Le Monde

EN ÎLE-DE-FRANCE

■ Dans « aden » : tout le cinéma et une sélection de sorties



55e ANNÉE – N° 16786 – 7,50 F - 1,14 EURO FRANCE MÉTROPOLITAINE — JEUDI 14 JANVIER 1999 — FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

Lionel Jospin : le tournant « national »

● Après la naissance de l'euro, le premier ministre défend l'idée d'une nation « irréductible » ● La sécurité s'inscrit dans cette stratégie destinée à rassurer les Français ● M. Jospin veut éloigner les délinquants les plus durs et M. Chevènement créer des « centres de retenue »

LA DÉFENSE de la nation : moins de deux semaines après la naissance de l'euro et à l'approche des élections européennes de juin 1999, Lionel Jospin reprend un discours qui lui est familier. Mais il le fait avec insistance et lui donne un caractère répétitif et dominant dans son action. Le premier ministre, qui devait s'exprimer mercredi 13 janvier au journal de 20 heures de TF 1, avait déjà évoqué longuement cette idée dans son entretien au *Monde* du 7 janvier. Il l'a de nouveau utilisée, en la formulant de manière plus rude, mardi 12 janvier lors de la cérémonie des vœux de la presse. A propos des *« rigidités »* et des *« archaïsmes »* de la société française, il a affirmé qu'ils *« ne sont pas là où on veut les voir le plus souvent (...). Ni dans un Etat fort, garant de l'égalité et de la solidarité entre citoyens. Ni dans une nation fière de son histoire, qui refuse de se dissoudre ». « La nation,* a-t-il ajouté, *est une réalité irréductible, le cœur où bat la démocratie, l'espace où se nouent le lien social et les solidarités les plus fortes. »*



La lutte contre l'insécurité s'inscrit dans cette thématique destinée à rassurer les Français. Le premier ministre en a fait la deuxième priorité de son gouvernement pour l'année 1999, après l'emploi. Il a réaffirmé mardi que le gouvernement opposerait à la violence *« une réponse ferme, rapide mais toujours proportionnée »* et annoncé que sera organisé *« l'éloignement des délinquants les plus durs »*. Le ministre de l'intérieur, Jean-Pierre Chevènement, est allé plus loin en proposant, mercredi dans un entretien à *L'Est républicain*, la création de *« centres de retenue »* destinés à *« certains mineurs de moins de seize ans, auteurs de délits graves envers les personnes »* ainsi que des *« mesures de suspension ou de mise sous tutelle des prestations familiales »*.

Le premier ministre n'a pas encore rendu ses arbitrages sur les modalités de la lutte contre l'insécurité. On indique à Matignon et au ministère de la justice que *« l'éloignement »* dont a parlé Lionel Jospin doit avoir un caractère *« éducatif »*.

Lire page 6 et notre éditorial page 12

Les écoutes de l'Elysée

■ Rebondissement dans l'affaire du « cabinet noir » de François Mitterrand

■ Gilles Ménage affirme que « l'appareil d'Etat » était informé des écoutes

■ Archives à l'appui, il réclame des poursuites contre les responsables du ministère de la défense en 1985 et 1986

Lire page 8



STÉPHANE DE KERMOAL

■ Voyage boréal

La vie des bois à la finlandaise, entre aurores boréales et cyberculture, un week-end Goya à Lille, la guerre des prix des transporteurs aériens : à découvrir dans nos nouvelles pages Voyages. p. 22 et 23

■ Irak : le plan français

Pour sortir de la crise irakienne, Paris propose un contrôle continu de l'armement de Bagdad, la levée de l'embargo pétrolier et la surveillance des flux financiers du pays. p. 2

■ Un entretien avec Ariel Sharon

Pour le ministre israélien des affaires étrangères, qui devait arriver en France mercredi, *« l'autonomie »* palestinienne ne débouchera sur *« un Etat palestinien »* que par *« la négociation »*. p. 3

■ Neige : la paralysie

3 à 5 centimètres de neige, mardi soir, sur Paris et sa banlieue ont provoqué près de 300 kilomètres de bouchons. Situation difficile dans le Centre, l'Est, en Rhône-Alpes et en Normandie. p. 32



AFP

■ Basket : la retraite de Michael Jordan

Le basketteur star des Chicago Bulls devait annoncer, mercredi, son départ à la retraite. p. 20

■ Gestion de la MNEF

Le parquet de Paris a ouvert une deuxième information judiciaire sur la gestion de la Mutuelle nationale des étudiants de France. p. 9

■ Vive le tram !

Les usagers plébiscitent leurs tramways. Pourtant, des difficultés d'ordre technique ou politique compromettent certains projets. p. 10

■ Pour l'innovation

Claude Allègre présente un ensemble de mesures sur l'innovation. Il vise à inciter les chercheurs à participer à la création d'entreprises. p. 14

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 15 KRD ; Espagne, 225 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 500 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 114 - 7,50 F

L'érotisme, arme de « perversion massive » en Egypte

LE CAIRE
de notre correspondant

La presse égyptienne s'est trouvée, à l'occasion du ramadan, de nouveaux démons. Ils s'appellent Eurotica et Eros TV, des chaînes qui arrosent, du haut de leur satellite, tout le Moyen-Orient de programmes érotiques. Pourtant, il y a un an et demi, les défenseurs de la moralité publique croyaient avoir gardé pour longtemps le contrôle des images. La chaîne Canal France International avait été interdite d'émission à partir du satellite Arab-Sat à la suite de la diffusion, par erreur, d'un bout de film pornographique.

Dix-huit mois plus tard, la censure draconienne qui régit l'audiovisuel arabe doit se rendre à l'évidence : elle est totalement impuissante face à la pornographie tombée du ciel. Cela a commencé par la chaîne hollandaise Eurotica, diffusée à partir du satellite superpuissant Hot-Bird. Le mal s'est amplifié quand la chaîne française Eros TV s'est mise de la partie. Seule consolation : les deux chaînes étaient cryptées, la plupart du temps. Même si le décodeur se vendait, d'abord sous le manteau puis de plus en plus ouvertement (des annonces proposant les décodeurs sont même passées dans la presse officieuse du Caire), il n'était à la portée que d'une infime minorité. En effet, le coût du visionnage des films X et de l'abonnement aux chaînes perverses restait prohibitif.

Mais, depuis un mois, les choses se sont précipitées. Eros TV, officiellement à cause de *« problèmes d'encodage »*, diffuse en clair des films érotiques de 1 heure à 6 heures du matin. Cela fait le bonheur de nombreux particuliers, mais aussi de beaucoup de cafés populaires. Ces derniers doublent le prix des consommations à partir de 1 heure du matin. Les clients ne manquent pas, surtout durant le mois de ramadan, où l'on se couche à l'aube. Mais la goutte d'eau qui a fait déborder le vase est Ring TV. Cette chaîne diffuse, 24 heures sur 24, des séquences de strip-tease quasi intégral. Il s'agit d'une publicité permanente pour des téléphones roses. Pis encore, le quart des messages est diffusé en arabe et vise une clientèle allant du Maghreb au Golfe.

Les appels destinés aux *« plus belles filles du Caire, aux plus chaudes demoiselles d'Amman et même de Djedda »* sont d'abord canalisés vers des paradis fiscaux comme les Bahamas ou Belize. Ils sont ensuite renvoyés vers les prestataires locaux de la stimulation sexuelle par téléphone, en passant par un pays tiers (France, Italie, etc.). De quoi brouiller totalement les pistes afin de tromper les « grandes oreilles » de la police des mœurs.

Pour les éditorialistes conservateurs ou islamistes de la presse officieuse et d'opposition il s'agit, ni plus ni moins, d'une *« guerre des étoiles »*, déclenchée, une fois de plus, par *« les juifs et les croisés (...), ces ennemis ancestraux qui veulent saper les fondements de la société arabe et islamique par leurs nouvelles armes de perversion massive ! »*

Alexandre Buccianti

Les douze juges du sang contaminé

LA COUR de justice de la République, créée par la révision constitutionnelle de 1993, se réunira pour la première fois le 9 février afin de juger Laurent Fabius, ancien premier ministre, et deux de ses ministres, Georgina Dufoix et Edmond Hervé, accusés *« d'homicides involontaires et d'atteintes involontaires à l'intégrité des personnes »* dans l'affaire du sang contaminé. Ils sont passibles d'une peine maximale de trois ans de prison et 300 000 francs d'amende. Douze juges – douze parlementaires, députés et sénateurs – se préparent à remplir cette fonction, inédite depuis les procès en Haute Cour de l'après-guerre.

Lire page 7

POINT DE VUE

Pour une France fédérale dans une Europe fédérale

par François Léotard

LE traité d'Amsterdam, la procédure de réforme de notre Constitution qu'il nous amène à engager, placent au cœur du débat européen la conception que, les uns et les autres, nous avons de la nation. Elle est pour chacun d'entre nous, à côté de la famille – bien avant l'entreprise ou la commune –, le bien le plus précieux. Nous avons, tour à tour, partagé nos malheurs lors de ses défaites et goûté notre joie lors de ses réussites. Elle n'est pas une race et ne peut être réduite à sa dimension économique et sociale. Mais nous voudrions faire accepter l'idée qu'elle ne transcende pas les siècles, qu'elle change aujourd'hui de nature et qu'en partageant certains de ses attributs de souveraineté elle se grandit. Les Français, qui ont été les vrais artisans de la construction européenne et, en même temps, ceux qui ont formalisé avec le plus de force et de continuité le concept d'Etat-nation, se trouvent plongés, plus que quiconque, au cœur de ce débat.

Disons-le d'emblée : partisans du traité d'Amsterdam, comme nous l'étions de celui de Maastricht, nous n'avons pas la même conception de la nation que ceux qui se sont opposés à l'un et à l'autre. Ce débat, nous l'acceptons, le souhaitons, voudrions le faire vivre et le faire comprendre. Nous sommes aussi patriotes que d'autres. Les attaques dont nous avons pu faire l'objet sont aujourd'hui reprises par ceux qui s'engagent sur le *« bout de chemin »* qui les verra reprendre un compagnonnage de quelques semaines avec l'extrême gauche et avec l'extrême droite, une nouvelle fois réunies dans la même négation de l'Europe.

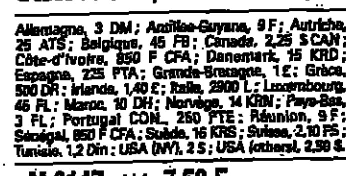
Oui, nous avons besoin d'une Europe fédérale pour la France. Oui, nous avons besoin d'une France fédérale pour l'Europe. A quoi sert-il de tourner autour de ces mots comme si nous avions peur de leur étrange pouvoir ?

Pour nous, Français, il y a une conception de la nation qui s'est heurtée, en août 1914 puis en juin 1940, à ses propres limites.

Lire la suite page 13 et nos informations page 32

François Léotard, *ancien ministre, est député (UDF) du Var.*

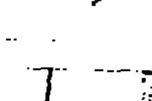
Fastes du cinéma



CLAUDE CHABROL

SEMAINE faste au cinéma. *Au Cœur du mensonge*, le nouveau Chabrol, est arrivé, fort d'un scénario âpre et d'une distribution éclatante. De Russie surgit *Khroustaliov, ma voiture !*, d'Alexeï Guerman, procès magistral du stalinisme. Du Portugal vient *Le Fleuve d'or*, rituel lyrique sur les rives du Douro. De Chine, *Xiao Wu, artisan pickpocket* s'emploie brillamment à décrire l'impact de la modernisation sur la vie quotidienne de héros pas ordinaires.

Lire pages 26 à 29



PROCHE-ORIENT La France a transmis, mardi 12 janvier, au secrétaire général des Nations unies et aux quatre autres membres permanents du Conseil de sécurité de l'ONU ses *« idées »* pour une solution en Irak, qui permettraient de sortir du cercle vicieux des crises à répétition. ● CONTRÔLE continu de l'armement irakien, levée de l'embargo pétrolier, à l'exclusion des autres sanctions, et surveillance des flux financiers en Irak sont les trois suggestions françaises pour une solution. ● KOFI ANNAN, le secrétaire général de l'ONU, y serait favorable. Jugeant que l'Irak n'a pas été désarmé, les Etats-Unis n'acceptent pas l'idée de lever les sanctions pétrolières. ● LES PAYS ARABES réfléchissent aux moyens de soulager les souffrances de la population irakienne, dont les besoins ne sont que partiellement satisfaits par la formule dite *« Pétrole contre nourriture »*.

Les propositions de la France pour sortir de la crise en Irak

Un contrôle continu de l'armement de Bagdad, la levée de l'embargo pétrolier et une surveillance des flux financiers : Paris a soumis ses « idées » aux membres du Conseil de sécurité de l'ONU. Selon les diplomates français, les sanctions actuelles ne pénalisent plus que la population irakienne

LA FRANCE a présenté, mardi 12 janvier, au secrétaire général des Nations unies, Kofi Annan, aux quatre autres membres permanents du Conseil de sécurité et à l'Allemagne – en sa qualité de président en exercice de l'Union européenne (UE) –, sa *« contribution »* en trois *« idées »*, à la recherche d'une solution au problème irakien. La démarche, qui a été faite aux Nations unies, à New York, devait être suivie mercredi d'une autre, similaire, dans les capitales des Quatre, ainsi qu'auprès des dix membres non permanents du Conseil, des treize autres membres de l'UE, et des pays amis, alliés ou concernés.

Près d'un mois après les dernières frappes américano-britanniques en Irak, et alors que la tension ne cesse de croître entre Bagdad et les Etats-Unis, Paris a jugé utile de soumettre à ses partenaires des suggestions pour une sortie de crise, sur lesquelles le ministère des affaires étrangères, en coopération avec la présidence de la République, planchent depuis plusieurs semaines.

Pour les autorités françaises, le mot *« contribution »* implique qu'elles entendent discuter et enrichir le contenu de ces propositions avec les autres membres du Conseil de sécurité, lequel demeure, à leurs yeux, le seul forum habilité à gérer l'affaire irakienne. Leur objectif est de dégager des *« perspectives d'avenir »*, à partir de la *« situation nouvelle »* créée en Irak.

CONTREBANDE DE BRUT

L'audace de la démarche tient surtout au fait qu'elle prévoit la levée de l'embargo pétrolier imposé à Bagdad – idée quasi sacrilège aux yeux des Etats-Unis –, à deux conditions : en amont, la mise en place d'un dispositif de *« surveillance et de prévention durables »* de l'armement irakien ; et en aval, l'instauration de *« mesures de surveillance économique et financière »*, qui empêcheraient l'Irak de détourner ses revenus pour reconstruire ses programmes d'armement.

A l'appui de sa suggestion de levée de l'embargo pétrolier, Paris invoque les souffrances de la population irakienne, seule pénalisée par les sanctions, alors que les autorités et quelques privilégiés profitent de la contrebande de brut qui se fait à des degrés divers via la Turquie, la Syrie, l'Iran et l'émirat de Dubaï. Une libéralisation du commerce du brut, associée à un contrôle des flux financiers permettrait précisément à l'Irak d'*« assurer son développement »*, de remplir ses obligations internationales, tout en privant ses dirigeants des revenus de la contrebande et en réduisant à néant toute possibilité de réarmement. Lorsque le Conseil de sécurité des Nations unies a adopté il y a un peu plus de sept ans les résolutions qui ont placé l'Irak en quarantaine, l'objectif était d'éliminer ses armes de destruction massive. Après *« sept années de contrôle et de désarmement »* extrêmement efficaces – conduites par une commission spéciale de l'ONU (Unscom) et par l'Agence internationale de l'énergie atomique – et des frappes qui ont contribué à affaiblir le potentiel militaire de l'Irak, il est évident, estiment les autorités françaises, que la capacité de nuire de l'Irak n'est plus la même. C'est en cela que la situation est *« nouvelle »*.

Le désarmement de Bagdad est pratiquement achevé, hormis les zones d'ombre qui perdurent dans les domaines chimique et biologique, que les inspecteurs s'échinent sans succès, depuis des mois, à éclairer. En conséquence, le Conseil de sécurité devrait, estime Paris, accepter cette marge minimale d'incertitude et *« considérer qu'aucun progrès supplémentaire dans le désarmement ne pourra être atteint par une reprise – illusoire – des méthodes antérieures inchangées »*.

« PROFESSIONNALISME »

D'où la nécessité de passer du contrôle des programmes passés d'armement à la surveillance *« préventive »*. Ce passage, à lui seul, justifie une *« commission de contrôle rénovée »*, sans oublier que l'Irak refuse désormais l'accès de son territoire à l'Unscom. Se gardant bien d'entrer dans le détail de la composition et des attributions de cette *« commission de contrôle rénovée »* – qui restent à discuter avec les membres du Conseil de sécurité –, Paris se borne à indiquer les principes qui devraient la guider – *« indépendance »* et *« professionnalisme »* – et les grandes lignes de ses méthodes de travail. Les moyens de contrôle des flux financiers ne sont pas non plus précisées.

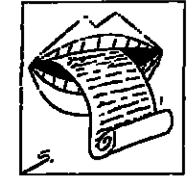
L'Irak n'est guère consulté ni associé à la discussion de ces suggestions. Pour être bien clair, Paris précise que si Bagdad ne respecte pas ses *« engagements et obligations »*, il pourrait *« faire l'objet de nouvelles sanctions décidées par le Conseil de sécurité »*. En revanche, s'il remplit ses autres obligations internationales, *« en particulier en ce qui concerne les personnes disparues* (notamment des Koweïtiens) *pendant la guerre du Golfe »*, les sanctions seraient progressivement levées.

Mouna Naïm

Commission de contrôle rénovée et surveillance financière

***POUR** contribuer à une solution en Irak, la France propose trois « idées » :*

« *1. (...)* Une surveillance et une prévention durables de tout effort de l'Irak visant à développer à nouveau des armes de destruction massive. (...) De rétrospectif, le contrôle deviendrait préventif. Cette mission serait accomplie sous la responsabilité d'une commission de contrôle rénovée, afin d'en assurer l'indépendance et d'en renforcer la professionnalisation.


VERBATIM

– Un plan serait défini pour adapter le contrôle opérationnel de la situation sur le terrain et réaffirmer les droits d'accès et d'investigation étendus dont disposera l'organisme de contrôle rénové pour assurer des inspections-surprises efficaces.

– Les personnels et les moyens budgétaires devraient être augmentés et l'organisme de contrôle doté d'un budget de fonctionnement autonome.

– Le dispositif actuel visant à ce que l'Irak n'importe pas de matériels à double usage destinés à son réarmement devrait être testé et, éventuellement renforcé, notamment par un contrôle physique aux frontières.

2. Un tel dispositif contribuant de manière effective à la stabilité de la région et répondant aux préoccupations légitimes des voisins de l'Irak, permettrait de lever l'embargo sur les exportations de pétrole et de produits pétroliers (...) *[qui]* fait souffrir la population et maintient celle-ci en otage de ses autorités (...) *[et]* ne fait que générer des trafics dont évidemment la population ne bénéficie pas.

3. Le complément logique (...) est donc constitué par des mesures de surveillance économique et financière. (...) Il s'agirait d'instaurer une transparence économique et financière qui garantisse que l'Irak puisse assurer son développement (...) dans le respect de ses obligations financières internationales (...) et sans pouvoir détourner ces financements à des fins de reconstitution d'armes de destruction massive.

– En ce qui concerne les importations, les interdictions sur les armes (...) seraient maintenues. Un régime d'autorisation préalable serait appliqué aux biens à double usage qui figurent sur les listes approuvées par le Conseil de sécurité. (...) Les autres importations irakiennes de biens et services étrangers ne feraient l'objet d'aucune restriction. »

Les Etats-Unis et la Grande-Bretagne font preuve de circonspection

NEW YORK
de notre correspondante

Comme on aurait pu le prévoir, les *« idées »* françaises pour trouver une solution au problème irakien ont été *« favorablement »* perçues par la Russie et la Chine, et *« entendues »* avec *« énormément de réserves »* par les Etats-Unis et la Grande-Bretagne. Ces *« idées »* sont assez vagues pour permettre *« au moins »* l'ouverture d'une discussion au sein du Conseil. Deux points, néanmoins, dans la *« contribution »* française, ont fait l'unanimité : la nécessité pour l'ONU d'avoir, de nouveau, une présence en Irak, et le contrôle à long terme – c'est-à-dire continu – de l'industrie d'armement du régime de Bagdad. En revanche, la proposition de levée de l'embargo pétrolier est d'ores et déjà rejetée par les Américains.

« Mais qui a dit que l'Irak était désarmé ? », commente un responsable américain du département d'Etat, ajoutant : *« La France, qui a toujours eu une attitude très légaliste, ne nous demande tout de même pas de fermer les yeux sur les résolutions du Conseil, qui exigent un rapport de l'Unscom* [la commission spéciale chargée de détruire l'armement irakien] *confirmant que l'Irak a été désarmé. »* En revanche, les Etats-Unis sont favorables à un *« éventuel »* système de contrôle financier des revenus pétroliers irakiens, *« si l'Unscom déclare l'Irak désarmé »*. Pour eux, un tel contrôle devrait se faire par le biais *d'un compte séquestre où seraient* déposés les revenus de Bagdad.

ALLÈGEMENT DES SANCTIONS

Malgré ce début *« difficile »*, les diplomates à l'ONU se disaient, mardi soir, *« soulagés »* de voir qu'il existe *« au moins quelques idées qui pourraient faire l'objet de négociations »*.

Inflexible pour l'heure, Washington pourrait, dès la fin de cette semaine, se trouver dans une situation difficile au Conseil de sécurité, où un nombre croissant de pays se disent favorables à un allègement des sanctions qui pénalisent la population irakienne. Le secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, serait lui aussi *« favorable »* aux idées françaises, mais il n'est pas un seul membre du secrétariat qui accepte de l'affirmer publiquement.

Les Etats-Unis soupçonnant le secrétaire général d'être à l'origine des révélations sur l'espionnage auquel ils se sont livrés grâce à l'Unscom, le secrétariat est *« terrorisé »* par les Américains, disent des diplomates. A les croire, M. Annan et ses conseillers ne réfléchissent même pas à une formule de sortie de la crise irakienne. *« Le secrétaire général est heureux d'avoir été mis au courant des idées françaises »*, dit-on dans son entourage.

Il est *« tout simplement à l'écoute »*. Sans mâcher ses mots, Washington souhaite que le secrétaire général et son entourage *« ne se mêlent pas »* du dossier irakien. Selon un responsable américain au département d'Etat, M. Annan est *« vraiment mal conseillé »*.

Si le secrétaire général était *« plus sage et mieux entouré »*, estime ce responsable, *« il commencerait chaque phrase à propos de l'Irak en critiquant le régime, qui, après tout, est directement responsable de la souffrance des Irakiens »*.

Avec une bonne dose de mauvaise foi, ce même responsable défend désormais l'ancien secrétaire général de l'ONU, Boutros Boutros-Ghali, qui, commente-t-il, *« disait toujours la vérité sur la vraie nature du régime irakien et ne manquait pas une occasion de critiquer les dirigeants de Bagdad. On ne peut pas dire que cela soit le cas pour Kofi Annan »*.

L'atmosphère à Washington semble hostile au secrétaire général. *« Kofi Annan fait beaucoup de tort à l'ONU en apaisant le président Saddam Hussein »* », disent les Américains. *« Etant donné ce comportement*, ajoutent-ils, *il sera difficile à l'administration de convaincre le Congrès de rembourser les arriérés américains à l'ONU »*, qui s'élèvent à plus de 1 milliard de dollars.

Afsané Bassir Pour

Les insuffisances de l'accord « Pétrole contre nourriture »

EXISTE-T-IL d'autres solutions que la levée sous contrôle proposée par les Français de l'embargo pétrolier qui frappe l'Irak depuis 1990 ? Devant les conséquences tragiques pour la population de l'étranglement d'une économie reposant sur la seule ressource pétrolière, les Nations unies ont proposé en 1995 un régime dérogatoire au système des sanctions. Il a été accepté en 1996 par l'Irak, non sans réticences car il repoussait l'urgence de la levée de l'embargo. Pour la même raison, les Etats-Unis, depuis 1998, sont devenus les meilleurs défenseurs de la formule « Pétrole contre nourriture » qui n'en a pas moins ses limites.

Le programme, reconductible tous les six mois, permettait au départ à l'Irak de vendre 2 milliards de dollars de pétrole par semestre pour acheter, toujours sous contrôle, des vivres et des médicaments. En fait, seuls les deux tiers de cette somme vont effectivement aux Irakiens, après le prélèvement d'indemnités pour les victimes de la guerre du Golfe, des frais de fonctionnement des agences onusiennes engagées dans ce programme, et surtout ceux de la Commission spéciale des Nations unies (Unscom) chargée de désarmer l'Irak.

les premiers résultats de la formule, enregistrés fin 1997, ont mis en évidence ces insuffisances. En février 1998, la somme allouée aux Irakiens a donc été plus que doublée : ils ont été autorisés à exporter pour 5,2 milliards de dollars. L'augmentation des ressources d'un programme présenté comme « humanitaire » mais en fait financé et mis en oeuvre par ses bénéficiaires devait permettre à la fois l'amélioration des rations alimentaires et un début de réhabilitation de certaines infrastructures à bout de souffle.

La chute mondiale des prix du pétrole et l'état de l'industrie pétrolière locale ont contrarié cette perspective. Au cours des phases trois et quatre, les Irakiens n'ont pu extraire que l'équivalent de 3 milliards de dollars. Dès le mois de mars, un premier groupe d'experts néerlandais a été envoyé en Irak pour dresser un bilan de l'état de l'industrie pétrolière. Une deuxième mission s'est rendue à nouveau en Irak juste avant le début de l'opération « Renard du désert ».

Les rapports rendus après ces visites ont été tous les deux négatifs. Selon les experts présents en décembre, l'industrie pétrolière demeure dans *« un état lamentable »* et continue de se dégrader. Entre mars et décembre, la production aurait décliné de *« 4 à 8 % »*. Les experts estiment que pousser celle-ci sans effectuer au préalable les aménagements nécessaires irait *« à l'encontre des principes de bonne gestion des champs pétroliers »* et pourrait même causer des dommages irréparables.

A la suite du premier rapport, l'ONU a autorisé au printemps l'achat de pièces et de matériel d'entretien pour un montant de 300 millions de dollars. Mais la procédure compliquée d'appels d'offres et d'approbation des contrats a retardé considérablement l'arrivée de ces pièces indispensables. La nouvelle liste d'équipements soumise le 29 décembre au Conseil de sécurité risque de subir les mêmes retards. Dans ces conditions, le prix du baril étant ce qu'il est, l'objectif des 5,2 milliards de dollars risque de demeurer durablement hors d'atteinte, alors même qu'il ne constitue qu'un seuil minimum pour la population irakienne.

Gilles Paris

Micros sur place, satellites et super-ordinateurs : les Américains écoutent les téléphones de Bagdad

ENTRE MARS et décembre 1998, c'est le quartier général de la National security agency (NSA), à Fort Meade (Maryland), qui a contribué à intercepter et à analyser les communications téléphoniques (y compris les portables) des dirigeants irakiens pour les Etats-Unis. Ce travail clandestin, sous couvert de la mission de l'Unscom, s'est fait, sur la base d'une sélection informatique des données recueillies, à partir de l'exploitation de certains des mots significatifs les plus usuels, tels que missiles ou chimiques. Ce tri préalable, nécessité par le besoin de ne pas submerger les ordinateurs et de ne pas faire perdre de temps aux traducteurs de langue arabe, a permis d'écarter 85 à 90 % de la matière première collectée en continu par les « grandes oreilles » américaines. Forte de quelque trente-huit mille personnes, dont vingt mille aux Etats-Unis, la NSA est probablement le service américain de renseignement le plus méconnu et sans doute le plus efficace. Sous les ordres du général Kenneth Minihan, la NSA dispose, partout dans le monde, de stations d'écoute électronique manuelles ou automatiques, fixes ou mobiles qu'elle active ou désactive à la demande. Elle est chargée du chiffrage et du décryptage des messages au profit de l'administration américaine et pas seulement du Pentagone.

C'est la NSA, en particulier, qui a mis en œuvre l'opération dite « Venona », destinée à intercepter les transmissions de l'ex-URSS et du « bloc » de l'Est à compter des années 50 et pendant la guerre froide, et le programme *« Echelon »*, voué à l'écoute des communications pour tout ce qui concerne les transactions économiques et commerciales dans le monde, y compris celles des alliés de Washington, depuis les années 70 et 80.

Pendant dix mois, en Irak, la NSA a reçu les émissions secrètes de systèmes d'écoute installés en catimini, à Bagdad même et dans d'autres lieux, par des agents infiltrés de la Defense intelligence agency (DIA), l'organe du renseignement propre au Pentagone. Dirigée par le général Patrick Hughes, la DIA compte quelque six mille collaborateurs qui ne vont pas officiellement sur le terrain mais qui peuvent occasionnellement prêter la main à une opération clandestine (*covert action*). Ces systèmes d'écoute miniaturisés et dotés de micro-batteries peuvent être cachés en des endroits et dans des équipements les plus anodins. Ils retransmettent automatiquement les conversations qu'ils captent. Ce sont des satellites de la NSA qui ont recueilli les informations ainsi transmises et les ont acheminées, en direct, aux analystes de Fort Meade pour exploitation.

TRADUCTEURS

Selon certaines informations, les Etats-Unis ont mis en service, pour la surveillance photographique et électromagnétique de l'Irak, pas moins d'une huitaine de satellites espions, dont des Lacrosse, HK-11 et HK-12 modernes. Ils ont aussi utilisé des avions d'observation U2. La précision de certaines des images serait, dit-on, d'environ 10 centimètres au sol.

Le quartier général de la NSA à Fort Meade a consacré un parc d'une trentaine de super-ordinateurs au traitement et à l'analyse des données recueillies, grâce, donc, à l'utilisation de quelques mots-clés servant de références aux traducteurs pour éveiller leur vigilance à bon escient.

L'objectif de cette traque des secrets irakiens a été de découvrir le rôle plus spécifique de dissimulation des armes de destruction massive, censé avoir été joué par le Service spécial de sécurité créé par Saddam Hussein au sein même de sa Garde républicaine. Ce service, qui réunirait quelque cinq mille cadres d'une fidélité à toute épreuve envers le président irakien, est, en effet, soupçonné d'abriter des armements chimiques et biologiques qui avaient été utilisés pendant le conflit avec l'Iran dans les années 80 et dont l'Unscom affirme avoir perdu la trace suite à des déclarations mensongères des Irakiens. C'est la défection en 1995 du général Hussein Kamal, le propre gendre de Saddam Hussein, qui a permis, à l'époque, d'avoir une appréciation plus exacte du fonctionnement de la Garde républicaine. Rentré, depuis, à Bagdad, le général a été exécuté.

Par le biais de l'Office of Sigint operations (OSO), leur organisme de liaison, la NSA et la Central intelligence agency (CIA) ont coopéré (*Le Monde* daté 10-11 janvier). A Bahrein, la CIA dispose, en effet, d'une station qui écoute et décode en permanence les communications irakiennes.

Jacques Isnard

CONSEIL DE SÉCURITÉ À L'APPAREIL...

PANCHO

Les pays arabes à la recherche d'une position commune

LES ARABES semblent sortis de leur torpeur à propos de l'Irak. Pour la première fois depuis la guerre de libération du Koweït en 1991, ils sont à la recherche d'idées qui rompraient le blocage total de l'affaire irakienne, et qui ne seraient ni tout à fait celles de la France, ni tout à fait identiques à la stratégie américaine, leur postulat de base étant qu'il faut distinguer les populations irakiennes de leurs dirigeants, singulièrement de leur président. Du fait de leurs divergences, et aussi de la virulence avec laquelle Bagdad a rejeté les vagues propositions qui sont dans l'air, ils ne sont pas au bout de leur peine.

A la demande du Yémen, un conseil ministériel (affaires étrangères) des pays membres de la Ligue arabe doit se tenir le 24 janvier au Caire pour examiner la situation en Irak. Au 11 janvier, dix des vingt-deux membres de la Ligue avaient annoncé qu'ils participeraient à ce forum. Le Koweït, principale « victime » de l'Irak, et deux des trois Etats qui comptent dans cette région – l'Egypte et la Syrie – seront présents. L'Arabie saoudite n'a pas – pas encore ? – annoncé sa participation.

Les Saoudiens n'en sont pas moins très actifs depuis quelques jours. Les dirigeants, qui ne passent pas pour de grands communicateurs, se sont livrés à des « fuites » dans leurs médias à grande diffusion. Dimanche 10 janvier, à quelques heures d'une réunion à Djeddah des ministres des affaires étrangères des six monarchies pétrolières membres du Conseil de coopération du Golfe, le journal *el Hayat*, publié à Londres et diffusé dans tous les Etats arabes et dans les principaux pays de l'émigration, faisait sa manchette sur une « *initiative saoudienne visant à lever l'embargo sur les produits humanitaires* » en Irak.

OPINION PUBLIQUE

Citant une source saoudienne haut placée, le quotidien rapportait que l'objectif de Riyad est de faire adopter par le Conseil de sécurité de l'ONU des résolutions autorisant l'entrée de « *tous* » les produits alimentaires, pharmaceutiques et « *éducatifs* » en Irak. L'idée semble impliquer que les importations de ces produits par Bagdad ne seraient plus tributaires de l'autorisation du Comité des sanctions de l'ONU – comme c'est le cas actuellement –, puisque cette même source a ajouté : « *Pourquoi un fonctionnaire à Genève devrait-il se prononcer sur l'entrée en Irak de riz par exemple, si les navires* [qui assurent la livraison] *sont fouillés ? Le principe d'interdiction ne doit pas être la règle et l'autorisation l'exception, mais le contraire. Il faut être honnête dans la manière d'appliquer les sanctions.* »

Toujours selon ce même responsable saoudien, la position de Riyad sur d'autres aspects de l'affaire irakienne tient en ceci : les équipes des Nations unies en Irak doivent accomplir leur mission « *honnêtement* » et relever uniquement de l'ONU – c'est une pierre dans le jardin des Etats-Unis, qui admettent avoir utilisé les inspecteurs onusiens à des fins d'espionnage. Bagdad doit être empêché de reconstituer son « *arsenal de produits chimiques et autres* ». En dépit des vitupérations du régime irakien contre le royaume, l'Arabie saoudite est hostile au recours à la force. Elle fera tout ce qui est en son pouvoir pour empêcher des frappes et n'accepte pas que son territoire serve de base de départ pour des interventions anti-irakiennes. Que ces déclarations d'intention visent, comme le pensent certains, à calmer une opinion publique arabe choquée par le sort des populations irakiennes, ou non, le fait est que pour la première fois il est question d'agir et non plus seulement de « *déplorer* », « *dénoncer* » ou « *compatir* ». Rien n'est toutefois dit sur les mécanismes d'application envisagés pour la libéralisation quasi totale du commerce en Irak dont le royaume se fait l'avocat.

Les ministres des affaires étrangères des six monarchies pétrolières du Golfe ont, semble-t-il, discuté dimanche de l'initiative saoudienne. Rien n'a été annoncé au terme de leurs débats, vraisemblablement parce que les six pays ne sont pas sur la même longueur d'onde : à un bout de l'échiquier, le Koweït est hostile à tout ce qui ferait bouger d'un iota les sanctions imposées à l'Irak, alors que, à l'autre extrémité, l'Etat des Emirats arabes unis souhaite en substance que l'éponge soit passée sur l'invasion du Koweït et que les pays arabes se réconcilient avec Bagdad. L'Irak a d'ores et déjà refusé l'initiative saoudienne.

« SOUVERAINETÉ IRAKIENNE »

Tous les gouvernements arabes, explique un diplomate de la région, « *sont désemparés par l'attitude du président irakien qui a abreuvé d'injures tous ceux qui ont cherché à adopter une attitude positive envers son pays. Ils se demandent comment aider les Irakiens malgré Saddam Hussein. Ils sont tous conscients que leurs opinions publiques ne comprennent pas du tout l'attitude des Américains et des Britanniques. Nul ne peut croire non plus que malgré les inspections et les bombardements, il puisse encore exister des armes de destruction massive en Irak* ».

« *Les idées proposées par la France sont intéressantes*, ajoute ce diplomate. *Mais prises telles quelles, elles conduisent à la fin de la souveraineté irakienne et c'est intolérable.* » Il faisait allusion à la suggestion de Paris d'imposer un contrôle des flux financiers en Irak, une fois l'embargo pétrolier levé, pour empêcher le régime de reconstituer ses armes de destruction massive.

Aussi, ajoute ce diplomate, les pays arabes tentent-ils de parvenir à une position commune, fondée sur le respect des résolutions de Conseil de sécurité de l'ONU, sans que cela signifie « *continuer de frapper un pays qui est déjà complètement à genoux* ». Jusqu'à maintenant, admet-il, les désaccords entre les Etats arabes sont très grands. L'Arabie saoudite est sous forte influence américaine et le Koweït demeure animé par un esprit de « *vengeance* ».

Ce n'est certainement pas la récente initiative prise par le Parlement irakien qui pourrait ramener le Koweït à de meilleurs sentiments. Dimanche, les députés irakiens ont de fait appelé le gouvernement à revenir sur sa décision de reconnaître la frontière internationale du Koweït. Le même jour, le vice-premier ministre irakien, Tarek Aziz, revenait sur une rengaine que l'on croyait oubliée : le Koweït, a-t-il écrit dans un article publié par le quotidien *el Saoura*, « *est une entité créée par la Grande-Bretagne pour assiéger l'Irak et le priver de ses côtes historiques* ». Il en fallait moins pour que le Koweït mette son armée en état d'alerte maximale.

M. Na.

Ariel Sharon, ministre des affaires étrangères israélien

« L'Etat palestinien » ne sera obtenu que « par la négociation »

Ariel Sharon, ministre israélien des affaires étrangères, devait arriver en France, mercredi 13 janvier, pour une visite de deux jours au cours de laquelle il devait notamment s'entretenir avec son homologue français Hubert Védrine. Dans l'entretien qu'il nous a accordé, il assure que l'« *autonomie* » palestinienne ne débouchera sur « *un Etat palestinien* » que par la « *négociation* » et que son pays réagira à toute décision unilatérale.

JÉRUSALEM
de notre correspondant

« Pour quelles raisons allez-vous en France ? Qu'allez-vous y défendre ?

– J'ai été invité par le ministre français des affaires étrangères, Hubert Védrine. Nous allons passer en revue les problèmes stratégiques du Moyen-Orient, les négociations de paix entre Israël et les pays arabes, entre Israël et les Palestiniens. Nous discuterons également de problèmes d'ordre bilatéral, ainsi que de ce qui pourrait constituer le rôle de l'Union européenne dans le processus de paix.

– Beaucoup de pays pensent qu'Israël est responsable du blocage du processus de paix. Vous en rejetez la responsabilité sur les Palestiniens. Pensez-vous être en mesure d'en convaincre vos interlocuteurs français ?

– Je leur dirai d'abord ce que sont les faits : que le gouvernement de Benyamin Nétanyahou est vraiment engagé dans les accords de Wye River. Mais, à la différence du gouvernement travailliste précédent, nous avons signé un accord selon un principe clair : les accords ne sont valables que s'il y a réciprocité. A Wye, il y a eu un accord public, un accord secret, des lettres d'accompagnement et enfin un accord verbal. L'accord de Wye nous impose trois étapes. Nous avons accompli la première et, si l'autre partie remplit ses engagements, nous ferons les suivantes, sans tenir compte de nos élections *[dont le premier tour est prévu le 17 mai]*. Nous nous retirerons des territoires que nous avons promis de laisser, même durant la période électorale.

– Mais même les Américains, sans compter les Européens, reconnaissent que les Palestiniens ont rempli leur contrat ou, au moins, sont en train de le remplir...

– Un accord est un accord : Israël n'accomplira pas de pas supplémentaire avant que ne soit accompli le pas précédent. L'accord de Wye dit très clairement que, pour obtenir plus de territoires, les Palestiniens doivent préalablement faire un certain nombre de choses. Par exemple, réduire leurs forces armées qui sont plus importantes que prévues.

– Vous croyez vraiment que les forces palestiniennes constituent une réelle menace pour la sécurité de votre pays ?

– Oui. Lors de la guerre d'indépendance, nos forces armées étaient inférieures à ce que sont les forces palestiniennes aujourd'hui. Ne sous-estimez pas les Arabes. J'ai fait toutes les guerres contre eux, je sais qu'ils peuvent combattre jusqu'à la mort. De plus, les Palestiniens ne sont pas les seuls. Il y a des missiles syriens, irakiens, dans d'autres pays encore. Et surtout : qui a envie de faire la guerre ? Comment pouvons-nous être sûrs que nous, Israéliens, serons toujours prêts à y aller ? Je le répète une fois encore : nous avons signé et nous respecterons notre signature si l'autre partie en fait autant. L'absurde, dans toute cette histoire, c'est que nous allons aujourd'hui à des élections anticipées parce que M. Nétanyahou s'est engagé fermement à mettre en œuvre un accord auquel s'opposent certains de nos collègues du gouvernement. C'est pour cela que nous avons perdu notre majorité.

– Mais, encore une fois, comment expliquez-vous que, pour le monde entier, la responsabilité de l'échec du processus de paix retombe sur vous ; que, sur cette question, Israël paraisse isolée ? Que même les Américains...

– Il ne me semble pas que nous soyons si isolés que cela. Être âgé me donne l'avantage de la mémoire. Je ne me souviens pas qu'Israël ait bénéficié dans le passé d'autant d'aide américaine que celle dont nous bénéficions aujourd'hui, dans tous les domaines. Nos relations fondamentales avec les Etats-Unis n'ont jamais été meilleures. Eux savent ce qu'un accord veut dire.

» En ne prenant en compte que le dernier mois, j'ai rencontré le président Clinton à Washington ; je l'ai rencontré deux fois lorsqu'il était ici ; je ne sais pas combien de fois j'ai vu Madeleine Albright et combien de fois je lui ai parlé au téléphone ; j'ai rencontré le ministre des affaires étrangères autrichien lorsque son pays exerçait la présidence de l'Union européenne ; la semaine dernière, j'ai vu son collègue allemand. Hier, j'ai rencontré les chefs de la diplomatie japonaise, égyptienne... J'ai été invité en Égypte et, la semaine prochaine, j'irai en Russie.

– Et tous ces gens vous comprennent ?

– Je ne dis pas cela. Je dis seulement qu'auprès de tous, j'ai développé nos positions. Et je ne me sens pas du tout isolé. Je pense que toute mesure de rétorsion ou de sanction qui pourrait être prise contre Israël serait une erreur. Les gens d'ici ne l'accepteraient pas.

– Mais personne ne parle de sanctions...

– Si ; il y a cette question non réglée du renouvellement de notre adhésion au programme de recherche et de développement européen. Cela a une petite odeur d'ingérence dans nos affaires intérieures. Israël est une démocratie stable, la seule démocratie de la région. Si certains s'imaginent que nous allons accepter cette ingérence, ils font une erreur. Nous sommes un petit pays, c'est tout notre problème. Nous ne céderons pas aux pressions lorsqu'il s'agit de sécurité. Et, croyez-moi, cet avis vous est donné par un homme qui a participé à toutes les guerres et toutes les batailles menées par Israël, qui a eu l'honneur de commander ses unités spéciales et son bataillon parachutiste. J'ai vu mes amis tomber, j'ai moi-même été blessé deux fois au combat, j'ai eu à prendre des décisions de vie et de mort. C'est pourquoi je comprends l'importance de la paix, beaucoup mieux que la plupart des politiciens qui en parlent sans jamais avoir eu l'expérience de la guerre. Pour moi, la paix doit amener la sécurité ; non pas une sécurité telle que les autres l'entendent, mais une sécurité conforme aux besoins des Israéliens. Parce que c'est nous qui vivons ici. Les gouvernements passent, ainsi que les présidents. Mais les gens restent avec leurs besoins.

» Depuis longtemps, l'Europe a à notre égard une position biaisée. C'est un fait. Si tel n'avait pas été le cas, l'Europe aurait pu jouer un rôle plus actif dans le processus de paix. Deuxièmement, c'est bon d'être juif, mais c'est aussi difficile. Ce n'est d'ailleurs guère plus facile d'être un Palestinien. Et le problème est simple : la plupart des choses qui sont utilisées contre nous à l'étranger, en Europe, viennent d'Israël même. Si, par exemple, un honorable membre du Parlement israélien qui, tel un disciple devant son maître, va voir Yasser Arafat – je ne citerai aucun nom – *[M. Sharon fait allusion à Yossi Beilin, négociateur des accords d'Oslo]*, lequel lui dit que le kamikaze qui vient de se faire sauter avec sa bombe au marché de Mahane Yehouda est envoyé par le Shin Beth, et que ce parlementaire, même poliment, ne quitte pas aussitôt la pièce, mais, au contraire, conseille et aide son interlocuteur, je dis qu'il y a là un problème majeur. Car après, la chose est racontée et, en quelques secondes, elle est imprimée dans les journaux et passe à la radio. Tout cela pour vous dire qu'il nous faut sans cesse longuement expliquer notre position. C'est ce que je fais. Ce n'est guère facile, y compris lorsqu'on rencontre la presse.

– C'est pourquoi vous êtes si méfiant à la rencontrer ?

– Mais non . Je n'aime pas la vie politique, mais je la prends au sérieux. Et je fais mon travail sérieusement car je pense que nous avons à expliquer, à convaincre. Je pense que toute sanction serait une erreur ; toute ingérence dans nos élections aussi.

– M. Pérès vient d'appeler de ses vœux, devant M. Arafat, un Etat palestinien. Qu'en pensez-vous ?

– Je connais M. Pérès depuis quarante-cinq ans. Peut-être a-t-il pensé autre chose que ce qu'il a dit ? Je vais m'en assurer et lui téléphoner. S'il pense ce qu'il a dit, c'est mal.

– Mais vous, personnellement, que pensez-vous au sujet de l'Etat palestinien ? Vous y êtes opposé ?

– Nous l'avons déjà dit : nous n'accepterons pas une déclaration unilatérale d'indépendance. Tout doit être conclu par un accord négocié. Il n'y aura pas de nouveau statut en Palestine sauf s'il est le résultat d'un accord entre les deux parties.

– Mais, oui ou non, pouvez-vous envisager le principe d'un Etat palestinien ?

– L'autonomie débouchera sur un Etat palestinien. Mais ce sera un objectif qui sera atteint par la négociation et seulement sous certaines conditions. S'il l'est par une décision unilatérale des Palestiniens, nous prendrons immédiatement l'initiative. Tout le monde doit le savoir.

– Que ferez-vous ? Que pouvez-vous faire ?

– Nous l'avons déjà dit : nous annexerons immédiatement les régions qui ne sont pas aujourd'hui sous contrôle palestinien. Il n'est pas question de récupérer Gaza, Naplouse ou Djenine. Mais tout ce qui est aujourd'hui entre nos mains le restera.

– Vous risquez des réactions de la population palestinienne. Êtes-vous prêts à assumer une nouvelle intifada ?

– Vous parlez toujours de territoires occupés. Mais il n'y a pas de population occupée. 97 % des Palestiniens sont sous le contrôle de l'Autorité palestinienne. Ils le resteront. Mais les territoires qui sont vides, nous les garderons, et il faut que tout le monde le comprenne. Je l'expliquerai aux Français, il n'y aura pas d'ambiguïté. Ce sont des problèmes qui vont affecter notre vie pour des générations, il faut qu'ils soit clairement exposés.

– Vous avez dit que, sous certaines conditions, vous pourriez être candidat au poste de premier ministre. Quelles sont ces conditions ?

– Je n'ai pas voulu en dire plus et je ne vais pas en dire plus aujourd'hui. J'ai dit seulement " certaines " conditions. Je soutiens M. Nétanyahou et, surtout, je me bats pour l'unité du Likoud, pour celle du Bloc national. Et, plus important, je me bats pour l'unité de la nation. Je suis, moi, dans la position de pouvoir parler à tout le monde, dans toutes les familles politiques. Compte tenu des problèmes que nous affrontons, l'unité de la nation est la chose la plus importante du moment.

» Nous sommes une petite nation dans un petit pays. Je me sens responsable de ce qu'il adviendra des juifs dans trente ans, trois cents ans, trois mille ans. Car je suis un juif, ni religieux ni orthodoxe, mais juif, et c'est pour moi la chose la plus importante.

– Mais on peut être un juif, tel M. Pérès, et ne pas avoir la même perception que vous des problèmes et de leurs solutions...

– Ne vous méprenez pas : j'aime la vision que M. Pérès a de l'avenir. Peut-être même sera-t-elle un jour réalité. Mais c'est son évaluation de la situation d'aujourd'hui et des moyens à mettre en œuvre qui nous sépare. »

Propos recueillis par Georges Marion

> « L'accord de Wye nous impose trois étapes. Nous avons accompli la première et, si l'autre partie remplit ses engagements, nous ferons les suivantes (...) même durant la période électorale »

Hubert Védrine a plaidé à Moscou pour une reprise de l'aide du FMI à la Russie

Boris Eltsine est attendu à Paris les 28 et 29 janvier

Le ministre français des affaires étrangères a plaidé, mardi 12 janvier à Moscou, pour une reprise de l'aide du FMI au gouvernement russe, saluant son *« travail courageux et sérieux »* face à la crise russe, comme les *« objectifs convergents et les démarches complémentaires »* des deux pays sur l'Irak et le Kosovo. Boris Eltsine n'a pas reçu Hubert Védrine comme cela fut envisagé, mais la visite du président russe à Paris fin janvier est confirmée.

MOSCOU
de notre correspondant

C'est une nouvelle lune de miel franco-russe qui a été célébrée, mardi 12 janvier, à l'occasion de la visite d'Hubert Védrine, le ministre français des affaires étrangères, à Moscou. A l'issue d'entretiens avec le premier ministre russe, Evguéni Primakov, et plusieurs autres responsables politiques russes, M. Védrine a abandonné la langue de bois diplomatique pour apporter un soutien quasi inconditionnel aux autorités russes.

« M. Primakov est l'homme de la situation », a-t-il déclaré sur *Europe 1*, avant son départ pour Moscou. *« Ce gouvernement semble prendre la mesure des problèmes et s'en saisir à bras le corps »*, s'est-il encore félicité, mardi. Vantant la relation franco-russe, *« constante de l'équilibre européen »*, le ministre français a fortement affirmé que la France campait *« aux côtés de la Russie »*. Ayant rencontré Guennadi Seleznev, le président de la Douma, M. Védrine a noté que M. Primakov *« bénéficiait d'un appui important »* du Parlement, *« comme aucun gouvernement auparavant »*.

Critiquant les *« politiques ultralibérales »* appliquées depuis 1992 en Russie, et pourtant soutenues avec constance par tous les gouvernements français, M. Védrine croit relever dans l'action du gouvernement Primakov, a-t-il expliqué au quotidien *Izvestias*, *« une approche sociale-démocrate »* peu éloignée de celle qui domine en Europe. Mardi, le premier ministre russe s'est félicité que le ministre français ait une *« compréhension correcte de la situation en Russie »*. La visite du président Boris Eltsine à Paris, prévue les 28 et 29 janvier, incite probablement à tant d'amabilités. Qualifiée d'*« historique »* côté russe, elle s'annonce *« très importante »*, a estimé M. Védrine. Cette attitude française tranche avec les propos autrement plus distants tenus par les responsables étrangers venus à Moscou ces dernières semaines.

En novembre, le premier ministre japonais, le ministre allemand des affaires étrangères, le premier ministre finlandais avaient tous lié de nouvelles aides à la Russie à la mise en œuvre effective de réformes économiques et à un accord avec les organismes internationaux. Début octobre, les ministres des finances du G7 énuméraient une série de *« recommandations »* et appelaient la Russie à un *« dialogue constructif avec le FMI et ses créanciers privés »*. A plusieurs reprises, le commissaire européen aux affaires étrangères Hans van den Broek expliquait que le déblocage de nouvelles aides financières serait strictement conditionné aux résultats économiques du gouvernement russe.

La France a choisi un tout autre ton : *« Nous pensons que le FMI doit continuer à aider la Russie »*, a déclaré M. Védrine. *« La France ne peut pas se substituer aux organisations internationales »*, a-t-il ajouté. Mais elle ne manquera pas de faire connaître son point de vue à ses partenaires.

François Bonnet

Forte dégradation des échanges franco-russes

MOSCOU
de notre correspondant

L'âge d'or est terminé pour les entreprises françaises travaillant avec la Russie. L'onde de choc de la crise russe a frappé de plein fouet les entreprises étrangères : chute du chiffre d'affaires, licenciements, restructurations dans l'urgence. *« On fait le gros dos, en espérant pouvoir tenir dix-huit mois »*, dit le dirigeant d'une société d'import-export. Le retournement est d'autant plus brutal que l'année 1997 avait été exceptionnelle. Les exportations françaises avaient alors augmenté de 44 % en francs courants, pour atteindre 15 milliards de francs.

Cela ne représente que 0,9 % du total de nos exportations, mais la France, huitième partenaire commercial de la Russie, loin derrière l'Allemagne, les Etats-Unis et l'Italie, regagnait cette année-là du terrain après avoir tardé à s'implanter sur le marché russe. La structure de ces échanges montre bien la « tiers-mondisation » de l'économie russe. Quand Moscou exporte des matières premières (gaz, pétrole, métaux), Paris vend de l'agro-alimentaire, de l'électro-ménager, de la parfumerie, des médicaments et des biens d'équipement.

Alors que 1998 s'annonçait aussi prometteuse que 1997 (hausse de plus de 30 % des exportations françaises au premier trimestre), la crise a tout changé. *« Nous allons probablement revenir à la situation d'avant 1997*, estime-t-on au poste d'expansion économique de l'ambassade de France à Moscou, *avec une baisse de 30 % de nos ventes. »* Cette estimation semble même optimiste d'après les témoignages de plusieurs chefs d'entreprise.

L'agro-alimentaire, premier poste des exportations françaises, est le secteur le plus touché. Le volailler Doux, par exemple, qui a réalisé, en 1997, 350 millions de francs de chiffre d'affaires avec Moscou, a vu le marché russe disparaître d'un coup. *« La demande est très faible*, affirme un de ses responsables. *Auparavant, sur douze mois, on vendait 20 000 tonnes de poulets. Depuis août 1998, on a dû faire moins de 500 tonnes, et avec des produits de bas de gamme. »* De même pour l'industrie charcutière, pour laquelle la Russie était le premier client de la France en tonnage. *« Nos ventes actuelles représentent à peine 20 % de ce que l'on faisait auparavant*, dit-on à la Fédération des industries charcutières. *Des lignes de production ont dû être fermées. »* Pour les professionnels du secteur, une nouvelle dégradation est inévitable, due à l'arrivée sur le marché russe d'une aide alimentaire massive des Etats-Unis et de l'Europe.

« IL FAUT RÉDUIRE LA VOILURE »

Dans tous les secteurs, les prévisions pour 1999 sont noires. Pascal Monpetit, du scandinave Electrolux, s'*« attend à un chiffre d'affaires divisé par deux »*. Patrice Lescaudron, des cosmétiques Yves Rocher, estime *« à 30 % la baisse de clientèle »*. Delphine Demuyt, de la société Sidel, spécialisée dans les machines d'embouteillage, espère, *« en étant optimiste, réaliser la moitié du chiffre d'affaires 1997 »*.

Cette nouvelle donne oblige à bouleverser les stratégies. Hachette-Filipacchi l'a fait brutalement dès septembre, en annulant le lancement d'un *Paris-Match* Russie et en mettant en veilleuse deux autres titres. Selon une étude du Club France auprès de 52 entreprises installées en Russie, les trois quarts ont procédé à des licenciements, même si aucune n'envisage de partir.

Les projets sont maintenus, quitte à être retardés. *« Il faut réduire la voilure, fortement, mais le marché russe reste à terme extrêmement porteur »*, estime Emmanuel Quidet, de la société Ernst and Young. Les entreprises ont aussi renégocié à la baisse les loyers de bureaux, les salaires de cadres russes, et ont renvoyé en France des cadres expatriés. L'effondrement du rouble a obligé les entreprises à sortir d'une économie du tout-dollar. *« J'ai dédollarisé toutes mes charges*, explique Stéphane Roche, du groupe Pernod-Ricard, *loyers, stocks, salaires, etc. »*

Il en est de même pour les produits vendus à la Russie, dont les prix, indexés sur le dollar, sont devenus inabordables pour la grande majorité des consommateurs russes. Gilles Faure, de la société FM-Logistic, qui gère des entrepôts et des chaînes de conditionnement à Moscou, explique que ses *« clients, des multinationales comme Unilever, Nestlé, Mars, se réorientent sur la production locale (...). Auparavant*, ajoute-t-il, *on travaillait à 100 % en dollars. Maintenant il nous faut passer à des coûts en roubles ou, au moins, diminuer les valeurs d'importation en important du semi-fini plutôt que du fini. »*

Les entreprises, quand cela leur est possible, ont donc opté pour trois solutions : descente en gamme des produits (*« de la viande préparée mécaniquement plutôt que du poulet labellisé »*, dit-on chez Doux) ; transformation finale en Russie ; appel à la production locale. Danone a ainsi décidé d'investir 100 millions de dollars (86,32 millions d'euros) dans la construction, près de Moscou, d'une usine de yaourts et de produits laitiers. Ford dit envisager la création d'une usine d'assemblage à Saint-Pétersbourg. Mais ces projets au long cours ne devraient pas empêcher dans les deux ans à venir une forte dégradation des échanges de la France avec la Russie.

F. Bt

La Suède confirme le principe de sa neutralité

Le débat se poursuit à Stockholm sur une éventuelle adhésion du pays à l'OTAN

STOCKHOLM
de notre correspondant en Europe du Nord

Ils n'ont finalement pas osé, même si la tentation fut réelle. Le terme *« neutralité »* ne sera pas supprimé de la doctrine officielle suédoise en matière de sécurité. Du moins pas dans un futur immédiat. Les membres d'une commission spéciale de défense ont préféré le *statu quo* plutôt que de toucher au pilier central de la politique étrangère du royaume.

En présentant son rapport, mardi 12 janvier, Lars Danielsson, le président de cet organisme composé de représentants des partis politiques, a annoncé le verdict : *« La non-alliance militaire de la Suède, destinée à ce que le pays puisse être neutre en cas de guerre dans notre voisinage, est maintenue. »* Cette formule un peu alambiquée, mise en exergue par les autorités suédoises dès que sont abordées les questions de sécurité nationale, demeure donc intacte. Une décision qui ne clôt pas pour autant le débat intérieur sur une éventuelle adhésion du pays scandinave à l'OTAN.

« L'option de la neutralité existe depuis 1992, lorsque la Suède décida de ne plus se proclamer automatiquement neutre en cas de conflit », a rappelé M. Danielsson, conseiller diplomatique du premier ministre social-démocrate Göran Persson. Prôné par le gouvernement de centre-droit de l'époque, ce changement avait été rendu possible par la disparition de la menace militaire soviétique, ainsi que par la candidature de Stockholm à l'Union européenne (UE). Le premier ministre actuel semblait prêt à franchir une nouvelle étape mais s'est rétracté *in extremis*, estimant que *« le pays n'est pas encore assez mûr pour cela »*, affirme Peter Bratt, du quotidien libéral *Dagens Nyheter*, auteur d'une enquête sur la neutralité.

« L'ALLIANCE CACHÉE »

Bien qu'officiellement *« libre de toute alliance militaire »*, le royaume participe à des manœuvres de l'OTAN – *via* le Partenariat pour la paix (PPP) dont il est membre – et à des opérations de maintien de la paix sous commandement de l'Alliance atlantique, comme en Bosnie. Ce type d'activités, la Suède entend les développer à l'avenir, en particulier en Europe, d'après le rapport de la commission publié mardi.

Nul doute que le débat deviendra plus aigu encore – en Suède comme en Finlande, elle aussi *« libre de toute alliance militaire »* – une fois accompli l'élargissement de l'OTAN à la Pologne, à la Hongrie et à la République tchèque, prévu dès 1999.

Parallèlement, le concept de neutralité a pris du plomb dans l'aile en Suède depuis que des documents confidentiels ont été rendus publics l'été dernier. La quasi-totalité de la population était convaincue jusqu'à tout récemment du respect à la lettre de la sacro-sainte neutralité. Or la presse et quelques chercheurs ont commencé à lever le voile sur ce sujet tabou.

D'abord concernant la période de la seconde guerre mondiale (*Le Monde* du 3 décembre 1997) ; puis, depuis peu, à propos des décennies de la tension Est-Ouest. « L'alliance cachée », titrait en octobre le quotidien conservateur *Svenska Dagbladet* pour qualifier la collaboration ultrasecrète de l'armée et des services de renseignement suédois avec leurs homologues occidentaux, avec la bénédiction du cercle restreint des plus hauts responsables politiques du royaume.

La Suède avait, on le sait désormais, construit un certain nombre de bases aériennes pour pouvoir recevoir des bombardiers lourds occidentaux. Afin qu'ils puissent effectuer des raids sur l'URSS *via* l'espace aérien suédois, le système de reconnaissance de l'aviation du pays fut adapté à celui de l'OTAN et l'état-major suédois relié au haut commandement de l'aviation américaine en ex-RFA.

Jusqu'à la fin des années 80, tout fut prévu pour la mise sur pied en Grande-Bretagne d'un gouvernement et d'un chef d'état-major suédois en exil. Au plus fort des critiques de Stockholm à l'encontre de l'intervention américaine au Vietnam, la coopération militaire bilatérale continuait à s'approfondir dans l'ombre. Des exemples parmi tant d'autres qui font dire à certains éditorialistes que l'abandon du terme *« neutralité »* reviendrait à s'accorder à la réalité.

Antoine Jacob

Le regain de criminalité à Milan est attribué aux immigrés

ROME
de notre correspondant

« L'Italie n'est pas le Liban des années 80, ni l'Algérie », a fait remarquer le président du Conseil, Massimo D'Alema, pour remettre les choses à leur place. Car la psychose qui s'est emparée de Milan doit effectivement être ramenée à de justes proportions. Neuf meurtres en neuf jours depuis le début de l'année, cela mérite néanmoins que les pouvoirs publics se penchent davantage sur les questions de sécurité, même s'il s'agit d'une série de coïncidences. D'ailleurs, les homicides volontaires dans la capitale lombarde sont passés de 56 en 1997 à 48 en 1998. Mais il y a eu cette flambée de violence inexpliquée en début d'année. Alors, le ton monte et l'inquiétude grandit. *« Milano = Chicago »*, *« le Far-West du Nord »*, *« La peur à Milan »* : les titres des journaux se bousculent pour décrire la criminalité qui sévit dans la deuxième ville d'Italie.

Pour faire face à cette situation qualifiée d'*« urgente »*, un conseil sur la sécurité s'est réuni, mardi 12 janvier, à Milan, en présence de Massimo D'Alema, du ministre de l'intérieur, Rosa Russo Jervolino, et du maire de la ville, Gabriele Albertini. Il a été décidé d'augmenter les pouvoirs de police des municipalités. Milan servira en quelque sorte d'expérience, de poisson pilote. Une centrale unique permettra de mieux coordonner les forces de sécurité et de réduire les rivalités entre les polices. Cette initiative sera ensuite étendue à d'autres villes. Milan bénéficiera en outre d'un renfort de six cents hommes.

Au-delà de ces mesures destinées tout d'abord à rassurer une population inquiète, un débat politique sur la sécurité s'est développé. Cette vague de violences survenant au moment de la rentrée judiciaire, des voix se sont élevées dans la magistrature sur les moyens dont dispose la justice. A Milan justement, l'avocat général Giuseppe De Luca a dénoncé l'*« accroissement des garanties procédurières dont bénéficient les inculpés »* et a désigné le *« nouveau contingent de criminels, tous d'origine extracommunautaire, Albanais en premier lieu »*.

Les juges se font ainsi le relais de l'opinion publique qui, elle aussi, désigne les immigrés comme la source principale du regain de criminalité. A tel point que Massimo D'Alema s'est insurgé contre l'*« hystérie raciste »* et a fait remarquer que *« la criminalité organisée s'alimente seulement pour partie de l'immigration clandestine mais demeure en grande partie absolument autochtone »*. Le président du Conseil s'est néanmoins engagé à ce que les expulsions deviennent *« effectives »*.

Michel Bôle-Richard

L'Allemagne ouvre la voie à la naturalisation de quatre millions d'étrangers

BONN
de notre correspondant

Oui à la naturalisation massive des étrangers, à condition d'être intégré économiquement et socialement dans la société allemande. Tel est l'esprit du projet de loi portant sur la réforme du code de la nationalité que devait présenter, mercredi 13 janvier à Bonn, le ministre de l'intérieur Otto Schily. Ce projet, qui devrait être adopté en conseil des ministres courant mars et entrer en vigueur avant l'été, ouvre la voie à la naturalisation de 4,1 millions d'étrangers (sur un total de 7,3 millions) vivant en Allemagne depuis plus de huit ans.

Pour être naturalisés, les candidats devront pouvoir se faire comprendre oralement en Allemand, mais il n'y aura pas de test écrit de langue. L'administration sera priée d'être tolérante avec les étrangers de la première génération. Les personnes ayant été condamnées pénalement à plus de neuf mois de prison (condamnation en une fois ou peines cumulées) ne pourront pas être naturalisés. Les futurs Allemands devront signer un document affirmant leur loyauté à la Constitution, mais il n'y aura pas de prestation de serment comme aux Etats-Unis. Ils ne devront pas participer à des activités hostiles à la démocratie et à la sécurité intérieure. Les renseignements généraux pourront être consultés en cas de doute, mais il n'y aura pas d'enquête systématique. Cette mesure ne sera pas détournée, assure-t on au ministère de l'intérieur, pour refuser par exemple la naturalisation des Kurdes, dont plus de 100 000 seraient sympathisants du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK), interdit. *« Il faut des éléments tangibles, mais il est clair qu'un islamiste, un nationaliste turc ou un militant actif du PKK ne pourront pas devenir allemands »*, déclare au *Monde* le député Vert d'origine turque Cem Özdemir.

Enfin, les candidats au passeport allemand devront être en mesure de subvenir à leur moyens sans avoir recours à l'aide sociale, l'équivalent allemand du RMI. *« Le ministère de l'intérieur est très à cheval sur cette mesure, car les Allemands ont droit au regroupement familial, ce qui n'est pas le cas pour les étrangers. Le ministère ne veut pas que leur naturalisation fasse affluer des personnes qui ne pourront pas subvenir à leurs besoins »*, poursuit M. Özdemir. Les Verts voudraient au cours des débats adoucir ce critère social dans les cas difficiles, comme celui des femmes élevant seule un enfant.

DROIT DU SOL

A côté de ces exigences d'intégration, qui montrent que la nationalité allemande se mérite, le projet de loi reprend intégralement les propositions contenues dans le contrat de coalition signé entre le SPD et les Verts à l'automne 1998 et constitue une véritable révolution en Allemagne. Le pays va adopter le double droit du sol comme critère de nationalité, alors que jusqu'ici ne valait que le droit du sang, selon une législation du Reich remontant à 1913. Seront Allemands à la naissance les étrangers nés sur le territoire national à condition que l'un de leurs parents soit lui-même né en Allemagne ou y soit arrivé avant l'âge de 14 ans. Surtout, les étrangers auront droit au passeport allemand au bout de huit ans de séjour régulier en Allemagne (cinq ans pour les mineurs) – délai qui était jusqu'à présent de quinze ans (huit ans pour les mineurs) – et sans avoir à renoncer à leur nationalité d'origine, comme l'exige aujourd'hui la loi allemande.

Le gouvernement de Gerhard Schröder ne cède rien sur le fond, notamment sur l'acceptation de la double nationalité violemment contestée par le Parti chrétien-démocrate (CDU) et son alliée, l'Union chrétienne-sociale (CSU) de Bavière. Cette dernière affirme que la double nationalité va entraîner la création de ghettos islamiques, une envolée de la criminalité, et l'arrivée de partis musulmans et turcs au Bundestag.

La CDU et la CSU font de la lutte contre la réforme du code de la nationalité leur cheval de bataille. Elles ont décidé de lancer une pétition contre la double nationalité, qui, selon un sondage de l'hebdomadaire *Der Spiegel*, suscite l'hostilité de 52 % des Allemands, 39 % y étant favorables. Les deux partis se sont entendus mardi 12 janvier sur un texte commun. Cette initiative ne gêne pas la CSU, habituée à ratisser jusqu'à l'extrême droite, mais divise profondément la CDU. Elle ternit son image auprès de la partie centriste de son électorat, d'autant que les trois partis d'extrême droite (Republikaner, Deutsche Volksunion, Nationaldemokratische Partei Deutschland) ont apporté leur soutien à la pétition. Le Conseil des juifs d'Allemagne et le Secours catholique ont condamné l'initiative de la nouvelle direction de la CDU.

Accusés de xénophobisme par leurs détracteurs, les dirigeants chrétiens-démocrates tentent de réparer les dégâts : chahuté mardi soir par des étudiants à Berlin, le président du parti, Wolfgang Schäuble, s'est déclaré prêt à négocier avec le gouvernement sur le projet de loi. La CDU fait des propositions plus constructives et propose désormais d'offrir jusqu'à 27 ans le droit à la nationalité allemande aux étrangers nés en Allemagne.

Dans un document révélé, mardi, par le quotidien *Bild Zeitung*, la CDU a aussi proposé d'offrir des cours d'islam aux enfants musulmans, en langue allemande et avec des professeurs formés dans les universités allemandes. Officiellement pour ne pas jeter la communauté musulmane dans les bras des fondamentalistes. Mais aussi pour montrer que le parti évolue, qu'il accepte progressivement une société multiculturelle et que l'Allemagne n'est pas, contrairement aux convictions de l'ancien chancelier Helmut Kohl, une terre exclusivement chrétienne.

Arnaud Leparmentier

L'OSCE annonce la libération « prochaine » de huit soldats yougoslaves capturés au Kosovo

PRISTINA. L'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) a affirmé, mardi 12 janvier, être parvenue à *« un accord avec l'UCK* [Armée de libération du Kosovo] *pour la libération prochaine »* de huit soldats de l'armée yougoslave capturés vendredi par les sécessionnistes albanais. L'OSCE n'a pas donné de détails sur cet accord. L'UCK, qui se bat pour l'indépendance du Kosovo, province de Serbie peuplée majoritairement d'Albanais, réclamait la libération de plusieurs de ses combattants en échange des huit soldats. D'importantes forces de police serbes et de l'armée yougoslave sont massées dans la région, faisant craindre une reprise des combats. L'UCK a annoncé que plusieurs de ses dirigeants devaient rencontrer, mercredi, des diplomates occidentaux dont l'émissaire américain Christopher Hill, chargé de trouver une issue politique à un conflit qui a provoqué la mort de près de deux mille personnes depuis le début de 1998. – *(Corresp.)*

L'OMC dispose de 90 jours pour arbitrer le conflit de la banane

GENÈVE. La dispute récurrente au sujet de la banane entre les Etats-Unis et l'Union européenne (UE) est entrée dans une nouvelle phase avec la décision prise, mardi 12 janvier, par l'Organisation mondiale du commerce (OMC), de créer une commission d'arbitrage afin de tenter d'éviter une dangereuse escalade. Désavouée lors d'un précédent arbitrage de l'OMC en 1997, Bruxelles avait ensuite été amenée à réformer un système d'importation de bananes accordant des préférences commerciales aux producteurs communautaires, ainsi qu'aux pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP). Ces nouvelles *dispositions, entrées en vigueur le 1er janvier, sont jugées insuffisantes* par les Etats-Unis (qui brandissent des menaces de rétorsion) et plusieurs pays d'Amérique latine. Instituée à la demande de l'UE et de l'Equateur, la commission d'arbitrage dispose de 90 jours pour déterminer si le système européen est conforme aux règles du commerce multilatéral ou s'il est discriminatoire, comme le prétend Washington. – *(Corresp.)*

DÉPÊCHES

■ **ANGOLA : le mouvement rebelle de l'Unita** a informé, mardi 12 janvier, à Paris, l'émissaire de l'ONU, Benon Sevan, qu'il avait retrouvé l'épave du deuxième appareil des Nations unies disparu depuis le 2 janvier. Isaias Samakuva, un responsable de l'Unita, a déclaré que son mouvement était prêt à emmener une équipe de secours *sur les lieux où l'appareil s'est écrasé avec neuf personnes à bord.* L'épave du premier avion de l'ONU, qui a été abattu le 26 décembre, a été découverte vendredi près de Huambo, dans le centre de l'Angola. Les deux appareils ont été abattus au-dessus d'une zone contrôlée par l'UNITA. – *(AFP.)*

■ **CAMBODGE : M. Boutros-Ghali a expliqué avoir été utilisé par les autorités cambodgiennes** lors de sa récente rencontre à Phnom Penh avec l'ex-dirigeant khmer rouge, Khieu Samphan. *« Je connaissais les Khmers rouges pour avoir négocié auparavant avec eux, en 1992 et 1993. Ils ont annoncé qu'ils avaient un message à me transmettre. Je ne savais pas que j'allais recevoir la presse. Ce qu'on cherchait alors, c'était la réconciliation »*, a déclaré le secrétaire général de l'Organisation internationale de la francophonie, mardi 12 janvier, devant des parlementaires européens à Strasbourg. Interrogé sur les critiques formulées en France à son égard après cette rencontre, M. Boutros-Ghali a assuré qu'il ne démissionnerait pas de ses fonctions. – *(AFP.)*

■ **ETATS-UNIS : le président américain Bill Clinton a versé à Paula Jones**, mardi 12 janvier, les 850 000 dollars prévus par l'accord extrajudiciaire mettant fin aux poursuites pour harcèlement sexuel engagées par l'ancienne employée de l'Etat de l'Arkansas, a annoncé un responsable de la Maison Blanche. Le versement de cette somme – dont 375 000 proviennent de la fortune personnelle des Clinton et les 475 000 autres d'une compagnie d'assurances – met un terme à l'affaire Paula Jones. La transaction a été effectuée en vertu d'un accord conclu en novembre dernier. – *(Reuters.)*

■ **HAÏTI : la sœur du président haïtien René Préval se trouvait dans un état « stable »**, mardi 12 janvier, à l'hôpital général de Port-au-Prince et ses jours n'étaient pas en danger après l'attentat qui a coûté la vie à son chauffeur, ont indiqué les médecins haïtiens. Mme Marie-Claude Calvin-Préval a été atteinte de trois balles au thorax, à la jambe et au cou, mardi après-midi, au centre de Port-au-Prince, lors d'un attentat non revendiqué commis par deux inconnus armés, circulant à moto, qui ont pris la fuite. – *(AFP.)*

■ ***MALI : l'ancien président Moussa Traoré et son épouse Mariam* ont été condamnés à mort**, mardi 12 janvier, par la cour d'assises de Bamako au terme d'un procès pour *« crimes économiques »* intenté par l'Etat malien, qui avait commencé le 12 octobre 1998. Au pouvoir pendant vingt-trois ans, Moussa Traoré est emprisonné depuis son renversement en 1991 par un coup d'Etat militaire qui a mené le Mali à la démocratie. – *(AFP, AP, Reuters.)*

■ **UNION EUROPÉENNE** : présentant le programme des six mois de la présidence allemande de l'Union devant le Parlement européen, Joschka Fischer, ministre allemand des affaires étrangères, a proposé mardi 12 janvier, que le sommet européen de Cologne, en juin, convoque pour 2001 une nouvelle CIG (Conférence intergouvernementale) sur la réforme des institutions européennes. *« Dans la perspective de l'élargissement, cette réforme est urgente »*, a-t-il dit. Le point décisif, selon M. Fischer, est de *généraliser le vote à la majorité* dans les décisions de l'Union. L'Allemagne souhaite limiter l'unanimité aux questions fondamentales comme les modifications des traités.

■ **La bourse annuelle Michel Seurat, attribuée par le CNRS** en mémoire du chercheur disparu tragiquement pendant la guerre civile libanaise, a été remise mardi 12 février à Emmanuel Bonne, lauréat 1998 pour ses recherches sur la justice en Syrie.

La Russie présente son premier avion de combat « furtif »

MOSCOU. La société MAPO-Mig a présenté, mardi 12 janvier, le premier avion « furtif » russe sur une base proche de Moscou. Désigné par les initiales MFI (acronyme russe pour Multifunctional Interceptor) et *« Projet 1 42 »*, selon une dénomination occidentale reprise dans la presse russe, le nouveau Mig est un concurrent potentiel du F-117 américain, le premier avion conçu pour échapper à la détection radar, et il se présente surtout comme un rival direct du F-22 Raptor en cours de mise au point aux Etats-Unis. La décision de produire en série l'avion « furtif » de Mig, dont les premiers dessins ont été élaborés en 1986 et dont le projet a *failli* être abandonné en 1995 pour des raisons budgétaires, n'a pas encore été prise, selon des médias russes. Deux exemplaires seulement ont été construits jusqu'à présent et les essais en vol, qui pourraient durer sept ans, devraient commencer en février. Le coût de revient et le futur prix de vente de ce biréacteur n'ont cependant pas été révélés. – *(AFP.)*

Les rebelles sierra-léonais cèdent du terrain et incendient Freetown en se repliant

En dépit des efforts de médiation ouest-africains, les négociations n'ont pas commencé

Le chef de la rébellion sierra-léonaise – dont les hommes sont sur le point d'être chassés de Freetown en flammes – a exprimé, mardi 12 janvier, son désir de paix, aussitôt démenti par son adjoint, qui a menacé d'attaquer l'aéroport international où sont installés des éléments de la Force d'interposition ouest-africaine (Ecomog). Les médiations engagées par les pays d'Afrique de l'Ouest n'ont pas encore abouti à des négociations.

ABIDJAN
de notre correspondant en Afrique de l'Ouest

A peine une semaine après son entrée dans Freetown, capitale de la Sierra Leone, la rébellion est sur le point d'en être chassée. Mardi 12 janvier, les rebelles – une coalition de soldats putschistes et de guérilleros du Front révolutionnaire uni (RUF) – auraient cédé du terrain devant la Force d'interposition ouest-africaine, l'Ecomog, un contingent à majorité et commandement nigérians.

L'Ecomog est le bras armé du régime civil sierra-léonais depuis qu'elle a rétabli, en février 1998, le président démocratiquement élu, Ahmad Tejan Kabbah, renversé par une junte militaire à laquelle s'était ralliée le RUF.

Pour la deuxième fois, l'alliance *entre militaires factieux et guérilleros* est donc chassée par le Nigeria de la capitale de ce petit pays d'Afrique occidentale d'à peine 5 millions d'habitants.

Cette fois, les dégâts infligés à la ville sont catastrophiques. Des incendies ravagent le centre et les quartiers est de cette cité, en grande partie construite de maisons en bois d'inspiration nord-américaine.

Freetown a été fondée vers 1850 par des esclaves affranchis par la couronne d'Angleterre. L'hôpital, l'université de Fourah Bay, la plus ancienne d'Afrique de l'Ouest, sont en flammes. Des habitants de Freetown, dont des commerçants libanais, qui ont réussi à fuir la ville ont raconté que les habitations avaient été systématiquement pillées.

MENACE D'ÉPIDÉMIES

On ignore toujours le bilan humain d'une semaine de combats. Deux chasseurs Alpha Jet de l'aviation nigériane ont bombardé les positions tenues par les rebelles alors que ceux-ci ont choisi *de s'établir dans les quartiers les* plus densément peuplés.

On signalait toujours, mardi, des poches de résistance, les rebelles prenant la population en otage. La ville est privée d'eau – ce qui rend encore plus difficile la lutte contre les incendies – et n'a pas été ravitaillée en nourriture depuis plusieurs jours. Les cadavres jonchent les rues ; les épidémies menacent.

Malgré les succès militaires de l'Ecomog, la voie de la négociation ne semble pas tout à fait fermée. Dans le cadre de leur mission de médiation, les ministres des affaires étrangères du Togo et de la Côte-d'Ivoire ont pu rencontrer, mardi, le chef du RUF, le caporal Foday Sankoh. Arrêté, jugé et condamné à mort lors du retour au pouvoir du président Kabbah, le guérillero sexagénaire est actuellement détenu sur un bateau nigérian au large de Freetown. Il serait en bonne santé.

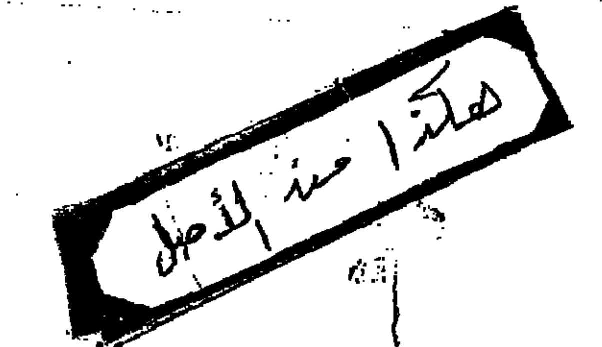
« VOLONTÉ DE PAIX »

Le fondateur du RUF garde un ascendant certain sur ses troupes. *Mélangeant rites africains et rhétorique marxisante*, recourant à la cruauté pour s'assurer de la fidélité de combattants souvent très jeunes, Foday Sankoh reste, pour ses troupes, le *« Popay »* qui dit la loi. Or, lors de son entretien avec les ministres togolais et ivoirien, le caporal a affirmé sa *« volonté de paix »*.

Mais sur le terrain, le commandant en second de la guérilla, le général Sam « Maskita » Bockarie, a maintenu ses exigences : il ne déposera les armes qu'après avoir rencontré son chef en tête-à-tête et en terrain neutre. En attendant, il menace de s'attaquer à l'aéroport international de Lungi, base arrière de l'armée nigériane, séparé de Freetown par un bras de mer.

En Afrique de l'Ouest, l'idée d'une négociation semble gagner du terrain. Lansana Kouyaté, secrétaire général de la Communauté économique des Etats d'Afrique de l'Ouest (Cedeao), qui, jusqu'ici avait adopté le point de vue belliqueux du président Kabbah et du Nigeria, a déclaré *en demandant l'ouverture de négociations : « Même si l'Ecomog parvient à reprendre le contrôle de Freetown, tôt ou tard, les rebelles reviendront. »*

Thomas Sotinel



GOUVERNEMENT Lionel Jospin, qui devait être, mercredi 13 janvier, l'invité du journal de 20 heures sur TF 1, met en avant avec insistance, dans ses déclarations de début d'année, le thème de la sécurité et celui de l'identité nationale. ● CES DEUX THÈMES sont liés, à ses yeux, par la nécessité de répondre à une attente d'autorité et de sens que ressentent les Français face à la crise urbaine et à ses conséquences et au moment où la contruction européenne franchit une étape décisive avec la mise en place de l'euro. ● LES ORIENTATIONS du gouvernement en matière de sécurité ne sont pas encore arbitrées par M. Jospin, qui s'est prononcé, mardi, pour l'« *éloignement* » de leurs quartiers des « *délinquants les plus durs* », mais n'approuve pas les déclarations de Jean-Pierre Chevènement, évoquant des « *centres de retenue* ». *(Lire aussi notre éditorial page 12.)*

Lionel Jospin met à l'ordre du jour la sécurité et la nation

Le premier ministre, qui devait intervenir, mercredi, au journal de TF 1, insiste, dans ses déclarations de début d'année, sur ces deux thèmes inhabituels pour la gauche – mais pas pour lui-même –, dans une concurrence de plus en plus explicite avec Jacques Chirac

REFUSER le terrain d'affrontement que propose l'adversaire, surgir là où il ne s'y attend pas : ces vieilles règles de la guerre, Lionel Jospin les applique aujourd'hui dans le duel raffiné qui l'oppose à Jacques Chirac. Le 4 décembre, dans un discours prononcé à Rennes, présenté dans son entourage comme « fondateur » de sa tentative de reconquête du pouvoir, le président de la République défiait le premier ministre sur le champ de la modernisation de la vie publique. Depuis le début de l'année, celui-ci ne répond que mollement à son contradicteur, préférant installer le débat sur deux terrains où, traditionnellement, les socialistes s'aventurent peu : la sécurité d'abord et, plus surprenant, la nation.

Dans son entretien de rentrée au *Monde* (nos éditions du 7 janvier), M. Jospin assurait que « *la lutte contre l'insécurité sera, après l'emploi, la deuxième priorité de l'année 1999* ». Il a confirmé ce cap, mardi 12 janvier, lors de la présentation de ses vœux à la presse, à l'hôtel Matignon : « *Nous voulons briser la culture de la violence qui s'installe dans certains quartiers et qui est un élément de ségrégation et de marginalisation. (...) Si la prise en compte des réalités sociales permet de comprendre les mécanismes de la délinquance, elle ne saurait se substituer au droit, c'est-à-dire au respect de la loi commune.* » Et de prôner l'éloignement des mineurs récidivistes qui vivent dans les cités difficiles, thème repris par son ministre de l'intérieur, Jean-Pierre Chevènement *(lire ci-dessous)*.

La tonalité sécuritaire de certaines de ces propositions divise les membres du gouvernement. Elisabeth Guigou, ministre de la justice, a déjà dit qu'à son avis, une nouvelle loi était inutile et qu'il suffisait de mieux appliquer l'arsenal répressif actuel. Dominique Voynet, ministre de l'environnement, a également paru réticente à toute accentuation du discours sur ce thème. « *La première insécurité de notre pays est l'insécurité routière* », a-t-elle glissé, mardi, lors de la présentation de la journée sans voitures. Deux jours plus tôt, sur France 3, elle avait indiqué que le mot « *sauvageons* », employé par M. Chevènement pour stigmatiser les auteurs des délits, ne lui « *plaît* » pas. « *Cela ne permet pas de dégager des solutions* », avait-elle jugé. Pour harmoniser les points de vue, M. Jospin a prévu d'organiser un débat sur la sécurité, le 21 janvier, à l'hôtel Matignon, à l'occasion de la traditionnelle réunion de ministres, à laquelle d'ailleurs sont exceptionnellement conviés les secrétaires d'Etat. L'évocation de la nation, elle, apparaît comme une constante de chacune des interventions du premier ministre depuis le début de l'année. Le 4 janvier, lors de la présentation des vœux du gouvernement au président de la République, M. Jospin juge que « *seul le respect de son identité forgée au cours des siècles permettra à la France d'entrer de plain-pied dans un avenir qu'elle veut maîtriser* ». Il conclut son adresse sur « *l'idée haute et forte* [qui] *unit tous les Français : l'amour de la patrie* » (*Le Monde* daté 10-11 janvier).



Il y revient dans son entretien au *Monde* pour s'opposer à l'idée de fédéralisme que suggère l'avènement de l'euro. « *Nous n'avons pas à renoncer à la nation,* assure-t-il en prévision du débat qui devrait surgir lors de la prochaine campagne pour les élection européennes du 13 juin 1999. *La France ne peut pas vivre sans avoir son identité propre. Le peuple français ne peut pas se vivre comme un peuple dont le destin serait de se fondre parmi les autres.* » Il retrouve ces accents-là, enfin, mardi, devant la presse, où il parle de « *l'exception française* », ajoutant même : « *Nous devons préserver la personnalité de la France.* »

Jamais M. Jospin n'avait parlé de la France avec de tels accents patriotiques. Jusqu'ici, ses références à la communauté nationale servaient à l'évocation de la République. Ceci se vérifie dans son livre, (*L'invention du possible*, Flammarion), publié en 1991, mais aussi dans son discours d'investiture de premier ministre, le 19 juin 1997, à l'Assemblée nationale. « *La France,* dit-il alors, (...) *c'est d'abord une histoire. Une histoire où s'est forgé le modèle républicain (...) qui doit tant à la gauche.* » En faisant évoluer son discours, en lui imprimant une sorte de lyrisme qui lui fait épouser la globalité de l'histoire de la France, et non plus sa seule période républicaine, M. Jospin déborde largement du cadre traditionnellement assigné à un premier ministre sous la Vᵉ République. Une subtilité qui n'échappe sûrement pas à M. Chirac.

Jean-Michel Aphatie

M. Chevènement veut « retenir » les délinquants de moins de 16 ans

UN PAS semble désormais franchi dans la réflexion du gouvernement sur la délinquance des mineurs. S'exprimant lors des vœux à la presse, mardi 12 janvier à Matignon, le premier ministre a donné le ton en affirmant clairement que « *chaque fois que la rupture sera nécessaire, l'éloignement des mineurs les plus durs sera organisé* ». Alors que le débat continue au sein du gouvernement sur les « *solutions* » nouvelles qui devraient être annoncées lors d'un conseil de sécurité intérieure, le 27 janvier, le ministre de l'intérieur continue son offensive. Dans un entretien publié mercredi 13 janvier dans *L'Est républicain*, Jean-Pierre Chevènement a renouvelé sa proposition de « *centres de retenue* » pour « *certains mineurs de moins de 16 ans, auteurs de délits graves envers les personnes* ».

Affirmant qu'il souhaitait « *briser la culture de violence qui s'installe dans certains quartiers et qui est un élément de ségrégation et de marginalisation* », Lionel Jospin a rappelé fermement que le gouvernement « *fera respecter la loi* », en s'attaquant au trafic de drogue et en développant la police de proximité. Surtout, le premier ministre, qui souhaite opposer « *à la violence* » une « *réponse ferme, rapide mais toujours proportionnée* » a indiqué clairement que « *pour ce qui concerne les mineurs, chaque fois que la rupture avec le milieu semblera nécessaire, l'éloignement des délinquants les plus durs sera organisé* ».

Emboîtant le pas de Lionel Jospin, le ministre de l'intérieur, qui ne cesse de réclamer des mesures plus répressives envers les mineurs multirécidivistes, a estimé, toujours dans *L'Est républicain*, qu'« *il faut mobiliser ou remobiliser les parents* » en utilisant plus souvent la possibilité de suspendre ou de mettre sous tutelle les prestations familiales. Surtout, il a rappelé sa ferme volonté de voir créer, à côté des dispositifs éducatifs renforcés (DER), qui accueillent des mineurs multirécidivistes pour des séjours de rupture, une nouvelle structure d'accueil à mi-chemin entre la prison et les foyers d'hébergement traditionnels. « *On manque de structures d'accueil qui offrent à la fois un projet éducatif fort et un cadre suffisamment contraignant pour des mineurs totalement dépourvus de repères* », a t-il indiqué.

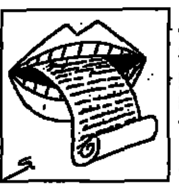
« *Entre la prison, dont on nous dit qu'elle est criminogène, en tout cas dans les quartiers des mineurs, qu'il faudrait sans doute revoir, et les foyers éducatifs, où l'on rentre et d'où l'on sort comme d'un moulin, il manque à mon sens un maillon* », estime M. Chevènement, qui préfère « *au terme de "centre fermé", qui prête à polémique, celui de "centre de retenue", qui a une connotation plus éducative* ». « *Je demande que l'on étudie la possibilité de retenir, selon des critères très stricts, pour une courte période, dans l'attente de la sanction qui doit (...) intervenir très vite, certains mineurs de moins de 16 ans, auteurs de délits graves envers les personnes* ». Manière de contourner la loi sur l'incarcération des mineurs, qui interdit, depuis 1987, la détention provisoire des moins de seize ans qui ont commis des délits.

Au ministère de la justice, où Elisabeth Guigou reste fermement opposée à une réforme du régime d'incarcération des mineurs, on prend acte des propositions de M. Chevènement en soulignant cependant « *qu'on ne peut se borner à l'éloignement au sens strict, qui doit forcément s'accompagner d'un traitement éducatif* ». A Matignon, on souligne que la religion du premier ministre n'est pas arrêtée sur cette question et que les propositions de M. Chevènement n'engagent pour l'instant que lui.

Cécile Prieur

« Une sanction aussi visible » que le délit

DANS un entretien publié, mercredi 13 janvier, dans L'Est républicain, *le ministre de l'intérieur Jean-Pierre Chevènement a fait les déclarations suivantes :*



VERBATIM

« Il convient d'affirmer la responsabilité pénale du mineur dans la violation de la loi que constitue tout acte délinquant (...). Il faut (...) combattre l'idée que le mineur délinquant demeure impuni. En ce sens, je dirai que la sanction doit être aussi visible qu'a pu l'être le fait délinquant. (...)

» La responsabilité des parents ne doit pas être écartée. Ils doivent être incités à assumer pleinement leurs obligations éducatives. Les textes en vigueur permettent, notamment, de vérifier que les prestations familiales sont bien utilisées au profit des enfants. Quand ce n'est pas le cas, des mesures de suspension ou de mise sous tutelle des prestations familiales peuvent être adoptées. On peut penser que ces possibilités ne sont pas suffisamment utilisées. (...)

» Eloigner le mineur délinquant d'un quartier où il fait régner la terreur, le couper de sa "bande", constitue souvent une bonne solution. Mais il faut reconnaître que l'on manque de structures d'accueil qui offrent à la fois un projet éducatif fort et un cadre suffisamment contraignant pour des mineurs totalement dépourvus de repères. Entre la prison dont on nous dit qu'elle est criminogène, [...] et les foyers éducatifs où l'on rentre et d'où l'on sort comme dans un moulin, il manque à mon sens un maillon. Au terme de "centre fermé" qui prête, semble-t-il, à polémique, je préfère celui de "centre de retenue" qui a une connotation plus éducative. »

Le socialisme comme prolongement de la République

DIPLOMATE de formation, responsable des relations internationales au secrétariat national du PS dans les années 70, spécialiste du tiers-monde, Lionel Jospin pourrait faire sienne la formule de Jaurès : « *Un peu d'internationalisme éloigne de la patrie, beaucoup d'internationalisme y ramène.* » Il est, en effet, de ces hommes de gauche pour qui le socialisme n'est pas le dépassement de la République, mais son prolongement « *jusqu'au bout* ». Et, à ses yeux, la République n'est pas dissociable de la nation, où elle a ses bases, sinon sa finalité.

ANALYSE

M. Jospin entend éviter que le passage à l'euro ne favorise des réactions de repli

« *Je veux l'Europe, mais une Europe pour les citoyens. Je veux l'Europe sans renoncer à la France* », avait déclaré le futur chef du gouvernement lorsqu'il avait lancé, le 21 avril 1997, sa campagne pour les élections législatives provoquées par la décision de Jacques Chirac de dissoudre l'Assemblée nationale. Deux mois plus tard, nommé premier ministre, M. Jospin avait prononcé, devant l'Assemblée nationale, un discours placé sous le signe d'un « *pacte républicain* » et d'un « *pacte de développement et de solidarité* ». Il appartenait à la gauche, disait-il, de « *redonner à notre pays (...) un sens* », c'est-à-dire « *à la fois une signification – la France doit conforter son identité, mise à mal – et une direction : notre pays demande un projet* ».

Le chef de la gauche avait alors longuement développé sa vision de la nation, « *le lieu où bat le cœur de la démocratie, l'ensemble où se nouent les solidarités les plus profondes* » et « *le cadre naturel des réformes dont notre pays a besoin* ». Il précisait : « *Pour moi, l'Europe doit être un espace supplémentaire de démocratie, doit ouvrir de nouvelles perspectives pour la citoyenneté. Elle ne saurait se substituer à la nation, mais la prolonger, l'amplifier.* » M. Jospin se distinguait ainsi, clairement, de ceux qui, à gauche ou à droite, conçoivent la construction de l'Europe comme celle d'un nouvel espace politique, destiné à prendre la place des Etats-nations du XIXᵉ siècle.

CRISE DE CONFIANCE

Les convictions du premier ministre rejoignent, à ce sujet, son analyse d'une situation politique française marquée, à ses yeux, par la perte de légitimité des reponsables gouvernementaux dès lors que leur action se résumerait à accompagner des évolutions juridiques et sociales dictées par les progrès des techniques et par la compétition économique. A ses yeux, la légitimité du politique ne peut être fondée sur que sur un exercice de la démocratie dont le cadre demeure à ce jour, avant tout, la nation. Les Français, estime-t-il, attendent de leurs dirigeants qu'ils répondent aux attentes de la communauté nationale, et la crise de confiance que les politiques subissent depuis la fin des années 80 s'explique d'abord par le fait qu'ils ont paru déserter ce champ-là.

L'insistance avec laquelle M. Jospin met en avant cette vision nationale, voire nationaliste, de la responsabilité politique, en ce début d'année, a d'abord pour cause la crainte que le passage à l'euro, symbolique d'une perte de souveraineté, ne favorise des réactions de repli ou de rejet, telles que celle qu'exprime, par exemple, la campagne amorcée par Charles Pasqua pour les élections européennes. Ensuite, la crise du Front national est susceptible de « *libérer* » des électeurs dont M. Jospin estime visiblement que la conquête ne doit pas être laissée aux partis de droite.

Enfin et surtout, l'autorité du président de la République, mise à mal par la dissolution manquée de 1997, peut se reconstituer en se nourrissant d'une demande d'identité nationale, chez les Français, au moment où l'Europe s'installe davantage. Le premier ministre ne veut pas laisser cet atout à M. Chirac.

Patrick Jarreau

Matignon refuse toute précipitation sur les 35 heures

NI RALENTISSEMENT ni accélération : le gouvernement tiendra le calendrier qu'il s'est fixé pour la seconde loi sur les 35 heures, dont le projet doit être examiné, à l'automne, par le Parlement. Le message que Matignon a fait passer, mardi 12 janvier, sonne comme un démenti aux déclarations du ministre de l'économie, des finances et de l'industrie, Dominique Strauss-Kahn (*Le Monde* du 12 janvier), partisan d'une accélération du calendrier de cette réforme qui a marqué le retour de la gauche au pouvoir en juin 1997.

Lors des traditionnels vœux de la presse au premier ministre, mardi, Lionel Jospin n'a pas évoqué une telle accélération. Mais, en marge de cette cérémonie, le ministre des relations avec le Parlement, Daniel Vaillant, a assuré que la seconde loi, qui doit fixer les règles définitives de la réduction du temps de travail, sera présentée à l'automne, comme prévu. Ce calendrier a été confirmé par le ministère de l'emploi, Martine Aubry souhaitant que le patronat et les syndicats soient associés au bilan de la première loi (en vigueur depuis juin 1997) et à l'élaboration de la seconde.

M. Jospin s'est félicité des « *résultats significatifs* » de sa politique, qui a permis, selon lui, la création de 590 000 emplois et la baisse du nombre des chômeurs de 190 000 depuis juin 1997. Il a confirmé, à propos des 35 heures, que « *le bilan des négociations menées par les partenaires sociaux dans le cadre de la première loi* », qui sont « *en plein développement* », serait fait dans quelques mois. Le gouvernement, a-t-il ajouté, « *veillera à ce que la deuxième loi introduise dans le code du travail les modifications nécessaires à l'application des 35 heures au 1ᵉʳ janvier 2000* », et apporte « *les réponses aux questions soulevées lors des négociations* » (heures supplémentaires, temps partiel, salaires, cadres).

ÉCLAIRCISSEMENTS NÉCESSAIRES

Ce texte devrait être présenté en conseil des ministres fin juillet. Le gouvernement ne s'interdit pas pour autant de préciser certains points avant le bouclage du projet de loi. Il y sera même contraint dès qu'il engagera la concertation avec les partenaires sociaux, avant l'été, pour dresser le bilan d'une année de négociations dans les entreprises et préparer cette seconde loi. Mᵐᵉ Aubry a d'ailleurs commencé à tracer des pistes sur les heures supplémentaires, les règles applicables aux cadres ou encore le lien entre la baisse de la durée du travail et le développement de la formation (*Le Monde* daté 27-28 décembre 1998).

Pourquoi M. Strauss-Kahn a-t-il donc fait cette sortie, s'interroge-t-on à Matignon ? Au ministère des finances, on affirme qu'il n'a fait que plaider pour un éclaircissement rapide des points-clés du projet en gestation. Faut-il voir, dans ce souci d'aller plus vite en besogne, la volonté de présenter un texte qui fâche le moins possible le patronat, en particulier sur le contingent d'heures supplémentaires ? Bercy dément cette analyse, assurant que M. Strauss-Kahn craint seulement que les incertitudes liées au passage aux 35 heures ne poussent les patrons à refuser toute négociation.

Cela compromettrait le renouveau du dialogue social lié aux 35 heures, qui a notamment abouti, mardi, à EDF-GDF, à un accord sans précédent sur la baisse du temps de travail. Dans un communiqué, M. Strauss-Kahn et Christian Pierret, secrétaire d'Etat à l'industrie, se félicitent de cet accord « *bon* » pour l'emploi (3 000 à 5 000 postes créés), pour les clients (horaires d'ouverture étendus) et pour ces entreprises (modération salariale, flexibilité).

La plus puissante des fédérations patronales, pourtant violemment opposée aux 35 heures, s'est engouffrée dans la brèche ouverte par M. Strauss-Kahn. Denis Gautier-Sauvagnac, vice-président délégué général de l'Union des industries métallurgiques et minières (UIMM), a réclamé, mardi, sur LCI, une clarification plus rapide des choix gouvernementaux, estimant qu'en avançant ainsi la loi les pouvoirs publics « *réduiraient l'incertitude* » où se trouvent les entreprises sur les conditions d'application concrètes des 35 heures.

Jean-Michel Bezat

Douze parlementaires pour juger l'affaire du sang contaminé

Le procès de Laurent Fabius, Georgina Dufoix et Edmond Hervé, accusés d'« homicides involontaires », s'ouvrira le 9 février devant la Cour de justice de la République. Six députés et six sénateurs, en majorité de droite, se préparent à siéger

Les trois anciens ministres socialistes Laurent Fabius, Edmond Hervé et Georgina Dufoix comparaîtront dans moins d'un mois, le 9 février, devant la Cour de justice de la République. Devant répondre d'*« homicides involontaires et atteintes involontaires à l'intégrité des personnes »* dans le cadre de l'affaire du sang contaminé, ils seront les premiers prévenus à être jugés par la Cour de justice de la République. Outre trois magistrats professionnels, douze parlementaires élus par leurs pairs de l'Assemblée et du Sénat, dont une majorité venant de l'opposition, tiendront le rôle de juges. Malgré les déclarations passées de certains d'entre eux, les avocats des prévenus ont renoncé, pour l'heure, à les récuser. Laurent Fabius prépare sa défense de manière séparée et se mettra en retrait de la présidence de l'Assemblée nationale, le temps du procès.

C'EST *une situation étrange* pour chacun d'entre eux. Une situation où juges et prévenus se connaissent et se côtoient, se saluent ou s'ignorent. Dans le passé, ils ont pu voter ensemble, mais aussi se combattre très durement. Aujourd'hui, douze d'entre eux, cinq députés et sénateurs de gauche, sept députés et sénateurs de droite, élus par l'ensemble des parlementaires, s'apprêtent à juger, à partir du 9 février, en compagnie de trois magistrats professionnels, Laurent Fabius, Georgina Dufoix et Edmond Hervé pour *« homicides involontaires et atteintes involontaires à l'intégrité des personnes »* dans l'affaire du sang contaminé. Avec la crainte sourde, pour beaucoup d'entre eux, que cet examen de la responsabilité pénale de trois anciens ministres ne débouche sur une judiciarisation de l'action politique.

Lorsqu'ils se sont portés volontaires pour être juges à la Cour de justice de la République, ces parlementaires connaissaient déjà – la chose est inhabituelle en matière de justice – les noms des trois prévenus qui, les premiers, viendraient devant eux. Depuis le 20 décembre 1992, l'Assemblée et le Sénat ont en effet voté le renvoi devant la Haute Cour – remplacée depuis, pour les accusations de ce type, par la Cour de justice de la République – de l'ancien premier ministre, de son ancienne ministre des affaires sociales et de son secrétaire d'Etat à la santé. Depuis, à chaque renouvellement de l'Assemblée nationale et du Sénat, l'élection des juges à la Cour de justice ne suscite pas une foule de candidatures, mais on y procède avec le plus grand soin.

Chacun y est pourtant venu avec ses motivations personnelles. Les uns, comme Jean-Paul Bacquet (PS, Puy-de-Dôme), parce qu'ils ont vécu *« et souffert, en tant que médecin généraliste, de l'énorme battage fait autour du procès Garretta, de la souffrance des victimes, de la mise en cause des hommes politiques et des scientifiques »*. D'autres, parce qu'ils sont familiers de la justice : sept juges sont avocats, anciens magistrats, juristes. A gauche, on voulait éviter, selon l'expression d'Alain Barrau (PS, Hérault), *« que ce procès ne sombre dans l'irrationnel »*. A droite, on affirme croire en la justice des hommes. Rares sont ceux qui avaient exercé, à l'instar de l'ancien secrétaire d'Etat aux DOM-TOM Xavier Deniau (RPR), une fonction ministérielle. Et seul Patrick Ollier (RPR), ancien conseiller auprès du premier ministre Pierre Messmer puis auprès du garde des sceaux Alain Peyrefitte, a pu expérimenter *« le fonctionnement pratique d'un centre de décision, lorsque le ministre vous donne délégation pour le représenter lors de réunions »*.

Aucun d'entre eux, en tout cas, n'est arrivé parfaitement « vierge » dans cette affaire. Nombreux sont ceux qui, comme élus, médecins ou juristes, ont eu personnellement connaissance du dossier d'indemnisation de l'un de leurs administrés, contaminé après transfusion. Certains ont vécu, comme administrateur de l'hôpital public de leur département, la crise de confiance qu'ont traversée les centres de transfusion sanguine. Tous ont connu l'énorme émotion de l'opinion publique, recevant bien souvent des centaines de lettres anonymes dénonçant la *« responsabilité des politiques »* dans l'affaire du sang contaminé.

« QUESTION TABOUE »

Les douze juges titulaires et leurs douze suppléants se sont pourtant plongés dans l'énorme dossier, pressé dans un CD-ROM, qui servira de base au procès. Faute de précédent en la matière, chacun a improvisé sa méthode. Des duos de travail se sont parfois formés. Les uns ont relu les comptes rendus du procès Garretta, les autres ont consulté des médecins et des juristes. Tous affirment avoir écarté les demandes d'audience des associations de victimes.

Chacun s'est aussi interdit la moindre conversation sur le sujet... avec les prévenus. Et ce n'est pas l'aspect le moins étrange de ce procès. Car on n'en finirait pas de recenser les occasions de rencontre entre juges et accusés. Les juges socialistes côtoient ainsi chaque semaine M. Hervé et M. Fabius en réunion du groupe PS de l'Assemblée ; M. Barrau (PS), élu à Béziers, s'est retrouvé à plusieurs reprises dans le même avion que Mme Dufoix ; Charles de Courson (UDF) siège à trois pas de M. Hervé à la commission des finances ; M. Ollier, vice-président de l'Assemblée, croise au moins une fois par semaine M. Fabius en conférence des présidents. Il règne pourtant entre eux un formidable non-dit. *« C'est une question taboue. Nous nous connaissons, nous savons que les uns vont avoir à juger les autres, mais nous n'en parlerons jamais. Cela vaut mieux ainsi »*, explique le centriste Jean-Jacques Hyest, sénateur.

Chacun s'est interdit de faire la moindre référence à son étiquette politique. Les juges de droite, notamment, majoritaires à la Cour du fait du poids de l'opposition au Sénat et conscients de la mise en cause dont ils pourraient faire l'objet, prennent un soin tout particulier à prouver leur honnêteté. *« C'est une mission dont le caractère partisan doit être totalement exclu »*, assure ainsi M. Dejoie. *« Nous ne devrons établir notre conviction que sur des éléments objectifs »*, confirme M. Houillon. *« A quoi servirait un jugement politique*, soupire M. Ollier, *si c'est pour se retrouver, au lendemain du verdict, seul avec sa conscience ? »*

Cette belle unanimité a pourtant bien failli éclater lors des deux premières rencontres qui ont réuni les juges parlementaires autour du magistrat professionnel Christian Le Gunehec, lui-même classé à droite pour avoir été directeur des affaires criminelles et des grâces auprès des ministres Jean Lecanuet, Olivier Guichard et Alain Peyrefitte. Car c'est bien un clivage droite/gauche qui s'est recréé autour d'une question d'apparence anodine, mais symboliquement essentielle : la tenue vestimentaire que porteraient les juges parlementaires (*Le Monde* du 26 novembre 1998). La droite plaidait pour le port de la robe noire – celle des juges en correctionnelle – pour tous. La gauche, elle, s'est divisée entre deux options : les magistrats resteraient en robe et les parlementaires en civil ; tout le monde revêtirait le costume civil. Après un vote, c'est la première solution qui l'a emporté, mais cet épisode reste un souvenir cuisant pour chacun. *« Cela a clairement fait réapparaître nos étiquettes »*, constate M. Colcombet, qui continue, comme M. Dreyfus-Schmidt, à juger illégal le port de la robe.

Le conflit a surtout rappelé à chacun l'immense défi qui les guette : éviter que ce premier procès ne tourne en règlement de comptes politiques et rendre une justice sereine dans une affaire qui ne l'a jamais été.

Raphaëlle Bacqué

Une cour, quinze juges, trois prévenus

● **Constitution.** La Cour de justice de la République (CJR) a été créée par la loi constitutionnelle du 27 juillet 1993. Elle dispose que *« les membres du gouvernement sont pénalement responsables des actes accomplis dans l'exercice de leurs fonctions et qualifiés de crimes ou délits au moment où ils ont été commis »*. Laurent Fabius, Georgina Dufoix et Edmond Hervé sont les trois premiers prévenus à y être jugés.

● **Composition.** La CJR comprend trois magistrats de la Cour de cassation, le président Christian Le Gunehec, Henri-Claude Le Gall et Bernard Challe. A leurs côtés, douze parlementaires (six députés, six sénateurs) ont été élus par leurs pairs, en proportion des groupes de l'Assemblée et du Sénat. Pour l'Assemblée nationale, seront juges titulaires : Jean-Paul Bacquet (PS, Puy-de-Dôme), Bernard Cazeneuve (PS, Manche), François Colcombet (PS, Allier), Xavier Deniau (RPR, Loiret), Philippe Houillon (UDF, Val-d'Oise), Patrick Ollier (RPR, Hautes-Alpes). Leurs suppléants sont : Alain Barrau (PS, Hérault), Laurence Dumont (PS, Calvados), Alain Vidalies (PS, Landes), Christian Cabal (RPR, Loire), Charles de Courson (UDF, Marne), Thierry Lazzaro (RPR, Nord). Pour le Sénat, les juges titulaires sont : François Autain (PS, Loire-Atlantique), Michel Dreyfus-Schmidt (PS, Territoire de Belfort), Luc Dejoie (RPR, Loire-Atlantique), Hubert Falco (Rép. et Ind., Var), Jean-Jacques Hyest (Un. centr., Seine-et-Marne), Paul Masson (RPR, Loiret). Leurs suppléants sont Claude Saunier (PS, Côtes-d'Armor), Josette Durrieu (PS, Hautes-Pyrénées), Patrice Gélard (RPR, Seine-Maritime), José Balarello (Rép. et Ind., Alpes-Maritimes), Jean-Marie Poirier (Un. centr., Val-de-Marne), René-Georges Laurin (RPR, Var).

● **Jugement.** L'acquittement ou la condamnation seront prononcés à la majorité simple des juges. L'arrêt devra être motivé. Il n'y a pas de procédure d'appel ; seul le recours en cassation est possible. Les peines maximales encourues sont de trois ans d'emprisonnement et 300 000 francs (45 730 euros) d'amende.

Charles de Courson, juge ou procureur ?

CHARLES DE COURSON ne cache rien de ce qu'il pense. Il ne masque, devant les journalistes comme devant ses collègues députés, ni son *« peu de sympathie »* pour Laurent Fabius, ni sa *« défiance à l'égard d'une justice corporative »*, ni ce qu'il a pu penser et dire, dans le passé, de l'affaire du sang contaminé. Député (UDF) de la Marne et juge suppléant dans le procès qui s'annonce – il ne participera donc à la délibération qu'en cas d'empêchement du titulaire qu'il supplée, Philippe Houillon (UDF) –, M. de Courson s'est attelé à l'examen du dossier avec une passion qui inquiète les prévenus, leurs avocats, mais aussi ses amis politiques.

Cela fait plusieurs années que ce magistrat de la Cour des comptes, élu à l'Assemblée depuis 1993, collectionne, auprès de ses collègues, les aimables surnoms de *« Fouquier-Tinville »* ou de *« croisé »*. Le député s'est rendu célèbre en combattant le régime fiscal particulier de la Corse, la « fraude » au revenu minimum d'insertion (RMI) ou la demi-part supplémentaire accordée aux concubins parents d'un enfant, et ce rôle de « père-la-vertu » lui a parfois valu la méfiance de ses propres alliés. M. de Courson répète que *« chacun, dans ce procès, doit laisser ses opinions politiques au vestiaire »*, qu'il combat d'abord pour *« la responsabilité de l'Etat face aux citoyens »* et qu'il a *« horreur des boucs émissaires »*, mais il ne cache pas, depuis plusieurs mois, son hostilité envers M. Fabius. Il ne dissimule pas, non plus, qu'il a pu, par le passé, interpeller l'ancien premier ministre dans l'affaire du sang contaminé. *« Lors de la campagne électorale qui a précédé les législatives de 1993*, explique ainsi M. de Courson, *j'ai effectivement publié des tracts qui critiquaient Fabius pour ne pas avoir pris de mesures de réparation à l'égard des victimes. »*

A cette même époque, l'équipe du candidat à la députation s'était montrée plus sévère encore. L'ancien premier ministre devant participer à un meeting de soutien au candidat de gauche dans une salle où s'était réunie, la veille, l'assemblée générale des donneurs de sang du département, une série de tracts avait alors fleuri, soulignant la coïncidence d'un cinglant : *« Merci Laurent ! »*. *« Politiquement, j'ai toujours été très dur contre lui »*, reconnaît M. de Courson, mais c'est pour se défendre, aussitôt, de toute partialité dans le futur procès. *« J'essaierai d'être honnête »*, assure-t-il.

Cela n'a pas empêché les doutes. Le président du groupe UDF, Philippe Douste-Blazy, ancien ministre de la santé, qui évoquait avec lui le dossier, a jugé ses positions *« terribles »* pour M. Fabius. Ancien ministre des affaires sociales et ancien ministre de la santé, Jacques Barrot s'est inquiété, lui aussi, du comportement de son collègue. L'entourage de M. Fabius, alerté, s'est interrogé. Une éventuelle demande de récusation a été examinée ; l'effet politique en ayant été jugé désastreux, elle est, pour l'heure, écartée.

Depuis, chacun espère que M. de Courson restera suppléant. « Son » juge titulaire, M. Houillon, député du Val-d'Oise, avocat de profession, se refuse à tout commentaire. Il souligne seulement que, pour sa part, il milite en faveur de la présomption d'innocence.

Rle. B.

Laurent Fabius se prépare à une défense solitaire

IL CONNAÎT son dossier dans les moindres détails. La moitié des notes et circulaires qui serviront à sa défense proviennent des archives de Matignon, mais Laurent Fabius et ses avocats y ont ajouté une large revue de la presse de l'époque et nombre de déclarations savantes destinées à montrer combien la communauté scientifique des années 1983, 1984 et 1985 était tâtonnante face au sida.

Au fur et à mesure que le procès a paru inéluctable, l'ancien premier ministre n'a cessé de reprendre les éléments qui composent les cinquante-neuf tomes du dossier. Des médecins, des juristes, des hauts fonctionnaires sollicités par son entourage ont fourni des notes sur les points les plus complexes. Son ancien conseiller Joseph Daniel, passé depuis dans le privé, a pris un congé sabbatique de six mois pour venir l'aider. *« A vrai dire, tous ses proches ont plongé dans cette reconstitution du passé »*, dit son ami Claude Bartolone.

Des trois prévenus qui comparaîtront devant la Cour de justice de la République, M. Fabius est le responsable politique le plus haut placé aujourd'hui. Georgina Dufoix a abandonné tout mandat ; Edmond Hervé a été réélu député d'Ille-et-Vilaine et maire de Rennes ; M. Fabius, bien que ses amis considèrent que sa carrière politique a été obérée par sa mise en accusation, est président de l'Assemblée nationale. Tous trois ont pourtant adopté des stratégies de défense séparées. Certes, l'ancien premier ministre affirme sa solidarité avec ses anciens ministres, et leurs avocats peuvent se consulter, mais leur attitude face au procès n'est pas identique.

M. Fabius sait depuis longtemps qu'il ne peut faire autrement que d'accepter l'effroyable mécanique qui s'est mise en route. Cela n'a pas été sans mal. Il avait résisté, en 1992, à sa mise en accusation. Son ami Martin Malvy, dont le grand-père, ancien ministre, fut condamné en Haute Cour pour *« forfaiture »*, en 1918, avant d'être amnistié en 1925, l'avait largement mis en garde : *« J'étais lycéen que l'on me jetait encore à la figure le passage devant la Haute Cour de mon grand-père. Même blanchi, cette infamie te poursuivra pour la vie. »* Ayant compris qu'il ne pouvait voter la seule mise en accusation de Mme Dufoix et de M. Hervé, M. Fabius, alors premier secrétaire du PS, avait dû se résoudre à demander lui-même, le 17 décembre 1992, sa mise en accusation par cette phrase qui marqua les siens : *« Je vous demande de m'accuser de crimes que je n'ai pas commis. »*

Depuis, il attend et se prépare, convaincu qu'il a bien et rapidement agi pour limiter l'ampleur de la contamination. La droite, très vindicative au départ, a eu beau largement taire ses préventions – anciens ministres des affaires sociales ou de la santé, Philippe Séguin, Philippe Douste-Blazy et Jacques Barrot lui ont même, à plusieurs reprises, témoigné leur soutien –, ses amis ont eu beau l'entourer de leur confiance, M. Fabius, lui, a souvent cru au pire. *« Et, au fond, le pire a toujours été sûr »*, regrette M. Bartolone. Lorsque les magistrats de la commission d'instruction ont rendu, le 17 juillet 1998, un arrêt de renvoi en forme de réquisitoire qui ne suivait pas les réquisitions de non-lieu du procureur général Jean-François Burgelin, l'ancien premier ministre a achevé d'être convaincu qu'il ne maîtriserait rien de cette mécanique implacable.

DÉDRAMATISER

« Un tel drame réclame un grand coupable, a-t-il souvent dit. *Tâchons de ne pas en être la victime expiatoire. »* Pendant plusieurs années, M. Fabius a reçu des centaines de lettres d'insultes, vu ses affiches électorales tachées de mains sanglantes, d'inscriptions infamantes. Au procès Garretta, il avait témoigné, comme ses deux anciens ministres, le 24 juillet 1992, sous les sifflets. Lorsque, à l'hiver 1994, après le renoncement de Jacques Delors, ses amis sont venus le chercher pour lui demander d'être candidat à l'élection présidentielle, il a dû écarter l'hypothèse de peur de voir, dès le premier meeting, des associations de victimes manifester.

Pour le procès qui s'annonce et dont les parties civiles ont été exclues, ses proches s'attendent à croiser devant la porte du centre Kléber, qui accueillera la Cour, ces militants en blanc munis de pots de peinture rouge qu'ils rencontrent depuis si longtemps. M. Fabius, lui, ose à peine parier que l'opinion publique s'est apaisée. Il n'ignore rien, non plus, de ceux qui le jugeront, de leurs déclarations passées ou de leurs parcours politiques, il a pris le parti d'une extrême discrétion. Il veut bien recevoir la presse, il refuse que ses propos y soient publiés.

Dans le même souci de dédramatisation, il se mettra en retrait de la présidence de l'Assemblée pour le seul temps que durera son procès. Il ne sait pas encore de quelle façon il interviendra devant la Cour. Ses trois avocats, Bernard du Grandrut, Jean-Michel Darrois et Michel Zaoui, l'ont prévenu : *« Notre travail comptera pour vingt pour cent ; vous ferez le reste. »* En somme, il se prépare à la solitude, même s'il apprécie l'amitié que lui témoigne, en privé, Lionel Jospin. A moins d'un mois de son procès, il ne peut que refuser l'hypothèse d'une condamnation. Et croire qu'un acquittement le lavera définitivement de tout soupçon.

Rle B.

Nicole Notat, secrétaire générale de la CFDT, a été reçue par Jacques Chirac

LA SECRÉTAIRE générale de la CFDT a été reçue, mardi 12 janvier, pendant plus d'une heure, par Jacques Chirac, à l'Elysée. Cet entretien est le premier d'une série de rencontres, voulues par la CFDT, qui souhaite présenter les orientations et les conclusions des débats de son 44e congrès aux responsables des pouvoirs publics, des partis politiques démocratiques et des organisations patronales. A sa sortie de l'Elysée, Mme Notat s'est refusée à tout commentaire sur la teneur de ce rendez-vous, indiquant seulement que *« le président a été simplement à l'écoute et attentif »*. Des rencontres sont fixées, avec le premier ministre, le 28 janvier, et avec les responsables patronaux du Medef, le 3 février. Elle rencontrera aussi les responsables du PS et du RPR, le 4 février, des Verts et de l'UDF, le 9 février, du PCF le 12 février et de Démocratie libérale le 17 février.

DÉPÊCHES

■ **FRONT NATIONAL : Marine Le Pen, responsable des affaires juridiques du FN, a indiqué**, mardi 12 janvier sur LCI, que le parti d'extrême droite avait déposé à l'Institut national de la propriété industrielle (INPI), les sigles « PCF », « PS », « RPR », « CFDT » ainsi que le nom « Fête de l'humanité ». L'hedomadaire *Charlie-Hebdo* avait, le 18 décembre 1998, déposé la marque « Front national » auprès de l'INPI.

■ **La commission d'enquête parlementaire** qui investigue sur *« les agissements, l'organisation, le fonctionnement, les objectifs (...) et les soutiens dont bénéficierait »* le Département protection sécurité (DPS), service d'ordre du Front national, s'est réunie une première fois, mardi 12 janvier, afin de déterminer le calendrier des auditions.

■ **L'ex-délégué général du Front national Bruno Mégret a répondu**, mardi 12 janvier sur LCI, à Jean-Marie Le Pen, qui l'avait mis au défi de faire avec lui, *« torse nu »*, *« quarante-cinq pompes »*. *« Je ne fais pas dans la catégorie des démonstrations sportives, mais je fais dans la catégorie du combat politique »*, a-t-il ajouté.

■ **SALAIRES : selon l'Insee, l'indice du salaire mensuel de base de l'ensemble des salariés a progressé** de 0,4 % au cours du troisième trimestre 1998. L'indice du salaire de base ouvrier a progressé de 0,5 % au troisième trimestre 1998, durant lequel aucune augmentation n'est intervenue dans la fonction publique.

■ **AGRICULTURE : Pascal Coste, président du Centre national des jeunes agriculteurs (CNJA), a déclaré**, mardi 12 janvier, qu'il fallait *« lever les incompréhensions entre l'agriculture et la société »*. Ce message sera en toile de fond de l'exposition « Terre Attitude », du 16 au 19 septembre à Pomacle (Marne), à l'occasion de la finale mondiale du labour.

JUSTICE Interrogé le 14 décembre 1998 par le juge Jean-Paul Valat, Gilles Ménage, ancien directeur du cabinet de François Mitterrand, a mis en cause les plus hautes autorités politiques dans l'affaire des écoutes téléphoniques de la cellule antiterroriste de l'Elysée. ● IL A, en particulier, réclamé des poursuites contre *« les responsables du ministère de la défense »*. S'appuyant sur des documents d'archives inédits, il a précisé au juge de quelle manière, selon lui, *« les cabinets du ministre de la défense et du premier ministre »* – Paul Quilès et Laurent Fabius – avaient été informés des mises sur écoutes effectuées en 1985 et 1986. ● M. MÉNAGE soupçonne en outre l'ancien directeur de la DST, le préfet Jacques Fournet, d'avoir orchestré une *« manipulation »* autour des disquettes de la cellule remises au juge Valat en 1995.

Gilles Ménage met en cause « l'appareil d'Etat » dans l'affaire des écoutes

L'ancien directeur du cabinet de François Mitterrand affirme que Matignon et le ministère de la défense étaient au courant des « interceptions » effectuées. Il réclame des poursuites contre leurs anciens responsables

« LA SITUATION actuelle de l'instruction ne traduit pas la réalité, qui est que c'est l'appareil d'Etat qui a procédé à des écoutes. » En s'exprimant ainsi, le 14 décembre 1998, devant le juge d'instruction Jean-Paul Valat, le préfet Gilles Ménage, ancien directeur du cabinet de François Mitterrand, a franchi une nouvelle étape dans la mise en cause des plus hautes autorités politiques dans l'affaire des écoutes téléphoniques de l'ancienne cellule antiterroriste de l'Elysée. Mis en examen depuis 1994 pour *« complicité d'atteinte à l'intimité de la vie privée »*, soupçonné d'avoir exercé une tutelle sur les hommes de l'ancien gendarme Christian Prouteau, M. Ménage a estimé *« inéquitable »* le traitement par la justice des anciens collaborateurs de l'Elysée en regard de celui réservé aux *« responsables de Matignon »*, et ouvertement réclamé des poursuites contre les *« responsables du ministère de la défense »*.

« TOUTE LA LIGNE DE DÉCISION »

L'invocation d'une responsabilité collective aux sommets de l'Etat par l'ancien collaborateur de François Mitterrand n'est pas totalement neuve : après avoir longtemps nié toute implication personnelle, il avait déjà affirmé, voici deux ans, que *« l'ensemble de l'appareil d'Etat était au courant »* du système d'écoutes mis en œuvre par la cellule (*Le Monde* daté 27-28 avril 1997), dont furent notamment victimes, de 1983 à 1986, des avocats, des politiques et des journalistes. Mais, cette fois, M. Ménage a extrait des Archives nationales et de ses archives personnelles une série de documents qui attestent, par exemple, que les transcriptions de certaines des *« interceptions »* consignées dans les fichiers de la cellule étaient adressées à l'Elysée par le cabinet du premier ministre. Datés de 1984, plusieurs *« bordereaux »* joints à des relevés d'écoutes portent ainsi la mention : *« Premier ministre. Cabinet civil. Cellule sécurité-défense-renseignement. »* Dans une note adressée au juge le 4 décembre 1998, M. Ménage estime donc que *« toute la ligne de décision doit être mise en examen, et pas seulement les collaborateurs du président, qui eux n'avaient pas le pouvoir de signer »*.

Mettant en exergue l'exemple des écoutes effectuées, durant près d'une année, en 1985 et 1986, sur notre collaborateur Edwy Plenel, l'ex-directeur du cabinet présidentiel juge que *« les différentes instances politiques concernées ont nécessairement été informées »*, désignant explicitement *« les cabinets du ministre de la défense et du premier ministre »* – soit, à l'époque, ceux de Paul Quilès et de Laurent Fabius. La confrontation organisée par le juge Valat, le 14 décembre 1998, entre MM. Ménage et Prouteau a fait apparaître, sur ce point, une convergence inattendue : alors que les deux hommes se renvoient, depuis plusieurs années, la responsabilité des écoutes, l'ancien gendarme s'est associé à la dénonciation entreprise par l'ex-directeur de cabinet, exigeant la *« reconnaissance »* par l'Etat de ce que les écoutes de la cellule élyséenne *« étaient bien passées par l'appareil d'Etat »*.

C'est dans cet esprit que M. Prouteau, longtemps retranché derrière de laconiques dénégations, a relaté les circonstances dans lesquelles François Mitterrand lui avait donné l'ordre de *« faire écouter »* Edwy Plenel (*Le Monde* du 9 janvier). Il a assuré avoir sollicité pour cela Charles Hernu, alors ministre de la défense. Une fois le *« branchement »* effectué, il fut destinataire des *« productions »* qui, dit-il, lui étaient transmises tant par le ministère de la défense que par Matignon. Effectuées par le groupement interministériel de contrôle (GIC, le centre des écoutes administratives, placé sous l'autorité du premier ministre), les écoutes d'Edwy Plenel ont, selon lui, été *« exécutées conformément à la procédure qui était prévue »*. *« La cellule n'a jamais fait des écoutes dans son coin »*, a résumé M. Prouteau, précisant même, non sans ambiguïté : *« Le contrôle était exercé avec une acuité encore plus grande du fait que c'est moi qui demandais ces écoutes... »*

Officieusement chargés de la protection du chef de l'Etat – et de sa vie privée –, les hommes du préfet Prouteau s'étaient vu allouer vingt lignes sur le contingent d'écoutes attribué par le GIC à la direction générale de la sécurité extérieure (DGSE). Leurs écoutes étaient donc théoriquement soumises à l'autorisation du ministre de la défense, puis au contrôle de son *« bureau réservé »*. Questionnés dès 1995 par le juge Valat, les chefs successifs de ce *« bureau réservé »* ont stigmatisé les *« dérives »* de la cellule en matière d'écoutes, tout en assurant s'être heurtés au soutien inconditionnel apporté par Charles Hernu aux gendarmes de l'Elysée. Mais aucun de ces officiers n'a pu expliquer pourquoi, après l'arrivée de M. Quilès au ministère de la défense, aucune modification sensible du nombre des *« interceptions »* n'avait été enregistrée. Certes, l'enquête a montré que les motifs invoqués par la cellule pour justifier les écoutes étaient laconiques et souvent mensongers, mais M. Ménage affirme qu'une surveillance de leur légalité pouvait au moins être assurée par le commandant du GIC, le général Pierre-Eugène Charroy, qui disposait des transcriptions et pouvait donc vérifier leur contenu.

Outre le général Charroy – mis en examen le 22 mai 1998 –, M. Ménage désigne particulièrement M. Quilès, qu'il accuse de mentir pour dissimuler sa responsabilité personnelle dans la mise sous surveillance d'Edwy Plenel. Plusieurs documents s'ajoutant aux déclarations de M. Prouteau pour accréditer l'implication des services de la défense dans la mise sur écoutes du journaliste du *Monde*, l'ancien ministre pourrait, de fait, s'être placé de lui-même en position délicate : interrogé en 1994 à titre de témoin, il avait certifié au juge avoir signé en personne les autorisations d'*« interceptions »* en *« faisant confiance »* aux services demandeurs. Sa mise en cause, explicitement souhaitée par M. Ménage, pourrait dès lors le conduire devant la Cour de justice de la République, seule compétente pour instruire les infractions reprochées aux ministres dans l'exercice de leurs fonctions.

« AUTODÉFENSE »

M. Ménage accuse également de *« mensonge »* l'ancien directeur du cabinet de Charles Hernu, puis de Paul Quilès, Patrick Careil – actuellement président de la Société marseillaise de crédit –, qui avait soutenu devant le juge qu'il ignorait jusqu'à l'existence de la cellule de l'Elysée. Il désigne enfin Jean-Claude Colliard, ancien directeur du cabinet présidentiel, dont il fut l'adjoint avant d'en être le successeur. Selon M. Ménage, M. Colliard était le *« correspondant »* de la cellule *« pour tout ce qui concernait Jean-Edern Hallier »*, à l'époque où l'écrivain-polémiste cherchait à publier un pamphlet dévoilant l'existence de la fille cachée du président et mobilisait pour cela l'attention de la cellule. A en croire son successeur, M. Colliard *« était parfaitement informé de certaines écoutes »*.

Ces soupçons n'avaient été que partiellement confirmés – par avance – par M. Colliard, lorsqu'il fut questionné par le juge Valat, le 29 juin 1998. Il admettait alors avoir eu connaissance des surveillances entreprises sur Jean-Edern Hallier. *« Je ne crois pas avoir été informé d'autres écoutes sur des personnes précises*, assurait-il. *Je savais naturellement qu'il y en avait, mais, pour moi, elles étaient en relation avec la lutte antiterrorisme. »* Relevant que la cellule de M. Prouteau avait *« consacré beaucoup de temps à ce qu'on pourrait appeler une autodéfense »* en marge de l'affaire dite des *« Irlandais de Vincennes »*, dans laquelle elle se trouvait empêtrée depuis sa création, M. Colliard évoquait surtout les inquiétudes émises par certains collaborateurs des premiers ministres Pierre Mauroy et Laurent Fabius, *« qui trouvaient qu'il y avait un peu trop d'écoutes demandées par la cellule »*. *« J'en ai parlé à Gilles Ménage*, racontait M. Colliard, aujourd'hui membre du Conseil constitutionnel. [Il] *m'a répondu que, d'une part, cela rentrait dans ses prérogatives et, d'autre part, qu'il ne faisait qu'exécuter les instructions du président de la République. Je m'en suis ouvert à plusieurs reprises à François Mitterrand. Il m'a dit qu'on verrait le problème plus tard et, en fait, nous ne l'avons jamais revu. »*

Pascal Ceaux et Hervé Gattegno

Une explication à propos de Carole Bouquet

En 1985, Carole Bouquet fut placée sur écoutes par la cellule antiterroriste de l'Elysée. Désignée sous les noms de code de *« Buche »* et *« Buche 2 »*, l'actrice de cinéma figurait sur le répertoire informatisé de la cellule recensant les demandes d'*« interceptions »* et les motifs invoqués. En l'occurrence, *« sécurité personnalités de la défense »*.

Le 14 décembre 1998, Christian Prouteau a livré une explication à cette surveillance énigmatique. Selon l'ancien chef de la cellule, un service de renseignement avait suggéré que le producteur de cinéma Jean-Pierre Rassam, qui partageait alors la vie de Carole Bouquet, *« servait d'intermédiaire pour des ventes d'armes à destination de l'Algérie »*. *« Rapidement, nous nous sommes rendu compte que M. Rassam n'apparaissait pas au téléphone et l'écoute a pris fin »*, a précisé M. Prouteau. M. Rassam est décédé en 1985. Aucune transcription d'écoute de l'actrice n'a jamais été retrouvée.

Le mystère des disquettes du capitaine Guezou

QUATRE ANS APRÈS, ce sont toujours les pièces centrales du dossier des écoutes de l'Elysée, et leur origine reste mystérieuse : cinq disquettes informatiques placées sous enveloppe et déposées, le 14 février 1995, à l'intention du juge Jean-Paul Valat, par une inconnue vêtue de noir. Le contenu des disquettes dévoilait l'ampleur du système d'espionnage centralisé à la présidence de la République, entre 1983 et 1986, par les hommes de Christian Prouteau. Sans cette mémoire exhumée, le scandale politique aurait peut-être débouché sur une impasse judiciaire.

Or, avant de se changer en pièces à conviction, ces disquettes causèrent peut-être la mort d'un homme : le capitaine de gendarmerie Pierre-Yves Guezou, ancien membre de la cellule de l'Elysée, dont il fut, sous le pseudonyme de *« Gaël »*, le scribe méticuleux des fameuses écoutes. Le 12 décembre 1994, quelques heures après avoir reçu la lettre lui annonçant sa mise en examen, M. Guezou avait été retrouvé pendu dans son pavillon de la banlieue parisienne (*Le Monde* du 14 décembre 1994). Le témoignage récent d'un autre ancien de la cellule, l'ex-commissaire des renseignements généraux Jean Orluc, suscite désormais de nouvelles interrogations, en laissant entrevoir que, à la veille de sa mort, M. Guezou avait cherché à *« récupérer »* les fameuses disquettes, qu'il avait emportées avec lui après son départ de l'Elysée, mais dont il s'était ensuite défait.

Longtemps, leur livraison énigmatique au juge Valat a été attribuée – sans preuve – à l'ex-capitaine Paul Barril, soupçonné d'intentions vengeresses à l'égard de ses anciens compères de la cellule. A la lumière du témoignage de M. Orluc, une autre hypothèse paraît se dessiner, qui semble d'ores et déjà privilégiée par Gilles Ménage. Dans une note adressée au juge le 4 décembre 1998, M. Ménage met nettement en cause la Direction de la surveillance du territoire (DST), et son ancien directeur, le préfet Jacques Fournet, dans l'éventuelle *« manipulation »* dont ces disquettes auraient été l'objet avant leur réapparition dans le dossier du juge d'instruction.

Interrogé par le magistrat, le 21 juillet 1998, M. Fournet, qui dirigea le service de contre-espionnage entre juin 1990 et l'automne 1993, a raconté qu'il avait obtenu de M. Guezou un lot de disquettes – *« sept à huit »*, dit-il – contenant des informations collectées par la cellule de l'Elysée. S'agissait-il des mêmes disquettes que celles relatives aux écoutes téléphoniques ? M. Fournet jure le contraire. C'est en 1991, à l'occasion de la remise d'une décoration à Jean Orluc, dont M. Guezou était l'ami, que le patron de la DST avait émis le souhait d'obtenir *« la production antiterroriste de la cellule »*. Quelques temps plus tard, M. Orluc lui avait remis, de la part de *« Gaël »*, les documents informatiques : des synthèses sur des groupes terroristes, assure M. Fournet, mais aucune transcription d'écoutes. Selon son récit, les disquettes n'auraient jamais été lues par la DST, parce qu'elles étaient protégées par un code que M. Guezou n'avait pas fourni. Il les aurait alors restituées, pour réclamer des tirages sur papier de leur contenu. Une seconde remise aurait ainsi eu lieu – cette fois de *« sept ou huit paquets de feuilles »* – dont M. Fournet ne précise pas l'origine.

DOCUMENTS INFORMATIQUES RETRAVAILLÉS

Dans sa note, Gilles Ménage conteste cette version. Il s'étonne d'abord que la DST, *« compte tenu de ses moyens techniques »*, n'ait pas été en mesure de *« casser »* le code des disquettes si elle l'avait souhaité. Il suggère que, au moins pour partie, les services de contre-espionnage seraient intervenus sur la présentation des documents informatiques, avançant pour étayer ses soupçons que *« les disquettes ont été retravaillées, car elles ne correspondent en rien à la forme originale des documents de travail utilisés par la cellule »*.

Le circuit emprunté ensuite par les disquettes soulève encore plus d'interrogations. Devant le juge, M. Fournet a répété qu'il ne se souvenait plus par quel canal il avait fait rendre les disquettes à M. Guezou, évoquant l'intervention possible d'*« un chauffeur »*, dont il a refusé de révéler l'identité, au nom du secret-défense couvrant les personnels de la DST. Quant à *« la production papier »*, qui aurait été dispersée entre les différents services de la DST, elle n'a pas été retrouvée. Un important fonctionnaire de la DST, questionné par le juge, a estimé qu'en raison du faible intérêt de son contenu, elle avait sans doute été détruite.

Il semble néanmoins que les disquettes, elles, ne soient jamais revenues entre les mains de Pierre-Yves Guezou. Quelques jours avant sa mort, ayant appris sa mise en examen, il les cherchait encore fébrilement, ainsi qu'en a témoigné l'ancienne collaboratrice de M. Orluc, alors affecté à Air Inter. *« Il m'a dit qu'il fallait qu'on retrouve les disquettes*, a-t-elle raconté, *qu'il fallait qu'il les donne pour qu'on puisse les lire. Il n'a pas été plus explicite que ça. J'ai eu le sentiment qu'il voulait ces disquettes pour se justifier de quelque chose. »* Si les fameuses disquettes concernaient uniquement la lutte antiterroriste, pourquoi *« Gaël »* en avait-il tant besoin ? Deux mois plus tard, la dame en noir du palais de justice déposait son enveloppe à l'attention du juge Valat...

P. Ce. et H. G.

Relaxe de cinq gardiens et d'une visiteuse de prison dans une affaire de sévices

BOURG-EN-BRESSE
de notre correspondant

Le tribunal de grande instance de Bourg-en-Bresse (Ain) a relaxé, mercredi 13 janvier, cinq gardiens et une visiteuse de prison que le parquet local avait souhaité poursuivre pour non-assistance à personne en danger. La décision a été rendue en délibéré, l'affaire ayant été évoquée au cours d'une audience qui s'est tenue le 4 décembre 1998.

Le jugement constitue l'épilogue d'une affaire douloureuse, qui a secoué l'univers carcéral de Bourg-en-Bresse au cours de l'été 1995. Durant cette période, un ouvrier de trente-cinq ans, placé en détention dans le cadre d'une instruction pour atteintes sexuelles sur sa fille mineure, avait vécu un véritable calvaire. Martyrisé et terrorisé par les cinq codétenus avec lesquels il partageait une cellule de vingt mètres carrés, il n'avait jamais signalé les faits ni demandé son changement aux gardiens, qui ne semblaient pas se préoccuper de la situation.

Traduits devant le tribunal correctionnel, les auteurs des sévices, qui risquaient la cour d'assises, avaient été durement condamnés à des peines – alourdies en appel – de trois à six ans de prison. Le parquet avait ensuite ouvert une information judiciaire pour non-assistance à personne en danger pour faire la lumière sur l'éventuelle passivité des surveillants. Cette procédure avait conduit à la mise en examen de ces derniers, ainsi qu'à celle de la visiteuse de prison.

« ÉLECTROCHOC SALUTAIRE »

Lors de l'audience du 4 décembre, la présidente, Mme Danièle Zampino, s'était efforcée de savoir pourquoi les gardiens n'avaient rien vu, rien su, rien signalé, et pourquoi *« les pointeurs »* ou *« les pointus »*, ainsi que sont nommés les auteurs de délits ou crimes sexuels dans le langage carcéral, ne bénéficiaient pas d'une attention particulière compte tenu des lois, non écrites mais réelles, appliquées sévèrement par les autres détenus à leur endroit. Sans véritable résultat. Le procès avait surtout fait apparaître des dysfonctionnements de la maison d'arrêt de Bourg-en-Bresse, dont la vétusté, le manque de fonctionnalité et la surpopulation compliquaient singulièrement la tâche de surveillants en sous-effectif, ainsi que les curieuses pratiques de sa direction du moment.

De son côté, le procureur, Françoise Piccot, avait placé ses réquisitions sous l'angle *« d'un électrochoc salutaire, pour revenir à une situation plus saine »*. Le ministère public avait demandé au tribunal de prononcer *« des peines symboliques avec sursis, mais dont le symbole soit fort, pour rappeler à chacun le devoir de sa charge »*.

« L'administration pénitentiaire reste toujours la grande absente du prétoire », avait relevé l'avocat de la visiteuse, Me Pierre Larmaraud, en estimant que seuls quelques *« lampistes, et la visiteuse, admirable, d'un dévouement de trente ans, presque une bonne sœur, une sainte, de surcroît à l'origine de la révélation des faits »*, avaient dû répondre des carences constatées. *« De grâce, visez les vrais responsables »*, avait souligné Me Jacques Frémion, l'un des défenseurs des gardiens, évoquant l'ancien directeur de la prison André Andreu, aujourd'hui retraité, *« qui répandait la terreur et régnait en despote sur le personnel, ni coupable, ni responsable »*, allant jusqu'à *« arracher les pages des cahiers de liaison, ou à les faire disparaître »* afin d'éviter que les incidents ne remontent en haut lieu.

LA DIRECTION MISE EN CAUSE

Les avocats avaient également stigmatisé l'hypocrisie de la direction régionale de l'administration pénitentiaire, *« qui se moque du monde »* et qui, tout en faisant *« le constat des manquements au règlement »*, semblait vouloir se cacher les yeux. Enfin, Me Annie Monnet-Suéty, toujours pour la défense des gardiens, s'était attachée à démontrer que l'accusation de *« non-assistance à personne en danger ne tenait pas en droit, dans la mesure où les gardiens n'avaient jamais eu connaissance des faits et encore moins l'intention de les dissimuler »*.

Dans ses attendus, le jugement a constaté que les débats du 4 décembre avaient mis en évidence les négligences commises par les gardiens. Il a relevé les graves dysfonctionnements de la maison d'arrêt de Bourg-en-Bresse et mis en cause la responsabilité de la direction, dont l'attitude *« a permis que les faits perdurent »*. Les juges ont toutefois considéré que, s'ils avaient eu connaissance des faits et des brimades, les gardiens n'en avaient eu qu'une vue parcellaire qui ne leur avait pas permis d'apprécier le péril dans lequel se trouvait le détenu. Le jugement a également retenu l'efficacité de l'intervention de la visiteuse : si, au regard de son devoir de réserve et de la discrétion dont elle se sentait investie, elle n'a pas rédigé une *« dénonciation au parquet, qui n'était pas imposée »*, elle a permis *« par d'autres voies de révéler les faits et de les faire cesser »*.

Laurent Guigon

Une seconde information judiciaire est ouverte sur la gestion de la MNEF

Des responsables du Parti socialiste pourraient être visés

Un nouvel épisode de l'affaire concernant la Mutuelle nationale des étudiants de France (MNEF) a débuté, mardi 12 janvier, avec l'ouverture par le parquet de Paris d'une deuxième information judiciaire sur sa gestion. Cette nouvelle enquête vise en particulier la manière dont la mutuelle aurait obtenu des versements surévalués de la Caisse nationale d'assurance-maladie afin de financer des activités de ses filiales.

LE PARQUET DE PARIS a ouvert, mardi 12 janvier, une seconde information judiciaire sur la gestion de la Mutuelle nationale des étudiants de France (MNEF). Cette nouvelle procédure a été confiée aux deux juges d'instruction parisiens, Armand Riberolles et Françoise Neher, déjà chargés, depuis le 9 septembre 1998, d'une enquête sur les relations entre la MNEF et trois sociétés filiales ou sous-traitantes spécialisées dans la communication et les études, Spim, Policité et Transim.

Ce nouveau volet de l'affaire est le résultat d'une enquête préliminaire menée par la brigade financière sur le fonctionnement général de la mutuelle étudiante dirigée par Olivier Spithakis de 1985 à octobre 1998, et sur la gestion d'une quarantaine de filiales commerciales. Après l'examen des conclusions de cette enquête, le parquet de Paris a opté pour l'ouverture d'une nouvelle information judiciaire contre X... visant les chefs d'escroquerie, d'abus de confiance et recel, d'abus de biens sociaux et recel, et d'abus de crédit et recel.

Selon les policiers, les responsables de la mutuelle auraient volontairement falsifié les comptes de leur organisme afin de tromper la Caisse nationale d'assurance-maladie (CNAM) dans la gestion déléguée du régime obligatoire de Sécurité sociale d'environ 600 000 étudiants. Malgré l'absence de griefs majeurs relevés par de nombreuses inspections administratives lors des contrôles réalisés ces dernières années, les relations financières liant la CNAM et la MNEF sont critiquées par les enquêteurs. Chargée, depuis 1948, de la couverture sociale des étudiants, la MNEF se voit remettre, à ce titre, des « remises de gestion » versées par la Caisse nationale pour chaque immatriculation. Au regard des éléments découverts lors des premières investigations, le montant versé par étudiant jusqu'en 1992, entre 321 et 335 francs – qui a été révisé à la baisse depuis –, aurait été obtenu par des moyens irréguliers. La CNAM aurait ainsi été conduite à surévaluer ses dotations à la MNEF qui, de cette façon, a pu financer des activités annexes.

Au chapitre consacré aux mutuelles étudiantes dans son rapport sur la Sécurité sociale, rendu public en octobre 1998, la Cour des comptes avait mentionné que *« la substantielle revalorisation des remises de gestion a été consentie* [aux mutuelles] *sans qu'aucun lien ne soit jamais établi avec les coûts de gestion réellement engagés »*. Sans préconiser pour autant l'engagement de poursuites, la Cour avait noté que *« les marges de manœuvre ainsi dégagées leur ont permis d'investir dans des secteurs concurrentiels qui éloignent ces organismes de leur vocation purement mutualiste »*.

L'enquête de la brigade financière relève ensuite que la gestion des filiales de la MNEF aurait donné lieu à de nombreuses pratiques délictueuses, destinées à enrichir les actionnaires de ces sociétés au préjudice de la mutuelle. Des prestations réalisées, sans aucune contrepartie, par la MNEF au profit de la société financière holding Raspail participation et développement (RPD), Immocampus (gestionnaire des actifs immobiliers), Prestintel (prestataire informatique), Campus résidence (constructions de logements étudiants), Scop Iram et Cap Iram, (assurance), Média jeune (communication) et la Mutuelle interprofessionnelle de France (MIF) auraient permis d'enregistrer des plus-values injustifiées, lors de cessions ou prises de participation, au profit des actionnaires de ces filiales.

Des faits d'abus de confiance seraient apparus lors de l'analyse des documents comptables saisis par les policiers. On relève notamment un certain nombre de cumuls illicites de fonctions et de rémunérations des dirigeants de la mutuelle également appointés par les filiales ou des mutuelles proches. Des salaires auraient également été versés à des personnes n'exerçant aucune fonction au sein de la mutuelle. Dans ce cas seraient visés des anciens dirigeants du syndicat étudiant UNEF-ID, ainsi que des responsables du Parti socialiste issus de ses rangs. Apparaît également le caractère illicite des conditions dans lesquelles la MNEF aurait subventionné l'association Messagers de la santé, alors présidée par Marie-Bel Obadia. Ancienne directrice de la communication institutionnelle de la MNEF, cette dernière aurait confié la réalisation des campagnes d'information et de prévention initiées par cette association à la société Policité, dirigée par son mari, Gérard Obadia.

RACHAT D'UN IMMEUBLE

Par ailleurs, l'intervention de la mutuelle lors du rachat d'un immeuble rue Tiphaine, dans le 15e arrondissement de Paris, aurait donné lieu à des pratiques de surfacturation. Propriété de l'industriel Alain Obadia, ancien PDG d'Asystel, une société d'informatique prestataire de la MNEF, qui l'avait acquis pour près de 7 millions de francs en 1988, cet immeuble a été revendu après travaux, deux ans plus tard, plus de 14 millions de francs à la MNEF pour y loger ses activités. C'est aussi dans ces locaux qu'a été installé le siège d'une mystérieuse association, France-Taiwan, présidée par Pierre Bergé, qui comptait parmi ses membres diverses personnalités de droite et de gauche.

Dans l'information judiciaire, le parquet a retenu les soupçons formulés par les policiers à l'égard de la Société nouvelle d'investissement et de gestion (SNIG). En 1997, cette filiale du groupe Vivendi est entrée, à hauteur de 34 %, au capital de la société holding financière Raspail participation et développement, qui regroupe l'ensemble des filiales de la MNEF. Cette transaction, d'un montant de 21 millions de francs, a été réalisée par l'intermédiaire de Dominique Strauss-Kahn *(lire ci-contre)*. Par ailleurs, l'enquête a porté sur les conditions dans lesquelles la MNEF a perdu, en 1996, 17 millions de francs dans la chute du groupe d'enseignement supérieur privé, Educinvest, où elle était actionnaire aux côtés de sociétés du groupe Générale des eaux, devenu Vivendi.

Enfin, des faits relevant de l'abus de biens sociaux et de l'abus de crédit auraient été décelés lors de la vente par Raspail participation et développement, de participations au sein de la société de courtage d'imprimerie Editif, dont le passif a été repris, en 1993, par une autre filiale Spim. Des abandons de créances et d'intérêts jugés suspects devraient faire l'objet d'un examen approfondi par les magistrats.

Michel Delberghe et Jacques Follorou

Le rôle de Dominique Strauss-Kahn

Examinée dans le cadre de l'enquête préliminaire sur la MNEF, l'intervention de l'actuel ministre de l'économie et des finances, Dominique Strauss-Kahn, entre 1994 et 1997, en qualité de conseil, lors de l'entrée du groupe Vivendi au sein d'une entité liée à la MNEF, Raspail participation et développement, n'aurait pas, selon l'analyse du parquet de Paris, donné lieu à des pratiques irrégulières. M. Strauss-Kahn avait, à cette occasion, perçu une rémunération de 600 000 francs. Aucune trace écrite de sa prestation n'avait pourtant été retrouvée. Le protocole d'accord et les documents afférents à la négociation ayant été rédigés par un autre cabinet d'avocats, le débat juridique portait alors sur la définition de l'activité de conseil. L'information judiciaire ouverte par le parquet, le 12 janvier, doit étudier la gestion des sociétés pour le compte desquelles M. Strauss-Kahn est intervenu, ce qui n'exclut pas, à terme, une enquête plus approfondie sur sa rémunération.

La mutuelle se réorganise avant les élections en février

LA MNEF survivra-t-elle à la cascade d'enquêtes, de poursuites judiciaires et de missions d'investigation qui, depuis un an, auscultent la gestion de *« l'ère Spithakis »*, l'ancien directeur général remplacé, à la fin du mois de septembre 1998, par Jacques Delpy, nommé pour une mission intérimaire. L'impact des révélations successives sur les *« affaires de la MNEF »* s'est traduit, lors de la rentrée universitaire, par une diminution d'environ 10 % parmi les 600 000 étudiants immatriculés au régime de Sécurité sociale et les 200 000 adhérents aux prestations mutualistes. Cette situation devrait conduire la MNEF à réviser à la baisse ses prévisions budgétaires d'environ 20 millions de francs.

Dès son arrivée, M. Delpy a été confronté à des difficultés informatiques, qui ont affecté le fonctionnement de cette entreprise de 750 salariés. La mise en place d'un nouveau système a considérablement perturbé le traitement des données et surtout la gestion des prestations dues aux étudiants (*Le Monde* du 24 décembre 1998). Malgré l'adoption d'un plan d'urgence, cette situation n'est pas encore totalement résorbée.

En dépit de la demande du gouvernement, la commission de contrôle des mutuelles ne s'est pas résolue à nommer un administrateur provisoire. Dès lors, la présidente du conseil d'administration, Marie-Dominique Linalle, a ouvert le processus électoral destiné à mettre en place une nouvelle équipe dirigeante. Alors que le dépôt des listes est fixé au 20 janvier, ces élections devraient avoir lieu entre le 15 et le 27 février.

Sans attendre, le directeur par intérim a entrepris une remise en ordre dans le réseau de filiales commerciales. En premier lieu, Pierre Elsen, ancien directeur d'Air Inter, a été nommé à la tête de Raspail Participation et Développement (RPD). Une réflexion a par ailleurs été engagée pour limiter le nombre de ces filiales, dont certaines sont déjà en passe d'être cédées.

M. D.

Supplément d'enquête après la mort par asphyxie de deux détenus de Bois-d'Arcy

LA CHAMBRE d'accusation de la cour d'appel de Versailles a ordonné, mercredi 13 janvier, un supplément d'information dans une affaire concernant la mort par asphyxie, dans la nuit du 22 au 23 juillet 1996, de deux jeunes, Zawad Zaouiya et Hassan Barkouch, dans l'incendie de leur cellule à la prison de Bois-d'Arcy (Yvelines). Un an après les faits, le parquet avait classé ce dossier sans suite. Mais les parents des victimes s'étaient constitués partie civile pour obtenir l'ouverture d'une information. Celle-ci s'était achevée par un non-lieu, la juge d'instruction Françoise Carlier-Prigent ayant estimé, le 4 juin 1998, qu'*« aucune faute n'avait été commise »*.

Les familles cherchent à comprendre ce drame, qui met en cause l'organisation de la surveillance de nuit et des secours ainsi que la toxicité des matelas en mousse utilisés en détention. La mort de Zawad Zaouiya avait causé une vive émotion dans la cité du Val Fourré à Mantes-la-Jolie (Yvelines). Le jeune homme avait été interpellé à son domicile, le 10 juillet 1996, au lendemain d'incidents entre les jeunes et la police. Placé en détention provisoire à Bois-d'Arcy, il s'y trouvait depuis dix jours lorsque le drame s'est produit. Selon les éléments de l'enquête, l'un de ses codétenus aurait mis le feu à un matelas pour protester contre le refus de l'administration de le changer de cellule. Les faits se sont produits sous les yeux d'un surveillant mais ce dernier ne possédait ni les clés de la cellule ni celle du local contenant le matériel de lutte contre l'incendie. Cette perte de temps semble s'être combinée à une organisation défectueuse, qui a empêché les secours d'intervenir rapidement. Avocat de la famille Zaouiya, Me Jean-Jacques De Felice pointe *« une série de fautes et de négligences »* et estime que le supplément d'information doit permettre de prévenir d'autres drames et d'éviter que *« la haine ne s'installe à partir d'un refus de rechercher la vérité »*.

Philippe Bernard

La famille du préfet Erignac invite juges et policiers à « unir leurs efforts »

LA VEUVE de l'ancien préfet de Corse, Claude Erignac, et ses deux enfants se sont interrogés, mardi 12 janvier, sur le *« remue-ménage entre policiers et juges »*, alors que les crispations observées au sein des services chargés de l'enquête sur l'assassinat du préfet sont de plus en plus manifestes. La famille Erignac sort ainsi de la réserve qu'elle s'était imposée depuis l'assassinat commis le 6 février 1998 à Ajaccio. Elle souhaite que tous les serviteurs de l'État *« oublient leurs querelles et unissent leurs efforts »*. Les crispations internes se sont accrues au Palais de justice de Paris après l'ouverture, le 31 décembre, d'une information judiciaire pour *« violation et recel du secret de l'instruction »* consécutive à la publication dans la presse d'extraits du rapport du policier Roger Marion, chef de la division nationale antiterroriste, sur l'assassinat. La famille Erignac *« craint que le climat actuel qui règne au Palais de justice de Paris nuise à la bonne marche de l'instruction »*, a expliqué son avocat, Me Joël Lagrange.

M. Chevènement et la régularisation des Algériens

EN AFFIRMANT qu'une Algérienne sans papiers présente en France depuis dix ans pouvait obtenir sa régularisation sur la base de la loi sur l'immigration entrée en vigueur en mai 1998, Jean-Pierre Chevènement a commis une erreur juridique, dimanche 10 janvier sur TF 1. Le loi prévoit bien, en effet, l'attribution d'une carte de séjour d'un an à tout étranger justifiant *« par tout moyen »* qu'il vit habituellement en France depuis dix ans, même irrégulièrement, sauf s'il est en état de polygamie. Cette disposition a permis de « repêcher » certains déboutés de l'opération de régularisation – moins souple que la loi sur ce point – engagée par le ministre de l'intérieur. Elle a été conçue pour permettre la régularisation continue de personnes dont la longue durée du séjour atteste l'intégration. *Seul problème* : la loi ne s'applique ni aux Algériens ni aux Tunisiens, dont l'entrée et le séjour en France sont régis par des accords bilatéraux, qui fixent à quinze ans au lieu de dix la durée du séjour exigée pour l'obtention d'un titre de séjour dans ce cas. M. Chevènement s'est donc trompé en prenant l'exemple d'une Algérienne, l'une des nationalités à ne pas bénéficier de l'assouplissement prévu par la loi dont il est l'auteur.

DÉPÊCHES

■ **JUSTICE : le dirigeant nationaliste corse Alain Orsoni a été relaxé** par le tribunal correctionnel de Paris, mardi 12 janvier, des poursuites pour *« organisation d'insolvabilité »* engagées par des gendarmes blessés en 1980 dans un attentat qui lui avait été attribué. Le ministère public avait requis une peine de prison ferme contre le responsable du Mouvement pour l'autodétermination. Le tribunal a jugé que les poursuites reposaient pour l'essentiel sur des déclarations de M. Orsoni dans la presse, ce qui est insuffisant pour apporter une certitude sur la réalité de son patrimoine.

■ **ENVIRONNEMENT : la prochaine journée « En ville, sans ma voiture »** a été fixée au 22 septembre, ont annoncé, mardi 12 janvier, les ministres de l'environnement et des transports, Dominique Voynet et Jean-Claude Gayssot. Alors que 34 villes avaient participé à la première édition, le 22 septembre 1998, la prochaine journée veut toucher un plus grand nombre de villes et d'agglomérations – qui devront se porter candidates avant le 15 avril. L'appel à candidature a été élargi aux villes d'Europe.

هكذا من الأصل

Des grains de sable sur les rails des tramways

Le succès auprès des usagers du nouveau « bon vieux tram » ne se dément pas. Partout des lignes naissent, croissent et embellissent, au passage, l'espace urbain. Pourtant, ici ou là, des obstacles administratifs ou politiques tendent à bloquer les projets. Exemple à Caen

À FORCE de l'annoncer, le tramway nouveau va finir par arriver. Mais si les pelleteuses et les bulldozers s'activent ou se préparent à poser des rails dans la cité, dans certaines villes des difficultés d'ordre technique et/ou politique ont surgi, qui compromettent ou retardent la mise en chantier des trams jamais tant désirés.

Ainsi le tournant du millénaire, qui coïncide avec la dernière ligne droite préélectorale municipale, ne sera pas toujours négocié dans la facilité. Pour des raisons, naturelles, de calendrier, les trois premières années d'un mandat permettent de proposer, concevoir et faire voter des projets dont la réalisation s'opérera dans les trois années suivantes. Car il est assez fâcheux d'affronter le verdict des urnes lorsque les quartiers les plus commerçants sont en travaux. Alain Chenard, l'ancien maire (PS) de Nantes, qui eut le mérite de « réinventer » le tram moderne, en sait quelque chose : en 1983, il fut battu deux ans avant l'inauguration de la première ligne aujourd'hui plébiscitée.

Il est en revanche très efficace pour un maire de multiplier les inaugurations avant de se représenter devant ses administrés. C'est ainsi qu'on assiste actuellement à une série de péripéties parallèles dont les causes ou les issues probables ne sont pas toujours comparables. Semés par des mains « mal intentionnées » ou jetés là par quelque turbulence administrative, des grains de sable menacent de gripper les belles machines.

Des futurs trams devraient quand même arriver à l'heure : Nantes (ligne 3, 6,2 km, et extension ligne 1, 5,3 km) ; Strasbourg (ligne B, 14,3 km) ; Grenoble (3e ligne, 1,2 km) ; Montpellier, qui pour desservir les 28 stations de ses 15 premiers kilomètres a opté pour l'audace avec 28 rames bleu foncé décorées d'hirondelles ; le Grand Nancy, qui, à peine le feu vert obtenu, a commandé 25 des tramways sur pneus qui seront guidés par monorail central.

« PARCOURS DU COMBATTANT »

Pour sa première tranche nord-sud de 10,6 km, Valenciennes vient d'arrêter son choix sur le Citadis de GEC-Alstom, tandis que Saint-Etienne continue à mettre son tram en site propre, que Rouen hésite, que Nice et Toulon préparent le terrain pour l'après 2001. Ailleurs, certains projets menacent de « dérailler », comme à Caen *(lire ci-dessous)*, ou viennent de se rétablir.

A Bordeaux, l'enquête d'utilité publique a été lancée le 15 décembre et s'achèvera le 15 février et les délais devraient donc être tenus, mais le dossier revient de loin. Jugé « *archaïque* » par Jacques Chaban-Delmas, partisan d'un métro – qui a absorbé quelque 300 millions de francs en études (45,7 millions d'euro) –, le tramway s'est imposé avec Alain Juppé, son successeur à la mairie et président de la communauté urbaine de Bordeaux (CUB), qui en a fait l'un des axes majeurs de sa politique. Les maires socialistes et communistes de la périphérie soutiennent le projet que ne contestent que quelques élus d'opposition, tels que Denis Tesseire, déjà tombeur du métro de M. Chaban-Delmas, qui bataille pour un autre tracé « *plus économique et irriguant mieux la ville* ».

Le projet de tramway sur rail bordelais est ambitieux. Il se compose de trois lignes de 43 km traversant l'agglomération du nord au sud et d'est en ouest. Les travaux de la première tranche – 22,2 km desservant les Hauts-de-Garonne, le centre-ville, la gare, Talence et Pessac jusqu'au domaine universitaire – devraient débuter au début de 2000 pour s'achever fin 2002. La seconde phase, de 21,2 km, consistant en des extensions des trois lignes, pourrait être opérationnelle en 2006.

A Orléans, la gestation du projet a été plus douloureuse, au point que le maire, Jean-Pierre Sueur (PS), qui procédera le 19 janvier à la « pose du premier rail », évoque un « *parcours du combattant* ». Si le lancement des travaux de la ligne nord-sud (18 km, 24 stations, 1,8 milliard de francs, 274 millions d'euros) laisse espérer une ouverture en septembre 2000, le tracé comme le coût et ses répercussions sur la fiscalité ont fait l'objet de vives polémiques.

Surtout, la commission d'enquête publique, tout en donnant un avis favorable, l'a assorti de « *réserves* » concernant le passage sur le pont George-V, au motif que l'ouvrage est classé monument historique, et a proposé curieusement la construction d'une passerelle qui constituait une agression du site encore plus nette. En réaction, les élus de l'agglomération ont saisi le Conseil d'Etat, qui a rendu un avis favorable à la déclaration d'utilité publique intervenue le 28 juillet.

A Clermont-Ferrand, c'est une polémique économico-politique qui a – momentanément ? – eu raison du projet. En 1995, Roger Quilliot, maire (PS) lance le projet mais, peu après, le conseil municipal décide d'annuler la procédure d'appel d'offres, considérant qu'« *un tramway sur pneumatiques serait susceptible de présenter des avantages importants* ». Alimentées par les partisans du tram sur rail, les rumeurs vont bon train, laissant entendre que quelque amicale pression aurait pu être exercée par François Michelin. En janvier 1998, alors que M. Quilliot, président du syndicat mixte des transports en commun (SMTC), choisit Spie-Batignolles-Bombardier (option sur pneus), GEC-Alsthom, concurrent malheureux, dépose un recours auprès du tribunal administratif qui, le 6 février, suspend l'appel d'offres en estimant que le SMTC a fourni une « *information incomplète* ».

ENJEUX POLITIQUES

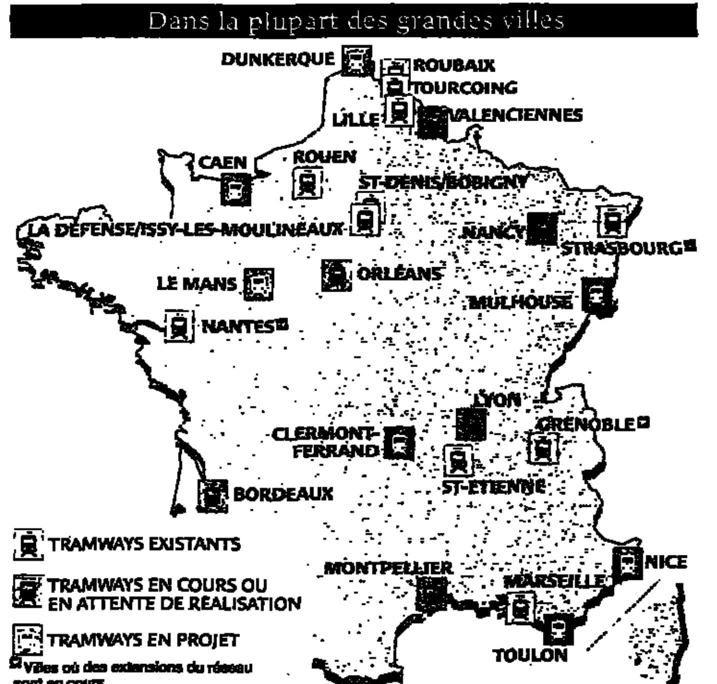
Six mois plus tard, le Conseil d'Etat, saisi, annule cette décision et donne raison au SMTC. Mais il est trop tard, Serge Godard, successeur (PS) de M. Quilliot, aujourd'hui décédé, s'accorde « *un nouveau délai de réflexion sur les moyens innovants de transports en commun en site propre* ». Les élus songent notamment au système du moteur-roue développé par RVI et à l'alimentation électrique par le sol, et se déclarent prêts à une expérimentation grandeur nature du système Civis de Matra ou du TVR sur pneus de Bombardier. Toute la procédure doit être reprise et la perspective d'une inauguration en 2000 est reportée à l'horizon plus flou de 2003.

A Lyon, les enjeux politiques sont plus évidents. Christian Philip, premier adjoint (UDF) de Raymond Barre et président du Syndicat des transports de l'agglomération, a fait diligence, à partir d'un plan de déplacement urbain (PDU) bouclé dans les meilleurs délais, pour mettre sur rail un projet comprenant deux lignes de tramway entre Lyon-Perrache et le campus de la Doua (9,5 km) et entre Perrache et Saint-Priest *via* le campus de Bron-Parilly (10 km).

Contestant l'utilité de la ligne vers la Doua qui, selon lui, doublonnerait avec la ligne du métro, Henry Chabert, adjoint (RPR) à l'urbanisme, ancien bras droit de Michel Noir, avec lequel il fut l'inspirateur du périphérique-nord, et qui ne cache pas ses ambitions pour les prochaines élections municipales, a fermement bataillé contre le tram. Parallèlement, plusieurs associations – dont une a choisi comme avocat Me Alain Jakubowicz, ancien adjoint et défenseur de M. Noir – ont engagé un recours en annulation de la DUP devant le tribunal administratif de Lyon, qui doit examiner le dossier le 13 janvier. On saura donc d'ici deux semaines si les travaux peuvent être lancés. Dans tous les cas, la maquette du futur tram lyonnais, le Citadis de GEC-Alstom, sera présentée aux Lyonnais fin mars.

Robert Belleret avec nos correspondants

Dans la plupart des grandes villes



Les commissions d'enquête publique contestées

Echaudé par son « parcours du combattant », M. Sueur, maire d'Orléans, qui est aussi président de l'Association des maires de grandes villes de France, souhaite que l'ensemble des procédures soient simplifiées, et notamment l'instruction mixte à l'échelon central, qui consiste à obtenir l'accord de dix-huit ministères. Il demande surtout une réforme de l'enquête publique *« au profit des élus, responsables politiquement »*.

Après l'épisode d'Orléans, qui succédait à celui, plus sérieux, de Caen (*lire ci-dessous*), le rôle d'entrave joué par les commissions d'enquête a suscité un coup de colère de Jacques Auxiette, président du Groupement des autorités responsables de transport (GART), qui, en juillet, a mis en cause la compétence des commissaires enquêteurs et réclamé *« qu'un débat soit lancé pour améliorer et professionnaliser le fonctionnement des commissions d'enquête publique »*, afin de *« pallier les dérives inadmissibles pénalisant régulièrement les projets de transports publics »*.

A Caen, dix ans de tribulations pour le véhicule sur pneumatiques

CAEN
de notre correspondant

Dès 1988, le Syndicat des transports de l'agglomération caennaise, qui regroupe dix-neuf communes, réfléchit au principe d'un transport sur voie réservée, d'où le nom de TVR, et développe l'idée d'un tramway sur pneumatiques, jugé plus innovant, plus propre et moins cher. Après bien des études, le TVR de Caen devra circuler sur une ligne de 15 km, du nord au sud de l'agglomération, avec 27 stations. Coût annoncé : 1,2 milliard de francs (182,9 millions d'euros).

En 1993, le syndicat élabore un double contrat de concession : le premier pour la construction d'un tramway sur pneumatiques, le deuxième pour l'exploitation. Il lance un appel d'offres européen. Deux groupements d'entreprises sont alors présélectionnés. En juillet 1994, le groupement Bombardier-Spie-Batignolles est préféré à Lohr-Montcocol. Contestant le montage juridique du contrat, ce dernier obtiendra « *à l'amiable* » une indemnité de 18 millions de francs (2,7 millions d'euros).

Elections municipales obligent, le débat s'amplifie en 1995 et passe du champ technico-juridique au domaine politique. Jean-Marie Girault, maire (UDF) de Caen, doit s'engager à organiser un référendum. Le 16 juin 1996, à peine 20 % des électeurs caennais se déplacent. Les deux tiers des votants disent non au TVR. Le conseil municipal de Caen suspend alors les travaux et met en place une « *grande commission de réflexion sur les déplacements urbains* ». La commission se réunira dix-sept fois.

AVIS DÉFAVORABLE

En février 1997, les élus caennais redonnent un nouveau feu vert au TVR assorti de réglementations financières, dont une augmentation de la taxe versement transport, une hausse vivement contestée par les industriels.

L'enquête publique, qui devait être l'ultime étape, se déroule début 1998. Présidée par Jean Quérenet Onfroy de Bréville, conseiller d'Etat honoraire, la commission donne finalement un avis défavorable, déplorant notamment que ce projet « *puisse gêner la circulation automobile* ». La polémique est relancée, provoquant la démission du président du syndicat, François Solignac-Lecomte, père du projet et en place depuis 1974.

En juillet, le syndicat des transports de l'agglomération caennaise intente un recours devant le Conseil d'Etat. Cette juridiction doit rendre au plus tard un avis en août 1999, soit plus de dix ans après les premières études.

Jean-Jacques Lerosier

COMMENTAIRE

DRÔLE DE TRAM !

Etrange destin que celui du tramway. Méprisé, villipendé et finalement abandonné au mitan du siècle, ce phénix tellement urbain accomplit depuis une dizaine d'années un retour éblouissant dans les rues et les boulevards des agglomérations de l'Hexagone. Lille-Roubaix-Tourcoing, Marseille et Saint-Etienne, qui avaient eu la sagesse visionnaire de conserver leurs réseaux, créés au début du siècle, témoignaient et résistaient à leur manière, mais ce sont surtout Nantes et Grenoble (en 1985 et 1987), suivies de Strasbourg (1994) Rouen (1994) et la banlieue parisienne (Saint-Denis - Bobigny, 1992, La Défense - Issy-les-Moulineaux, 1997), qui, pionnières du nouveau « tram à la française » – silencieux, lumineux, presque luxueux –, ont démontré qu'on pouvait faire du neuf avec du vieux concept, et sont, depuis, imitées tous azimuts.

Fin 1997, une centaine de projets de création ou de prolongement de ligne de transport en commun en site propre (TCSP) étaient recensés, concernant trente-quatre agglomérations dont une vingtaine avaient opté pour le tram (*Le Monde* du 15 novembre 1997). Aujourd'hui, dans une dizaine de villes, on prépare l'avènement de ce véhicule hybride plus rapide, plus régulier et cent fois plus confortable que le bus, cette caisse de résonance des heurts de la circulation. Il coûte cher (100 à 150 millions de francs, 15 à 23 millions d'euros, au kilomètre) mais tellement moins que le métro (près de 500 millions de francs, 75 millions d'euros, au kilomètre). Et comme le vent a tourné dans le sens de la raison, sur les deux dernières lois de finances le gouvernement a consenti d'importants efforts en faveur des investissements pour les transports en commun qui ont permis de donner le feu vert à plusieurs grands chantiers.

C'est que désormais les élus, volontiers bétonneurs et bitumeurs, et les populations citadines, agrippées à leur automobile chérie, ont découvert ou fait semblant de découvrir les nuisances, l'écologie, les vertus du collectif, la reconquête des centres-villes, le réaménagement de l'espace urbain et le charme des quartiers tranquilles. Et se sont entichés du tram... Voilà comment, sur rail et bientôt sur pneus, est en train de s'écrire l'histoire contemporaine, parfois encore cahotante et brinquebalante, de ce drôle de tram qu'on vouait à la ferraille !

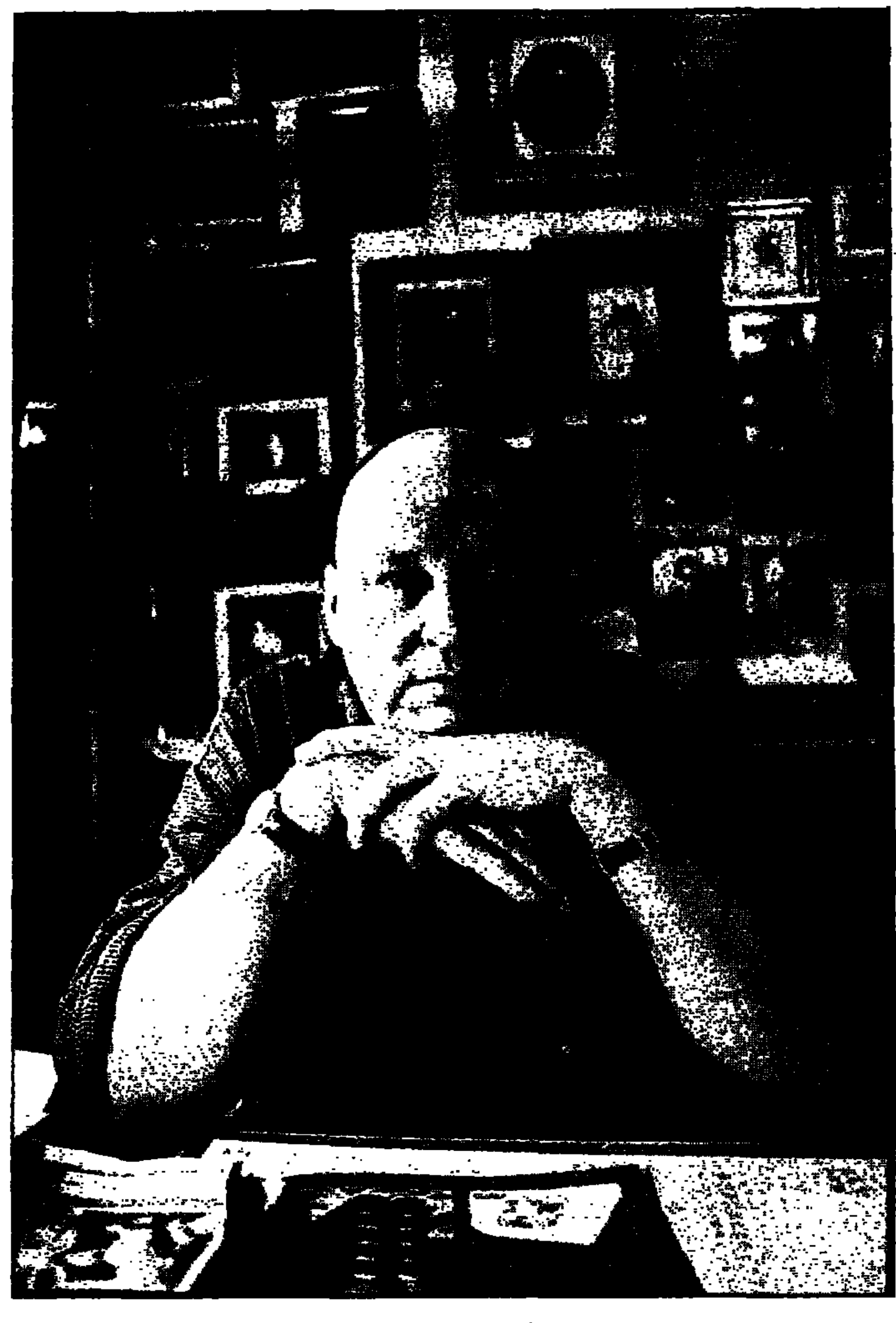
R. B.

HORIZONS

PORTRAIT

Gérard Oberlé, l'ogre qui aimait les livres

Ce personnage rabelaisien de cinquante-trois ans, fils de facteur, est considéré comme l'un des meilleurs libraires en livres anciens du monde. Dans son manoir du Morvan, il vit parmi ses vieux compagnons du XVIIe siècle, raconte sa passion pour Poulet-Malassis et autres lubies moins avouables



ALAIN BIZOS/VU

Si c'était un vin, ce serait un montrachet. Si c'était un animal, ce serait un buffle d'Egypte. Si c'était une légende, ce serait un ogre. Mais si c'était un livre ? L'homme n'est pas un petit format, dans son état actuel, avec son impression majestueuse, son volume imposant relié pleine peau blonde, œil bleu et crâne rasé, même s'il dit avoir perdu vingt kilos en deux mois depuis que son médecin l'a mis au régime sec pour une histoire ridicule de triglycérides et de gamma GT, enfin une de ces broutilles auxquelles un gentilhomme ne devrait pas s'arrêter, mais soit. Quand vous arrivez après une route de plus en plus enchantée au fur et à mesure que vous vous enfoncez dans ce havre de paix rustique qu'est le Morvan, l'homme, juché sur un destrier mécanique pour aspirer les feuilles mortes, vous aperçoit de loin et la grille du parc s'ouvre magiquement comme dans un film de Cocteau. Il vous accueille à bras ouverts – vous avez été recommandé par deux amis sûrs, et l'amitié est une valeur capitale ici – et la première chose à laquelle il vous convie est une descente à la cave pour choisir le vin du soir. Les valises, les présentations, cela peut attendre. Pas le vin, qu'il faut remonter à la bonne température. Ce sera un échezeaux 1992.

Il est difficile d'évoquer Gérard Oberlé sans céder à quelques excès de superlatifs, quitte à froisser sa modestie, réelle ou feinte. Ne dit-il pas de lui-même qu'il est très superficiel, mais qu'il est vrai qu'il couvre une *grande superficie* ? Aujourd'hui, à cinquante-trois ans, il est considéré comme l'un des meilleurs « libraires » en livres anciens du monde, un des plus fins collectionneurs et un très pointu bibliographe. Ses catalogues, extraordinaires de curiosité, d'érudition et d'humour, sont collectionnés à leur tour. *« Tout ce que je suis devenu, ma structure et mon épine dorsale, c'est arrivé à travers les livres. Mes aventures aussi. Ma liberté et mon indépendance, ce sont les livres qui me les ont données. »*

Le châtelain d'aujourd'hui est issu d'un milieu « prolo alsacien » et natif du petit village de Monswiller, près de Saverne (Bas-Rhin). Sa mère travaillait à la maison, son père était facteur des postes, *« un homme de lettres, donc »*, le premier facteur motorisé en France, avec lequel le petit Gérard fera souvent la tournée en 2 CV, chez les uns et les autres. En Alsace, il n'y a pas de séparation de l'Eglise et de l'Etat, et l'enfant est élevé par trois bonnes sœurs jusqu'à l'âge de huit ans, puis par un instituteur. Ensuite, grâce à un grand-oncle théologien, il est admis dans un collège de jésuites à Fribourg, en Suisse, où il fait d'excellentes études d'allemand, de grec et de latin. *« On n'apprenait pas l'anglais. Les jésuites considéraient que ça n'avait rien à voir avec les humanités, et, du reste, ils n'ont pas de mission dans les pays où l'on parle anglais. Donc l'anglais, je l'ai appris plus tard, seul, dans la rue à San Francisco et au cinéma. Le pensionnat était assez rigolo, mais quand ils ont essayé de me "loyoliser" vraiment, je suis parti. Je suis athée depuis l'âge de onze ans. »*

A Strasbourg, il fait sa propédeutique, devient maître-auxiliaire dans un lycée. *« Mais j'ai vite compris que je ne pourrais pas rester avec ces gens-là, les profs. Là d'où je venais, on avait une idée assez élevée de la pédagogie. Plus proche des jardins de Platon que de la salle des profs, où les types jouaient à la belote en disant : "Avec ma femme, on a fait la Yougo en caravane." Un jour, j'ai eu une visite d'inspection dans ma classe et j'ai balancé tout un encrier à la tête de l'inspecteur qui m'énervait. »* Convoqué par le recteur de l'académie, il s'en sort bien, avec une bourse pour achever sa licence. *« Le recteur s'attendait à voir un syndicaliste hirsute. Et moi, j'avais l'air d'un angelot baroque, blond, tout frisé, un pâtre grec. Ça a dû jouer. Mais je n'ai pas continué, je ne voulais pas enseigner. »*

C'est ainsi que l'angelot émigre en Angleterre et intègre le milieu des mauvais garçons de Brighton, qui tournent autour de Francis Bacon, de l'ivrognerie, de la drogue, de tout ce qui est à la mode à cette époque. Il vit de divers délits, vole les portefeuilles, assomme les gens. *« J'ai toujours été attiré par la canaille et les nomades, plutôt que par le milieu bourgeois. J'ai donc eu ce que j'appelerais pudiquement des années d'errance après vingt ans. Et puis, je me suis dit qu'il n'était pas possible qu'un garçon qui lisait Homère dans le texte persévère dans cette vie-là. »*

Il revient en France, donne des petits cours, fait des traductions, et lit un jour une petite annonce : *« Librairie ancienne cherche collaborateur. »* Il rencontre une dame charmante qui lui explique le métier et, quelque temps après, il peut prendre son envol, ouvrir boutique comme il l'entend, c'est-à-dire sans patron ni employé. *« Je ne suis pas capable de vivre dans des relations hiérarchisées. Je suis foncièrement célibataire, ce qui me donne beaucoup de temps et de liberté, et me permet de venir travailler la nuit sur Poulet-Malassis, l'éditeur de Baudelaire, pendant cinq ans. Les autres, qui ont des femelles et des bébés, n'ont pas le temps pour cela. Par ailleurs, je n'aime pas ce qui est organisé, classé, ce qui peut paraître bizarre pour un libraire, évidemment... »* Le manoir de Pron, qu'il a acheté pour trois fois rien et retapé au fil du temps, est à peine assez vaste pour abriter ce que son immense appétit convoite et obtient. Il y a des livres partout, du sol au plafond, et pas des livres de poche, on s'en doute. Une galerie traverse le rez-de-chaussée, décorée de fresques où un aigle enlève Ganymède et un centaure fait l'éducation d'Achille, et distribue les pièces importantes, la salle à manger, le salon et les bureaux, où des portraits, celui du comte Potocki, des photos, celles de Rimbaud, Baudelaire, Bessie Smith, Virginia Woolf, des bustes parfois, émergent d'entre les livres pour indiquer les dieux tutélaires du maître des lieux.

« Tout ce que je suis devenu, ma structure et mon épine dorsale, c'est arrivé à travers les livres. Mes aventures aussi. Ma liberté et mon indépendance, ce sont les livres qui me les ont données »

A l'étage, l'envahissement livresque s'aggrave délicieusement, la plupart des chambres sont converties en bibliothèques, dont on renonce à citer les trésors, éditions originales de Rimbaud, de Joyce, livres d'emblèmes, manuscrits à miniatures du XVe siècle sur vélin, correspondances inédites... *« Je ne range pas, parce que je ne reçois personne ici, pas de clients en tout cas, que des amis. Les achats et les ventes se font par la poste. Vous ne verrez pas d'ordinateur dans cette maison, j'écris à la main. Quant à Internet, qu'est-ce que vous voulez que j'en fasse ? Consulter des grandes bibliothèques étrangères ? Je sais ce qu'il y a dedans et puis j'ai mon cottage pour ça... »*

Le cottage en question est un bâtiment qu'il a fait construire comme une dépendance du manoir, dont la grande salle de cinq mètres sur quinze abrite ses livres de bibliographie, les livres qui font la recension des autres livres. Les catalogues des diverses grandes bibliothèques du monde, tous les livres de référence sont là. Et comme il y en a quelques dizaines de milliers, ils sont bien rangés. *« Je ne suis pas un bibliophile bourgeois. Celui-là cherche ce qu'il y a de plus précieux, de plus célèbre, dans l'habit le plus célèbre et dans la provenance la plus célèbre. Je n'ai rien contre cela, mais quand j'ai commencé, je n'avais pas les moyens financiers, je n'avais pas hérité d'une librairie et je ne m'étais pas enrichi à Brighton. J'ai donc utilisé mes propres curiosités dans des domaines inexplorés. J'ai commencé par faire des catalogues sur les livrets de colportage des XVIIe et XVIIIe siècles, imprimés à Troyes. Ce qu'on appelait la bibliothèque bleue parce que le papier de la reliure était bleu comme celui dans lequel on emballait le sucre candi. Les colporteurs distribuaient ces livrets dans les campagnes. Il y a là toute une littérature pour les classes populaires, des almanachs, des romans de chevalerie, des livres de piété, des contes de fées. De même, personne ne s'était intéressé à la poésie néolatine en Europe et j'ai passé cinq ans à lire d'immenses recueils de poésie des XVIe et XVIIe siècles pour les recenser. »*

Quand il achète la bibliothèque de Raymond Queneau, il tombe sur la centaine d'ouvrages de fous littéraires qu'avait collectionnés Queneau pour une thèse qui s'est heureusement terminée en un roman, *Les Enfants du limon*, et il se lance aussitôt dans un catalogue sur les fous littéraires. Puis un autre sur les origines gothiques du roman noir. *« Ne vous y trompez pas. Lire des tragédies écrites en latin par des jésuites au XVIIe siècle et qui font 20 000 vers, ce n'est pas forcément marrant. Mais c'était mon tribut aux muses latines que j'avais abandonnées à l'université... »*

POUR autant, l'ancien marginal n'est pas devenu un placide rat de bibliothèque. Les livres l'ont toujours emmené dans des aventures mouvementées. Un jour, c'est une gravure ancienne de Paramaribo, capitale du Surinam, qui le décide à partir en goguette avec quelques amis dans un petit avion (car il est également pilote). Sans savoir qu'une révolution procastriste venait d'éclater dans ce petit Etat et qu'il serait pris pour un dangereux espion américain... Une autre fois, c'est en tombant sur un livre de Louise Michel, *Légendes et chants de gestes canaques*, qu'il juge bon, avant de le republier, d'aller voir à quoi ressemblaient les Canaques. *« En pleine chiraquie, du temps de Pons. Je suis arrivé le jour où l'on graciait ignoblement les assassins des trois frères de Djibaou. J'ai loué une voiture et roulé vers le Sud. J'ai fini par rencontrer Djibaou et à m'expliquer sur mon voyage. On m'a donné une case. Je recevais des menaces de mort de la part des Blancs. Tous les jours, les gendarmes venaient me demander ce que j'étais venu faire et je répondais : "Je viens baiser des négresses, je n'aime que ça." Et comme ils savaient que je connaissais Mitterrand, qui m'achetait parfois des livres, ils étaient bien embêtés. N'oubliez pas : les Canaques, on les a découverts en 1853. On ne leur a jamais rien apporté, on s'est borné à les repousser dans la forêt et à les habiller parce qu'on ne supportait pas les gens à poil. »*

DEPUIS dix ans, il passe ses hivers en Egypte, à Assouan, où il s'est fait des amis. *« Pour abréger l'hiver français, et pour vivre dans une société traditionnelle. Ce sont des gens qui n'ont rien, mais qui ne le savent pas. Comme les prolos alsaciens de ma jeunesse. Aujourd'hui, on dirait que nous étions "pauvres", mais, à l'époque, on n'imaginait pas ce mot. C'était une classe qui avait tellement d'allure... Des gens réels, avec une patine, des passions, pas des petits-bourgeois déguisés. »* D'Egypte, il a rapporté un grand narguilé, dans lequel il fume du tabac au miel devant la cheminée. Il porte des bottines vertes, curieusement lacées, dont il dit qu'elles sont faites par des Indiens d'Amérique, en près d'une année, avec de la peau de bison. Très confortables. Avec le glou-glou du narguilé, ces bottes indiennes, l'homme prend toute sa stature de dandy baudelairien, une touche légèrement diabolique en plus, quand il évoque certains épisodes exotiques. *« Je veux bien vous dire que j'ai sodomisé un tapir dans la forêt guyanaise, un jour de virée avec des légionnaires, je me fiche de ce qu'on pense de moi. Mais, en revanche, je ne parlerai pas de Mitterrand ni de ce qu'on se racontait quand il venait ici. Assez parlé de Mitterrand. Ça suffit comme ça. »* Si l'on veut en savoir davantage, non pas sur l'ancien président de la République mais sur le citoyen Oberlé, le mieux est peut-être de se procurer le petit roman policier qu'il vient de publier au Cherche Midi, intitulé *Nil rouge*, où un bibliophile nommé Chassignet (comme le poète baroque Jean-Baptiste Chassignet, auteur de *Mépris de la vie et consolation contre la mort* (1594), cher au coeur d'Oberlé) devient détective en Egypte, sur les traces d'un pianiste disparu, et découvre en chemin des mystères pas très sexuellement corrects. Un polar ethnique sans argot branché ni banlieue pote, entre Dekobra et Huysmans, très loin du roman noir en vogue.

« J'avais envie de m'évader, depuis toujours. On répétait tout le temps : "Attention aux Gitans, ils volent les enfants." Moi, j'aurais adoré qu'on me vole... »

Comme ce Chassignet qui lui ressemble, Oberlé se dit un peu las des livres anciens. Les mœurs de la librairie ont trop changé depuis qu'il y a fait ses débuts, sous l'aile protectrice d'un Heilbrun, grand libraire (*« Un homme de la Renaissance qui roulait en Solex... »*), et il est content de se partager la tâche avec son associé Gilles Brézol, qui a moins la bougeotte que lui et garde volontiers les clés du temple, pendant qu'Oberlé va rejoindre son ami Jim Harrison pour chasser la grouse dans le Michigan ou part se perdre dans quelque désert : *« J'ai toujours été, depuis ma tendre enfance, fasciné par les pays de sable, par la civilisation arabe. Les premiers êtres différents que j'ai vus en Alsace, c'étaient les marchands de tapis marocains qui allaient de village en village. C'étaient les premiers êtres que je voyais avec une peau foncée, des yeux noirs, eux et les Gitans. J'avais envie de m'évader, depuis toujours. Je me disais : "Pourvu qu'il y en ait un qui m'emmène un jour." On répétait tout le temps : "Attention aux Gitans, ils volent les enfants." Moi, j'aurais adoré qu'on me vole... »*

Michel Braudeau

Le Monde

21 *bis*, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Télex : 206 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Internet : http : //www.lemonde.fr

ÉDITORIAL

La tentation du repli

PRIORITÉ à la sécurité, éloge de la patrie. Défense d'un *« Etat fort »* et d'une *« nation fière de son histoire, qui refuse de se dissoudre »*. En ce début d'année 1999, Lionel Jospin change de refrain. Ce qui n'était, hier, qu'une dimension parmi d'autres de son discours, perceptible dès la campagne présidentielle de 1995, en devient la référence dominante. Ce qui n'était qu'un des aspects de la réflexion qu'il mène depuis le début des années 90 tend à l'emporter sur les autres. Il y a là un infléchissement qui fait sens et problème.

Electoralement, M. Jospin l'a emporté en 1997 pour les mêmes raisons qui avaient permis à Jacques Chirac de s'imposer face à Edouard Balladur : un espoir de modernisation profonde de la vie publique, dans un système institutionnel qui s'use sans se rénover ; une impatience sociale croissante, sourde – ce fut la popularité de la dénonciation par M. Chirac de la *« fracture sociale »* – ou explicite – ce fut le mouvement de décembre 1995 qui signifia l'échec d'Alain Juppé. Face à ces attentes, M. Jospin a choisi d'insister aujourd'hui sur ce qu'il faut garder et protéger, plutôt que de mettre en avant ce qu'il faut changer et inventer.

S'agissant de la sécurité, il dissocie le résultat de ses causes, la violence de ses origines. L'urgence serait dans le rappel aux règles et à l'obéissance, au point de proposer d'exclure – *« l'éloignement des délinquants les plus durs »* – pour remédier à une réalité qui est, pourtant, le produit d'une exclusion sociale et politique. Quand les chercheurs de terrain soulignent que la résurgence de la violence est *« inséparable de la crise du travail comme source d'identité, de reconnaissance »* (Hugues Lagrange) et totalement liée au *« vide politique »* vécu par des classes populaires qui ne participent plus à la *« représentation politique »* (Didier Lapeyronnie), M. Jospin ne les entend plus. L'urgence policière l'emporte sur l'ambition sociale.

De même, s'agissant de l'avenir de la France, le premier ministre fait explicitement du lien national le seul cadre tangible du lien social. Au moment où la sociale démocratie est majoritairement aux affaires en Europe, alors même que – l'euro étant désormais derrière nous – sa construction monétariste montre ses limites et que l'on pourrait logiquement s'attendre à ce qu'enfin la politique s'impose aux commandes de l'Union, M. Jospin choisit de borner son horizon et de limiter son ambition. L'Europe sociale ne serait donc plus à l'ordre du jour.

Si cette orientation se confirme, notamment lors de la campagne européenne, elle ne sera pas sans conséquences sur la majorité dont M. Jospin est le chef. La gauche qu'a dessinée Jean-Pierre Chevènement, sans être pour l'heure contredit par le premier ministre, n'est clairement pas l'actuelle « gauche plurielle » : les Verts y sont des adversaires, alliés des *« élites mondialisées »* au point d'aller *« chercher en Allemagne »* un *« anarchiste mercantiliste »*. Si M. Jospin ne se dissocie pas de ce discours d'un autre âge, il faudra en conclure que son repli national et sécuritaire augure, pour demain ou après-demain, d'une majorité différente.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ;
Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Thomas Ferenczi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomeau
Directeur artistique : Dominique Roynette
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment
Rédacteurs en chef :
Alain Frachon, Erik Izraelewicz *(Editoriaux et analyses)* ;
Laurent Greilsamer *(Suppléments et cahiers spéciaux)* ; Michel Kajman *(Débats)* ;
Eric Le Boucher *(International)* ; Patrick Jarreau *(France)* ; Franck Nouchi *(Société)* ; Claire Blandin *(Entreprises)* ;
Jacques Buob *(Aujourd'hui)* ; Josyane Savigneau *(Culture)* ; Christian Massol *(Secrétariat de rédaction)*
Rédacteur en chef technique : Eric Azan

Médiateur : Robert Solé

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet ;
partenariats audiovisuels : Bertrand Le Gendre

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 985 000 F. Actionnaires : Société civile Les Rédacteurs du *Monde*,
Fonds commun de placement des personnels du *Monde*,
Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs,
Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.

Tony Blair perd son innocence

BY JOVE !, que la presse anglaise est féroce pour son personnel politique et les cieux médiatiques combien plus cléments aux ministres continentaux ! Prenez Robin Cook, l'éloquent patron des affaires étrangères britanniques, qui inventa le concept de « diplomatie éthique » il y a deux ans. Voilà un politicien unanimement classé parmi les plus brillants de sa génération lorsqu'il était dans l'opposition et que chacun reconnaît aujourd'hui comme l'un des ministres les plus compétents de Tony Blair. Eh bien, à en croire une bonne partie de la presse de Londres, Robin Cook est fini. « Robin le pourri », titrait dimanche sur sept colonnes à la « une » l'ancien grand journal d'investigation qu'est le *Sunday Times*. Motif ?

Les accusations sordides, triviales et très privées portées contre lui par son ex-épouse dans un ouvrage retentissant dont l'hebdomadaire dominical s'est assuré l'exclusivité sous forme de feuilleton et que les autres journaux, sur une posture effarouchée, reprennent joyeusement à pleines colonnes depuis lundi matin. Infidèle, irascible, ivrogne et opportuniste : ainsi apparaît Robin Cook dans le paquet de linge sale balancé sur les médias par sa compagne répudiée. *« Bon sang !*, s'alarme Patrick Bishop dans un journal peu suspect de sympathies travaillistes, *The Daily Telegraph, mais jusqu'à quel niveau de bassesse allons-nous descendre et qu'avons-nous fait pour mériter cela ? »* Que personne n'ait jamais vu le secrétaire au Foreign Office ingérer plus d'une bière ou deux en public ne change rien à l'affaire. *« Coucheriez-vous avec cet homme ? »*, demandait grassement lundi, en première page et sur une photo grimaçante de l'infortuné, le roi de la presse de caniveau, *The Sun*, à ses quatre millions de lectrices – *« et lecteurs »*, ajoutait-il avec sa coutumière délicatesse. Du combat politique par le petit trou de la serrure, mais du genre à provoquer de sérieux dégâts outre-Manche.

« C'EST DALLAS EN CONTINU ! »

Car, en trois mois, Tony Blair a déjà perdu trois ministres et l'homme qui avait su si bien capitaliser sur les « affaires » peu ragoûtantes des dernières années de pouvoir conservateur ne peut plus se permettre aucune autre saignée avant longtemps. Ce fut d'abord Ron Davies, ministre des affaires galloises, délesté de ses papiers et de sa voiture dans un jardin public par des rastas homosexuels et démissionné en octobre. Puis Geoffrey Robinson, ministre milliardaire du Trésor et détenteur d'intérêts financiers un peu troubles, à son tour démissionné à la veille de Noël, en compagnie du grand favori du « patron », Peter Mandelson (commerce), celui-ci ayant « oublié » de déclarer un gros emprunt personnel contracté auprès de celui-là, alors que les affaires du premier étalent officiellement sous investigation par le ministère du second. Bref, toute une série de micmacs pas très clairs révélés par une presse pugnace qui a sans doute définitivement abattu cet hiver, avec ces coups de boutoir, la statue de commandeur moral que le nouveau travaillisme s'était élevée à lui-même.

« Ce gouvernement, lançait dimanche William Hague, le chef de l'opposition conservatrice, *c'est Dallas en continu ! »* Querelles de personnes, conflits d'ambition, différends idéologiques profonds : autant le « nouveau travaillisme » incarné par le premier ministre semblait avoir réussi sa synthèse interne avant les élections triomphales de mai 1997, autant, à ce stade de son mandat et en dépit des protestations d'unité relancées cette semaine, donne-t-il l'impression d'un panier de crabes. *« Tony Blair*, demandait lundi un éditorial de *The Independent, doit expliquer pourquoi, après nous avoir promis que la vie politique sous son règne serait différente, elle se révèle aussi semblable que sous les Tories. »* L'allusion au « temps des répugnances », les « affaires » qui marquèrent les dernières années de pouvoir conservateur, est dévastatrice pour le premier ministre. *« L'unique idéologie qui lie cette équipe*, entend-on souvent à Londres, et pas seulement à droite, *c'est le pouvoir pour le pouvoir. »*

Une étude commandée par le gouvernement montre effectivement un glissement de l'image d'un pouvoir de plus en plus perçu comme *« arrogant et éloigné des préoccupations des gens »*. Il y a les « affaires », bien sûr, mais peut-être autre chose. *« L'inanité de l'opposition conservatrice et l'absence totale d'alternative crédible qu'elle incarne*, explique un ministre anonyme au *Telegraph*, *sont à la fois notre chance et notre malheur. Si nous étions menacés, non seulement notre image serait meilleure, mais les membres du gouvernement s'uniraient comme un seul homme derrière Tony Blair. »* De l'inconvénient majeur des chambres introuvables... Avec 418 élus et une majorité de 178 sièges, les « nouveaux travaillistes », sauf imprévisible catastrophe, n'ont strictement rien à craindre de leurs adversaires. Et ils donnent le sentiment de se manger entre eux.

Le premier ministre, qui est remonté dimanche au créneau télévisé pour défendre avec vigueur son *« excellent »* ministre des affaires étrangères dénoncer *« la politique de scandales et de ragots »* adoptée par la presse et essayer de reprendre l'initiative politique, propose une autre explication à la fébrilité ambiante. *« On attaque les personnes parce qu'on a pas grand-chose à reprocher à notre gestion »*, prétend-il. Quoi qu'on pense des efforts entrepris par le gouvernement pour réformer la santé et l'éducation publiques, les sondages, aussi bien que la tonalité des commentaires sérieux développés dans les journaux, n'infirment pas cette analyse. *« Sur le continent*, reconnaît en privé le rédacteur en chef d'un grand média local, citant le « cas Dumas », *toutes ces affaires seraient considérées comme des peccadilles et ne feraient pas l'ombre d'un rond dans l'eau. »*

Le cas Robin Cook, où il n'est question ni de malversation, ni de conflit d'intérêts, ni de forfaiture, mais simplement de la vengeance d'une femme abandonnée pour une plus jeune après vingt-huit années de mariage, peut à coup sûr déstabiliser le chef de la diplomatie. Sans doute pas le gouvernement. Car, à ce stade de son existence, celui de Tony Blair demeure le plus populaire de tous les cabinets qui se sont succédé depuis Churchill au 10, Downing Street : 51 % d'approbations, selon un sondage publié la semaine dernière – et le premier ministre lui-même, le plus adulé des chefs de gouvernement depuis la guerre, *devant* même le « Vieux Lion », avec 66 % d'opinions favorables.

Le « blairisme », comme dit *The Times*, est peut-être à un tournant, celui, classique, de la perte d'innocence au contact du pouvoir, mais il reste incroyablement solide.

Patrice Claude

Le petit commerçant *par Philippe Bertrand*



IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

La pénicilline et la guerre

CHACUN sait que c'est en 1929 que Fleming démontra la merveilleuse propriété du *penicillium notatum* : personne n'eut l'idée d'en tirer parti, et c'est seulement en 1940 que Florey l'utilisa chez l'homme. C'est qu'à l'occasion de la guerre les gouvernements alliés, soucieux de limiter les pertes humaines, d'abréger la durée d'hospitalisation des blessés et de réduire pour ainsi dire les faux frais de la guerre, n'hésitèrent pas à engager les dépenses nécessaires. Ici, l'idée généreuse qui inspire toute thérapeutique se double heureusement d'un profit économique. Combien d'années n'eût-il pas fallu en temps de paix pour réunir tous les documents nécessaires à l'établissement du dossier de la pénicilline ?

L'affreuse aventure de la guerre avait permis en moins d'un an de doter l'humanité d'un extraordinaire médicament antimicrobien ; mieux encore, elle avait révélé aux chercheurs que le monde des champignons offrait d'étonnantes possibilités thérapeutiques. C'est ainsi que nous avons connu la thyrothricine, l'aspergilline, la streptomycine surtout. Celle-ci représente le plus actif des médicaments antituberculeux qui fut jamais essayé. Il est à prévoir qu'il ne sera qu'une étape dans la médication antituberculeuse.

L'histoire, heureusement, ne se renouvelle jamais : sinon, quelle catastrophe mondiale ne devrions-nous pas craindre ou imaginer qui, pour prix de ses horreurs, nous donnerait rapidement le secret du médicament type antituberculeux, tout comme la guerre nous a miraculeusement en quelques mois révélé la pénicilline.

André Lemaire
(14 janvier 1949)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS

Télématique : 3615 code LEMONDE
Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC
ou 08-36-29-04-56

Le Monde sur CD-ROM : 01-44-08-78-30
Index et microfilms du *Monde* : 01-42-17-29-33

Le Monde sur CompuServe : GO LEMONDE
Adresse Internet : http : //www.lemonde.fr

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

Banques : le succès du basculement vers l'euro

OPÉRATION RÉUSSIE. Entre le 31 décembre et le 4 janvier, les banques et les Bourses européennes ont basculé en euros avec succès. Comme elles l'avaient promis. Certes le week-end a été long et a été ponctué de poussées de stress. Mais lundi 4 janvier, lorsque les marchés financiers européens ont réouvert dans leur nouvelle monnaie, tous les établissements étaient sur les rangs, prêts à intervenir. Passés quelques retards à l'allumage dans les banques espagnoles, quelques petits problèmes de réglage aux Pays-Bas ou au Portugal, en France ou encore en Allemagne, tout s'est plutôt bien passé. La place de Paris s'en est félicitée, la Bourse aussi : les investisseurs, rassurés, ont porté aux nues les actions de banques françaises, en hausse de près de 20 % dans les quelques jours qui ont suivi la bascule !

Les banques avaient-elles vraiment le choix ? Assurément non. Réussir le passage à l'euro était pour elles une question de vie ou de mort. L'annonce, par exemple, d'une panne du système informatique d'une grande banque française cotée aurait fait plonger son cours de Bourse, faisant d'elle une proie facile pour tous ses concurrents français ou européens.

Un établissement qui se serait révélé incapable d'intervenir sur les marchés financiers, d'évaluer puis de satisfaire ses besoins de financement ou d'exécuter les ordres de ses clients aurait eu beaucoup de mal à s'en remettre. En admettant qu'elle ait pu assurer son équilibre de trésorerie par des opérations manuelles, elle aurait eu du mal à obtenir l'indulgence de ses clients. Quelle entreprise qui n'aurait pas pu recevoir de paiements, n'aurait pas pu encaisser de virement ou encore qui ne pourrait pas payer ses salariés à la fin du mois de janvier – ce qui peut encore se produire – le pardonnerait à sa banque ? De même, une banque dont les distributeurs automatiques de billets auraient refusé de répondre à la demande, dont les guichets seraient restés muets, faute de micro-ordinateurs en état de marche, aurait eu bien du mal à se justifier. La Poste, victime d'un bogue informatique – indépendant de l'euro, assure-t-elle – qui a bloqué les comptes sur livret, en a fait l'amère expérience.

Ce danger – réel sachant que le passage à l'euro exigeait de retoucher toutes les chaînes de traitement informatique –, les banques françaises l'ont compris très tôt. La Banque de France aussi. Elles se sont donc mobilisées pendant plus de deux ans, sans lésiner sur les moyens engagés. Pour preuve, le coût du passage à l'euro pour les banques françaises est estimé à 20 milliards de francs. Le comité de pilotage de place, érigé sous l'égide de l'Association française des établissements de crédit et entreprises d'investissement (Afecei) et de la Banque de France, a organisé trois tests de place grandeur nature. L'essentiel des budgets informatiques a été consacré à cette opération, les banques repoussant à 1999 le développement de certains produits nouveaux.

À ÉGALITÉ AVEC LA CONCURRENCE

Mieux encore, les banques françaises, comme les banques néerlandaises, ont vu très tôt – plus tôt que leurs consœurs allemandes – tout l'intérêt qu'elles pouvaient tirer de l'euro. Fortes de solides réseaux internationaux, elles souffraient de ne pas avoir une monnaie aussi prestigieuse que le dollar ou le mark dans leurs relations avec leurs clients étrangers. Avec l'euro, elles sont désormais à égalité avec leurs concurrentes sur ce terrain. L'opportunité était à saisir, elles l'ont fait avec enthousiasme.

Elles ont également mesuré très tôt l'enjeu de la concurrence, en particulier auprès de la clientèle de grandes entreprises. D'ores et déjà, la plupart des entreprises interrogées sur l'après-euro ont indiqué qu'elles avaient l'intention de resserrer le nombre des banques avec lesquelles elles travaillent. De fait, un groupe a tout intérêt à domicilier les comptes qu'il détient dans différents pays de la zone euro dans un même établissement bancaire, qui lui calculera chaque soir un solde unique, compensant ses débits et ses excédents. Cet exercice, à l'énoncé simple, est d'une rare complexité dans sa mise en œuvre. Quel que soit leur pays d'origine, les banques qui seront à même de l'offrir – avec une qualité irréprochable – le factureront vraisemblablement cher et fidéliseront leurs clients, voire en gagneront de nouveaux.

Si après la bataille de l'informatique, celle des grandes entreprises et des marchés est déjà lancée, les banques doivent aussi se préparer à la prochaine étape : la bataille des réseaux bancaires. Déjà, les banques frontalières se préparent à l'affrontement avec les banques allemandes. Malgré les divergences fiscales ou réglementaires, l'euro donne de bonnes raisons aux grandes banques d'avoir des ambitions européennes. Toutes s'observent, s'interrogent, parfois se parlent. Chacun prend ses marques en se posant la même question : qui tirera le premier, annonçant un rachat ou une fusion ?

Sophie Fay

perd son innocence

Construire, mais autrement

AU Congrès de Versailles, le 18 janvier, à la différence de la majorité des parlementaires communistes qui a décidé de voter contre la révision constitutionnelle préalable à la ratification du traité d'Amsterdam, nous ne participerons pas à ce vote. Par cette attitude, nous ne voulons ni contribuer, même indirectement, à la ratification d'un traité que nous désapprouvons ni voter contre des dispositions auxquelles nous sommes, même avec des réserves, favorables. Nous nous opposons au traité d'Amsterdam parce que son adoption, à l'été 1997, est indissociable du pacte de stabilité qui vise à pérenniser les critères de convergence édictés par le traité de Maastricht pour le passage à la monnaie unique. Les gouvernements et les peuples européens seraient ainsi condamnés *ad vitam aeternam* à la rigueur budgétaire, à la discipline monétaire et à leurs corollaires : chômage, précarité, flexibilité sociale.

Cette sorte de « constitutionnalisation » de la politique économique libérale qui prévaut en Europe est d'autant plus grave que le traité d'Amsterdam fait l'impasse sur la réforme des institutions, qui était pourtant son objet. Il renforce ainsi le découplage entre l'économique et le monétaire d'une part, le social et le politique de l'autre. Au moment où se met en place l'euro, il laisse le champ libre à une Banque centrale européenne sans aucune légitimité démocratique. Il comporte enfin le risque qu'avec l'élargissement de l'Union européenne, celle-ci se transforme en une simple zone de libre-échange. Le traité d'Amsterdam est dans le droit-fil d'une construction européenne qui, depuis plusieurs décennies, s'est employée à lever les obstacles à la libre circulation des marchandises et des capitaux, au marché, à la concurrence, plutôt qu'à élaborer des politiques constructives et des projets communs. On sait à quel déficit cela a conduit. Nous aurons donc toutes les raisons, le moment venu, de voter contre la ratification de ce traité et nous ne saurions pour l'heure approuver une révision constitutionnelle qui en ouvre la voie.

Il reste que cette révision de la Constitution ne porte pas sur la ratification du traité mais sur deux questions qu'on ne peut éluder. La première concerne l'élargissement du pouvoir de contrôle du Parlement français sur les décisions relatives à la politique extérieure et de sécurité commune et à la coopération dans les domaines de la justice et des affaires intérieures – les deuxième et troisième « piliers » de la Communauté européenne. Sans nourrir d'illusions sur l'efficacité de ce contrôle – qui peut néanmoins être renforcé par l'inscription de son principe dans la Constitution –, nous ne pouvons qu'être favorables à une disposition qui va dans le sens de ce que nous réclamons, avec le groupe communiste, depuis des années.

La seconde question – la circulation des personnes dans la Communauté – est d'une tout autre dimension. Le traité propose que dans cinq ans, si le conseil des ministres le décide à l'unanimité, les dispositions dans ce domaine (visas, droit d'asile, immigration...) soient prises à la majorité qualifiée, avec codécision du Parlement européen. La révision de la Constitution exige donc une réponse claire à cette proposition d'un nouveau transfert de compétences possible.

A condition d'en définir précisément les champs et les modalités, nous sommes favorables au principe de tels transferts. On ne peut, en effet, s'affirmer *« euroconstructif »* et considérer – comme le fait encore la direction du Parti communiste – tout transfert de compétences comme un simple abandon de souveraineté. Il n'est pas de construction européenne sans cogestion, dans certains domaines, de compétences partagées.

La libre circulation des hommes au sein de la Communauté est, à l'évidence, un de ces domaines. Nous craignons évidemment, comme beaucoup, que les règles communes qui vont être recherchées, pendant cinq ans, par les Etats membres ne soient pas plus favorables que la législation française actuelle. Mais, là encore, on ne peut se prononcer pour *« une réorientation progressiste »* de la construction européenne et se cantonner dans une attitude de refus systématique qui détourne des urgentes nécessités de l'action.

Il faudrait que le PCF rompe avec une attitude qui reste, pour l'essentiel, « euronégative »

D'autant que la donne politique a sensiblement changé en Europe. La poussée sociale-démocrate, le désarroi de la droite libérale et le regain du mouvement social créent une situation plus favorable. S'enlisera-t-elle dans les sables d'un social-libéralisme à la Tony Blair ? La réponse n'est pas donnée d'avance. Elle dépendra pour beaucoup de la volonté politique et du rassemblement, en France et en Europe, des forces prêtes à s'engager dans une voie plus radicalement transformatrice de la construction européenne.

Telles sont les raisons de notre non-participation au vote sur la révision de la Constitution. Résolument opposés à l'Europe libérale, nous n'en faisons pas moins le choix de la construire autrement. Un choix que le PCF n'a toujours pas fait. Il lui faudrait rompre avec une attitude qui reste, pour l'essentiel, *« euronégative »*, sortir des pétitions de principe sur une autre Europe pour investir concrètement tous les champs de la construction européenne et travailler au rassemblement de toutes les forces qui entendent agir pour sa réorientation progressiste. Il n'en est manifestement pas là.

L'Europe peut être pour les peuples qui la composent un moyen de retrouver la part de souveraineté qui leur échappe, un facteur de réappropriation démocratique des choix dont dépend leur destin. A condition naturellement que s'affirme avec force, face aux tentations social-libérales, un projet cohérent de solution alternative démocratique européenne. Ce sera, pour l'Europe comme pour la France, tout l'enjeu du scrutin de juin.

François Asensi, Gilbert Biessy, Patrick Braouezec, Guy Hermier, Bernard Outin, Jack Ralite *sont parlementaires refondateurs communistes.*

Pour une France fédérale dans une Europe fédérale

Suite de la première page

Celle qui, tout au long du XIXe siècle, avait marqué l'histoire européenne. Elle avait eu ses heures de gloire et ses moments sombres. Elle a été touchée au cœur dans les tranchées, à Verdun et sur la Somme. Pour les penseurs européens qui avaient survécu, elle avait provoqué d'une manière absurde les tueries de la « Grande Guerre » (comme si une guerre pouvait être grande...). Vingt ans plus tard, l'histoire leur donnait raison. Une deuxième fois, la démonstration était faite que l'architecture européenne était incapable de se survivre à elle-même. Le jeu des alliances n'avait pas fonctionné. La nation la plus puissante s'emparait des autres. Les « petites » nations étaient rayées de la carte. Ici et là surgissaient les pires caricatures du patriotisme : le nationalisme porté à l'état incandescent des divers fascismes européens. Qui résistera à cela ? Maquisards français, républicains espagnols, Juifs d'Europe centrale, parachutistes anglais... Cette énumération incomplète et volontairement hétéroclite n'a qu'un objectif : montrer qu'il s'agissait là des précurseurs d'une Europe nouvelle que le général de Gaulle n'allait pas tarder à concevoir dans une approche profondément renouvelée de l'idée de nation. Non plus la *« nation contre »* mais la *« nation avec »* ; l'idée que, si l'on partageait la puissance, elle ne pourrait plus nous détruire nous-mêmes, comme cela avait été le cas à deux reprises.

Cette idée allait se développer dans les années 50 au point de devenir au fil du temps, et pour toutes les générations, la seule et véritable idée neuve de l'après-guerre. C'est à ces hommes-là qu'il faut d'abord rendre hommage. Ils n'avaient pas peur de l'Europe dès lors qu'elle était fondée sur un idéal partagé. N'était-ce pas plus difficile pour eux que pour nous ? Et n'avons-nous pas quelques mouvements de stupeur et de gêne en entendant certains propos antieuropéens d'aujourd'hui qui ne font que traduire la peur latente de l'étranger ? Si les traités avaient été non pas de Maastricht ou d'Amsterdam, mais de Montargis ou de Limoges, y aurait-il eu autant d'ironie ? Ceux-là mêmes qui s'en sont faits les contempteurs ignorent-ils que les Pays-Bas pourraient aujourd'hui nous donner, à nous Français, quelques leçons de démocratie, comme les Allemands nous ont donné jadis quelques leçons monétaires ?

Avoir peur de l'Europe, c'est avoir peur de soi-même. Faire peur avec l'Europe, c'est crier au feu lorsqu'on est soi-même celui qui le propage.

Non, la France n'est pas une sorte de grande Corse entourée d'Allemands. C'est une bêtise d'affirmer que l'Europe fragilise la France en la privant de sa souveraineté. Nous savons assez bien nous fragiliser nous-mêmes dans certaines impuissances purement nationales. C'est au contraire en investissant ensemble dans des entreprises communes que nous pouvons faire prévaloir nos intérêts dans le siècle à venir. Les véritables attributs de puissance et de souveraineté résideront en grande partie dans des compétences scientifiques ou techniques qu'aucune nation européenne ne pourra à l'avenir maîtriser seule.

La fierté française serait aujourd'hui de revendiquer une voix européenne qui serait enfin entendue dans le monde. La grandeur française serait de refuser pour l'Europe les guerres à la carte que les Etats-Unis nous proposent périodiquement, choisissant, dans leur catalogue des dictatures, celle qui sera la plus à même d'être bombardée. L'emploi français se développera désormais davantage dans un espace continental harmonisé que dans un cadre national. Nous jugeons que la force du génie français, c'est d'abord et avant tout d'avoir été et de rester européen. Nous n'avons pas la naïveté de penser que, à l'instar de l'Italie du siècle dernier, l'Europe *« se fera d'elle-même »*. Il y faudra encore beaucoup de courage et de volonté et il faudra lutter contre cette véritable pensée unique qui laisse entendre qu'en étant contre Bruxelles on défend le volontarisme ou la singularité de la nation. L'émergence laborieuse et réussie de la monnaie unique, la baisse des taux d'intérêt, le refus des désordres monétaires, qu'est-ce d'autre que du volontarisme politique ? Et n'est-ce pas aussi la traduction d'une volonté que de faire de l'Europe la véritable protection dont ont besoin les salariés de notre pays face à la mondialisation ? Protections sociale, policière, militaire : nous revendiquons pour l'Europe le rôle de bouclier dès lors que le monde est devenu plus menaçant.

Europe fédérale ? Et alors ? Cela nous gêne d'autant moins que ce mot qui exprime au niveau européen une capacité réelle de décision signifie à l'échelon local davantage de libertés politiques, économiques et sociales. Nous n'avons peur ni de cette capacité, ni de ces libertés.

C'est une bêtise d'affirmer que l'Europe fragilise la France en la privant de sa souveraineté. Nous savons assez bien nous fragiliser nous-mêmes dans certaines impuissances purement nationales

Il est d'ailleurs frappant de constater que ce sont les jacobins, les centralisateurs à tout crin, qui sont les adversaires les plus constants, les plus acharnés de la construction européenne. Ils s'élèvent contre notre contribution à l'Europe qui ne représente que 6 % de notre budget national, mais acceptent avec une morne indifférence que 40 % environ des ressources de nos régions soient en France décidées et octroyées par l'Etat. Il est tout autant paradoxal de constater que ce sont les censeurs les plus sévères des Etats-Unis qui s'effraient aujourd'hui de l'émergence de la seule puissance au monde capable d'en limiter l'hégémonie.

Ce sont encore les mêmes qui poursuivent contre l'institution parlementaire une guérilla jamais achevée. Invoquer le droit du peuple comme s'il était aujourd'hui bafoué, réclamer un référendum dont on connaît d'expérience le glissement progressif vers des questions personnelles ou partisanes, c'est poursuivre – pour le Parti communiste comme pour l'extrême droite – un processus de mépris du Parlement, dont on sait bien que ces deux familles politiques se sont toujours nourries lorsqu'elles avaient la possibilité de le faire. Le Parlement français n'est pas, depuis 1958, tellement honoré qu'il faille aujourd'hui lui faire descendre une marche supplémentaire vers son propre abaissement.

La question fédérale, nous voulons la poser au sommet des institutions européennes comme sur le terrain des collectivités de proximité. Il s'agit du même combat. Ce sont les deux temps d'un même mouvement : la décision commune au sommet, la liberté politique à la base. Et sur ce dernier point, par rapport à tous nos voisins sans aucune exception, nous avons pris un sérieux retard sur ce que notre époque exige.

Si nous n'entendons pas transformer l'élection européenne en débat de politique intérieure, nous savons bien que la vertu de l'Europe est de nous obliger – nous qui n'y sommes pas enclins – à porter un regard sur nos institutions, notre Etat, notre droit, à la lumière de ce que font les autres.

Car la France, Etat de droit, est bien le pays d'Europe où il y a le plus d'Etat et le moins de droit. C'est aussi le pays où la pratique de la confiscation publique des ressources privées a été élevée au niveau de l'un des beaux-arts. C'est malheureusement le pays où, faute de décentralisation et de véritable responsabilité locale, la délinquance flamboie.

Nous ne répondrons à ces questions et à bien d'autres que par une forme de fédéralisme à la française qui s'attacherait à restaurer systématiquement la responsabilité locale, le droit à l'expérimentation, l'identification des décisions, la clarté des financements, le contrôle des citoyens sur la vie publique. Cela signifierait tout autant la fin du cumul des mandats, la décentralisation de l'éducation ou de la police que la réforme des modes de scrutin, ou la modification profonde des institutions locales dont l'opacité, l'empilement, la redondance sont, à bien des égards, consternants.

L'Europe pourrait être pour la France ce levier d'Archimède qui ne peut sans aucun doute se substituer à notre volonté, mais qui lui donne simplement la force de s'exercer là où nous savons qu'elle le doit. Ce n'est pas perdre sa nation que de l'engager dans cet effort sur elle-même. C'est probablement la retrouver.

François Léotard

Un droit archaïque, des pouvoirs hors normes

par Simon Charbonneau

FACE aux nouvelles menaces qui planent aujourd'hui sur l'identité humaine, le récent cinquantenaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme n'a laissé que peu de place au débat relatif à l'actualisation de cet instrument juridique. Les bouleversements prodigieux que connaît l'humanité en cette fin de siècle, du fait du développement scientifique et technique, ne semblent guère pris en compte par l'ensemble des éléments de la culture humaine, fondements traditionnels de toute civilisation. Le droit, qui en fait partie, paraît en effet de plus en plus déphasé par rapport au rythme du développement qui emporte l'humanité vers un avenir indéchiffrable et par conséquent angoissant.

Comme notre bonne vieille Déclaration des droits de l'homme de 1789, aujourd'hui inscrite au préambule de la Constitution de 1958, avait été conçue en réaction contre l'absolutisme monarchique, celle de 1948 l'a été à la suite des expériences totalitaires de la première moitié du XXe siècle. A ce titre, les déclarations des droits de l'homme ont été d'abord pensées pour faire face aux diverses formes d'aliénation politique engendrées par la naissance de l'Etat moderne, *« le plus froid des monstres froids »* (Nietzsche).

Bien que trop souvent bafouées et ballottées au gré des opportunismes politiques, ces déclarations solennelles ont le mérite d'exister et de servir de référence ultime aux hommes politiques comme aux citoyens opprimés qui peuvent toujours les invoquer et se les approprier. Face à la violence politique et aux diverses formes d'oppression étatique toujours aussi présentes de par le monde en cette fin du XXe siècle, ces déclarations des droits, qui ne sont en fait que des déclarations des devoirs pour les détenteurs du pouvoir, n'ont jamais été aussi utiles, parce qu'en toute hypothèse elles justifient la légitimité des actes de résistance à l'oppression politique.

Pourtant, ces instruments juridiques qui fondent l'Etat de droit paraissent complètement dépassés par rapport aux nouvelles formes d'aliénation nées du développement économique, technologique et scientifique exponentiel de ces cinquante dernières années. Bien sûr, face au pouvoir économique, a été timidement formulé après guerre un droit au travail actuellement plus que jamais bafoué, en particulier dans les pays les plus développés. De même, les constitutions les plus modernes font référence à un droit fondamental de l'homme à voir son environnement protégé, droit lui aussi largement ignoré en pratique. Mais aucune panoplie sérieuse d'obligations n'a été imaginée à l'encontre du dogme selon lequel nécessité économique fait loi. Dans d'autres domaines, la lacune est encore plus flagrante. Depuis la seconde guerre mondiale se sont en effet constitués des pouvoirs de fait encore moins encadrés juridiquement que le pouvoir économique fondé sur le vieux principe de la liberté du commerce et de l'industrie.

Depuis la seconde guerre mondiale se sont constitués des pouvoirs de fait encore moins encadrés juridiquement que le pouvoir économique

Si l'on prend, par exemple, le pouvoir médiatique dont on découvre chaque jour le rôle exorbitant, on s'aperçoit qu'en France seule une vieille loi (1881) régente les rapports de la presse avec le citoyen. Au nom de la liberté de l'information qui, pourtant, ne peut prétendre s'identifier à la liberté d'expression inscrite dans notre Déclaration des droits, les professionnels des médias refusent tout encadrement juridique de leur activité, laissant ainsi le citoyen dans une situation d'intolérable aliénation du point de vue, justement, de la liberté d'expression.

Autre exemple : le pouvoir techno-scientifique qui s'exerce à travers les pouvoirs politique, économique et médiatique réunis. La carence juridique est peut-être encore plus évidente dans ce cas, compte tenu des enjeux éthiques et écologiques. La communauté scientifique rejette aussi tout encadrement juridique au nom de la liberté de la recherche et de la légitimité de toute démarche inventive. Le résultat est qu'aujourd'hui le génie génétique s'exerce sur l'homme comme sur la nature sans aucun frein crédible autre que le timide *« principe de précaution »* et quelques comités d'éthique sans grands pouvoirs.

Lorsqu'on constate que ces différents pouvoirs, loin de se contrebalancer les uns par rapport aux autres, comme l'imaginait Montesquieu, en son temps, au sein du pouvoir politique pour les fonctions exécutive, législative et juridictionnelle, agissent en synergie complète, un sentiment profond d'aliénation ne peut que saisir le citoyen d'aujourd'hui. Le droit, qui prolifère paradoxalement sous sa forme réglementaire, est totalement absent de pans entiers de la société, du moins sous sa forme la plus politique. Si, face à la barbarie politique, le droit a historiquement plus que jamais un rôle à jouer, il serait temps qu'il étende son empire aux nouveaux pouvoirs engendrés par le développement. A défaut, on risque de voir un jour l'homme être la proie de formes inédites de barbarie qui le ramèneraient aux périodes les plus obscures de l'humanité. Pour échapper à ce péril, il suffirait que les hommes, accédant enfin à la maturité, décident de ne plus s'abandonner aux vertiges prométhéens de ce qu'on appelait jadis le progrès.

Simon Charbonneau *est maître de conférences de droit à l'université Bordeaux-I.*

AU COURRIER DU « MONDE »

LA TYPOGRAPHIE DE L'EURO

Vous vous croyez obligés, dans votre rubrique Bourse, d'écrire le mot « euro » en remplaçant le « e » initial par « € ». Cela me semble aussi peu légitime que d'écrire « dollar$ » avec un symbole « $ » se substituant au « s » final, ou encore £ivre, affublé du symbole sterling remplaçant le « l ». Quant à votre façon d'indiquer le prix du journal, elle n'est pas très logique : 7,50 F-1,14 euro. Pourquoi abréger le franc et pas l'euro ?

Jean-Marc Julia
Grenoble (Isère)

EUROLAND(E)

Votre journal daté du 5 janvier contient un article sur l'utilisation de l'*« horrible anglicisme »* Euroland. Permettez-moi de vous dire que le mot Land n'est pas un anglicisme mais un mot qui existe dans toutes les langues germaniques : en allemand, danois, néerlandais, norvégien et suédois. Si ce mot existe aussi en anglais, c'est parce qu'initialement l'anglais était dérivé du vieil allemand, avant d'intégrer des mots français. Et, finalement, le mot existe en français (Hollande, Irlande, Nouvelle-Zélande et Groenland. (...)

Ces soucis linguistiques permanents des Français sont difficiles à comprendre pour un non-Français. Aucun Anglais ne souffre du fait que sa langue est basée sur l'allemand et le français, et de nombreux mots français dans la langue allemande ne donnent pas des complexes d'infériorité aux Allemands, Autrichiens et Suisses. (...) Il y a un siècle, les journaux français se moquaient de l'ordre de l'empereur Guillaume II de remplacer quelques mots français dans le domaine militaire par des mots allemands. Français, vous pouvez être fiers de votre contribution à la culture européenne, mais acceptez qu'il existe aussi d'autres langues en Europe. (...)

Jürgen Bartsch
Ville-d'Avray
(Hauts-de-Seine)

هكذا من الأصل

TECHNOLOGIES Claude Allègre, le ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de l'innovation, présente mercredi 13 janvier en conseil des ministres un projet de loi sur l'innovation. ● CE TEXTE a pour objet d'inciter les chercheurs à participer à la création d'entreprises innovantes. Ils auront la possibilité d'exploiter leurs découvertes et de détenir des participations dans des sociétés nouvelles. ● LA RECHERCHE française et européenne est d'un bon niveau, mais souffre de faiblesses endémiques dans des domaines comme les technologies de l'information. ● MOINS D'UNE CENTAINE d'entreprises de haute technologie sont créées en France chaque année. ● LE VOLET FISCAL de la réforme, qui prévoyait une baisse d'impôt sur les stock-options, très critiqué à gauche, a été finalement dissocié du texte et son examen différé.

La loi sur l'innovation a pour objet la création de plusieurs milliers d'emplois

Claude Allègre présente, en conseil des ministres, un ensemble de mesures destinées à rapprocher la recherche publique et l'industrie. Il s'agit d'inciter les chercheurs à participer à la création d'entreprises de haute technologie

VOILÀ bientôt un an, un rapport de l'ancien président de l'Agence nationale de valorisation de la recherche (Anvar), Henri Guillaume, dressait un constat d'autant plus alarmant que récurrent : la recherche française, évaluée à l'aune de ses publications scientifiques, est d'un bon niveau ; mais, jugée sur le nombre de brevets déposés, c'est-à-dire sur ses retombées industrielles, elle souffre de faiblesses endémiques dans des domaines-clés comme les technologies de la communication ou les biotechnologies.

Dans la foulée, le premier ministre, Lionel Jospin, annonçait, lors d'assises de l'innovation, la préparation d'un projet de loi destiné à mieux *« valoriser »* les résultats de la recherche. C'est dans ce cadre que s'inscrivent les mesures que le ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie, Claude Allègre, devait présenter en conseil des ministres, mercredi 13 janvier, avant de les défendre devant le Parlement, au printemps.

Le projet du gouvernement ne manque pas d'ambition. Actuellement, moins d'une centaine d'entreprises de haute technologie sont créées en France chaque année, dont une quarantaine seulement à l'initiative de chercheurs. Le conseil interministériel de la recherche du 15 juillet 1998 a placé la barre nettement plus haut, en fixant pour objectif la constitution, en quatre ans, de *« quelques centaines d'entreprises stables de haute technologie »*. Sachant qu'une société montée par un chercheur est, en moyenne, trois fois plus créatrice d'emplois qu'une autre, avec un effectif de onze salariés au bout de quelques années, il s'agit donc d'assurer, à court terme, la création de plusieurs milliers d'emplois nouveaux.

> Les mesures présentées sont, pour l'essentiel, d'ordre administratif

Pour atteindre ce résultat, le projet de loi sur l'innovation devait, à l'origine, s'appuyer sur un important volet fiscal, prévoyant notamment une baisse d'impôt sur les stock-options. Cette réforme, très critiquée à gauche, a été finalement dissociée du texte élaboré par Claude Allègre et son examen différé (*Le Monde* du 9 janvier). Ne subsiste, de ce chapitre fiscal, qu'une disposition étendant la formule des bons de souscription de parts de créateur d'entreprise (BSPCE) qui permettent d'intéresser les salariés à la croissance de jeunes entreprises : à l'avenir, ce système sera applicable aux sociétés de moins de quinze ans dont 25 % au moins du capital – et non plus 75 % – sont détenus par des personnes physiques.

Les mesures présentées au conseil des ministres sont donc, pour l'essentiel, d'ordre administratif. Elles visent à lever les obstacles statutaires et institutionnels qui s'opposent au passage des chercheurs dans l'industrie, ainsi qu'aux collaborations entre recherche publique et entreprises.

● **Essaimage des personnels de la recherche vers les entreprises.** Les chercheurs du secteur public n'ont aujourd'hui pas le droit, en tant que fonctionnaires, de prendre part à la vie d'une entreprise. A l'avenir, ils pourront être autorisés, pendant six ans, à *« participer en qualité d'associé par apport en capital, en nature ou en industrie, ou en qualité d'administrateur ou de dirigeant, à une entreprise nouvelle à laquelle ils apportent leur collaboration scientifique ou technique et dont l'objet est d'assurer la valorisation des travaux, découvertes et inventions qu'ils ont réalisés »*. Durant cette période, ils seront mis à la disposition de l'entreprise ou détachés auprès d'elle et continueront à percevoir leur ancien salaire, éventuellement majoré par l'entreprise. Au terme de cette « expérience », le fonctionnaire devra choisir entre l'entreprise et son établissement d'origine.

Cette collaboration pourra aller du simple *« concours scientifique »*, sous forme de consultance, à la prise de parts de capital, plafonnée à 15 %.

● **Couplage entre recherche publique et entreprises.** Les groupements d'intérêt public (GIP) régissant, depuis 1984, la coopération entre organismes de recherche, universités et entreprises sont considérés comme des structures lourdes à gérer. Désormais, les établissements scientifiques et universitaires pourront *« prendre des participations, constituer des filiales, participer à des groupements »* sur simple autorisation tactite, celle-ci se substituant à l'approbation par arrêté interministériel. Ces établissements pourront se doter d'un *« service d'activités industrielles et commerciales »*, pour *« assurer des prestations de service à titre onéreux, exploiter des brevets et licences et commercialiser les produits de leurs activités »*.

Organismes de recherche et universités sont aussi invités à créer des « incubateurs » d'entreprises innovantes, en mettant à leur disposition, moyennant rémunération, des locaux, des matériels et des moyens.

● **Fonds d'amorçage.** Pour accompagner ce dispositif, 200 millions de francs sont inscrits dans la loi de finances 1999, en complément des 600 millions de francs prélevés en 1998 sur les recettes de la privatisation de France Télécom et affectés à un fonds public de capital-risque. Cette enveloppe sera partagée entre le financement des incubateurs et des fonds d'amorçage nécessaires au démarrage des PME naissantes, notamment dans le secteur des biotechnologies et de l'électronique.

Afin de susciter une « dynamique », le ministère a imaginé d'ouvrir, au mois de mars, un *« concours national de la création d'entreprises »*. Leurs lauréats – un millier de projets espérés pour une cinquantaine d'élus – seront les premiers à expérimenter le nouveau mode de relations que Claude Allègre souhaite établir entre recherche et industrie. Il reste à savoir si cette volonté, qui prolonge celle de son prédécesseur, François d'Aubert, sera relayée par un système efficace de financement du risque et de l'innovation. Et si elle suffira à lever les barrières culturelles qui séparent encore, bien souvent, chercheurs et entrepreneurs.

Pierre Le Hir

Les syndicats sont réticents

Les syndicats de chercheurs, davantage préoccupés par les projets de réforme du CNRS, ne font pas du projet de loi sur l'innovation un cheval de bataille. La plupart réagissent pourtant avec réticence ou, au mieux, scepticisme, estimant que le texte introduit un mélange des genres entre secteurs public et privé.

Pour le SNTRS-CGT, *« le gouvernement organise un détournement de la recherche publique au profit du capital privé »* et *« encourage l'appropriation personnelle du travail mené en équipe »*. Le SNCS-FSU, pour sa part, estime que la France souffre surtout d'un *« trop faible investissement des entreprises en recherche et développement »*. Le SGEN-CFDT, en revanche, n'est *« globalement pas opposé au projet »*, sous réserve de *« véritables garanties sur l'indépendance des établissements scientifiques vis-à-vis des entreprises »*.

La recherche au cœur de l'emploi et de la compétitivité

POURQUOI l'Europe n'a-t-elle pas su créer des Microsoft, des Netscape, des AOL ? Est-ce un problème d'innovation, de financement, de mentalité ? De tous ces facteurs à la fois, répond une étude sur l'innovation publiée fin décembre par l'European Round Table (ERT), organisme qui regroupe une cinquantaine de dirigeants de grands groupes européens. Et cette situation handicape l'économie européenne, son avenir et ses emplois.

Bien que constituant un marché plus vaste que les Etats-Unis, l'Union européenne n'a pas su créer une dynamique favorable à l'innovation, ni égaler leurs réussites. *« Les Etats-Unis ont créé 60 millions d'emplois nouveaux au cours des trente dernières années, dont 14 millions depuis 1992. La plupart d'entre eux l'ont été dans de petites entreprises de haute technologie à croissance rapide (...). Si l'on tient compte des effets de substitution, l'augmentation nette du nombre d'emplois sur trente ans est proche des 30 millions. Au cours de cette même période, le nombre d'emplois créés dans l'Union européenne a diminué, et de nombreux secteurs ont résisté aux substitutions »*, rappelle le rapport.

Dans toute l'Europe, la recherche et développement (R & D) est sous-estimée. L'Union européenne consacre moins de 1,5 % de son PNB aux travaux de recherche, contre 2,5 % aux Etats-Unis et 2,8 % au Japon. Très dépendante des budgets publics, la R & D souffre aussi d'une gestion trop conservatrice. Les programmes doivent aller *« au-delà de l'amélioration de la compétitivité d'un petit cercle d'industriels et de leurs partenaires traditionnels sur certains marchés »*, remarque l'étude. Elle réclame ainsi une attention beaucoup plus soutenue à la biotechnologie. Science nouvelle bouleversant les frontières du savoir, elle *« ne dispose d'aucune instance d'accueil au niveau européen »*, relève le rapport.

LA NÉCESSITÉ DE COOPÉRER

Un changement des relations avec le monde universitaire semble aussi s'imposer. *« L'Europe ne peut plus se permettre de disperser ses ressources, humaines et matérielles, dans des travaux menés en parallèle dans les différentes institutions nationales. Le moment est venu d'élargir le concept de marché unique au monde universitaire, et avant tout à la R & D à financement public »*, insistent les auteurs du rapport. Dans cet esprit, la coopération entre les entreprises et les universités, jusqu'à présent peu répandue, paraît plus nécessaire que jamais, afin de faciliter les découvertes et de permettre leur mise sur le marché. *« Trop d'inventions européennes sont exploitées avec succès en dehors de l'Europe »*, écrit l'ERT.

Au-delà, celle-ci demande la levée des obstacles réglementaires et bureaucratiques. La lourdeur et la cherté du système des dépôts de brevets sont excessives, à ses yeux. Comme il n'existe pas de brevet unique européen, une multinationale déposant 1 000 demandes de brevet par an doit, selon ses calculs, consacrer entre 20 et 30 millions d'euros (entre 130 et 200 millions de francs) pour les seuls frais de traduction et d'adaptation aux législations des différents pays. De même, les autorisations de mise sur le marché de produits innovants prennent beaucoup trop de temps. Le groupe pharmaceutique Solvay a dû attendre 1987 pour voir homologuer sur tous les marchés européens un antidépresseur mis au point en 1975. Entre-temps, son concurrent américain Eli Lilly qui, la même année, avait lancé le Prozac, autre antidépresseur, avait raflé le marché.

Rappelant que l'Europe investit sept fois moins dans les technologies naissantes que les Etats-Unis, l'ERT insiste sur la nécessité d'améliorer les financements et la fiscalité. Mais l'ensemble de ces mesures, rappellent les grands patrons européens, ne portera ses fruits que si les groupes eux-mêmes modifient leur approche de l'innovation.

Martine Orange

La Banque du Japon intervient pour arrêter la hausse du yen

LA BANQUE du Japon s'est décidée à agir, mardi 12 janvier, pour enrayer l'appréciation du yen. La monnaie japonaise avait atteint, lundi, le cours de 108,50 yens pour un dollar, son niveau le plus élevé depuis le mois de septembre 1996. En six mois, la devise nippone a gagné 25 % face au billet vert, une hausse qui, selon les analystes de la banque américaine Morgan Stanley, constitue un *« défi aux lois de la gravitation économique »*, compte tenu des forces déflationnistes observées dans l'Archipel.

Les interventions de la Banque du Japon se sont révélées efficaces : le billet vert s'est nettement redressé, mardi, gagnant près de 4 % face au yen, sa reprise la plus forte observée depuis le mois d'août 1995, quand la Réserve fédérale américaine, la Bundesbank et la Banque du Japon avaient acheté ensemble des dollars. Mais, cette fois, l'institut d'émission nippon a agi seul, ce qui, selon les analystes, pourrait diminuer l'impact de l'opération.

Le secrétaire d'Etat américain au Trésor, Robert Rubin, s'est contenté d'expliquer que la politique de change américaine en faveur d'un dollar fort demeurait inchangée. *« Je ne pense pas qu'on doive utiliser le dollar comme instrument de politique commerciale »*, a-t-il précisé.

Au même moment, toutefois, la déléguée au commerce extérieur américain, Charlene Barshefsky, a affirmé que *« ce n'est un secret pour personne que les relations commerciales entre les Etats-Unis et le Japon se détériorent de façon assez sensible »*, notamment dans la sidérurgie.

S'il s'est redressé face au yen, le billet vert a, en revanche, cédé du terrain, mardi, face à l'euro. La monnaie européenne cotait, mercredi matin, 1,1590 dollar, contre 1,1450 dollar vingt-quatre heures auparavant. Le billet vert a été pénalisé par le regain de tensions financières au Brésil, important partenaire commercial et financier des Etats-Unis, à la suite de l'annonce par l'Etat du Minas Gerais d'un moratoire sur sa dette : la Bourse de Sao Paulo a plongé de 7,62 %, mardi.

DÉTÉRIORATION ÉCONOMIQUE

En dépit de son léger rebond, l'engouement pour l'euro observé lors de ses premières cotations est retombé sur les places financières internationales. Les investisseurs découvrent avec inquiétude la détérioration de la situation économique dans l'Euroland. L'Allemagne, où 34 000 chômeurs supplémentaires viennent d'être recensés, a connu un recul de 2,3 % de sa production industrielle en novembre. Cette dégradation pourrait conduire la Banque centrale européenne à baisser prochainement ses taux directeurs, ce qui diminuerait la rémunération de l'euro.

Pierre-Antoine Delhommais

Louis Gallois, président de la SNCF

« L'année 1998 a été très bonne, mais rien ne justifie le nombre de conflits sociaux »

Le conflit des contrôleurs, fin 1998, a coûté environ 300 milions de francs (45,75 millions d'euros). La direction tente de repartir à la conquête des voyageurs et de réorganiser le travail des cheminots à l'occasion de la discussion sur les 35 heures. En 1999, Louis Gallois prévoit de parvenir à un équilibre financier. En 1995 et 1996, l'entreprise avait connu des déficits supérieurs à 15 milliards de francs (2,28 milliards d'euros).

« Il y a un mois, les contrôleurs ont fortement perturbé le trafic. Quelles leçons tirez-vous de ce nouveau conflit ?

– Ce conflit a eu des conséquences sérieuses en terme de recette et d'image commerciale. Il a eu un impact d'autant d'autant plus fort que le trafic était en forte hausse. Nous allons très vite repartir à la conquête de nos clients. Nous avons lancé l'opération Trains express régionaux (TER) à 20 francs, pendant une semaine, avant Noël. Les deux derniers week-ends de janvier, nous allons baisser tous nos tarifs de 25 %. C'est le tarif « Découvertes » pour tous les voyageurs. Enfin, à la fin du mois, nous lançons un programme de fidélisation de nos grands voyageurs. Nous voulons les choyer et leur donner des avantages spécifiques.

– Combien vous a coûté le conflit ?

– C'est difficile à évaluer précisément. Entre 250 et 400 millions de francs (38 à 60 millions d'euros) de recettes. Mais nous ne pourrons le chiffrer qu'à la mi-février.

– Vous ne parviendrez donc pas à ramener le déficit à 500 millions en 1998 comme vous l'aviez annoncé.

– Nous serons en effet très probablement au-delà, en dépit de recettes supérieures aux prévisions jusqu'à la fin octobre.

– N'avez-vous pas l'impression que la « conflictualité », devenue selon vos propres termes une sorte de drogue, rende vaines toutes vos tentatives de relance ?

– C'est évidemment un problème majeur pour l'entreprise. Mais quand un phénomène atteint une telle ampleur et a une telle durée, tout le monde est responsable. Personne, dans l'entreprise, ne peut s'en exonérer. Je fais deux constatations simples : d'abord, il y a une disproportion entre la situation de l'entreprise et des personnels et le nombre de conflits. Avec moins de 1 % de la population active, rien ne justifie que la SNCF « produise » 20 %, 30 % voire parfois près de 40 % des jours de conflits en France. Ensuite, les conflits constituent un obstacle majeur au développement de l'entreprise. Il faut remédier à cette situation. Je ne vois pas pourquoi ce qui a été possible ailleurs, à EDF ou à la RATP, ne le serait pas à la SNCF. Il faut une prise de conscience, des attitudes et des méthodes nouvelles de part et d'autre pour que la discussion débouche sur le compromis et que la grève soit bien le moyen ultime lorsque le dialogue a échoué. Je souhaite que les 35 heures soient l'occasion d'aborder le sujet et de discuter d'une sorte de charte du dialogue social.

– Comment se déroulent les négociations sur les 35 heures ?

– Comme vous le savez, nous avons eu une réunion plénière le 14 décembre. La direction est actuellement en train de rédiger un projet d'accord-cadre que nous allons envoyer prochainement aux syndicats. Les 35 heures sont une grande affaire pour la SNCF. Ce peut être l'occcasion d'avancées positives conciliant les intérêts des personnels et de l'entreprise et ouvrant de nouvelles perspectives au dialogue social. Ce ne sera bien sûr pas tout à fait simple car l'ensemble doit être économiquement équilibré mais d'autres entreprises publiques, il est vrai dans des situations différentes, ont montré que c'était possible.

– La réduction du temps de travail créera-t-elle des emplois ?

– En tout état de cause, elle génèrera des embauches supplémentaires mais il n'y a pas d'effet mécanique de la réduction du temps de travail sur l'emploi. L'emploi résulte de facteurs multiples, bien sûr la durée du travail, mais aussi la charge de travail, la productivité, bien sûr les capacités de financements de l'entreprise.

– Certains syndicats ont expliqué qu'une des causes de la récente chute d'un enfant tombé d'un train en marche était le manque d'effectifs. Qu'en pensez-vous ?

– Une seule organisation locale a avancé cette explication. Je lui en laisse la charge. Il y avait dans ce train, comme cela est prévu, deux contrôleurs. Mais je ne fuis pas nos responsabilités. La SNCF est responsable. Nous avons un devoir : le zéro accident. Qu'un tel accident soit inacceptable, c'est l'honneur de la SNCF. Deux enquêtes sont en cours. Une interne et une externe. Les conclusions de l'enquête interne seront remises au juge. La voiture en cause est actuellement sous scellés ; nous n'y accédons donc pas.

– Quelles sont vos prévisions pour 1999 ?

– Nous avons adopté un budget ambitieux, qui prévoit une stabilité des effectifs et l'équilibre financier. Nous prévoyons une augmentation du trafic de 4,5 % sur les grandes lignes, de 3,5 % sur les transports régionaux, de 2 % en Ile-de-France et une stabilité pour le fret. Ce sont des objectifs ambitieux – 1998 a été une très bonne année, au moins pour les voyageurs – mais atteignables. Nous jouons la croissance des trafics. L'expérience montre que nous sommes capables d'attirer les gens dans les trains. La demande ferroviaire existe, mais requiert davantage de qualité de notre part. C'est notamment le cas pour le fret. Nous avons eu en 1998 un problème de disponibilité de moyens, de saturations d'infrastructures et des grèves locales très perturbatrices. Nous nous attachons à résoudre ces problèmes. Il y faudra des investissements. Les pouvoirs publics y sont prêts. M. Gayssot, lui-même, a rappelé la priorité par exemple, du contournement de Lyon pour le fret.

– Après avoir diminué pendant de nombreuses années, vous prévoyez un maintien des effectifs. Pourquoi ?

– Cet équilibre des effectifs n'a été atteint que quatre fois depuis 1945 ! C'est dire s'il marque une rupture ; il repose sur un triple pari : un pari sur la croissance de l'activité – là aussi nous jouons le développement du ferroviaire –, seule susceptible de générer des l'emploi, un pari sur le succès des 35 heures et un pari sur la capacité à redéployer l'emploi, pour plus d'efficacité et plus de service.

– L'équilibre des comptes ne fait pas non plus partie des habitudes de la SNCF.

– Effectivement. Je vous rappelle que nous avons perdu 15,8 milliards en 1996, avant le désendettement de la SNCF. L'équilibre est également un pari sur l'augmentation des recettes – là encore, les trafics – et la maîtrise des coûts, essentiellement la masse salariale et les achats externes. La SNCF a besoin de l'équilibre : ne pas dépenser plus qu'on ne gagne, c'est la discipline de base. Un service public en perte est un service public fragilisé, critiqué.

– Et l'Europe des chemins de fer ?

– Quand on voit les acquisitions des chemins de fer belges dans la messagerie, la fusion des activités fret des chemins de fer allemands et hollandais d'un côté, et des chemins de fer suisses et italiens d'un autre côté, lorsque la Deutsche Bahn rachète le « port » multimodal de Vérone en Italie, on constate que l'Europe des chemins de fer est en train de prendre corps. Nous y sommes très actifs : mise en place des TGV européens Thalys et Eurostar, ouverture des corridors fret Nord-Sud et Est-Ouest à travers la France, incitation forte de nos filiales – transport combiné, transport de voyageurs – à s'européaniser par des alliances. La compétition qui se développe en Europe porte en fait sur de nouveaux sujets, notamment la captation des trafics.

» Si la Deutsche Bahn prend le contrôle du point nodal de Vérone, cela a des conséquences sur l'orientation des trafics à partir de l'Italie. Si les chemins de fers italiens et suisses s'associent, Bâle devient un nœud majeur et les trafics venant d'Italie y choisiront soit la rive gauche du Rhin, soit la rive droite du Rhin, soit le Rhin lui-même pour aller à Rotterdam. C'est pour cela qu'à l'intérieur de l'entreprise, j'explique que la discussion sur l'Europe ne se limite pas, loin de là, au problème des nouveaux entrants sur les réseaux nationaux qui focalisent politiquement le débat. Il nous faut résolument jouer cette carte avec nos atouts.

– Pouvez dresser, aujourd'hui, un premier bilan de la régionalisation ?

– Dans les six premières régions d'expérimentation, la croissance du trafic du TER a été de un à deux points supérieure à celle des autres régions. Les clients s'aperçoivent que la régionalisation entraîne des matériels plus modernes, des gares rénovées, plus de dessertes. A l'intérieur de l'entreprise, même s'il y a toujours un débat sur tel aspect de la régionalisation, il n'y a plus de mise en cause du principe. Nous nous préparons à la généralisation de la régionalisation et la souhaitons aussi rapide que possible. Le gouvernement n'a pas encore fixé son calendrier, un bilan précèdera la phase législative. Nous devrons être capables de donner aux régions des comptes qu'elles comprennent et qui isolent, dans des conditions transparentes, les coûts et les recettes du transport régional. C'est, pour la SNCF, une discipline aussi rude que salutaire !

– La SNCF semble avoir des problèmes particuliers en Ile-de-France, comment comptez-vous y remédier ?

– L'Ile-de-France est une entité qui, au sein de la SNCF, ne bénéficiait ni d'un management adapté, ni d'une véritable stratégie. La qualité de nos prestations et la satisfaction de nos agents s'en ressentent. Nous sommes en train d'élaborer un projet pour l'Ile-de-France. A la fois sur la promesse faite au client sur la qualité du service et la sûreté, mais aussi sur les relations avec les autorités organisatrices et sur les métiers de l'Ile-de-France à l'intérieur de la SNCF. C'est incontestablement un des grands chantiers de l'année 1999.

– Où en êtes vous de votre projet industriel mis en place en 1997 ?

– Le projet industriel est désormais entré dans les mœurs, il a sa crédibilité, et sert de référence, même aux critiques ! Nous allons tenir, à partir du 17 janvier, sept forums interrégionaux rassemblant des milliers de cheminots pour faire le bilan de plus de 3 000 actions menées dans le cadre du « projet industriel ». Ils déboucheront, en mars, sur un forum national visant à lancer la préparation de la seconde phase du projet industriel (2000/2002). Celui-ci continuera à s'appuyer sur une stratégie simple résumée en trois mots : le client, l'Europe, l'efficacité. Avec un objectif : être, en 2002, l'entreprise de service public de référence en France et en Europe : un beau chantier ! »

Propos recueillis par François Bostnavaron et Frédéric Lemaître

LOUIS GALLOIS

Bernard Arnault s'efforce de rassurer Gucci sur ses intentions

L'irruption de LVMH met l'Italie en émoi

APRÈS AVOIR pris connaissance de la nouvelle montée en puissance du groupe français dans son capital, Gucci a réagi, mardi 12 janvier, assez sèchement, affirmant qu'il *« n'a pas été informé par LVMH de l'acquisition d'actions, y compris le rachat de la participation de Prada et ne dispose d'aucune information sur les intentions de LVMH »*. Gucci *« continuera à suivre ces développements dans le respect de son engagement de long terme consistant à optimiser la valeur pour les actionnaires »*. Une façon de prévenir LVMH que Gucci est prêt à vendre chèrement sa peau.

Bernard Arnault, le PDG de LVMH, ne dévoilera officiellement ses intentions que vendredi 15 janvier. Pour l'heure, il fait patte de velours. *« Notre entrée au capital est une marque de confiance du groupe LVMH dans Gucci, dans ses dirigeants et son styliste*, a-t-il confié au *Monde*, mardi 12 janvier. *Tom Ford est un créateur extraordinaire. Je soutiens ce qu'il fait pour Gucci. Notre présence ne devrait a priori lui poser aucun problème, au contraire. J'ai cru comprendre, à la lecture de la presse italienne, qu'il réagissait d'ailleurs plutôt favorablement à notre entrée dans Gucci »*. Quant à Domenico De Sole, le PDG de Gucci, qui apparaît plutôt hostile au groupe français, *« nous lui avons fait savoir que nous le considérons comme un excellent manager*, dit M. Arnault. *Il a fait un travail remarquable. Nous soutenons totalement l'équipe en place »*.

Le PDG de LVMH souligne les points communs entre sa marque-phare, Vuitton, et son concurrent italien. *« Gucci est bien connu de nos équipes. C'est une très belle marque, très italienne, avec un fort potentiel de développement mondial. Son positionnement est complémentaire de celui de nos marques. Elle possède un réseau de boutiques très bien placées, et pratique la vente directe de ses produits aux consommateurs, c'est également notre vision de nos métiers. Nous pouvons faire beaucoup de choses ensemble, constituer, avec Prada, une force de négociation mondiale extraordinaire »*.

En Italie, le raid de LVMH met en émoi le petit monde de la mode, réuni à Milan pour la présentation de collections. *« J'aurais préféré que Gucci reste italienne. Cela me ferait davantage plaisir si elle appartenait à un pôle italien du luxe »*, a déclaré à l'AFP Santo Versace, président de la chambre syndicale de la mode italienne et patron du groupe Gianni Versace. L'industrie italienne de la mode et du luxe tire sa puissance, notamment à l'exportation, de sa structure très artisanale, constituée d'un tissu de PME dynamiques. Elle découvre aujourd'hui le revers de cette médaille. Gianfranco Ferré, créateur attitré de Dior, fleuron de LVMH, jusqu'en 1996, relativise les choses : *« Pour Gucci, cela ne changera rien. Dior continue à faire du Dior »*.

CAPITAL ÉMIETTÉ

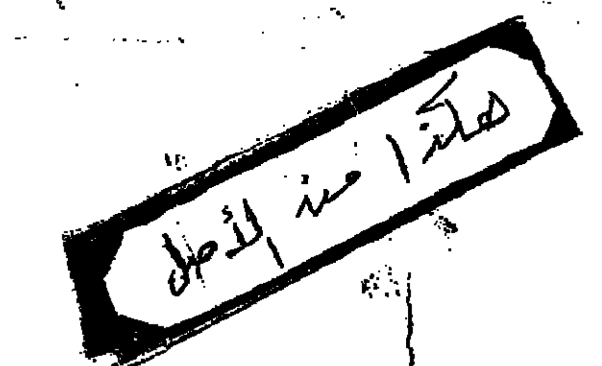
Lorsque Gucci était au plus mal, au début des années 90, il avait dû aller chercher l'investisseur arabe Investcorp, qui l'introduira en Bourse en 1995. Et lorsque Prada a tenté de monter dans le capital de Gucci, l'an dernier, il s'est heurté à la fois à l'hostilité de M. De Sole et à l'indifférence du monde des affaires italien. Aujourd'hui Gucci, dont toute la production est réalisée en Toscane, près de Florence, est certes dirigé par un manager natif de la Péninsule. Mais avant cela, M. De Sole avait fait toute sa carrière aux Etats-Unis. Le designer-maison, Tom Ford, est américain. Et le capital de Gucci est émietté entre les places boursières d'Amsterdam et de New York, ses principaux actionnaires, jusqu'à l'irruption de LVMH, étant des fonds d'investissement américains, Templeton, Capital ou Harris.

Pascal Galinier

Accord direction-syndicats sur le temps de travail à EDF-GDF

LES DIRECTIONS d'EDF et de Gaz de France et les syndicats ont annoncé, mardi 12 janvier, être parvenus à un accord global sur la réduction du temps de travail. Le texte est soumis à consultation par chacune des organisations syndicales. La signature est prévue le 25 janvier. L'accord, valable pour trois ans, prévoit le passage aux 35 heures avec maintien du salaire, au plus tard le 1er octobre 1999. Une réduction à 32 heures (payées 37 heures) *« sera favorisée, ce qui permettra de développer les embauches »*, selon un communiqué des deux entreprises. Il prévoit également l'embauche de 18 000 à 20 000 salariés. la modération salariale serait de 2 %. Une négociation serait ouverte sur un nouveau système de rémunération, celui en vigueur datant de 1982.

La CGT, dont l'éventuelle signature est très attendue, a estimé que *« c'est la première fois, depuis 1982, que nous nous posons sérieusement la question de signer un accord »* (*Le Monde* du 13 janvier). La CFDT porte *« dès à présent un avis positif sur l'ensemble de l'accord »*. FO va *« consulter objectivement sur les textes proposés »*. La CFTC qualifie l'accord d'*« équilibré »*, doté d'un *« financement clair »*. La CGC se *« félicite »* du volume d'embauches et se montrera vigilante *« sur les grands équilibres économiques des deux entreprises »*.



هكذا من الأصل

Les écoles de journalisme veulent surmonter leurs difficultés avant de s'allier

Les problèmes financiers du CFPJ de Paris et de l'ESJ de Lille, en pleine restructuration, incitent à reporter à plus tard les projets de coopération entre les huit filières, privées ou publiques, de formation professionnelle

L'UNION ne fait plus la force. Il y a un an, les huit écoles de formation au journalisme reconnues par la profession débattaient de la possibilité de coopérer entre elles, voire pour certaines de se « fiancer ». Elles y étaient d'ailleurs incitées par le ministère de la culture et de la communication, sous l'égide duquel avait été rédigé un rapport confié à l'ancien PDG de *Télérama*, Claude Sales.

Aujourd'hui, ces projets d'alliance sont au point mort, entre les trois écoles privées, ou entre celles-ci et les cinq filières universitaires. C'est qu'entre-temps deux des principales écoles privées, le Centre de formation et de perfectionnement des journalistes (CFPJ, Paris) et l'Ecole supérieure de journalisme (ESJ, Lille), ont dû panser leurs plaies financières et se restructurer, repoussant ainsi aux calendes d'éventuelles unions.

Le CFPJ, en dépôt de bilan et sous administration judiciaire depuis le printemps 1998, devrait voir son destin se profiler vendredi 15 janvier. Le tribunal de grande instance de Paris doit en effet examiner le plan de reprise de CFJ-Demain, association des anciens élèves présidée par Pierre Lescure, PDG de Canal Plus. Son dossier est épaulé financièrement par 24 groupes de presse, apportant de 10 000 à 500 000 francs chacun (1 500 à 75 000 euros), qui vont de RMC, Capa, *La Vie du rail* ou *Le Nouvel Observateur* à TF 1, France 2 et France 3 – les deux chaines publiques offrent 500 000 francs chacune –, Bayard-Presse, les Nouvelles messageries de la presse parisienne (NMPP), Wolters Kluwer-France, etc. D'autres groupes, comme Hachette ou Havas, devraient aussi apporter leur obole, tandis que les anciens élèves ont été invités à manifester leur solidarité et devraient donc participer pour 200 000 francs environ à ce tour de table (7 millions de francs au total).

BOMBE ATOMIQUE

Le tribunal devrait examiner ce plan au fond et rendre son jugement début février. Le comité d'entreprise (CE) du CFPJ, tout en se *« félicitant qu'une solution ait été trouvée »*, s'oppose aux licenciements prévus – 2 permanents sur 57, et une dizaine de vacataires sur les 50 qui animent régulièrement les sessions. Les deux permanents que souhaite licencier CFJ-Demain protestent contre les définitions de leur poste et de leur salaire fournies dans le dossier, qualifiées par l'un de *« graves erreurs »*.

Le CE pose aussi des questions sur le flou du futur organigramme, les pouvoirs respectifs de CFJ-Demain, l'association qui régira le Centre de formation des journalistes (CFJ) et de la société qui gérera la formation permanente, etc. Pour sa part, le Syndicat national des journalistes (SNJ, autonome) a écrit à l'administrateur judiciaire du CFPJ et à la direction pour protester contre les *« pressions faites contre des représentants syndicaux »* licenciables, et indiquer que *« le flou entourant le projet pédagogique »* pourrait conduire à reconsidérer la reconnaissance du CFPJ par la profession, *« qui n'est pas acquise pour toujours »*...

« Il s'agit d'une bombe atomique. Mais nous demandons simplement que le projet pédagogique soit musclé et l'équipe mieux définie. Sinon, nos représentants ne voteront pas la taxe d'apprentissage au CFJ », menace un responsable du SNJ. Les autres syndicats – qui étaient parties prenantes, au titre du paritarisme, dans l'ancienne structure du CFPJ –, s'inquiètent de *« l'opacité »* du plan de reprise par CFJ-Demain.

Le CFPJ n'est pas la seule filière à vivre les affres de la restructuration. La doyenne des écoles, l'ESJ de Lille, vient de boucler son plan de sauvetage. Sa croissance, ces huit dernières années, s'est traduite par un chiffre d'affaires passé de 7 à 22 millions de francs. Mais elle a été affectée par des bizarreries financières (non-paiement de l'Urssaf et de factures) découvertes lors du départ en maladie d'un comptable.

Pour éponger une ardoise de 5 millions de francs, l'ESJ a réduit ses troupes – 27 permanents au lieu de 31 – et a lancé une opération de titres associatifs close en juin 1998, à laquelle ont contribué plus d'une trentaine d'entreprises – des Trois Suisses au *Monde*, en passant par la banque Scalbert-Dupont, RTL, *Les Echos*, *La Voix du Nord*. La restructuration en trois pôles constitue la seconde étape.

Les deux secteurs s'occupant de formation permanente bénéficieront d'un statut commercial, et de partenariat avec la Maison des professions (MDP), la Fnac ou encore la Société de développement régional.

Alors que Pierre Lescure sert de figure emblématique au projet de reprise du CFPJ, c'est Hervé Bourges, président du Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA), qui a été récemment choisi pour présider l'ESJ et l'aider à parfaire sa restructuration. *« Il a déjà présidé l'Ecole ; il a accepté de nous prêter son nom, après que nous avons consulté des juristes sur la compatibilité de cette fonction avec son poste au CSA »*, explique Loïc Hervouët, directeur général de l'ESJ. Les aléas financiers et juridiques de ces deux écoles ont fait passer les projets d'alliance au second plan. *« On est reparti dans une phase un peu égoïste »*, regrette M. Hervouët, qui a soutenu une coopération, avec le CFPJ, l'Institut pratique de journalisme (IPJ, Paris) ou les formations publiques.

La troisième et la plus jeune des trois écoles privées, l'IPJ, est parvenue à maintenir à l'équilibre son budget de 8 millions de francs. C'est sans doute la raison pour laquelle elle reste la seule à croire à des alliances entre les huit filières, privées ou publiques, en prenant l'exemple d'un GIE mettant en commun matériels ou enseignements. *« Nous n'avons jamais modifié notre point de vue : les huit établissements ont des intérêts communs »*, assure Jean Augonnet, directeur de l'IPJ, qui vient de signer une convention avec l'IEP de Rennes dans le domaine management et gestion de l'entreprise de presse Mais la conjoncture ne plaide pas pour des liens plus étroits entre les écoles de journalistes, à un moment où la crédibilité de la profession – et la nécessité d'une meilleure formation – est de plus en plus remise en cause par le public.

Yves-Marie Labé

Les filières publiques réfléchissent au recrutement

Les cinq filières universitaires de formation au journalisme – Centre universitaire d'enseignement du journalisme de Strasbourg (CUEJ), Ecole de journalisme et de communication de Marseille, IUT de Bordeaux et de Tours, Centre d'études littéraires et scientifiques appliquées de Paris IV (Celsa) –, sont davantage à l'abri des problèmes financiers que les privées, du fait de la régularité des fonds d'investissements consentis par l'Etat.

Le CUEJ vient de transformer son statut, désormais proche de celui des IEP. Les deux IUT y réfléchissent aussi. *« Les cinq écoles auront ainsi le même statut, ce qui facilitera leur dialogue avec la profession »*, souligne Alain Chanel, directeur du CUEJ et président du Conseil des écoles publiques de journalisme (CEPJ), créé en mai 1998. Ce Conseil prévoit notamment de modifier le niveau de recrutement des étudiants, pour éviter *« l'uniformisation »* et *« sortir des cursus classiques »*. Tout en prenant acte du fait que les formations publiques ont été tenues à l'écart des rapprochements que menaient les écoles privées en 1998, Alain Chanel réfute toutefois l'idée de deux blocs : *« Nous restons ouverts au dialogue. »*

Euro RSCG se réorganise en France

SEPT ANS après la fusion des agences Eurocom et Roux Séguéla Cayzac et Goudard (RSCG), le premier groupe français de publicité Euro RSCG (Havas Advertising) a décidé de mettre de l'ordre dans ses activités en France où il réalise un tiers de sa marge brute. Après la multiplication du nombre d'enseignes, l'heure est à la concentration.

Jean-Michel Carlo, le patron pour la France, et Jacques Séguéla ont annoncé, mardi 12 janvier, le regroupement au sein d'une nouvelle agence baptisée « Euro RSCG Works », de l'ancienne agence Euro RSCG Grégoire Blachère Huard Roussel, et de l'équipe d'une quarantaine de personnes qui travaillaient, depuis l'été, de façon indépendante, pour le constructeur Citroën. Euro RSCG Works sera dirigée par un trio composé de Nathalie Varagnat, qui devrait prochainement quitter la direction générale de l'agence Grey, d'Yves del Frate, ancien coordinateur du budget Citroën dans le monde à Euro RSCG, et de Jean-Claude Jouis, l'un des directeurs de création de BDDP@TBWA. La nouvelle agence emploiera 140 personnes et devrait réaliser une marge brute de 120 millions de francs dès la première année grâce à des annonceurs comme Intel, Philips ou Louis Vuitton, dont les campagnes sont diffusées à l'échelle internationale.

SECOND SOUFFLE

Cette réorganisation, aujourd'hui présentée comme une adaptation à la nouvelle donne du marché, a été déclenchée par une cascade de départs. Il y a six mois, Gilbert Scher et Christophe Lafarge, qui avaient fondé la première des cinq agences Euro RSCG en 1992, ont décidé de lancer leur propre agence, Enjoy Scher Lafarge. *« Nous voulions être reconnus pour notre travail sur le produit et pas pour ce qu'on pèse »*, confie Christophe Lafarge. Ils acceptent d'abandonner leur client Citroën (60 % de la marge brute de l'agence) et de repartir presque de zéro. Havas Advertising leur rend leur liberté, mais prend 51 % du capital d'Enjoy. Citroën reste, lui, sous la reponsabilité d'Yves del Frate, chez Euro RSCG.

Puis en novembre, c'est au tour de Pascal Grégoire, le directeur de création de la deuxième plus grosse agence d'Havas Advertising, Euro RSCG GBHR, de prendre du large. Il est depuis janvier le directeur pour la France de la petite agence britannique Leagas Delaney, dont la créativité a été remarquée, cet été, avec la campagne Adidas réalisée à l'occasion de la Coupe du monde de football. Le 6 janvier, son ancien associé François Blachère a annoncé son départ pour la filiale française du réseau américain DMB & B.

Même si la réussite d'Euro RSCG est reconnue – *« cette enseigne qui n'existait pas il y a six ans et en laquelle aucun publicitaire ne croyait jouit aujourd'hui d'une notoriété phénoménale »*, affirme Christophe Lafarge –, ce groupe semble aujourd'hui à la recherche d'un second souffle. *« Après les tracas de GBHR, il fallait qu'on réagisse »*, reconnaît, en partie, Jacques Séguéla. Cette filiale d'Havas qui cherche à maintenir de bons standards créatifs doit désormais rendre compatibles ses ambitions – devenir l'un des cinq plus gros groupes de communication au monde – avec les aspirations de ses troupes et les récentes évolutions du métier.

Florence Amalou

Rome veut réglementer la télévision numérique

LE GOUVERNEMENT ITALIEN A L'INTENTION de mettre en place une stricte réglementation pour la télévision numérique, a indiqué mardi 12 janvier le ministre des communications, Salvatore Cardinale, en prévoyant *« du sang et des larmes »* dans ce secteur dans les trois ans à venir. En déplacement à Paris, le ministre a jugé trop nombreuses les plates-formes numériques en Italie. La péninsule en compte deux : une, résultant d'un accord entre la Rai et Telepiù (Canal Plus), et l'autre, fondée sur un accord entre Rupert Murdoch et Telecom Italia.

M. Cardinale prône l'existence d'un bouquet *« de culture européenne »*, en ne cachant pas sa préférence pour celui de Telepiù, la chaîne payante qui compte 1,6 million d'abonnés (dont 0,5 million à son bouquet satellitaire). La nouvelle réglementation prévoit une limitation à l'acquisition des droits de retransmission des matches de football. Les décodeurs devront pouvoir recevoir tous les bouquets.

Radio Classique fête son dixième anniversaire

POUR SES DIX ANS, CÉLÉBRÉS MARDI 12 JANVIER dans le grand amphithéâtre de l'université Paris-Dauphine, à Paris, Radio-Classique a organisé le *Forum de la décennie* pour revenir sur les grands événements de la décennie écoulée et surtout tenter de cerner les contours des grandes tendances des dix premières années du siècle prochain. A cette occasion, dix grands témoins sont venus livrer leur vision pour le troisième millénaire : Pierre Faurre, président du groupe Sagem, Jean-Marie Colombani, directeur du *Monde*, Jean-François Mattei, professeur de médecine, Jack Lang, ancien ministre de la culture, Jean-Baptiste de Foucauld, ancien commissaire général au Plan, Jean-Marie Pelt, président de l'Institut européen d'écologie, le cardinal Lustiger, Michel Pébereau, PDG de la BNP, Pierre Truche, premier président de la Cour de cassation, et Jacques Delors, ancien président de la Commision européenne.

DÉPÊCHES

■ **TÉLÉVISION : le groupe audiovisuel allemand Kirch a annoncé, mardi 12 janvier, la signature d'un contrat avec Philips Digital Video Systems,** autorisant le fabricant néerlandais à produire son décodeur numérique « d-box » sous licence. Jusqu'ici, le finlandais Nokia était le fournisseur exclusif de ce boîtier. – *(AFP).*

■ **CÂBLE : les câblo-opérateurs français ont annoncé leur intention d'investir 7,4 milliards de francs** (1,13 milliard d'euros) d'ici à 2002, à l'occasion des Troisièmes Journées du câble, mardi 12 janvier. Les câblo-opérateurs espèrent passer de 2,6 millions d'abonnés à la fin 1998 à **3,5 millions d'abonnés « tous services » à la fin 2001.**

■ **PRESSE : un accord a été conclu entre les rotativistes-CGT et la direction de l'imprimerie du groupe Amaury** mettant fin à un conflit qui a perturbé la parution du *Parisien* et de *L'Equipe*, pendant une dizaine de jours. Le contentieux portait sur les conditions d'impression de *La Croix*.

TABLEAU DE BORD
AFFAIRES
VALEUR DU JOUR
Intel surprend le marché

ION

...urs difficultés avant de s'a...

TABLEAU DE BORD

AFFAIRES

INDUSTRIE

● **GIAT-VICKERS : le britannique Vickers et le français GIAT Industries** ont signé, mardi 12 janvier, une lettre d'intention en vue de créer une société commune qui couvrira le marketing, la vente, la conception et le développement, les directions de programme et de contrat ainsi que les achats, mais pas la production, en matière de blindés-lourds (*Le Monde* du 13 janvier).

● **PSA : le constructeur automobile, qui regroupe les marques Peugeot et Citroën, a** annoncé, mercredi 13 janvier, avoir vendu 2,27 millions de voitures particulières et petits utilitaires dans le monde en 1998, soit une hausse de 3,5 % par rapport à 1997. En Europe, les ventes de PSA ont augmenté de 8,2 % à 1,92 million d'unités, lui permettant de conserver, avec 12 % de part de marché, la deuxième place derrière le groupe Volkswagen.

● **GROUPE HYUNDAI : le plus grand conglomérat sud-coréen a** annoncé mercredi 13 janvier, qu'il prévoit de céder ses activités dans le domaine des télécommunications. Ces ventes permettraient au groupe de financer ses acquisitions dans le secteur de l'automobile (Kia) et des semi-conducteurs (LG Semicon).

● **MCI WORLDCOM : le groupe américain de télécommunications** a remporté un contrat de plus de 5 milliards de dollars (4,3 milliards d'euros) avec plusieurs administrations fédérales sur une période de huit ans.

● **VERSACE : le patron de la maison de couture italienne,** Santo Versace, a indiqué mardi 12 janvier ne pas prévoir de nouveau projet de cotation du groupe avant deux ans.

SERVICES

● **TELECOM ITALIA : le** gouvernement italien a annoncé, mardi 12 janvier, sa décision de céder au printemps sa participation de 4,5 % qu'il détient encore. Cette cession pourrait rapporter entre 2,5 et 3,1 milliards d'euros (14,5 à 17 milliards de francs) à l'État.

● **JAPAN AIRLINES : la** compagnie aérienne a annoncé, mercredi 13 janvier, une intensification de sa collaboration avec son homologue British Airways, passant par une harmonisation de leurs programmes de fidélisation de la clientèle et de la mise en place d'un accord de partage de numéros de vol (*« code sharing »*).

● **AIR FRANCE : les personnels** de maintenance à Roissy, en grève depuis dimanche 10 janvier, ont été rejoints mardi par une partie du personnel de maintenance d'Orly à l'appel de la CGT, du SNMAC (mécaniciens au sol) et de FO-aérien.

FINANCE

● **BANKAMERICA : le premier groupe bancaire américain** depuis sa fusion en septembre dernier avec Nationsbank va supprimer environ 18 000 emplois, soit 10 % de ses effectifs sur les trois à quatre prochaines années, a indiqué son nouveau PDG, Hugh McColl dans une interview au *San Francisco Chronicle* publiée mardi 12 janvier.

● **ACE : le réassureur des Bermudes** a annoncé mardi 12 janvier le rachat des activités d'assurance-dommages de l'américain Cigna, pour 3,45 milliards de dollars (2,9 milliards d'euros, 16,2 milliards de francs), payé en cash. Cette acquisition comprend aussi la part internationale de Cigna, dont la France. Cigna va essayer de conforter sa place de troisième assureur santé américain.

● **SEARS : le groupe de distribution britannique** a annoncé, mercredi 13 janvier, un accord sur la vente de Creation, sa branche services financiers (crédit à la consommation), aux groupes français Cofinoga et BNP, pour 141 millions de livres (200,3 millons d'euros, 1,32 milliard de francs).

RÉSULTATS

■ **INTEL : le premier fabricant mondial de microprocesseurs a dégagé un bénéfice net de 6,1 milliards de dollars (5,25 milliards d'euros, 34,5 milliards de francs) sur l'exercice 98, en baisse de 13 % sur l'année précédente. Le chiffre d'affaires s'est élevé à 26,3 milliards de dollars, en hausse de 5 % sur celui de 97.**

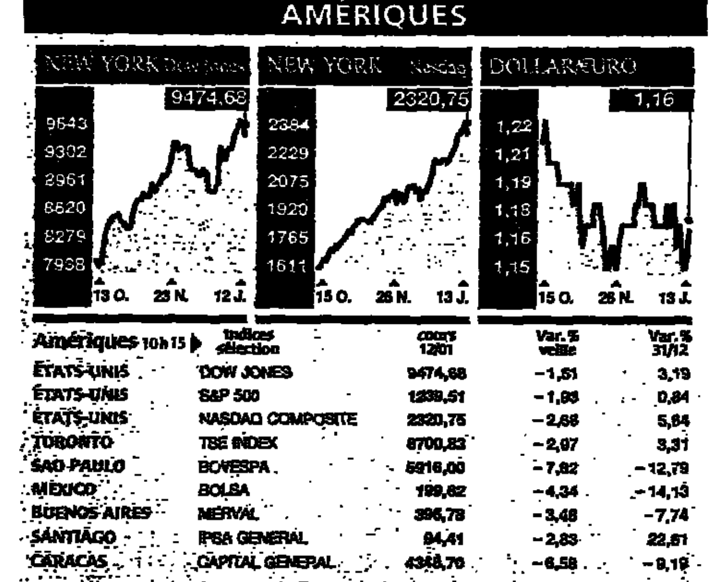
■ **YAHOO : le moteur de recherche sur Internet,** a annoncé, mardi 12 janvier, un bénéfice net de 49,33 millions de dollars (42,5 millions d'euros, 279 millions de francs) sur l'ensemble de l'année 1998, contre une perte de 425 000 dollars pour l'exercice précédent.

EUROPE

FRANCFORT DAX 30 — 5014,63 | LONDRES FT 100 — 5901,60 | PARIS CAC 40 — 3956,50

Europe 12h30 ▶	Indices sélection	cours 13/01	Var. % 12/01	Var. % 31/12
EUROPE	EURO STOXX 50	3372,18	−3,72	0,89
EUROPE	STOXX 50	3344,1	−3,58	0,72
EUROPE	EURO STOXX 324	297,25	−3,44	−0,38
EUROPE	STOXX 653	278,03	−3,09	−0,08
PARIS	CAC 40	3956,50	−3,52	0,35
PARIS	MIDCAC	1645,99	−0,83	−0,10
PARIS	SBF 120	2664,78	−3,41	0,32
PARIS	SBF 250	2552,64	−1,62	2,11
PARIS	SECOND MARCHÉ	1655,98	−1,03	−2,28
AMSTERDAM	AEX	518,14	−3,75	−4,13
BRUXELLES	BEL 20	3428,83	−1,94	−2,44
FRANCFORT	DAX 30	5014,63	−3,57	0,24
LONDRES	FTSE 100	5901,60	−2,19	0,32
MADRID	STOCK EXCHANGE	9525,40	−4,85	−3,16
MILAN	MIBTEL 30	34288,00	−4,21	−2,46
ZURICH	SPI	7213,60	−2,88	0,74

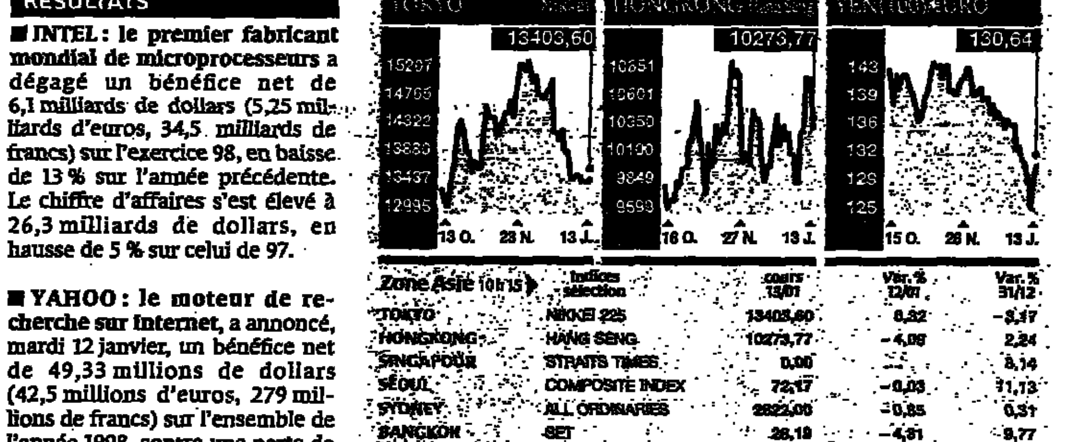
AMÉRIQUES



NEW YORK Dow Jones — 9474,68 | NEW YORK Nasdaq — 2320,75 | DOLLAR/EURO — 1,16

Amériques 10h15 ▶	Indices sélection	cours 12/01	Var. % veille	Var. % 31/12
ÉTATS-UNIS	DOW JONES	9474,68	−1,51	3,19
ÉTATS-UNIS	S&P 500	1239,51	−1,96	0,84
ÉTATS-UNIS	NASDAQ COMPOSITE	2320,75	−2,68	5,84
TORONTO	TSE INDEX	6700,83	−2,07	3,31
SAO PAULO	BOVESPA	5916,00	−7,82	−12,79
MEXICO	BOLSA	199,62	−4,34	−14,13
BUENOS AIRES	MERVAL	396,78	−3,48	−7,74
SANTIAGO	IPSA GENERAL	94,41	−2,83	22,81
CARACAS	CAPITAL GENERAL	4348,70	−6,58	−9,19

ASIE - PACIFIQUE



TOKYO Nikkei — 13403,60 | HONGKONG Hang Seng — 10273,77 | YEN(100)/EURO — 130,64

Zone Asie 10h15 ▶	Indices sélection	cours 13/01	Var. % 12/01	Var. % 31/12
TOKYO	NIKKEI 225	13403,60	0,32	−3,17
HONGKONG	HANG SENG	10273,77	−4,09	2,24
SINGAPOUR	STRAITS TIMES	0,00	—	8,14
SÉOUL	COMPOSITE INDEX	72,17	−0,03	11,13
SYDNEY	ALL ORDINARIES	2822,00	−0,85	0,31
BANGKOK	SET	28,19	−4,31	−9,77
BOMBAY	SENSITIVE INDEX	3325,45	−0,83	8,84
WELLINGTON	NZSE-40	2107,37	−1,37	2,04

ÉCONOMIE

M. Mahathir critique la lenteur de l'aide japonaise

LE DÉBOURSEMENT des fonds promis par le Japon aux économies asiatiques est tellement lent que la crise régionale pourrait bien appartenir au passé une fois l'argent disponible, a affirmé mercredi 13 janvier le premier ministre malaisien Mahathir Mohamad dans un entretien à un journal nippon. Les 30 milliards de dollars (25,9 milliards d'euros) d'aides promis par Tokyo pourraient être *« très efficaces »* pour les pays asiatiques. Encore faudrait-il que ces fonds *« soient déboursés à temps »*, a fait valoir M. Mahatir, en se plaignant au quotidien Mainichi Shimbun de la lourdeur des procédures nipponnes.

Washington favorable à un dollar fort

LE SECRÉTAIRE américain au Trésor Robert Rubin a estimé mardi que l'économie américaine était forte, avec de bons indicateurs fondamentaux, et réaffirmé que la politique américaine en faveur d'un dollar fort demeurait la même, lors d'un entretien avec des journalistes. *« Un dollar fort nous a bien servi »* au cours des six dernières années, en abaissant l'inflation, créant la confiance, attirant les capitaux, a expliqué M. Rubin. *« Cette politique demeure inchangée »*, a-t-il ajouté.

■ **L'indice des prix à la production a augmenté de 0,4 %** en décembre aux Etats-Unis. Sur un an, l'indice des prix à la production est en recul de 0,1 %.

■ **ALLEMAGNE : les prix à la consommation en Allemagne** ont progressé de 0,9 % en moyenne en 1998, comparé à 1997, ce qui est la plus faible inflation moyenne depuis le calcul de l'indice pour l'ensemble de l'Allemagne, en 1991, a indiqué mercredi l'Office fédéral des statistiques de Wiesbaden.

■ **La production industrielle allemande a diminué de 2,3 %** en novembre comparé à octobre, selon un chiffre provisoire corrigé des variations saisonnières diffusé mardi par le ministère des finances à Bonn.

■ **FRANCE : le ministère de l'économie et des finances** a qualifié mardi de *« remarquable »* la limitation à 0,3 % de la hausse des prix en glissement annuel en France en 1998 et souligné que *« la France a connu en 1998 une croissance sans inflation »*.

■ **L'euro « prendra tout naturellement sa place aux côtés du dollar »**, a indiqué mardi le ministre français de l'Economie et des Finances Dominique Strauss-Kahn. Il a ajouté que *« l'euro n'a pas la volonté de supplanter le rôle du dollar sur la scène monétaire internationale, il prendra tout naturellement sa place aux côtés du dollar »*.

■ **PORTUGAL : le nombre de chômeurs** inscrits dans les centres pour l'emploi au Portugal était de 384 058 à la fin décembre, soit une baisse de 8,7 % par rapport à décembre 1997, selon les chiffres de l'Institut portugais de l'emploi et de la formation professionnelle (IEFP, gouvernemental) divulgués mardi.

■ **ESPAGNE : le chômage en Espagne est tombé en 1998 à un ni**veau inconnu depuis le début des années 80, le taux de demandeurs d'emploi s'établissant en décembre dernier à 10,91 % de la population active contre 12,82 % un an auparavant.

■ **EUROLAND : la Commission européenne** a considéré mardi comme trop minimale la stratégie budgétaire de l'Autriche à moyen terme *« en cas d'évolution imprévue de l'activité économique ou des dépenses publiques »*. Elle a aussi recommandé à l'Irlande d'appliquer *« une plus grande rigueur fiscale »* pour éviter la surchauffe économique.

■ **RUSSIE : la Douma, Chambre basse du Parlement**, votera le budget 1999 au plus tôt le 4 février. La deuxième des quatre lectures obligatoires a été fixée au 19 janvier. Si le vote est positif, la troisième et la quatrième lecture sont prévues le 25 janvier et le 4 février, a indiqué le leader du parti agraire Nikolaï Kharitonov.

■ **BRÉSIL : le président Fernando Henrique Cardoso** a démenti mardi des rumeurs circulant sur les marchés dans la matinée, selon lesquelles la devise nationale, le réal, subirait une maxi-dévaluation et le ministre des finances, Pedro Malan, et le président de la Banque Centrale, Gustavo Franco, seraient limogés.

■ **CHINE : après la faillite de la Guangdong International Trust and Investment Corp. (Gitic)**, c'est au tour de la Guangdong Enterprises (Holdings) (GDE), dépendant elle aussi du gouvernement de la province chinoise du Guangdong, d'être menacée de mise en liquidation, rapporte mercredi le *South China Morning Post*.

VALEUR DU JOUR

Intel surprend le marché

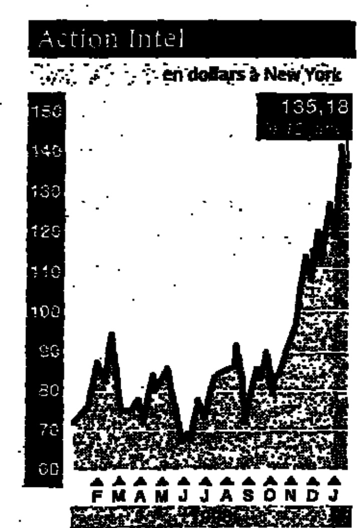
INTEL, le numéro un mondial des microprocesseurs, a attendu la fin de la séance boursière du 12 janvier pour publier d'excellents résultats pour le dernier trimestre de 1998. Le marché ne s'attendait pas à ce genre de nouvelle. La preuve : en séance, l'action avait perdu 3 %, à 135,57 dollars.

Pour le quatrième trimestre de 1998, le résultat net a progressé de 18 %, à 2,06 milliards de dollars (1,79 milliard d'euros), par rapport au trimestre précédent. Cette croissance est nettement supérieure à celle de 5 % à 10 % que le groupe avait pronostiquée à la fin du mois de novembre. Toutefois, la bonne fin d'année n'a pas permis de compenser le recul des bénéfices enregistré au premier semestre 1998. Conséquence, sur l'ensemble de l'année, le bénéfice net a reculé de 13 % à 6,9 milliards de dollars. De son côté, le chiffre d'affaires a progressé de 5 %, à 26,3 milliards de dollars.

Au premier semestre, la suprématie mondiale d'Intel avait été remise en cause par l'émergence de concurrents Advanced Micro Devices et Cyrix qui avaient investi le créneau des puces à faibles prix destinées aux micro-ordinateurs à moins de 1 000 dollars. Piqué au vif, le géant californien avait dû contre-attaquer en lançant sa propre puce bas de gamme : le Celeron. Or, à la surprise des spécialistes, cette dernière n'a pas rencontré le succès escompté, et la demande du marché en fin d'année s'est principalement portée sur les produits d'Intel à forte valeur ajoutée, comme les Pentium II et le nouveau processeur haut de gamme Pentium II Xeon. Le groupe américain a même dû reconvertir des unités de production de Celeron pour satisfaire la demande en Pentium II. Conséquence, la répartition des ventes a été favorable à Intel et sa marge brute a été tirée vers le haut pour atteindre 58 %.

La direction du groupe a estimé que ce niveau de profitabilité devrait se maintenir pour l'année 1999 (57 % attendus), contre 54 % en moyenne pour 1998. Pour cela, Intel compte sur le succès de la nouvelle génération de microprocesseurs : les Pentium III et Pentium III Xeon. Ces derniers devraient être disponibles au premier trimestre 1999.

Enguérand Renault



SUR LES MARCHÉS

PARIS

L'INDICE CAC 40 de la Bourse de Paris, affecté par les craintes liées à la crise brésilienne, était en chute de 3,21 %, à 3 969,14 points, à la mi-séance, mercredi 13 janvier, effaçant les gains réalisés depuis le début de l'année.

NEW YORK

L'INDICE DOW JONES de la Bourse de New York a cédé 1,51 %, à 9 474,68 points, mardi 12 janvier, au cours d'une séance dominée par l'inquiétude des opérateurs face aux difficultés brésiliennes. La crainte d'une amplification de la crise, après le moratoire décrété par l'Etat du Minas Gerais sur sa dette, a pesé sur les valeurs financières.

TAUX

LE MARCHÉ obligataire américain a réalisé sa plus forte progression depuis le mois de novembre, mardi 12 janvier. En fin de journée, le rendement de l'obligation du Trésor à 30 ans, principale référence du marché, s'établissait à 5,22 %, contre 5,31 % la veille. Les craintes nées des difficultés au Brésil et le raffermissement du dollar ont renforcé l'attrait des bons du Trésor américain. Après la publication de l'indice d'inflation en Allemagne, stable en décembre et en progression de seulement 0,5 % sur un an (contre 0,3 % en France), les marchés obligataires européens étaient bien orientés à l'ouverture, mercredi 13 janvier. Les taux des obligations d'Etat française et allemande à 10 ans valaient respectivement 3,83 % et 3,73 %, soit des baisses de 0,02 % et 0,03 %.

SAO PAULO

LA BOURSE brésilienne a encore connu une séance difficile mardi 12 janvier, l'indice de référence Bovespa tombant à son plus bas niveau depuis le 14 septembre, à 5 915,44 points en recul de 7,6 %. Lundi 11, il avait déjà baissé de 5,5 %, suite à l'annonce du moratoire de l'Etat de Minas Gerais sur le paiement de sa dette (*Le Monde* du 12 janvier).

Les propos rassurants du président Fernando Henrique Cardoso n'ont pas réussi à rassurer les investisseurs. Il a pourtant fermement nié les rumeurs de dévaluation du réal et du limogeage prochain du ministre des Finances, Pedro Malan, et du président de la banque centrale, Gustavo Franco. *« Le marché peut se calmer parce que le gouvernement sait ce qu'il va faire, sait ce qu'il fait »*, a dit M. Cardoso, réitérant son engagement envers les investisseurs étrangers : *« nous honorerons toutes nos dettes. Nous n'allons pas revenir au passé »*. Dans la foulée, après la clôture de la Bourse, 18 des 27 gouverneurs du pays lui ont apporté leur soutien *« inconditionnel »* pour s'opposer à la *« sécession »* économique de l'état du Minas Gerais.

Les investisseurs redoutent toutefois que le gouvernement ne parvienne pas à faire adopter son programme d'assainissement budgétaire et à réduire le déficit estimé à 64 milliards de dollars (55 milliards d'euros). Ils continuent à craindre une dévaluation du réal et les sorties de capitaux se sont encore accélérées dépassant 500 millions de dollars par jour (428 millions d'euros).

Taux de change fixe des pays €uro

€uro contre ▶	Taux	contre franc ▶	Taux
EURO/FRANC	6,55957	FRANC/EURO	0,15245
EURO/DEUTSCHEMARK	1,95583	DEUTSCHEMARK/FRANC	3,35385
EURO/LIRE ITALIENNE (1000)	1,93627	LIRE ITALIENNE (1000)/FRANC	3,38774
EURO/PESETA ESPAGNOLE (100)	1,66386	PESETA ESPAGNOLE (100)/FRANC	3,94238
EURO/ESCUDO PORTUGAIS (100)	2,00482	ESCUDO PORTUGAIS (100)/FRANC	3,27190
EURO/SCHILLING AUTRICHIEN (10)	1,37603	SCHILLING AUTRICHIEN (10)/FR	4,76703
EURO/PUNT IRLANDAISE	0,78756	PUNT IRLANDAISE/FRANC	8,32894
EURO/FLORIN NÉERLANDAIS	2,20371	FLORIN NÉERLANDAIS/FRANC	2,97660
EURO/FRANC BELGE (10)	4,03399	FRANC BELGE (10)/FRANC	1,62607
EURO/MARKKA FINLANDAISE	5,94573	MARKKA FINLANDAISE/FRANC	1,10324

Cours de change croisés

13/01 12h30 ▶	Cours DOLLAR	Cours YEN(100)	Cours EURO	Cours FRANC	Cours LIVRE	Cours FR. S.
DOLLAR	—	0,89358	1,16770	0,17802	1,64810	0,73089
YEN (100)	111,91000	—	130,84500	19,91600	184,45000	81,84500
EURO	0,85638	0,76543	....	0,15245	1,41180	0,62635
FRANC	5,61730	5,02010	6,55957	...	9,26025	4,10905
LIVRE	0,60676	0,54220	0,70830	0,10800	—	0,44375
FRANC SUISSE	1,36820	1,22140	1,59825	0,24335	2,25365	....

Taux d'intérêt (%)

Taux 12/01 ▶	Taux J.J.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans
FRANCE	3,08	2,99	3,91	4,73
ALLEMAGNE	3,19	3,10	3,80	4,73
GDE-BRETAG.	5,87	5,68	4,38	4,41
ITALIE	3,88	3,18	4	4,92
JAPON	0,25	—	2,01	—
ÉTATS-UNIS	5,76	4,63	4,80	5,29
SUISSE	1,12	1,22	2,55	3,81
PAYS-BAS	2,50	3,20	3,93	4,74

Matif

Cours 12h30 ▶	Volume 13/01	dernier prix	premier prix
Notionnel 5,5			
MARS 99	17922	112,73	112,80
Euribor 3 mois			
MARS 99	1601	96,96	96,91

Matières premières

En dollars ▶	Cours 12/01	Var. % veille
MÉTAUX (LONDRES)		$/TONNE
CUIVRE 3 MOIS	1476,5	−0,44
ALUMINIUM 3 MOIS	1244	−0,72
PLOMB 3 MOIS	491,5	−0,51
ETAIN 3 MOIS	5095	−0,49
ZINC 3 MOIS	941,5	−0,89
NICKEL 3 MOIS	4490	−1,54
MÉTAUX (NEW YORK)		$/ONCE
ARGENT A TERME	5,28	−0,56
PLATINE A TERME	78257	1,18
GRAINES DENRÉES		$/BOISSEAU
BLÉ (CHICAGO)	281	−0,18
MAÏS (CHICAGO)	217,5	0,12
SOJA TOURTEAU (CHG.)	138	−0,50
SOFTS		$/TONNE
CACAO (NEW YORK)	1392	0,22
CAFÉ (LONDRES)	1791	—
SUCRE BLANC (PARIS)	248,5	—

Pétrole

En dollars ▶	Cours 12/01	Var. % veille
BRENT (LONDRES)	11,50	—
WTI (NEW YORK)	12,75	−1,09
LIGHT SWEET CRUDE	12,91	−2,01

Or

En €uros ▶	Cours 12/01	Var % 11/01
OR FIN KILO BARRE	8100	—
OR FIN LINGOT	8220	+1,61
ONCE D'OR (LO) $	289,90	−0,46
PIÈCE FRANCE 20 F	49	+1,87
PIÈCE SUISSE 20 F	48,90	+1,66
PIÈCE UNION LAT. 20 F	48,60	+1,46
PIÈCE 10 DOLLARS US	285	—
PIÈCE 20 DOLLARS US	467,50	−0,54
PIÈCE 50 PESOS MEX	307	+0,16

Cotations, graphiques et indices en temps réel sur le site Web du « Monde ». www.lemonde.fr/bourse

هكذا من الأصل

VALEURS EUROPÉENNES

● Le producteur de boissons britannique **Allied Domecq** a vu son cours chuter de 13,6 %, mardi 12 janvier, en raison d'une baisse attendue du bénéfice annuel de sa branche « pub ». La baisse de ce titre a entraîné dans son sillage d'autres valeurs du secteur, notamment **Bass** (– 4,4 %) et **Rank** (– 4,6 %).

● L'action **Pirelli** a cédé 6,4 %. Le fabricant de pneumatiques italien, présent au Brésil, a souffert des difficultés de ce pays.

● Au lendemain de l'annonce de sa fusion avec Rothmans, le titre **British American Tobacco** a gagné à nouveau 4,5 %.

● Touché par les difficultés financières du Brésil, atteint par la faillite du fonds chinois Gitic, affecté par la poursuite des prises de bénéfice après les fortes progressions du début d'année, le secteur bancaire a continué à céder du terrain. Le mouvement de baisse a concerné notamment **Banca Intessa** (– 6,2 %), **Unicredito Italiano** (– 5,3 %), **Dresdner Bank** (– 5,1 %), **Aegon** (– 4,9 %), **Fortis** (– 4,1 %), **Hypovereinsbank** (– 3,8 %), **Deutsche Bank** (– 3 %) et **ING** (– 1,4 %).

● Les valeurs chimiques ont, elles aussi, été victimes d'un mouvement de consolidation. Les titres **Akzo-Nobel** (– 5,1 %), **Bayer** (– 2,1 %), **Tessenderlo** (– 2 %), **Solvay** (– 1,7 %), **BASF** (– 1,6 %) et **Hoechst** (– 1,5 %) ont subi des prises de bénéfice.

STOXX 653 — sur un an: 279,03 — sur 5 jours: 295,44 · 296,03 · 291,91 · 292,61 · 279,03 (J V L M M) — 23 JANV. · 16 JUIL. · 13 JANV.

EURO STOXX 50 — sur un an: 3372,18 — sur 5 jours: 3618,57 · 3546,40 · 3564,80 · 3372,18 (V L M M) — 3685 · 3432 · 3178 · 2925 · 2672 · 2419 — 13 JANV. · 15 JUIL. · 13 JANV.

13/01 12 h 39 ▶

AUTOMOBILE

Valeur	Code pays	Cours en euros	% Var. veille
SOMMER ALLIBER/	FR •	24,15	– 4,36
MICHELIN-B- /RM	FR •	32,77	– 4,43
PEUGEOT /RM	FR •	132,9	– 2,64
LABINAL /RM	FR •	183	– 5,18
VALEO /RM	FR •	68	+ 0,82
RENAULT	FR •	38,96	– 5,32
BMW	DE •	660	– 3,79
CONTINENTAL AG	DE •	23,8	– 2,86
DAIMLER-BENZ AG	DE •	78,99	...
FIAT	IT •	2,88	– 7,10
FIAT PRIV.	IT •	1,62	– 4,14
MAGNETI MARELLI	IT •	1,34	– 3,60
LUCAS VARITY	GB	3,18	– 1,76
AUTOLIV SDR	SE	31,55	– 2,88
PIRELLI	IT •	2,55	– 1,92
VOLVO -A-	SE	21,88	– 3,63
VOLVO -B-	SE	22,37	– 3,10
VOLKSWAGEN	DE •	69,7	– 6,44
BASF AG	DE •	32,3	+ 2,54
▶ DJ E STOXX AUTO P		267,17	– 4,08

BANQUES

Valeur	Code pays	Cours en euros	% Var. veille
NATEXIS	FR •	55,6	– 2,46
CCF /RM	FR •	89,95	– 4,18
DEXIA FCE RM	FR •	127,5	– 0,78
STE GENERAL-A-/	FR •	143,9	– 5,89
BNP /RM	FR •	67,95	– 6,98
ALLIED IRISH BA	GB	15,85	+ 38,10
BCA ROMA	IT •	1,39	– 2,80
ALPHA CREDIT BA	GR	99,75	....
S-E-BANKEN -A-	SE	9,07	– 5,17
DEN NORSKE BANK	NO	3,28	– 4,08
LLOYDS TSB	GB	11,49	– 6,97
BCO POPULAR ESP	ES •	59,9	– 2,44
BCO SANTANDER N	ES •	....	....
MERITA	FI •	5,18	– 4,07
BANK OF IRELAND	GB	18,72	– 1,49
SV HANDBK -A-	SE	34,74	– 4,96
BARCLAYS PLC	GB	19,52	– 2,61
BAYR.HYPO-U.VER	DE •	83,3	– 1,40
CHRISTIANIA BK	NO	3,34	– 4,64
IMI	IT •	13,01	...
BCP REG	PT •	26,2	– 2,96
IONIAN BK REG.S	GR	49,15	....
ERGO BANK	GR	110,56	..
COMM.BANK OF GR	GR	93,92	....
COMMERZBANK	DE •	28,2	– 4,03
I B S.PAOLO TO	IT •	12,45	....
UNICREDITO ITAL	IT •	4,65	– 3,12
DEN DANSKE BK	DK	114,47	– 0,93
DEUTSCHE BANK A	DE •	50,8	– 5,66
DRESDNER BK AG	DE •	37,9	– 3,56
SPAREBANKEN NOR	NL •	148	– 2,01
FOERENINGSSB A	SE	22,04	– 1,72
FOKUS BK	NO	8,94	....
ABBEY NATIONAL	GB	17,78	– 5,35
BCO CENTRAL HIS	ES •	9,27	– 6,63
ROLO BANCA 1473	IT •	21,4	– 7,76
NAT BANK GREECE	GR	207,23	..
DEXIA CC	BE •	136,8	...
ABN AMRO HOLDIN	NL •	17,8	– 7,05
HALIFAX	GB	10,90	– 3,51
JYSKE BANK REG	DK	77,73	– 2,60
BCO BILBAO VIZC	ES •	....	....
KBC BANCASSURAN	BE •	68,5	– 3,79
BANK OF PIRAEUS	GR	27,15	....
BES OVERSEAS LT	PT •	....	.
NORDBANKEN HOLD	SE	5,50	– 1,96
FIRST AUSTRIAN	AT •	49,42	– 91,41
BANKINTER	ES •	29,5	– 2,32
ARGENTARIA RS	ES •	21,41	– 3,12
KAPITAL HOLDING	DK	42,05	– 0,63
NATL WESTM BK	GB	16,13	– 2,90
ROYAL BK SCOTL	GB	14,86	– 2,42
UNIDANMARK -A-	DK	75,24	– 2,27
OBERBANK	AT •	61	+ 3,39
COMIT	IT •	5,63	– 6,32
BANK AUSTRIA AG	AT •	40,9	– 2,73
UBS N	CH	268,79	– 5,47
COMIT	IT •	5,63	– 6,32
UNICREDITO ITAL	IT •	4,65	– 3,12
BCA INTESA	IT •	4,79	– 3,62
▶ DJ E STOXX BANK P		259,34	– 4,86

[illegible]

Valeur	Code pays	Cours en euros	% Var. veille
USINOR	FR •	10,23	– 3,76
PECHINEY-A-	FR •	28,4	– 3,40
SIDENOR	GR	23,41	....
ACERINOX REG	ES •	....	..
BRITISH STEEL	GB	1,49	– 0,94
SOPORCEL	PT •	....	..
TRELLEBORG B	SE	7,31	– 2,21
SSAB SW ST A FR	SE	9,02	– 3,63
ELKEM ASA, OSLO	NO	10,22	– 3,83
ARJO WIGGINS AP	GB	1,63	.
BEKAERT	BE •	374,9	– 0,29
SONAE INDUSTRIA	PT •	12,76	– 1,54
AVESTA	SE	2,31	– 4,48
METSAE-SERLA A	FI •	6,8	– 4,90
BUNZL PLC	GB	3,44	– 0,82
ASSIDOMAEN AB	SE	15,61	– 0,70
CART.BURGO	IT •	5,43	– 3,04
MAYR-MELNHOF KA	AT •	42,1	– 1,52
RAUTARUUKKI K	FI •	5,9	– 5,60
DEGUSSA	DE •	45	+ 0,45
THYSSEN	DE •	158	– 4,70
BOEHLER-UDDEHOL	AT •	43,75	– 4,06
PORTUCEL INDUST	PT •	5,59	+ 1,06
VOEST-ALPINE ST	AT •	26,12	– 5,70
UPM-KYMMENE COR	FI •	23,7	– 8,14
STORA ENSO -R-	FI •	7,7	– 3,14
STORA ENSO -A-	FI •	7,55	– 3,21
SILVER & BARYTE	GR	32,12	.
INPARSA	PT •	22,01	– 2,61
ALUMINIUM GREEC	GR	52,50	....
ELVAL	GR	12,18	...
JOHNSON MATTHEY	GB	6,46	– 5,16
VIOHALCO	GR	29,52	....
UNION MINIERE	BE •	30,64	– 2,36
BUHRMANN NV	NL •	11,8	– 3,87
MODO B FR	SE	19,02	– 2,81
RIO TINTO	GB	10,33	– 0,27
NORSKE SKOGIND-	NO	24,74	– 2,29
SMURFIT JEFFERS	GB	1,77	– 0,79
STORA KOPPARB -	SE	10	...
SVENSKA CELLULO	SE	18,91	– 3,10
OUTOKUMPU OY -A	FI •	8,71	– 3,76
▶ DJ E STOXX BASI P		148,82	– 4,14

CHIMIE

Valeur	Code pays	Cours en euros	% Var. veille
AIR LIQUIDE /RM	FR •	150	– 1,51
AGA -B-	SE	11,43	– 3,26
EMS-CHEM HOLD A	CH	5142,48	+ 0,06
BASF AG	DE •	32,3	+ 2,54
BAYER AG	DE •	33,85	– 2,45
BOC GROUP PLC	GB	11,93	– 0,24
AKZO NOBEL	NL •	....	....
KEMIRA	FI •	6	– 2,44
DYNO INDUSTRIER	NO	14,62	+ 0,81
UNITOR	NO	9,18	– 0,63
CLARIANT N	CH	426,21	– 1,86
CIBA SPEC CHEM	CH	72,49	– 2,92
HOECHST AG	DE •	33,8	– 3,01
HENKEL KGAA VZ	DE •	70,8	– 0,98
LENZING AG	AT •	43,5	+ 0,93
ICI	GB	7,19	– 1,20
LAPORTE	GB	6,28	– 1,33
SNIA BPD	IT •	1,35	– 4,26
AGA -A-	SE	11,82	– 0,46
PERSTORP -B-	SE	8,14	....
SOLVAY	BE •	59	– 3,04
TESSENDERLO CHE	BE •	46,1	– 1,94
UCB	BE •	5255	....
▶ DJ E STOXX CHEM P		280,62	– 1,56

CONGLOMERATS

Valeur	Code pays	Cours en euros	% Var. veille
CGIP /RM	FR •	45,51	– 5,19
GAZ ET EAUX /RM	FR •	43,1	– 0,23
CIR	IT •	0,89	– 3,26
KVAERNER -A-	NO	16,03	– 4,17
AKER RGI -A-	NO	10,45	– 2,17
KVAERNER -B-	NO	13,58	– 2,50
GBL	BE •	166,9	– 1,24
BTR	GB	1,60	– 3,42
SONAE INVESTIME	PT •	43,9	– 1,13
ORKLA -A-	NO	12,83	– 3,07
GENL ELECTR CO	GB	7,88	– 1,42
D'IETEREN SA	BE •	447,6	– 0,58
INCHCAPE PLC	GB	1,80	– 3,05
INVESTOR -A-	SE	37,49	– 3,64
INVESTOR -B-	SE	38,37	– 3,32
GEVAERT	BE •	60,3	– 4,29
NORSK HYDRO	NO	30,31	– 4,04
OERLIKON-BUEHRL	CH	110,75	– 1,11
ORKLA -B-	NO	11,03	– 4,04
VEBA AG	DE •	47,5	– 6,59
▶ DJ E STOXX CONG P		219,84	– 4,67

TELECOMMUNICATIONS

Valeur	Code pays	Cours en euros	% Var. veille
FRANCE TELECOM	FR •	69,4	– 3,34
CABLE & WIRELES	GB	11,62	– 5,52
BRITISH TELECOM	GB	12,79	– 4,03
TELE DANMARK	DK	120,92	– 3,23
EUROPOLITAN HLD	SE	87,85	– 3,73
PORTUGAL TELECO	PT •	38,93	– 7,38
TIM	IT •	5,92	– 4,36
VODAFONE GROUP	GB	14,99	– 1,49
HELLENIC TELE (	GR	25,93	....
DEUTSCHE TELEKO	DE •	31,75	– 3,35
TELECEL	PT •	199,5	– 0,55
TELECOM ITALIA	IT •	7,74	– 2,52
TELECOM ITALIA	IT •	5,83	– 6,01
TELEFONICA	ES •	37,09	– 7,27
KONINKLIJKE KPN	NL •	45,4	+ 0,89
▶ DJ E STOXX TCOM P		593,81	– 3,52

CONSTRUCTION

Valeur	Code pays	Cours en euros	% Var. veille
BOUYGUES /RM	FR •	202,2	– 5,95
LAFARGE /RM	FR •	78,7	– 2,72
GROUPE GTM	FR •	87	– 5,13
IMETAL /RM	FR •	97	– 2,81
COLAS /RM	FR •	184,6	– 0,22
SAINT GOBAIN /R	FR •	121,7	– 2,80
TECHNIP /RM	FR •	75,9	– 3,90
POTAGUA -B-	DK	19,48	– 1,85
AUMAR	ES •	23,33	– 1,77
AUTOSTRADE PRIV	IT •	....	.
CHARTER	GB	4,88	– 4,43
ASKO OY	FI •	15	– 4,34
BICC PLC	GB	0,95	– 4,29
BILFINGER & BER	DE •	17	– 1,16
BLUE CIRCLE IND	GB	4,05	– 4,67
BPB	GB	2,77	– 0,51
ACESA REG	ES •	13,53	– 2,59
CRH PLC	GB	14,36	– 1,46
SKANSKA -B-	SE	24,85	– 3
BCA INTESA	IT •	4,79	– 3,62
CIMPOR SGPS R	PT •	26,19	– 0,95
CRISTALERIA ESP	ES •	36,45	– 1,48
ACCIONA	ES •	....	...
DRAGADOS CONSTR	ES •	31,58	– 4,45
TITAN CEMENT RE	GR	71,34	..
HERACLES GENL R	GR	25,28	..
SEMAPA	PT •	16,61	– 0,42
HOLDERBANK FINA	CH	221,50	– 1,66
CBR	BE •	80	– 0,37
AKTOR SA	GR	10,19	..
MICHANIKI REG.	GR	6,11	.
HELLTECHNODO.R	GR	7,52	.
HEIDELBERGER ZE	DE •	68,75	+ 3,38
HOCHTIEF ESSEN	DE •	32,6	+ 0,93
PHILIPP HOLZMAN	DE •	134,8	+ 0,60
CARADON	GB	1,50	– 0,92
FOM CON CONTRAT	ES •	58,6	– 3,76
PARTEK	FI •	8	– 3,61
HOLDERBANK FINA	CH	1034,72	– 3,15
AALBORG PORTLAN	DK	17,47	– 3,70
UNICEM	IT •	8,01	– 1,17
WILLIAMS	GB	4,34	– 3,76
PILKINGTON PLC	GB	0,78	– 1,79
RMC GROUP PLC	GB	9,13	– 3,27
ITALCEMENTI	IT •	8,92	– 3,04
ITALCEMENTI RNC	IT •	4,14	– 3,27
RUGBY GRP	GB	1,33	..
TARMAC	GB	1,64	– 0,85
TAYLOR WOODROW	GB	2,31	...
URALITA SA	ES •	9,78	– 4,49
VALENCIANA CEM	ES •	12,25	– 4,89
SUPERFOS	DK	15,44	...
WIENERB BAUSTOF	AT •	176,16	– 0,92
▶ DJ E STOXX CNST P		178,82	– 2,88

CONSOMMATION CYCLIQUE

Valeur	Code pays	Cours en euros	% Var. veille
HERMES INTL	FR •	75,1	– 6,13
ACCOR /RM	FR •	185,4	– 3,44
MOULINEX /RM	FR •	11,45	– 2,55
CLUB MED. /RM	FR •	68,7	+ 0,59
SEB /RM	FR •	59,4	– 2,62
EURO DISNEY /RM	FR •	1,14	– 0,87
PATHE /RM	FR •	232,1	– 2,48
CHARGEURS RM	FR •	52,3	– 1,32
AUSTRIAN AIRLIN	AT •	....	....
WILSON BOWDEN	GB	7,03	– 0,20
WILLIAM BAIRD	GB	1,44	+ 2
BARRATT DEV PLC	GB	3,07	....
BERKELEY GROUP	GB	6,09	– 1,38
BRITISH AIRWAYS	GB	5,68	– 2,68
BRYANT GROUP PL	GB	1,29	....
BEAZER GROUP	GB	2,15	....
NCL HLDG	NO	2,28	– 5,77
FINNAIR	FI •	5	– 0,98
WWWW UK UNITS	GB	0,79	– 1,75
WOLFORD AG	AT •	46,04	– 2,09
ELECTROLUX -B-	SE	13,74	– 6,02
BANG & OLUFSEN	DK	56,83	– 1,63
ADIDAS-SALOMON	DE •	90	– 3,33
COMPASS GRP	GB	10,22	– 3,22
SAS DANMARK A/S	DK	9,67	– 4,64
GRANADA GROUP P	GB	15,67	– 3,74
RANK GROUP	GB	2,93	+ 0,49
HPI	IT •	0,56	– 3,33
EMI GROUP	GB	6,63	– 4,40
HUNTER DOUGLAS	NL •	22,8	– 1,51
DT.LUFTHANSA N	DE •	19,3	– 2,03
KLM	NL •	26,4	– 2,22
LADBROKE GRP	GB	3,35	– 5,58
SAIRGROUP N	CH	196,30	– 2,02
BENETTON GROUP	IT •	1,65	– 5,17
AMER GROUP A	FI •	8,7	– 3,44
THE SWATCH GRP	CH	120,08	– 2,89
THE SWATCH GRP	CH	488,43	– 3,56
PERSIMMON PLC	GB	2,49	– 1,68
PENTLAND GRP	GB	1,37	+ 1,04
COURTAULDS TEXT	GB	2,05	– 6,45
COATS VIYELLA	GB	0,41	....
C WIMPEY PLC	GB	1,50	....
▶ DJ E STOXX CCYC P		152,92	– 3,39

PHARMACIE

Valeur	Code pays	Cours en euros	% Var. veille
SANOFI /RM	FR •	153,3	– 2,04
RHONE POUL./RM	FR •	44,22	– 2,17
ZENECA GROUP	GB	37,94	– 3,48
ASTRA -B-	SE	17,70	– 2,72
ASTRA -A-	SE	17,87	– 2,99
ELAN CORP	GB	60,85	+ 13,16
ORION B	FI •	19,7	– 6,24
ORION A	FI •	20	– 4,76
GLAXO WELLCOME	GB	30,22	– 5,53
ROCHE HOLDING	CH	15551,89	– 1,40
ROCHE HOLDING G	CH	10997,39	– 1,09
NOVO NORDISK B	DK	109,50	– 1,81
NOVARTIS N	CH	1742,16	– 1,93
SMITHKLINE BEEC	GB	11,75	– 7,05
SCHERING AG	DE •	112,9	– 1,40
▶ DJ E STOXX PHAR P		389,15	– 2,09

ENERGIE

Valeur	Code pays	Cours en euros	% Var. veille
TOTAL /RM	FR •	95,65	– 2,60
ELF AQUITAINE /	FR •	102,2	– 3,58
PRIMAGAZ /RM	FR •	76,2	– 0,39
REPSOL	ES •	47,76	– 1,42
OMV AG	AT •	82,4	– 2,98
BP AMOCO	GB	12,60	– 1,11
BURMAH CASTROL	GB	11,56	– 3,77
PETROLEUM GEO-S	NO	13,12	– 8,37
SAGA PETROLEUM	NO	8,54	– 5,77
ENTERPRISE OIL	GB	3,91	– 0,72
CEPSA	ES •	31,58	– 1
ENI	IT •	5,63	– 3,76
AKER MARITIME	NO	8,25	– 9,55
OCEAN RIG	NO	0,27	– 6,75
ROYAL DUTCH CO	NL •	38,55	– 1,15
FJOLSEN ENERGY	NO	7,14	– 5,38
BG	GB	5,21	– 4,17
PROSAFE	NO	9,62	– 3,53
LASMO	GB	1,44	– 1,92
SMEDVIG -A-	NO	8,71	– 3,85
PETROFINA SA BR	BE •	427,5	– 1,77
SAIPEM	IT •	3,44	– 3,91
SHELL TRANSP &	GB	4,84	– 1,72
ELECTRAFINA	BE •	107	– 5,98
▶ DJ E STOXX ENGY P		229,94	– 2,32

SERVICES FINANCIERS

Valeur	Code pays	Cours en euros	% Var. veille
FONCIERE LYONNA	FR •	128,5	– 2,58
PARIBAS	FR •	74,2	– 5,30
BAIL INVEST /RM	FR •	132,9	– 0,08
CPR /RM	FR •	39,64	– 3,08
EURAFRANCE /RM	FR •	542	– 4,91
SIMCO N /RM	FR •	84	– 1,18
SEFIMEG N /RM	FR •	59,5	– 0,83
UNIBAIL /RM	FR •	116,9	– 2,58
SOPHIA /RM	FR •	37,51	+ 0,56
IMM FRANCE /RM	FR •	71,96	....
GECINA /RM	FR •	100,9	– 1,08
CORP FIN ALBA -	ES •	131,6	– 3,94
FORTIS AG	BE •	308,63	....
AMVESCAP	GB	7,53	– 2,38
BRITISH LAND CO	GB	6,93	– 3,54
CS GROUP N	CH	136,26	– 5,40
CAPITAL SHOPPIN	GB	5,02	....
LIBERTY INT.HDG	GB	6,56	– 1,70
3I	GB	8,69	– 0,97
BPI-SGPS N	PT •	29	– 3,17
ING GROEP	NL •	51,2	– 5,19
MEDIOLANUM	IT •	....	....
HAMMERSON	GB	5,53	– 0,76
ALPHA FINANCE	GR	40,70	....
METROVACESA	ES •	24,4	– 2,40
ALMANIJ	BE •	71,2	– 3,91
WOOLWICH PLC	GB	4,71	– 1,19
LAND SECURITIES	GB	10,83	– 1,54
MEPC PLC	GB	8	– 2,53
MEDIOBANCA	IT •	10,9	– 3,54
PROVIDENT FIN	GB	13,05	+ 0,88
RODAMCO NV	NL •	21	– 2,33
SCHRODERS PLC	GB	16,19	– 0,35
SLOUGH ESTATES	GB	4,17	– 1,67
VALLEHERMOSO SA	ES •	....	....
KAPITAL HOLDING	DK	42,05	– 0,63
UNIM	IT •	0,42	– 4,55
▶ DJ E STOXX FINS P		243,97	– 4,35

ALIMENTATION ET BOISSON

Valeur	Code pays	Cours en euros	% Var. veille
BONGRAIN /RM	FR •	375	– 1,32
DANONE /RM	FR •	220,2	– 3,42
PERNOD RICARD /	FR •	52,5	+ 2,94
ERID.BEGH.SAY /	FR •	139,8	– 2,92
LVMH / RM	FR •	196,3	– 4,89
ALLIED DOMECQ	GB	7,13	– 3,08
RIEBER & SON -B	NO	6,74	....
BRAU-UNION	AT •	47	+ 0,11
HELLENIC SUGAR	GR	8,49	....
CARLSBERG AS -A	DK	46,68	– 1,35
ELAIS OLEAGINOU	GR	18,38	....
PARMALAT	IT •	1,42	– 4,70
HELLENIC BOTTLI	GR	30	....
CADBURY SCHWEPP	GB	13,83	– 3,84
UNICER REG	PT •	20,29	+ 0,35
CARLSBERG -B-	DK	45,14	– 4,55
ASSOCIATE BRIT	GB	7,84	+ 1,47
DANISCO	DK	44,74	– 2,56
CHR. HANSEN HLD	DK	120,26	+ 1,13
RAISIO GRP V	FI •	9,9	– 4,81
GREENCORE GROUP	GB	4,12	+ 0,34
MONTEDISON	IT •	1,03	– 4,63
HUHTAMAEKI I VZ	FI •	31,2	– 2,50
BASS	GB	11,55	– 6,53
UNILEVER	NL •	68	– 7,98
UNILEVER	GB	9,09	– 3,46
DIAGEO	GB	9,45	– 4,43
RAISIO GRP K	FI •	10,94	....
BBAG OE BRAU-BE	AT •	42,39	+ 2,14
NESTLE N	CH	1735,32	– 3,43
KERRY GRP-A-	GB	12,67	+ 4,07
DELTA DAIRY	GR	12,97	....
CULTOR -1-	FI •	8,26	– 0,48
TATE & LYLE	GB	5,08	– 0,28
UNIGATE PLC	GB	6,09	+ 0,70
HEINEKEN	NL •	47,9	– 1,94
▶ DJ E STOXX F & BV P		240,75	– 3,17

BIENS D'ÉQUIPEMENT

Valeur	Code pays	Cours en euros	% Var. veille
ALSTOM	FR •	21,38	– 3,26
LEGRAND /RM	FR •	214,9	– 4,15
SCHNEIDER /RM	FR •	49,85	– 4,18
REXEL /RM	FR •	78	– 2,89
SITA /RM	FR •	214,9	– 2,32
SIDEL /RM	FR •	72,9	– 1,95
HALKOR	GR	10,20	....
ALUSUISSE LON G	CH	953,21	– 2,92
BAA	GB	10,20	– 0,41
SKF -A-	SE	10,39	+ 1,07
SVENDBORG -A-	DK	7388,49	– 5,17
ABB AB -A-	SE	8,74	– 2,45
ABB AB -B-	SE	8,74	– 1,85
ASSOC BR PORTS	GB	3,92	– 1,07
ISS INTL SERV-B	DK	57,77	– 5,49
BONHEUR	NO	20,33	– 3,85
ATLAS COPCO -A-	SE	18,09	– 2,08
ATLAS COPCO -B-	SE	17,92	– 1,81
SVEDALA	SE	12,15	– 1,78
RHI AG	AT •	22,38	– 0,49
BBA GROUP PLC	GB	5,05	– 2,46
DAMPSKIBS -A-	DK	5374,18	+ 1,27
KOEBENHAVN LUFT	DK	107,48	– 3,03
SAURER ARBON N	CH	503,98	– 2,99
FINNLINES	FI •	34	– 0,29
SECURITAS -B-	SE	13,25	– 3,60
METRA A	FI •	16	– 5,88
VA TECHNOLOGIE	AT •	71,75	– 1,31
COOKSON GROUP P	GB	1,77	– 6,72
HAYS	GB	8,18	– 4,30
DELTA PLC	GB	1,58	+ 2,80
HELLAS CAN SA P	GR	18,44	....
RAUMA OY	FI •	10,47	– 8,16
RIETER HLDG N	CH	501,49	– 2,18
ELECTROCOMPONEN	GB	5,31	– 1,32
ATTICA ENTR SA	GR	7,50	....
PREMIER FARNELL	GB	2,18	+ 0,65
FKI	GB	1,92	– 2,16
ADECCO CHESEREX	CH	374,56	– 2,27
SCANIA AB -A-	SE	18,47	– 2,04
SCANIA AB -B-	SE	18,64	– 2,02
SULZER FRAT.SA1	CH	497,76	– 4,19
RAILTRACK	GB	20,46	– 1,77
SECURICOR	GB	8,10	– 3,87
GLYNWED INTL PL	GB	2,29	– 4,71
MAN AG	DE •	231,5	+ 0,22
KON.NEDLLOYD	NL •	10,3	– 3,29
NFC	GB	1,57	+ 0,91
HANSON PLC	GB	6,55	– 0,64
IFIL	IT •	3,21	– 5,31
IMI PLC	GB	2,97	– 8,97
LAHMEYER	DE •	39	– 0,26
RENTOKIL INITIA	GB	6,43	– 0,44
RANDSTAD HOLDIN	NL •	38,65	– 5,73
FLS IND.B	DK	18,14	– 3,57
ABB BADEN	CH	969,30	– 2,09
SOPHUS BEREND -	DK	29,42	– 1,79
KONE B	FI •	98	....
RATIN -B-	DK	182,72	– 1,45
RATIN -A-	DK	173,32	– 1,90
SOPHUS BERENDS	DK	27,54	– 2,38
DET SONDENFJ NO	NO	8,59	– 8,07
ULSTEIN HOLDING	NO	19,18	....
LINDE AG	DE •	467	– 3,11
DAMSKIBS SVEND	DK	7928,91	– 1,92
DAMPSKIBS -B-	DK	7955,28	+ 40,88
REXAM	GB	2,55	– 2,17
CMB	BE •	36,45	– 0,82
METALLGESELLSCH	DE •	12,4	+ 2,48
GKN	GB	10,56	– 3,74
SEAT-PAGINE GIA	IT •	0,87	– 5,43
SGS GENEVA BR	CH	746,84	– 3,28
FLUGHAFEN WIEN	AT •	40,82	+ 0,42
MORGAN CRUCIBLE	GB	2,93	– 29,55
NKT HOLDING	DK	67,45	– 1,57
OCEAN GROUP	GB	....	....
PENINS.ORIENT.S	GB	8,69	– 3,31
PREUSSAG AG	DE •	419	– 0,59
BERGESEN	NO	11,90	...
BERGESEN	NO	11,50	– 1
LEIF HOEGH	NO	12,20	....
SANDVIK -A-	SE	15,34	– 3,13
SANDVIK -B-	SE	15,28	– 2,46
MANNESMANN AG	DE •	107	– 5,73
STORK NV	NL •	17,75	– 1,11
SCHINDLER HOLD	CH	1318,69	– 6,56
SCHINDLER HOLD	CH	1319,06	– 2,30
SIEBE PLC	GB	2,99	– 3,21
SKF -B-	SE	10,61	– 2,03
SHANKS & MCEWAN	GB	3,14	– 2,20
T.I.GROUP PLC	GB	4,50	– 2,15
TOMRA SYSTEMS	NO	27,84	– 1,85
EQUANT NV	DE •	62	– 11,43
VALMET	FI •	9,9	– 4,81
HEIDELBERGER DR	DE •	57,5	– 0,52
RHI AG	AT •	22,38	– 0,49
▶ DJ E STOXX IND P		293,63	– 4,03

ASSURANCES

Valeur	Code pays	Cours en euros	% Var. veille
AXA-UAP /RM	FR •	120,2	– 3,38
AGF /RM	FR •	49,88	– 0,44
ASPIS PRONIA GE	GR	12,57	....
ALLEANZA ASS	IT •	11,9	– 3,64
ALLIANZ AG	DE •	322,5	– 3,73
GENERALI ASS	IT •	35,9	– 4,01
TOPDANMARK AS	DK	170,63	– 1,17
POHJOLA GRP.B	FI •	53	– 5,86
ROYAL SUN ALLIA	GB	6,98	– 6,63
SCHWEIZ RUECK N	CH	2195,12	– 2
ALLIED ZURICH	GB	13,06	– 3,25
CGU	GB	12,79	– 3,11
ETHNIKI GEN INS	GR	31,50	....
INA	IT •	2,17	– 3,56
AEGON NV	NL •	....	....
SEGUROS MUNDIAL	PT •	28,21	– 1,05
FORSIKRING CODA	DK	108,14	– 0,25
IRISH LIFE	GB	9,11	– 1,38
FONDIARIA ASS	IT •	4,98	– 3,31
ZURICH ALLIED N	CH	627,18	– 4,27
FORTIS AMEV NV	NL •	73,95	– 1
TRYG-BALTICA	DK	22,17	– 2,94
LEGAL & GENERAL	GB	11,35	– 0,74
NORWICH UNION	GB	6,59	– 1,89
SWISS LIFE BR	CH	593,58	– 0,52
ERGO VERSICHERU	DE •	131	+ 0,77
CORP.MAPFRE REG	ES •	20,57	– 6,50
MUENCH RUECKVER	DE •	436,5	– 3,64
STOREBRAND	NO	7,08	– 2,40
PRUDENTIAL CORP	GB	13,02	– 3,68
RAS	IT •	11,2	– 3,45
GENERALI HLD VI	AT •	221,2	– 1,47
SKANDIA FOERSAE	SE	12,59	– 4,18
SAMPO -A-	FI •	27,5	– 7,02
▶ DJ E STOXX INSU P		353,95	– 3,54

MEDIAS

Valeur	Code pays	Cours en euros	% Var. veille
TF1	FR •	175,6	– 2,98
HAVAS ADVERTISI	FR •	158,3	– 2,01
CANAL PLUS /RM	FR •	214,5	– 3,81
LAGARDERE SCA N	FR •	38,2	– 1,76
WPP GROUP	GB	6,90	– 3,25
CARLTON COMMUNI	GB	7,84	+ 1,89
ELSEVIER	NL •	11,75	– 3,69
B SKY B GROUP	GB	5,96	– 4,39
SCHIBSTED	NO	10,67	– 2,15
MEDIASET	IT •	7,07	– 2,08
REED INTERNATIO	GB	6,74	– 4,23
INDEPENDENT NEW	IR •	3,75	+ 1,65
PEARSON	GB	17,86	– 3,15
REUTERS GROUP	GB	10,81	+ 1,06
UNITED NEWS & M	GB	7,09	– 1,57
WOLTERS KLUWER-	NL •	189,25	– 3,56
▶ DJ E STOXX MEDIA P		285,30	– 3,31

BIENS DE CONSOMMATION

Valeur	Code pays	Cours en euros	% Var. veille
L'OREAL /RM	FR •	582	– 2,51
BIC /RM	FR •	44,6	– 2,20
PROMODES /RM	FR •	620	– 2,52
CPT MODERNES /R	FR •	528	– 0,38
ESSILOR INTL /R	FR •	380	– 1,64
CASINO GP /RM	FR •	83,85	– 5,73
SEITA /RM	FR •	60,25	– 5,90
SAFEWAY	GB	4,06	+ 0,70
STAGECOACH HLDG	GB	....	....
ASDA GROUP PLC	GB	2,26	– 9,82
BEIERSDORF AG	DE •	59,5	– 1,85
KESKO OY	FI •	12	– 3,23
GIB	BE •	38,5	– 1,28
BRIT AMER TOBAC	GB	9,03	– 2,30
MODELO CONTINEN	PT •	19,79	– 1,89
ETS COLRUYT	BE •	661	– 1,34
TAMRO	FI •	3,7	– 1,33
GOODYS	GR	23,56	....
PAPASTRATOS CIG	GR	14,10	....
FYFFES	GB	2,24	+ 2,80
IMPERIAL TOBACC	GB	8,93	– 1,56
RECKITT & COLMA	GB	10,54	– 0,93
CFR UNITS -A-	CH	1389,95	– 3,43
AHOLD	NL •	33,25	– 4,15
AUSTRIA TABAK A	AT •	61,84	+ 0,55
DELHAIZE	BE •	75,45	– 1,34
TABACALERA REG	ES •	21,52	– 2,32
ATHENS MEDICAL	GR	20,85	....
SAINSBURY J. PL	GB	6,54	– 0,65
SMITH & NEPHEW	GB	2,55	– 0,55
TESCO PLC	GB	2,59	– 1,08
TNT POST GROEP	NL •	26,9	+ 0,56
▶ DJ E STOXX CNCY P		476,69	– 2,52

COMMERCE DISTRIBUTION

Valeur	Code pays	Cours en euros	% Var. veille
CARREFOUR /RM	FR •	637	– 4,64
PINAULT PRINT./	FR •	164,1	– 4,87
CASTO.DUBOIS /R	FR •	....	....
GUILBERT /RM	FR •	114	– 2,78
VALORA HLDG N	CH	223,37	– 4,27
BOOTS CO PLC	GB	14,12	– 2,73
DIXONS GROUP PL	GB	13,09	+ 1,09
STOCKMANN A	FI •	20	– 0,50
GEHE AG	DE •	58,6	....
METRO	DE •	64,2	– 0,93
GREAT UNIV STOR	GB	8,34	– 4,07
NEXT PLC	GB	8,08	+ 1,06
JERONIMO MARTIN	PT •	49,6	– 3,50
HENNES & MAURIT	SE	78,11	– 2,35
KARSTADT AG	DE •	413	– 1,67
ARCADIA GRP	GB	1,88	– 6,99
MARKS & SPENCER	GB	5,59	– 2,23
W.H SMITH GRP	GB	7,66	+ 2,89
RINASCENTE	IT •	6,78	– 2,56
CENTROS COMER P	ES •	20,81	– 2,61
WOLSELEY PLC	GB	5,89	– 0,74
KINGFISHER	GB	8,56	– 6,91
▶ DJ E STOXX RETL P		336,19	– 3,25

HAUTE TECHNOLOGIE

Valeur	Code pays	Cours en euros	% Var. veille
THOMSON CSF /RM	FR •	33,7	– 2,32
SAGEM	FR •	508	– 1,94
CAP GEMINI /RM	FR •	135,3	– 0,51
ZODIAC /RM	FR •	187,5	– 2,60
STMICROELEC SIC	FR •	71,25	– 3,72
ALCATEL /RM	FR •	107	– 4,46
DASSAULT SYST/	FR •	33,5	– 1,50
ALTEC SA REG.	GR	24,49	....
NERA ASA	NO	1,45	– 5,30
BRITISH AEROSPA	GB	7,06	– 1,78
BARCO	BE •	222,8	– 0,22
MERKANTILDATA	NO	8,65	– 3,25
TANDBERG DATA A	NO	3,31	– 2,73
BOWTHORPE	GB	5,15	– 0,55
SEMA GROUP	GB	8,88	– 6,56
GAMBRO -B-	SE	9,40	– 0,59
COLOPLAST B	DK	100,09	– 0,67
KON. PHILIPS EL	NL •	61,05	– 3,71
SAP AG	DE •	290	– 1,68
SAP VZ	DE •	333	– 1,77
INSTRUMENTARIUM	FI •	33,5	– 5,37
NETCOM ASA	NO	24,39	– 4,55
GETRONICS	NL	41,35	– 6,02
INTRACOM N	GR	46,02	....
ASK	NL	5,77	– 4,42
FRESENIUS MED C	DE	89,8	+ 0,50
GAMBRO -A-	SE	9,46	– 1,15
RACAL ELECT CON	GB	5,01	– 2,75
WILLIAM DEMANT	DK	58,03	....
OLIVETTI	IT	2,85	– 5
ROLLS ROYCE	GB	3,35	– 3,66
GN GREAT NORDIC	DK	33,59	....
BAAN COMPANY	NL	10,4	– 8,37
OCE	NL •	28,65	– 6,49
NYCOMED AMERSHA	GB	5,72	– 0,98
MISYS	GB	6,57	– 1,28
BRITISH BIOTECH	GB	0,48	....
NOKIA -K-	FI •	111,36	– 4,41
NOKIA -A-	FI •	111,6	– 4,86
RADIOMETER -B-	DK	43,67	– 2,69
SIEMENS AG	DE •	60	– 2,87
SIRTI	IT •	4,94	+ 0,82
SMITHS IND PLC	GB	12,11	– 0,81
ERICSSON A	SE	22,54	– 5,53
▶ DJ E STOXX TECH P		350,74	– 3,49

SERVICES COLLECTIFS

Valeur	Code pays	Cours en euros	% Var. veille
SUEZ LYON EAUX/	FR •	175,8	– 2,12
VIVENDI/RM	FR •	33,4	– 2,34
VIAG	DE •	80	– 3,77
UNITED UTILITIE	GB	11,15	– 0,25
OESTERR ELEKTR	AT •	37,5	+ 0,45
SCOT POWER	GB	8,82	– 1,58
ELECTRABEL	BE •	16,8	– 1,29
SYDKRAFT -C-	SE	7,65	– 1,53
TRACTEBEL	BE •	7,8	+ 0,48
HAFSLUND -A-	NO	3,81	– 3,85
CENTRICA	GB	1,36	– 1,88
IBERDROLA	ES •	3,74	– 2,16
ELECTRIC PORTUG	PT •	1,6	4,11
ENDESA	ES •	1,15	4,20
GAS NATURAL SDG	ES •	1,65	2,72
SEVERN TRENT	GB	1,30	0,21
NATIONAL GRID G	GB	,03	1,58
ANGLIAN WATER	GB	1,04	2,13
HAFSLUND -B-	NO	1,48	1,64
EVN	AT •	11,	2,99
ITALGAS	IT •	458	2,97
THAMES WATER	GB	1472	1,80
RWE	DE •	43,2	1,29
EDISON	IT •	10,35	1,47
SYDKRAFT -A-	SE	24,19	1,22
NATIONAL POWER	GB	7,28	1,19
POWERGEN	GB	....	
▶ DJ E STOXX UTIL P		335,04	[illegible]

EURO NOUVEAU MARCHÉ

13/01 12 h 39 ▶ — Cours en euros — % Var.

AMSTERDAM

Valeur	Cours en euros	% Var.
ANTONOV	1,01	[illegible]
CARDIO CONTROL	8,1	[illegible]
RING ROSA	10	[illegible]
CSS	16,75	[illegible]
NEDGRAPHICS HOLD	16	[illegible]
POLYDOC	2	[illegible]
PROLION HOLDING	75	[illegible]
UCC HOLDING NV	13	[illegible]
AIRSPRAY NV	23,5	[illegible]
CITAC	16,85	[illegible]
HITT NV	8,7	....
INNOCONCEPTS NV	18,5	[illegible]
RING ROSA WT	2	[illegible]

BRUXELLES

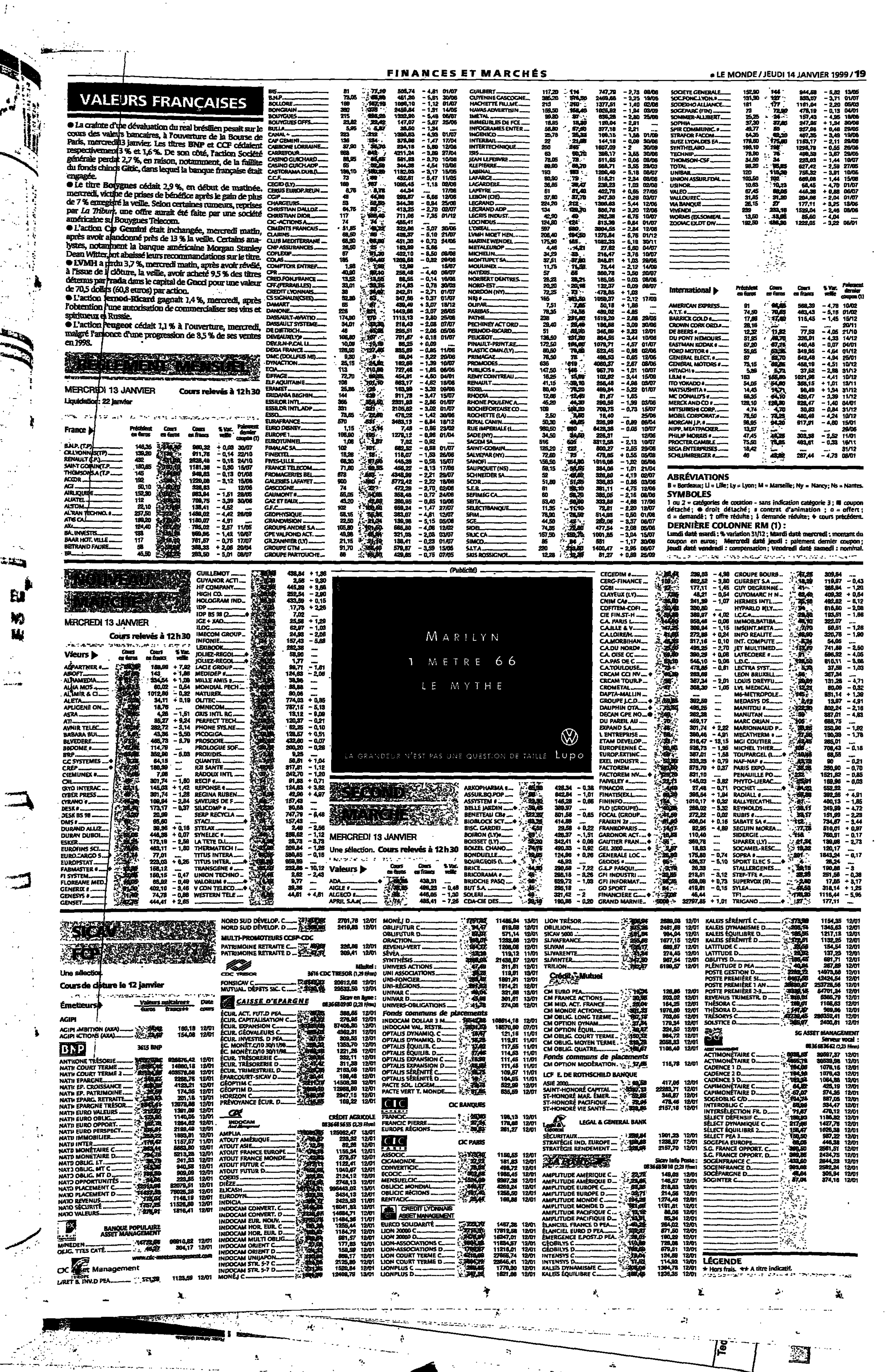
Valeur	Cours en euros	% Var.
INTERNOC HLD	5	....
INTL BRACHYTHER B	15,25	....
SYNERGIA	7,5	....
PAYTON PLANAR	2,26	....
ENVIPCO HLD CT	1,7	....
FARDEM BELGIUM ABC	16	....
LINK SOFTWARE B	8,05	....
PAYTON PLANAR	2,25	....

FRANCFORT

Valeur	Cours en euros	% Var.
AIXTRON	178	– 8,25
BERTRANDT AG	65,5	– 2,99
EUROMICRON	34,4	– 1,71
HUNZINGER INFORMAT	131,5	– 6,07
HOEFT & WESSEL	105	– 7,49
INFOMATEC	179,6	– 6,99
INTERSHOP COMMUNIC	106	– 6,40
MUEHLBAUER HOLDING	81,1	– 6,78
PLENUM	119,01	– 14,07
BETA SYSTEMS SOFTW	26,35	– 6,46
CE COMPUTER EQUIPM	136	– 8,23
DRILLISCH	139	– 0,71
EM.TV & MERCHANDI	546	+ 5,58
LHS GROUP	43,5	– 10,31
LOESCH UMWELTSCHUT	8,7	+ 5,43
MENSCH UND MASCHIN	73,6	– 0,68
MOBILCOM	23	– 3,58
MUEHL PRODUCT & SE	19,3	– 1,03
PFEIFFER VACU TECH	33,8	– 5,32
QIAGEN NV	30,1	– 2,75
REFUGIUM HOLDING A	30	– 5,66
SACHSENRING AUTO	7,4	– 2,25
SERO ENTSORGUNG	9	+ 8,43
SOFTM SOFTWARE BER	2,5	– 13,59
TDS	4	– 1,75
TELDAFAX	7,2	– 8,27
TELES AG	1	– 6,56
TIPTEL	,94	+ 2,05
TRANSTEC	1	– 9,09
SALTUS TECHNOLOGY	3	– 8,20
SCM MICROSYSTEMS		10,29
SER SYSTEME	3	– 3,73
SINGULUS TECHNOLOG	11	– 3,74
TECHNOTRANS	2	– 8,85
W.E.T. AUTOMOTIVE	42	– 1,63
1.& 1 AG & CO.KGA	10	– 7,78
AUGUSTA BETEILIGUN	6	– 9,37
CE CONSUMER ELECTR	174	– 4,40
CENIT SYSTEMHAUS	205	– 5,09
GRAPHISOFT NV	165	+ 4,26
ELSA	67	6,94
KINOWELT MEDIEN	174	4,92
BB BIOTECH ZT-D	30,1	1,31
BB MEDTECH ZT-D	18	1,62
EDEL MUSIC E 98	312	9,57
LINTEC COMPUTER	122	5,86
PSI	78,5	1,50

★ CODES PAYS ZONE EURO
FR : France - DE : Allemagne - ES : Espagne
IT : Italie - PT : Portugal - IR : Irlande
LU : Luxembourg - NL : Pays-Bas - AT : Autriche
FI : Finlande - BE : Belgique.

CODES PAYS HORS ZONE EURO
CH : Suisse - NO : Norvège - DK : Danemark
GB : Grande-Bretagne - GR : Grèce - SE : Suède.



VALEURS FRANÇAISES

● La crainte d'une dévaluation du real brésilien pesait sur le cours des valeurs bancaires, à l'ouverture de la Bourse de Paris, mercredi 13 janvier. Les titres BNP et CCF cédaient respectivement 3 % et 1,6 %. De son côté, l'action Société générale perdait 2,7 %, en raison, notamment, de la faillite du fonds chinois Gitic, dans lequel la banque française était engagée.

● Le titre Bouygues cédait 2,9 %, en début de matinée, mercredi, victime de prises de bénéfice après le gain de plus de 7 % enregistré la veille. Selon certaines rumeurs, reprises par *La Tribune*, une offre aurait été faite par une société américaine sur Bouygues Telecom.

● L'action Cap Gemini était inchangée, mercredi matin, après avoir abandonné près de 13 % la veille. Certains analystes, notamment la banque américaine Morgan Stanley Dean Witter, ont abaissé leurs recommandations sur le titre.

● LVMH a perdu 3,7 %, mercredi matin, après avoir révélé, à l'issue de la clôture, la veille, avoir acheté 9,5 % des titres détenus par Prada dans le capital de Gucci pour une valeur de 70,5 dollars (60,8 euros) par action.

● L'action Pernod-Ricard gagnait 1,4 %, mercredi, après l'obtention d'une autorisation de commercialiser ses vins et spiritueux en Russie.

● L'action Peugeot cédait 1,1 % à l'ouverture, mercredi, malgré l'annonce d'une progression de 8,5 % de ses ventes en 1998.

RÈGLEMENT MENSUEL

MERCREDI 13 JANVIER — Cours relevés à 12 h 30

Liquidation : 22 janvier

International ▶	Précédent en euros	Cours en euros	Cours en francs	% Var. veille	Paiement dernier coupon (1)
AMERICAN EXPRESS	91	86,65	568,39	– 4,78	10/02
A.T.T. #	74,50	70,65	463,43	– 5,16	01/02
BARRICK GOLD #	17,86	17,60	115,45	– 1,45	15/12
CROWN CORK ORD.#	28,16	...	...	...	20/11
DE BEERS #	12,32	11,82	77,53	– 4,05	21/10
DU PONT NEMOURS	51,95	49,70	326,01	– 4,33	14/12
EASTMAN KODAK #	67,20	67,15	440,48	– 0,07	04/01
FORD MOTOR #	55,95	53,35	349,95	– 4,64	01/12
GENERAL ELECT. #	87	82,70	542,48	– 4,94	25/01
GENERAL MOTORS #	73,15	69,85	458,19	– 4,51	10/12
HITACHI #	5,89	5,72	37,52	– 2,88	31/12
I.B.M #	163	155,80	1021,98	– 4,41	10/12
ITO YOKADO #	54,05	54,60	358,15	+ 1,01	13/11
MATSUSHITA #	14,43	14,71	96,49	+ 1,94	31/12
MC DONALD'S #	66,35	64,10	420,47	– 3,39	11/12
MERCK AND CO #	128,10	126,30	828,47	– 1,40	04/01
MITSUBISHI CORP.	4,74	4,70	30,83	– 0,84	31/12
MOBIL CORPORAT.#	76,50	73,25	480,49	– 4,24	10/12
MORGAN J.P. #	98,95	94,20	617,91	– 4,80	15/01
NIPP. MEATPACKER	13,57	...	...	...	29/06
PHILIP MORRIS #	47,45	46,25	303,38	– 2,52	11/01
PROCTER GAMBLE	75,50	75,25	493,61	– 0,33	16/11
SEGA ENTERPRISES	18,42	...	...	...	31/12
SCHLUMBERGER #	46	43,82	287,44	– 4,73	08/01

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3 ; ■ coupon détaché ; ● droit détaché ; # contrat d'animation ; o = offert ; d = demandé ; ↑ offre réduite ; ↓ demande réduite ; ♦ cours précédent.

DERNIÈRE COLONNE RM (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12 ; Mardi daté mercredi : montant du coupon en euros ; Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon ; Jeudi daté vendredi : compensation ; Vendredi daté samedi : nominal.

NOUVEAU MARCHÉ

MERCREDI 13 JANVIER — Cours relevés à 12 h 30

SECOND MARCHÉ

MERCREDI 13 JANVIER — Une sélection. Cours relevés à 12 h 30

SICAV ET FCP

Une sélection. Cours de clôture le 12 janvier

LÉGENDE
★ Hors frais. ★★ A titre indicatif.

SPORTS Le basketteur américain Michael Jordan devait annoncer sa retraite de joueur lors d'une conférence de presse, mercredi 13 janvier, à Chicago. La vedette des Chicago Bulls se retire avec six titres de champion NBA et une multitude de records. *C'est le deuxième départ en cinq ans de « MJ » ou « His Airness »*, ses deux surnoms les plus répandus ● APRÈS QUATORZE saisons professionnelles passées sous le *maillot numéro 23 des Chicago* Bulls, le joueur le plus riche de la NBA avait réussi à mêler *« amour du jeu »* et contrats publicitaires. Il laisse derrière lui une ligue professionnelle au bord de l'asphyxie après une longue grève de six mois. ● AUX ÉTATS-UNIS, les hommages au joueur le plus spectaculaire de l'histoire se multiplient. Pour des collégiens des Yvelines, Michael Jordan avait aussi *l'image d'un basketteur « trop vieux » et « trop perso »*.

La retraite annoncée de Michael Jordan aggrave les difficultés de la NBA

Le basketteur américain le plus spectaculaire de tous les temps devait confirmer mercredi 13 janvier son intention de quitter les parquets. Une décision qui intervient au moment où la Ligue professionnelle se remet à peine d'un grave conflit salarial entre propriétaires et joueurs

LOS ANGELES
correspondance

L'Amérique est en deuil. Avec l'annonce de la retraite de Michael Jordan, ce sont des millions d'Américains, passionnés ou non de basket-ball, qui se retrouvent soudain orphelins. Mercredi 13 janvier à Chicago, lors d'une ultime conférence de presse, le basketteur le plus spectaculaire de tous les temps devait annoncer la fin de sa carrière professionnelle. Mais, la veille, des informations en provenance de trois dirigeants de la NBA (National Basketball Association) ont filtré dans la presse américaine confirmant la mauvaise nouvelle.

Depuis des chaînes de télévision retransmettent en boucle les images des exploits du sportif. A grand renfort de statistiques, de vieux entretiens ressortis des archives et de déclarations dithyrambiques, l'hommage décerné à *« His Airness »* dépasse les frontières du sport. A bientôt trente-six ans, l'ancienne vedette des Chicago Bulls est en effet célébrée en héros national.

Depuis la fin du dernier championnat de NBA qu'il avait magistralement remporté avec les Chicago Bulls, portant à six le nombre de ses titres nationaux, Michael Jordan avait promis qu'il donnerait sa décision au terme du *lock-out* qui a paralysé la NBA pendant plus de six mois. Milliardaire – la saison dernière, son salaire s'est élevé à 33 millions de dollars, soit 28,4 millions d'euros –, il avait d'abord expliqué qu'il refuserait de jouer sous les ordres d'un autre entraîneur que Phil Jackson, l'ancien gourou des Bulls.

Toutefois, plusieurs indices indiquaient que « MJ » était prêt à rempiler pour une année supplémentaire. Ainsi, la perspective d'une saison écourtée aurait pu l'inciter à rejoindre le cinq majeur des Bulls sous la houlette de Tim Floyd, le nouveau coach, si les contrats de Scottie Pippen et Dennis Rodman avaient été préalablement reconduits.

Aujourd'hui, sa décision semble irrévocable. Michael Jordan s'en va au sommet de sa gloire. Paradoxalement, il laisse derrière lui une ligue professionnelle au bord de l'asphyxie, une foule d'images irréelles, des souvenirs de paniers impossibles réussis en lévitation ainsi qu'une certaine idée de la volonté sportive bâtie sur son légendaire *« amour du jeu »*. Attendu, le départ de Michael Jordan intervient pourtant au pire moment pour une NBA en quête de renouveau après la plus grave crise salariale de son histoire.

L'EMBLÈME

Michael Jordan était en effet l'emblème du basket-ball américain. *« Ce qui est triste, c'est que Michael tire sa révérence au moment précis où le basket-ball a désespérément besoin de lui*, souligne Eddie Jones, l'une des stars des Los Angeles Lakers. *Avec les conséquences négatives du lock-out, il fallait regagner le cœur de certains fans et il aurait pu s'atteler à cette tâche mieux que quiconque... »* Après quatorze années de professionnalisme, passées sous le maillot rouge des Chicago Bulls frappé du numéro 23, Michael Jordan a effectivement changé d'une manière radicale le basket américain.

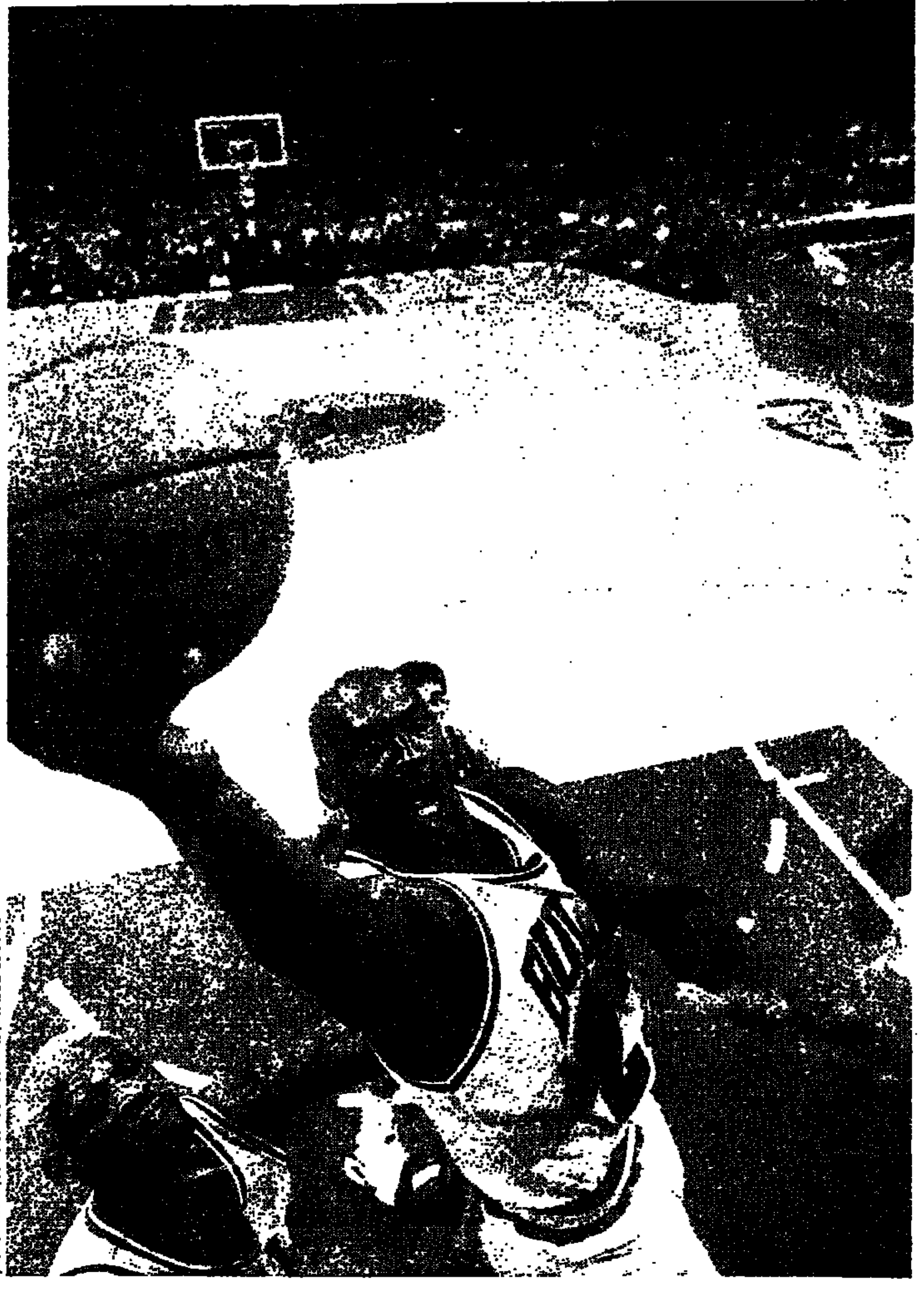
Minée par le dopage et les affaires criminelles dans les années 70, la NBA avait réussi à redorer son image au début des années 80 à l'époque du duel entre Magic Johnson (Los Angeles Lakers) et Larry Bird (Boston Celtics). Grâce essentiellement au talent de Michael Jordan, la NBA est devenue, dans les années 90, l'une des ligues sportives professionnelles les plus rentables des Etats-Unis, transformant les arènes de basket-ball en salles de spectacles. Par exemple, quand Jerry Reinsdorf, l'actuel président des Bulls, acheta 56 % de la franchise en 1985, il ne déboursa que 330 millions de dollars (284 millions d'euros). Aujourd'hui, ses investissements ont grimpé de 1 000 % et la valeur de la franchise à été évaluée à 1,2 milliard de francs, 183 millions d'euros. Mais, d'après une enquête publiée dans *Fortune*, en juin 1998, ce retour sur investissement n'aurait pas pu exister sans Michael Jordan. Le mensuel économique précise que l'*« effet Jordan »* est estimé à 10 milliards de dollars (8,6 milliards d'euros) pour la NBA et à 350 milliards (300 milliards d'euros) sur l'ensemble de l'économie américaine. Sans « MJ », l'hégémonie des Bulls risque donc de s'émietter et la prospérité de la NBA de fondre.

« Si Michael Jordan décide de mettre un terme à sa carrière sportive, le basket-ball américain va subir une immense crise de confiance. Après dix années d'euphorie, la baudruche va se dégonfler, soulignait déjà en juillet 1998 Jayson Williams, l'attaquant vedette des New Jersey Nets. *Les gens éprouveront le même sentiment de perte et de solitude qu'à la mort d'Elvis Presley. Les jeunes ne voudront plus jouer au basket-ball car personne ne pourra jamais remplacer leur idole. Pour moi, Michael Jordan est Jésus ressuscité avec une paire de baskets aux pieds... »*

Six fois vainqueur du championnat de NBA, élu à cinq reprises meilleur joueur de la ligue, « MJ » est également détenteur de dix records de meilleur marqueur et d'une multitude de statistiques renversantes. Cinq années après l'assassinat de son père et sa première retraite sportive – il avait abandonné le basket-ball en 1994 pour le base-ball –, la légende est donc terminée. Elle se raconte désormais en dollars. Contrairement à Muhammad Ali, avec qui il partage le privilège d'être mondialement connu, Michael Jordan n'a jamais eu d'épaisseur politique. Le statut minoritaire des Noirs américains l'a rarement perturbé. Simplement, « MJ » est un basketteur professionnel doté d'un sens aigu des affaires et d'un ego démesuré. En 1998, ses contrats publicitaires (Nike, Gatorade, MCI WorldCom, Hanes...) se sont élevés à plus de 45 millions de dollars (38,7 millions d'euros et, contrairement à d'autres sportifs, les publicitaires estiment que l'« effet Jordan » ne s'érodera pas.

« Quand nous avons signé un contrat avec Michael Jordan, nous avons essayé de le présenter comme une personne, pas comme un basketteur, car son image a transcendé le sport », explique un constructeur américain de batteries automobiles. Le seigneur des parquets est toujours idolâtré par des adolescents qui rêvent en secret d'un slogan de Nike (*« Be Like Mike »*), et son image sera une mine d'or commerciale exploitable pendant longtemps. Mais plus directement par la NBA.

Paul Miquel


JOHN BIEVER/SPORTS ILLUSTRATED/PRESSE-SPORTS

Un des derniers paniers inscrits par Michael Jordan, lors de la finale NBA 1998, gagnée par les Chicago Bulls face à Utah Jazz (4 victoires à 2). Son sixième et dernier titre.

Dix-sept ans de légende

● **1982.** Un frêle basketteur offre le titre national à l'université de North Carolina contre Georgetown, grâce à un tir de coin dans les dernières secondes.
● **20 juin 1993.** Les Chicago Bulls battent les Phoenix Suns et gagnent leur troisième titre de champions NBA consécutif. Pour la première fois, un joueur est aussi élu pour la troisième année consécutive meilleur joueur des *play-off*, les phases finales : Michael Jordan.
● **18 mars 1995.** Après quelques mois à pratiquer le base-ball, il annonce son retour aux Bulls.
● **18 mai 1995.** Les Bulls sont éliminés des *play-off* par les Orlando Magics. Jordan promet de prendre sa revanche.
● **30 novembre 1996.** « MJ » marque son 25 000e panier.
● **13 juin 1997.** Les Chicago Bulls remportent le cinquième titre de l'ère Jordan. « His Airness » rafle tous les trophées individuels.
● **27 mars 1998.** Anticipant la retraite de « MJ », 62 046 spectateurs assistent au match entre les Chicago Bulls et les Atlanta Hawks au Georgia Dome : record d'affluence de la NBA.
● **14 juin 1998.** Sixième titre national pour les Chicago Bulls et Michael Jordan.

Faux départ...

En 1993, peu après la mort violente de son père, le meneur de jeu des Chicago Bulls avait annoncé, à la surprise générale, qu'il n'avait *« plus rien à prouver dans le basket-ball »*. Accueilli à bras ouverts par les Chicago White Sox, Michael Jordan avait rangé son maillot rouge et son ballon orange pour s'emparer d'une batte et d'un gant de base-ball, et jouer dans la Minor League, l'équivalent de la division 2 du championnat américain. Ses résultats ont vite été oubliés par les statisticiens, mais ils se souviennent que la présence de Michael Jordan pendant 127 matches dans l'équipe réserve des White Sox a considérablement augmenté l'affluence des spectateurs.

Impitoyables, les collégiens des Yvelines le jugeaient « trop vieux »

À PART ALICE, qui le trouve *« beau »*, et qui se demande si *« quelqu'un pourra remplacer un jour un dieu comme lui »*, la nouvelle du départ à la retraite de Michael Jordan n'a pas ému les élèves de quatrième du collège Pasteur à La Celle-Saint-Cloud (Yvelines). *« Ah bon, il arrête de jouer ? Il trouve qu'il ne gagnait pas assez d'argent ? »*, raille Gaëtan, treize ans. *« C'est un milliardaire, c'est trop facile ! »*, ajoute François. Jusque dans les chics banlieues parisiennes, la longue grève des joueurs de la NBA a fait des ravages sur l'image des anciennes idoles, mais, tout bien réfléchi, Gaëtan, un jeune amateur de basket, habitué des retransmissions de Canal Plus, se dit tout de même que la saison de basket *« sans Michael Jordan, ça va faire un peu bizarre au début »*.

« Il a déjà arrêté une fois, souligne Vincent, à qui la nouvelle ne fait visiblement aucun effet. *Je préfère Kobe Bryant, le joueur des Los Angeles Lakers. C'est un peu le Michael Jordan jeune. »* Belkheir, son copain de classe, n'est pas plus tendre pour la star des stars du basket mondial : *« Il est trop vieux et il joue trop perso. C'est qui le meneur ? C'est pas lui. »* Il préfère Muggsy Bogues, *« le petit qui joue aux Golden State Warriors de San Francisco »*.

Aux yeux de la génération Zidane, le tempérament individualiste de Michael Jordan a décidément du mal à passer. *« J'aime beaucoup plus Scottie Pippen*, assure Gaëtan. *Lui au moins, il fait des passes et tout ça. Alors que Michael Jordan, il est bon, mais il ne fait pas beaucoup de passes aux autres. Il traverse tout le terrain et il tire. »*

INITIATION PAR LA NBA

Les élèves de Mme Joffrain sont en tenue de sport dans le gymnase, face aux paniers de basket. La professeur d'éducation physique tente d'initier sa classe – *« très difficile »* – au NBA 2 ball : un jeu distribué par la représentation de la NBA en Europe, avec la bénédiction et l'aide de la Fédération française de basket-ball, dans environ 2 500 des 6 711 collèges français, ainsi qu'en Allemagne et en Angleterre, *« pour développer la pratique du basket chez les jeunes et pour l'image de marque de la NBA »*.

De gros disques rouges, fournis avec un ballon, un sac et des feuilles de marque par la NBA, ont été posés sur le terrain de basket, autour de la raquette. Deux par deux, au son de la musique crachée par un petit ampli noir, ils doivent shooter pendant une minute, chacun à leur tour, de l'une des positions matérialisées par les disques rouges. Un panier réussi et ils empochent le nombre de points inscrits en gros sur chaque disque.

« Ce jeu mélange rapidité et mixité, se félicite le directeur adjoint de l'Union nationale du sport scolaire (UNSS) pour l'académie de Versailles. *Il n'y a pas de confrontations directes entre les joueurs. On peut donc faire jouer garçons et filles ensemble, petits et grands... C'est un grand avantage au niveau scolaire. » « C'est mieux que le vrai basket*, apprécie Marie. *Il y a de la musique et on a plus souvent le ballon que dans les matchs en équipe mixte. »* Pour cette première, la classe a été séparée. Les filles jouent de leur côté, avec nonchalance, les garçons du leur, avec un peu de frime. Le logo de la NBA figure sur les disques, il y a de la musique, c'est *« show time »*, le moment de faire son spectacle et de se prendre pour Michael Jordan, un « vieux » de trente-six ans.

Eric Collier

Le cycliste Bjarne Riis rattrapé par des soupçons de dopage

La télévision de son pays a produit des documents montrant que le coureur danois présentait en 1995, lors du Tour de France, un taux de globules rouges dans le sang anormalement élevé

La télévision publique danoise DR-TV a présenté, lundi 11 janvier, un document faisant apparaître que le champion cycliste Bjarne Riis présentait un taux de globules rouges dans le sang (hématocrite) de 56,3 % à l'issue d'un contrôle effectué le 10 juillet 1995 sur le Tour de France, qu'il termina troisième. Six mois plus tôt, son hématocrite était de 41,1 %. Selon les experts, une telle augmentation constitue un fort indice de dopage à l'EPO, l'érythropoïétine, substance hormonale interdite. La DR-TV a aussi retrouvé l'un des soigneurs de l'équipe italienne Gewiss-Ballan, à laquelle appartenait Bjarne Riis en 1995. Ce soigneur a reconnu que, lors du Tour du Danemark gagné par Riis en août 1995, certains coureurs utilisaient de l'EPO, mais qu'il n'avait jamais vu Riis en prendre. Le vainqueur du Tour de France 1996 a démenti, mardi 12 janvier, avoir pris de l'EPO.

STOCKHOLM
de notre correspondant en Europe du Nord

Se souviendra-t-on du Danois Bjarne Riis comme d'un vainqueur du Tour de France cycliste ou parce qu'il s'est dopé ? A en croire une enquête de la télévision publique danoise DR-TV, de forts soupçons pèsent sur le coureur professionnel. Diffusé à 20 h 30, lundi 11 janvier, le premier volet du reportage contient des éléments pour le moins troublants, qui tendent à le mettre en cause, même s'ils n'apportent aucune preuve irréfutable de dopage.

CYCLISME

Les journalistes ont présenté un document faisant mention, selon eux, de l'hématocrite du Danois – taux de globules rouges dans le sang – en 1995. D'après ces données, ce taux était passé de 41,1 % en janvier à 56,3 % lors d'un contrôle effectué le 10 juillet, lors d'une journée de repos du Tour de France. Or l'hématocrite se situe aux environs de 46 % pour un être normalement constitué. Un taux supérieur à 50 % vaut aujourd'hui à un coureur d'être sanctionné par un arrêt de travail.

« Au-delà, soit on est très malade, soit on a absorbé des substances dopantes », déclare au *Monde* Jan Rosendal, chef de la rédaction sportive de DR-TV. Bjarne Riis n'était visiblement pas malade puisqu'il termina la Grande Boucle 1995 à la troisième place, avant de remporter le Tour du Danemark. *« Une telle augmentation du taux constitue un fort indice de dopage à l'EPO »*, l'érythropoïétine, une substance hormonale interdite, a commenté le médecin Michael Friedberg, l'un des experts de l'EPO au Danemark. L'EPO a pour effet d'augmenter la production de globules rouges, c'est-à-dire les volumes de transport sanguin d'oxygène et, *in fine*, la puissance musculaire.

Deuxième information troublante présentée par DR-TV, lors du Tour du Danemark, en août 1995 à Vejle, un soigneur occasionnel de Gewiss-Ballan, l'équipe italienne à laquelle appartenait le Danois, fait une découverte curieuse dans la chambre d'hôtel d'un autre soigneur de la même équipe : au fond d'une poubelle, il trouve des ampoules contenant des restes d'EPO. Ces ampoules sont placées dans trois sachets différents. Trois, comme le nombre de chambres hébergeant les six coureurs de l'équipe.

« Cela ne veut pas dire nécessairement qu'ils en ont tous pris », précise Jan Rosendal. DR-TV a retrouvé le soigneur italien dans la chambre duquel la découverte a été faite. Paolo Ganzerli, qui s'est retiré du peloton professionnel il y a deux ans, a reconnu qu'il avait laissé de l'EPO derrière lui, que la plupart des coureurs en utilisaient, mais qu'il n'avait jamais vu Riis en prendre.

Le porte-parole du peloton en 1998

Bjarne Riis, né le 23 avril 1964 à Herning au Danemark, est devenu le premier et, pour l'heure, l'unique Danois vainqueur du Tour de France. Professionnel depuis 1986, Bjarne Riis a connu plusieurs équipes dans plusieurs pays : la Belgique d'abord, avec la formation Roland, qui deviendra Lucas ; la France ensuite, avec l'équipe Toshiba, en 1988, et l'équipe *Super U* ; l'Italie avec les équipes Ariostea et Gewiss ; et, pour finir, l'Allemagne avec les Telekom.

Outre sa victoire dans le Tour de France 1996, Bjarne Riis a également gagné le Tour du Danemark en 1995 et la classique Amstel Gold Race en 1997. Durant le Tour de France 1998, lors de l'étape mouvementée entre Albertville et Aix-les-Bains, suite aux enquêtes de la justice sur les affaires de dopage, Bjarne Riis avait été désigné porte-parole du peloton. Il avait notamment mené la négociation avec Jean-Marie Leblanc, directeur de la Société du Tour, et convaincu ses camarades de poursuivre l'épreuve.

Ce dernier, qui s'entraîne actuellement avec son équipe sur l'île espagnole de Majorque, n'a pas pu voir le reportage. Interrogé par DR-TV pour l'enquête, il a affirmé ne pas se souvenir d'avoir subi une prise de sang le 10 juillet 1995. Il a surtout démenti avoir pris de l'EPO. Mardi 12 janvier, celui qui fut naguère désigné Danois de l'année, a déclaré à la chaîne TV 2, qu'il *« serait mensonger de dire que je n'ai jamais entendu parler de dopage parmi les coureurs. Mais je ne veux pas, comme DR-TV, accuser les autres sans preuves »*. Son avocat a de son côté contesté la validité du document présenté, exigeant de voir l'original sous peine de poursuite judiciaire.

« Nous n'avons pas l'original, reconnaît Jan Rosendal. *L'un de nos journalistes dispose d'une source en Italie qui lui a laissé prendre des notes des originaux émanant initialement de l'Institut Ferrara. »* Cet organisme, dirigé par un médecin du même nom, est réputé pour avoir fourni des substances dopantes à de nombreux cyclistes, dont de l'EPO. *« Nous avons entièrement confiance en notre source, qui ne veut pas dévoiler son identité pour l'instant »*, ajoute le chef de la rédaction sportive. Pourquoi avoir attendu trois ans et demi pour diffuser les informations sur la découverte d'EPO sur le Tour du Danemark ? Il explique que l'un des deux journalistes ayant réalisé l'enquête était à l'époque le soigneur qui a découvert les sachets d'EPO à Vejle. Devenu journaliste indépendant en 1994, Niels Christian Jung a continué à exercer sa précédente activité pour réunir des indices sur le dopage.

Il a ensuite collaboré avec la chaîne publique, *« dans l'objectif de réaliser une enquête de fond, et non pas de se limiter à une équipe particulière »*, selon Jan Rosendal. De fait, le reportage en deux volets, intitulé *Le Prix du silence*, révèle aussi la découverte de restes de produits interdits, dont de l'EPO, abandonnés derrière elles par les équipes espagnole ONCE et allemande Telekom au Tour d'Espagne 1995, de l'équipe italienne Rosemary au Tour des Pouilles au printemps 1998, ainsi que de l'équipe La Française des jeux (en 1998).

Antoine Jacob

A Monaco, Jean Tigana abdique devant la rupture du dialogue avec ses joueurs

APRÈS TROIS ANS ET DEMI passés à la tête de l'AS Monaco, Jean Tigana a décidé de résilier son contrat. Même si Jean-Louis Campora, président du club monégasque, s'est déclaré *« surpris »*, cette décision, annoncée mardi 12 janvier, n'est pas étonnante. Connu pour son franc-parler, l'ancien international (52 sélections) a mis un terme à une aventure qui semblait sans issue. Il a été remplacé par le préparateur physique de l'ASM, Claude Puel.



FOOTBALL

Entre certains joueurs de l'effectif et Jean Tigana, le dialogue était devenu difficile depuis plusieurs mois. Très déçu du comportement de plusieurs « piliers » de l'équipe, et notamment des deux jeunes champions du monde David Trezeguet et Thierry Henry, Jean Tigana, après plusieurs tentatives, a estimé ne plus être en mesure de travailler efficacement avec ce groupe. *« Jean Tigana s'est conduit comme un homme responsable, en toute dignité. Il a demandé à partir sans exiger la moindre indemnité, ce qui est extrêmement rare, et qui mérite d'être salué »*, a précisé Jean-Louis Campora.

Intransigeant, parfois « chambreur », facilement irritable, Jean Tigana a, depuis son arrivée en Principauté durant l'été 1995, dû faire face à plusieurs situations délicates sur le plan relationnel. Après avoir hissé l'Olympique lyonnais à une étonnante deuxième place en championnat, il hérite d'un groupe monégasque miné par les conflits internes. Il décide de trancher dans le vif, n'hésitant pas à écarter quelque éléments perturbateurs, dont Basile Boli.

L'APOLOGIE DU TRAVAIL

A quarante ans, Jean Tigana impose ses idées en matière tactique. Son équipe séduit en développant un jeu attrayant. Sous sa direction, l'AS Monaco va d'abord terminer à la troisième place du championnat à l'issue de la saison 1995-1996. Puis son équipe enlève le championnat 1996-1997 tout en atteignant les demi-finales de la Coupe de l'UEFA, éliminée par l'Inter Milan.

« Je déteste perdre... Si certains de mes joueurs me trouvent dur, c'est parce qu'ils ne comprennent pas que je veux les emmener loin. Et pour y arriver, je ne connais qu'une solution : le travail », déclarait Tigana après ce titre de champion de France, que le club monégasque attendait depuis 1988. La saison dernière, l'entraîneur avait eu quelques difficultés à mener de front le championnat de France et la Ligue des champions. Mais, à l'arrivée, le bilan était positif, avec une troisième place en championnat et une nouvelle demi-finale européenne, perdue devant la Juventus Turin.

Arrive alors le Mondial et le triomphe des Bleus. Parmi ces derniers, on retrouve trois joueurs monégasques. Si Fabien Barthez a toujours défendu Tigana, ce ne fut pas le cas de David Trezeguet et de Thierry Henry, plus préoccupés par leur éventuel transfert dans un grand club étranger que par la vie quotidienne de l'ASM. Les deux attaquants ont été plusieurs fois rappelés à l'ordre par un homme qui déteste plus que tout l'indolence et le manque de sérieux.

« Je me suis plus occupé d'Henry que de mon propre fils... », avait même rappelé le technicien monégasque. Soutenu dans ses efforts par Jean-Louis Campora, outré de constater le manque de conscience professionnelle de certains joueurs, Tigana a finalement abandonné la lutte. Tous ses efforts, ses encouragements et ses coups de gueule auront donc été vains, d'autant que le courant avait également du mal à passer entre Tigana et certains « barons » de l'équipe.

Après des mois de désillusions et de résultats médiocres (le club monégasque a été éliminé en huitièmes de finale de la Coupe de l'UEFA par l'OM et se retrouve à 19 points du leader marseillais en championnat), Jean Tigana a donc décidé de mettre fin à son expérience monégasque. *« C'est sa décision, et nous devons la respecter. Mais ce sont nous, les joueurs, qui sommes responsables de ce qui se passe. Maintenant plus que jamais, il nous faut rester soudés »*, a déclaré Fabien Barthez en apprenant sa démission.

Le cinquième changement d'entraîneur de la saison

Jean Tigana est le cinquième entraîneur de première division à quitter ses fonctions depuis le début de la saison. Alain Giresse a inauguré la série en se faisant démettre, le 8 octobre 1998, par la direction du Paris-Saint-Germain pour insuffisance de résultats. Son successeur, Artur Jorge, n'a pas réussi, pour l'heure, à redresser la situation malgré l'apport de Denis Troch, qui a quitté ses fonctions d'entraîneur en chef du Havre, le 13 octobre, pour devenir adjoint au PSG. Le 22 octobre, c'est autour d'Henri Kasperczak d'être la victime des mauvais résultats de Bastia sur terrain adverse. Depuis que Laurent Fournier est responsable technique, le club corse ne s'est imposé qu'une fois à l'extérieur (à Nancy). Le Bosniaque Faruk Hadzibegic a été évincé, le 27 octobre, par le FC Sochaux. Son successeur, Philippe Anziani, a légèrement amélioré la compétitivité de l'équipe.

Jean Tigana se retrouve donc sans club. Mais le propriétaire du château Bibian-Tigana, un cru bourgeois du Médoc, ne restera sans doute pas longtemps éloigné de la scène footballistique française, dont il est une figure. Ainsi, lorsque Aimé Jacquet décida de quitter ses fonctions à la tête de l'équipe de France après le Mondial, Jean Tigana avait été pressenti à ce poste convoité.

Alain Constant

Les bénéfices du Mondial iront prioritairement au football

C'EST FINI. Après un tout petit peu plus de six années d'activité, le Comité français d'organisation (CFO) de la Coupe du monde de football a engagé, mardi 12 janvier, sa dissolution (*Le Monde* du 12 janvier). Reste désormais à enclencher la mécanique de redistribution des bénéfices dégagés. *« Les recettes du CFO ont été de 2,9 milliards de francs* [442 millions d'euros] *et son bénéfice brut d'exploitation de 505 millions* [77 millions d'euros] *»*, a expliqué Michel Platini, le coprésident du CFO intronisé *« conscience du football »* par Sepp Blatter, le président de la Fédération internationale de football, auprès de qui il occupera désormais un poste de conseiller.

Outre l'impôt sur les sociétés (taux de 42 %) et les frais de liquidation, le CFO pourrait aussi se voir infliger par la Commission européenne une amende pour abus de position dominante dans la vente des billets. Au sein du gouvernement, on estime qu'il devrait ainsi rester en caisse environ 200 millions de francs (30 millions d'euros).

Michel Leblanc, conseiller pour les sports du premier ministre, a confirmé que l'utilisation des bénéfices nets sera régie par un protocole d'accord entre l'Etat et la Fédération française de football (FFF), qui conduira à verser les sommes au Fonds national de développement du sport (FNDS). Géré par un conseil *ad hoc*, où siégeront représentants de l'Etat, de la FFF et des villes ayant accueilli les matches, le fonds servira à financer des projets liés au sport amateur (équipements sportifs, encadrement, etc.). Michel Leblanc a confirmé que *« la priorité est de servir le football »*, mais que les autres disciplines profiteront également de la manne.

En ce qui concerne les primes (pour un montant total de 15 millions de francs), que le CFO souhaiterait voir attribuer à ses quatre-vingts principaux responsables, M. Leblanc a indiqué que *« l'Etat a été saisi »* d'une demande et que *« M. Jospin répondra à M. Platini, en temps et en heure »*. Ce projet est peu apprécié au sein même de l'ex-CFO. *« C'est choquant. Comment accepter que ceux qui avaient les meilleurs salaires soient récompensés alors que les autres qui, comme moi, sont toujours au chômage, n'auront rien ? »*, s'offusque un ancien collaborateur du CFO à Marseille. Six mois après la finale, environ 60 % des personnes ayant travaillé pour la Coupe du monde ont retrouvé un emploi.

Philippe Le Cœur et Frédéric Potet

Coupe de la Ligue de football : Monaco-PSG en huitièmes de finale

LE MATCH au sommet des huitièmes de finale de la Coupe de la Ligue, qui se disputeront les 1er, 2 et 3 février, opposera l'AS Monaco au Paris-Saint-Germain. Les deux équipes se rencontreront déjà le 29 janvier au stade Louis-II pour le compte de la 22e journée du championnat de France de football de première division. Les autres rencontres souffrent de la comparaison. Le RC Lens, vainqueur de l'Olympique de Marseille au tour précédent, se déplacera au Havre et Sochaux accueillera Nancy. Montpellier sera en danger sur le terrain de Châteauroux (D 2), qui a réussi l'exploit d'éliminer Lorient en seizièmes de finale. Enfin, l'ultime club de National (ex-D 3) en compétition, Louhans-Cuiseaux, n'a pas été gâté puisqu'il devra se rendre à Metz. Les huit matches : Monaco (D1)-Paris-SG (D1), Le Havre (D1)-Lens (D1), Sochaux (D1)-Nancy (D1), Châteauroux (D2)-Montpellier (D1), Rennes (D1)-Troyes (D2), Amiens (D2)-Auxerre (D1), Nice (D2)-Toulouse (D1), Metz (D1) - Louhans-Cuiseaux (National).

DÉPÊCHES

■ **FOOTBALL : Sepp Blatter, le président de la Fédération internationale de football (FIFA)**, en visite à Paris à l'occasion de la dernière assemblée générale du Comité français d'organisation de la Coupe du monde, a indiqué, mardi 12 janvier, que des études sur l'utilisation de la vidéo dans l'arbitrage étaient actuellement en cours. Ces projets ne concernent que le cas précis du franchissement de la ligne par le ballon. La Fédération anglaise de football – mandatée sur ce sujet par la FIFA – réfléchit à un système de contrôle vidéo avec une caméra placée dans le prolongement de la ligne de but.

■ **SKI ALPIN : l'Autrichien Hermann Maier** a remporté sa sixième victoire de la saison en s'imposant, mardi 12 janvier, dans le slalom géant d'Adelboden (Suisse). Le double champion olympique a devancé le Norvégien Kjetil André Aamodt et Benjamin Raich, autrichien lui aussi.

■ **SNOWBOARD : la championne olympique de la spécialité, Karine Ruby**, n'a pas brillé, mardi 12 janvier, lors de la première épreuve des championnats du monde, qui ont lieu jusqu'au 17 janvier à Berchtesgaden (Allemagne). La Française a terminé dix-huitième du géant, gagné par l'Italienne Margarita Parini.

En Laponie, dans la nuit étoilée de la cyberculture

Au nord du cercle polaire, la vie des bois à la finlandaise persiste d'autant mieux qu'elle a acclimaté les technologies de la communication planétaire

SIRKKA (Finlande)
de notre envoyée spéciale

En chaque Finlandais sommeille un homme des bois. *« Si on me laisse seule dans la forêt par moins 30 degrés, je sais comment survivre,* affirme Tarja. *Je peux baisser la température de mon corps sans bouger. Ainsi je ne sens pas le froid. Pour faire du feu, il faut trouver des branches sèches et frotter ! Toute personne vivant dans le Nord sait se sortir d'une telle situation. »* D'un geste sûr, la jeune femme regroupe les bûches dans la cheminée. Les flammes dansent de plus belle. Tarja dit sans détour ce que Vatanen ou Huttunen, les héros du romancier Arto Paasilina, éprouvent au cours de leurs rocambolesques aventures en Laponie.

Le mercure indique 34 degrés en dessous de zéro, près de Sirkka, à 200 km au nord du cercle polaire. Il est 18 heures. Nuit noire depuis déjà deux heures. Ciel pur criblé d'étoiles. Les premières aurores boréales déploient leurs faisceaux lumineux au-dessus de l'horizon, telles des comètes en fusion qui jamais ne s'éteignent. La plaine enneigée, pins et bouleaux, court à l'infini. L'air est si sec que la neige crisse sous les pas, brisant le silence.

Les cheveux humides, nu-pieds sur le sol givré, Tarja revient du sauna comme on sort de l'eau tiède sur la plage d'Ipanema. L'étuve est située à 100 mètres de la maison, au bord de la rivière. Tarja s'est enfermée un long moment dans la baraque surchauffée, le temps de s'enduire de tourbe noire, de prendre un bain de pieds avec du lichen et de boire une bière au goulot. Puis, le corps en feu, elle s'est immergée, par deux fois, dans un trou d'eau creusé à travers la glace à 50 mètres en contrebas.

Le rituel accompli, elle s'empare du téléphone portable rose qui ne la quitte pas. Comme les trois quarts des Finlandaises, elle a un emploi. Chargée de la culture au Conseil des arts pour la Laponie, elle règle, au fil des heures, les questions du jour, avec son bureau situé à Rovaniemi, la capitale lapone. Entre deux appels, elle explique qu'*« on garde les lumières toute la nuit pour éclairer le noir »*. Les rares bâtisses, clairsemées sur le rivage, sont illuminées comme si chaque jour était fête. Pas de volets ; en terre luthérienne, rien à cacher. Les carreaux vitrés encadrent la nature. Celle-ci vient à vous. Et pour aller à elle, il suffit de pousser la porte, de chausser les skis de fond ou les raquettes et de partir à travers bois en suivant les pistes tracées. Emmitouflé de pied en cap : combinaison isotherme et bottes fourrées contre les engelures, le visage enduit de vaseline.

Taivaanvalkeat : le chalet centenaire d'un bûcheron a été transformé en maison d'hôtes par Paivikki Palosaari. Taillée comme une walkyrie, cette fille d'éleveur de rennes exprime sa passion dans une cuisine rude et subtile, élaborée avec les produits du cru. La pièce à vivre, qui ouvre de larges baies sur les champs de neige, sent l'été. Des touffes de menthe séchée pendent en guirlandes aux poutres. Deux chandeliers, un piano droit, des fauteuils à bascule couverts de peaux de rennes et des vaisseliers d'autrefois. Sur la table dressée, soupe de saumon fumé aux pousses de bouleau, pain d'orge et ragoût de renne avec sorbet lacté aux mûres blanches, tisane aux herbes et vodka au goudron.

Les spots dissimulés entre les lattes de pin clair, réglés au plus faible par un modulateur électrique, diffusent une douce pénombre. *« En été, on pêche et on fait l'amour. En hiver, on pêche beaucoup moins »*, dit un dicton lapon. Les *« quatre hivers »* se prolongent du mois le plus sombre, décembre, au plus lumineux, avril. La neige fond en mai. C'est la saison préférée de Paivikki, la maîtresse de maison : *« Par pleine lune, tout est bleu, je vois les génies et les gnomes. J'ai l'impression d'être dans un autre monde. Alors je pars à ski avec ma lampe frontale. Les arbres givrés, la trace d'un lièvre, tout est tellement mystérieux. Je ne pourrais pas vivre ailleurs. »* Il n'empêche, Paivikki, elle non plus, ne se sépare pas de son portable : *« Comme on est loin de tout, on abolit la distance avec la technologie. »*

Au pays des éleveurs de rennes (si la plupart des familles possèdent des troupeaux, il est indiscret de s'enquérir du nombre de têtes), les maisons isolées dans les bois, badigeonnées de rouge brique ou de jaune paille, sont équipées en électronique. Celle du pasteur Vilho Vahasarja fait figure de modèle. Toute de pin tapissée. Vue imprenable sur un lac gelé, cuisine high-tech, équipement hi-fi et informatique. L'homme, poète, écrivain, pianiste à ses heures, se connecte sur Internet et lit son courrier électronique chaque matin à 9 heures. Ses correspondants sont américains, allemands et russes.

La modeste école du village voisin de Katkasuvanto, 127 habitants, n'est pas moins bien lotie. Une seule classe, une seule institutrice pour 15 enfants de six à douze ans et 5 ordinateurs. Ce jour-là, les écoliers avaient rendez-vous avec Bruxelles sur le Net par caméras interposées. Hilkka Vanhapiha, une volontaire aux yeux de loup, en charge des activités de la collectivité, se démène pour faire vivre le village à l'heure européenne. La Finlande, qui assurera au second trimestre la présidence de l'Union, a adopté l'euro à l'inverse de ses voisins scandinaves.

Conjuguer nature et cyberculture, voilà l'enjeu. Faisant état d'un colloque sur les années 2000-2006 à Rovaniemi, dont elle revient, Paivikki Palosaari affirme que, de l'avis de tous les participants, *« la chose primordiale est de sauvegarder la nature, de ne pas trop construire et de transmettre l'art de vivre dans une région aussi extrême aux jeunes générations. Quand on fait du bois, il faut savoir quel arbre abattre »*.

La Laponie est exotique. Point de villages distribués autour d'une rue commerçante. Les maisons sont dispersées dans la forêt. Pour voir les gens, il faut aller chez eux. La Laponie, on l'aime pour ses silences, ses étranges lumières d'hiver, ses aubes qui s'éternisent et se muent en crépuscules. A 10 heures, le bleu doré domine. Dès 11 heures, le rose gagne sur le bleu. A 13 heures, le ciel entier se voile de pourpre. Le soleil s'est couché sans s'être jamais levé.

Tarja a déneigé sa berline, a fait chauffer longuement le moteur, puis s'en est allée à travers la plaine sans fin, son téléphone rose à portée de main. Elle ne se perdrait pas.

Florence Evin

Au royaume du portable, le Web est roi

Après une grave crise économique en 1992-1994, liée à l'éclatement de l'Union soviétique, le *« grenier à papier »* de l'Europe, qui partage 1 300 km de frontière avec la Russie, est aujourd'hui à la pointe de l'innovation technologique. Avec 2,8 millions de téléphones portables pour 5,2 millions d'habitants, soit 54 % de la population équipée, la Finlande arrive en tête du palmarès mondial, loin devant les Etats-Unis. Idem pour Internet. Un Finlandais sur trois utilise, à titre privé, ce moyen de communication, tandis qu'un sur dix dispose d'une boîte aux lettres électronique. 85 % des entreprises du pays ont un site Web. Les démarches administratives peuvent être effectuées par e-mail. Dans ce pays, nul besoin de se déplacer, il suffit de se connecter pour régler les détails de la vie quotidienne.

DIMITRI CLEEKVISA



Carnet de route

● **La Finlande** : 338 000 km² et 187 000 lacs ; 5,2 millions d'habitants : 200 000 Finlandais, dont 6 500 « Saame » (Lapons), vivent en Laponie. L'impact économique du renne est évalué à 200 millions de markkas par an (environ 33,5 millions d'euros). La forêt couvre 69 % de la superficie totale du pays, fournissant 30 % des exportations (bois et papier). Cinquième place mondiale pour le PNB par habitant.

● **Avion.** Correspondance à Helsinki pour Kittila, en Laponie, située à 1 000 km plus au Nord. Paris-Kittila : à partir de 2 820 F (430 €) avec Finnair, tél. : 01-47-42-33-33.

● **Etapes.** Pour vivre en plein bois, à la finlandaise : le *Holiday Cottages Lomarengas*, catalogue disponible à l'office du tourisme (OT) finlandais à Paris (tél. : 01-42-66-40-13), répertorie les chalets à louer, photos couleurs à l'appui. Compter de 3 000 à 4 000 F (457 à 610 €) la semaine pour 4 à 6 personnes. Consulter aussi le *Lappi accomodation guide*, présentant, en Laponie, locations et hôtels. A la carte, les activités hivernales : ski de fond, raquettes, randonnées à traîneaux à chiens ou à rennes, safari à motoneige, etc. Les spécialistes, dont Norvista (tél. : 01-49-24-05-97), effectuent les réservations. La brochure *Suomi Finlande*, de l'OT, donne les adresses de Bennett, Scanditours, Vivatours, Voyageurs, etc.

● **Livres.** *Le Meunier hurlant* et *Le Lièvre de Vatanen*, d'Arto Paasilina, né à Kittila (Gallimard) ; le *Finlande-Islande* du Routard (Hachette), le plus récent ; le *Grand Guide de la Finlande*, Bibliothèque du Voyageur (Gallimard, 1994).

STEPHANE DE KERMOAL

Au-delà des 66 degrés nord, la forêt s'éclaircit. Près de Sirkka, à 200 km du cercle polaire, la plaine enneigée, pins et bouleaux, court à l'infini. Les trois-quarts de la population habitent de pimpants chalets clairsemés dans les bois, sur la berge d'un lac ou d'une rivière, avec cabane pour le sauna et barque pour la pêche en été. Si la plupart des familles possèdent des troupeaux de rennes, il est indiscret de s'enquérir du nombre de têtes. Mode de transport aisé, la motoneige remplace peu à peu le traîneau à chiens ou à rennes.



ALEXANDER/COSMOS

Un hôtel à Manhattan

Pour enseigne, une seule lettre : un « *W* ». Prononcer *« dobeul-iou »*. *« W comme* welcome [bienvenue] *et comme* wonderful [magnifique] », précise Carmen, fière de faire visiter *« l'hôtel le plus branché de la ville »*. « *A peace of art* [un chef-d'oeuvre], *very stylish* », renchérit-elle. A peine poussée la porte du 541 Lexington Avenue, à deux pas de Grand Central Station, le charme opère. Un hall à taille humaine où, sur un registre intimiste et naturaliste, le décorateur David Rockwell a déployé les attraits d'un décor à la scandinave mâtiné d'esthétisme japonisant. Un melting-pot chaleureux où la présence d'une cheminée (avec faux feu de bois) et d'étagères garnies de (vrais) livres exhale une atmosphère de living-room anglais.

Une oasis de sérénité qui, vous explique-t-on savamment, célèbre les éléments naturels. La terre, dont couleurs et produits inspirent la décoration intérieure. Le vent, qui fait frissonner les tentures. Le feu, qui danse dans l'âtre, et l'eau, qui suinte sur le mur du Heartbeat, un restaurant « fraîcheur et santé ». Partout règne un subtil mélange de simplicité et de sophistication. Au Whiskey Blue, par exemple, un bar élégant, géré par l'époux de Cindy Crawford, où, à la lueur des bougies, défile le tout-New-York. Mais surtout dans les 720 chambres et 50 suites de l'établissement. Autant de « jardins secrets » douillets, raffinés et bien équipés : télé, Internet, magnétoscope et lecteur de CD. Sur le téléphone, une touche indique : *« Whatever whenever. »* Traduction : ce que vous voulez, quand vous voulez !

Patrick Francès

★ W NEW YORK, 541 Lexington Avenue (50th Street). Réservations au 00-1-212-755-1200 ou via la Compagnie des Etats-Unis, au 3, avenue de l'Opéra, 75001 Paris, tél. : 01-55-35-33-55. A partir de 820 F, 125 €, par personne (jusqu'en mars), 865 F, 131,18 €, d'avril à juin et 700 F, 106,70 €, en été.

A tous prix

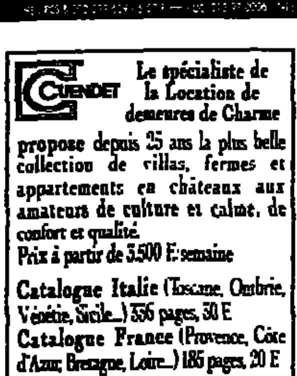
■ **495 F (75 €)** : le passeport annuel adulte (pour les enfants de 3 à 11 ans, 395 F, 60 €) qui permet aux Franciliens d'accéder à *Disneyland Paris* toute l'année (à l'exception de 30 jours par an) et à partir de 17 heures de la mi-juillet à la mi-août. Idem pour le passeport annuel « Classic » (mais sans restrictions estivales), qui coûte 695 et 545 F (106 et 83 €). En vente sur place, dans les Disney Stores et les FNAC de France, les France Billet et Virgin Megastores d'Ile-de-France et par correspondance au 01-60-30-60-69.

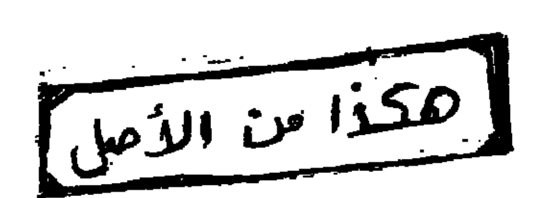
■ **2 850 F (434 €)** : 3 jours/2 nuits à Venise, pendant le carnaval, avec Jet Tours. Départs du 5 au 12 février (+ 250 F, 30 €, pour les départs des 7 et 11 février). Avec vol de Paris A/R sur Air France (départs de province avec supplément), 2 nuits en chambre double et petit-déjeuner à l'Amadeus (un 3-étoiles près du Rialto), visite guidée d'une demi-journée et soirée au casino. En option (1 350 F, 206 €), le 11 février, dîner et bal masqué au palais Vendramin. Dans les agences de voyages et agences Jet Tours. Renseignements au 01-45-15-70-12.

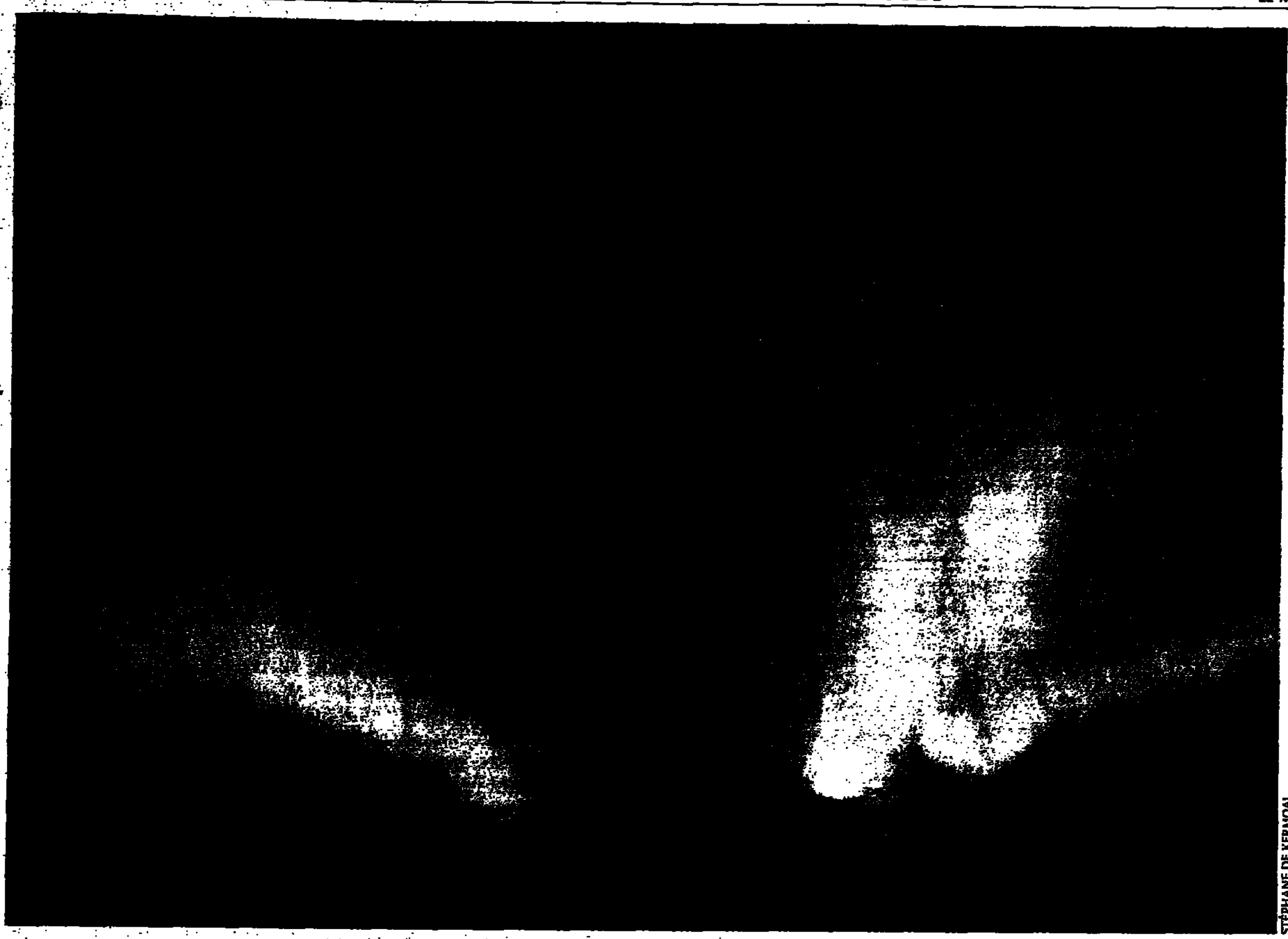
■ **10 580 F (1 613 €)** : un voyage unique proposé par Orients pour, du 25 février au 5 mars, assister, en compagnie de pèlerins tibétains, au Festival de Labrang, dans l'une des plus belles lamaseries du Tibet oriental, dans la province chinoise du Gansu. Pendant 9 jours, théâtre, danses, prières, processions entourent la présentation, pour deux heures seulement, du grand tangka, une peinture sur tissu de 30 mètres sur 20 représentant le Bouddha. Prix en pension complète sauf à Pékin. Non compris, le visa (200 F, 30,5 €) et les assurances. Renseignements au 01-40-51-10-40.

GOTIN









STÉPHANE DE KERMOAL





GUITTOT/DIAF

Les aurores boréales, ces « lumières de l'esprit renard » pour les Lapons, sont dues à des particules du soleil qui, se glissant le long du champ magnétique terrestre, viennent exciter la haute atmosphère. La fréquence et l'intensité du phénomène devraient s'accentuer d'ici à l'an 2000.

STÉPHANE DE KERMOAL

AVION

Guerre des prix et opérations « coup de poing »

POINT DE RÉPIT dans la guerre des prix entre les transporteurs dont les stratégies prennent une drôle de tournure. Aux tarifs planchers, déterminés en début de saison par les compagnies aériennes puis commercialisés *via* les agences, sur un nombre limité de sièges, s'ajoutent les opérations *« coup de poing »*, braderie ponctuelle, destinée à relancer la demande. Des prix à saisir sur-le-champ pour un voyage décalé. On a cinq à dix jours pour acheter son billet, le voyage a lieu plus tard, avec une date butoir pour le retour. Stratégie empruntée aux Anglais, adoptée par Air France l'an passé, et qui se généralise. *« L'effet surprise est presque aussi important que le prix »*, indique Monique Da Costa, responsable de la salle des marchés d'Air Havas, commercialisant les tarifs de sept cent vingt destinations (Air Havas, tél. : 01-41-06-41-06 et agences Havas).

Depuis l'automne, les opérations « coup de poing » se succèdent sans répit. KLM a lancé l'offensive, suivie par British Airways, Lufthansa, US Airways, AOM, Air Liberté et Air France (un seul tarif sur l'Europe : 984 F, 150 €, à réserver jusqu'au 13 janvier). SAS contre-attaque, lançant une offre similaire sur la Scandinavie (987 F, 150,5 €, de Paris, les billets s'achètent jusqu'au 18 janvier). Parmi les promotions long-courriers en cours, celle de Northwest se termine le 29 janvier : l'Ouest américain, *via* Detroit, à prix unique, 1 990 F (plus 400 F de taxes, ou 364 € TTC, en vente à la Compagnie des voyages, tél. : 01-45-08-44-88), dernier départ le 14 mars.

L'avantage pour le voyageur n'est pas acquis. *« Chaque compagnie lance sa promotion. Mais on ne connaît pas le nombre de sièges disponibles ou tarif proposé,* indique Stéphane van Son, patron de la Compagnie des voyages. *Le rôle du revendeur est de jouer avec les promotions simultanées »*, précise-t-il, exemples à l'appui. Valable jusqu'au 30 janvier, pour des départs jusqu'à la fin avril, l'offre de Lufthansa pour Singapour, à 3 521 F ou 536 € (de Paris ou de province, sept villes desservies, *via* Francfort), est à comparer à celle de Qantas, qui affiche 3 250 F, 495 €, pour un vol de Paris sans escale, ni date limite d'achat.

Point trop tergiverser, mais se renseigner et comparer tarifs et contraintes avant de signer, dans les agences, sur Minitel (3615 NF, 3615 DT ou 3615 CWT, notamment) ou Internet. Pour saisir l'affaire, le globe-trotteur doit désormais planifier ses voyages à long terme.

Fl. E.

Week-end Goya à Lille



L'exposition Goya est, jusqu'au 14 mars, le meilleur prétexte pour aborder la capitale des Flandres françaises. Un Goya intime, celui de la vie bourgeoise et familiale, le portraitiste et l'artiste des jours paisibles, mais qui annonce, dans toutes ses toiles, la grande peinture du XIXe siècle (*Le Monde* du 6 janvier).

Il ne faut qu'une heure pour aller de Paris à Lille. Pour une belle balade, Lille vaut bien le bois de Chaville. Arrivée en train à Lille-Flandres, au cœur de la cité. Ensuite, c'est tout droit... Cette ville est à taille humaine, c'est-à-dire à la portée du piéton moyen.

Prenez le temps de regarder la place de la Gare, bien serrée comme un cœur en pain d'épice. A partir de là, il faut lever les yeux dans cette ville basse qui ne se contente pas de mettre ses richesses dans les vitrines du rez-de-chaussée. La rue Faidherbe constitue la voie royale pour entrer dans la cité. Un très court chemin pour comprendre une ville qui s'est magnifiquement reconstruite là où elle avait été blessée pendant la première guerre mondiale et déboucher sur la Grand-Place et ses environs immédiats. La Renaissance flamande, Louis XIV, la République et les bourgeois de Lille y ont réuni ce qu'ils avaient de plus fastueux.

La Vieille Bourse, avec ses bouquinistes et ses joueurs d'échecs, est le point de départ obligé d'une flânerie dans le vieux Lille. On s'y perd toujours, mais on en revient souvent. Il y a là quelques délicieux lieux de perdition, comme L'Huîtrière (3, rue des Chats-Bossus), temple de la cuisine bourgeoise, La Petite Cour (17, rue du Curé-Saint-Etienne), beaucoup moins cossue, mais si chaleureuse, ou la pâtisserie Meert (rue Esquermoise), si belle qu'on peut la goûter avec les yeux.

L'autre partie de la balade part de la Grand-Place. La rue de Béthune mène à la place de la République et au palais des Beaux-Arts (où se tient l'exposition Goya, but du séjour). On mange très bien Chez Pierrot ou à La Moule (rue de Béthune). Le mardi, le jeudi et surtout le dimanche, il faut pousser jusqu'au marché de Wazemmes. Depuis la place de la République, la rue Gambetta y conduit tout droit en cinq minutes. Et là, comme dans le vieux Lille, on voit que cette ville est, de toute éternité, un grand port oublié en pleine terre, un lieu d'accueil et d'échange. Un grand port où il ne manque que des bateaux.

Manuel Osorio de Zuñiga (1788)

Pierre Cherruau

★ Exposition Goya, palais des Beaux Arts, jusqu'au 14 mars (tél. : 03-20-06-78-00).
Hôtel Brueghel, 5, parvis Saint-Maurice, tél. : 03-20-06-06-69. Beau confort bourgeois en plein centre.
Chambre double : 340 à 410 F (51,8 à 62,5 €).
Office du tourisme, tél. : 03-20-21-94-21.
Train : tarif découverte Paris-Lille en TGV, 258 F (39,3 €), avec nuit du samedi sur place, ou séjour à deux, tél. : 08-36-35-35-35.

DÉPÊCHES

■ **VALSER À VIENNE.** Chaque année, la capitale autrichienne fête le carnaval sur un rythme à trois temps. Quelque 300 bals y sont organisés par chaque corps de métier, des associations, les écoles de danse et les universités. Parmi les plus beaux, le bal de l'orchestre philharmonique (21 janvier) et celui de l'Opéra (11 février), ainsi que les bals du bonbon (12 février) et des médecins (30 janvier). Liste à la Maison de l'Autriche, tél. : 01-53-83-95-20.

■ **RENDEZ-VOUS CANADIENS.** « Festivals et événements 1999 » recense plus de 200 manifestations programmées dans les provinces du Canada ainsi qu'au Nunavut, le nouveau territoire dévolu aux Inuits. Parmi les rendez-vous majeurs, le Festival de jazz de Montréal (Québec), le Festival d'été de Québec, le Festival acadien de Caraquet (Nouveau-Brunswick), le Stampede de Calgary (Alberta) et le Championnat des chercheurs d'or de Dawson City (Yukon). A l'ambassade du Canada, 35, avenue Montaigne, 75008 Paris, tél. : 01-44-43-25-07.

■ **GRAND ÉCRAN.** Les spectateurs séduits par les paysages du film de Robert Redford, *L'homme qui murmurait à l'oreille des chevaux*, noteront que le ranch où a lieu l'action se trouve à une heure de route de Livingston, dans le Montana, Etat où l'acteur-metteur en scène, qui y possède lui-même un ranch, avait déjà tourné *Et au milieu coule une rivière.*

هكذا عن الأصل

Douceur et faibles pluies

JEUDI. Une vaste dépression est située au nord des Iles Britanniques et dirige un flux perturbé d'*ouest sur le proche atlantique.* Une perturbation associée traverse la France du nord-ouest vers le sud-est, apportant de la douceur et quelques pluies.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. – Les nuages du matin laisseront place à de belles éclaircies l'après-midi. Le vent d'ouest soufflera à 60 km/h sur les côtes de la Manche. Il fera de 9 à 11 degrés.

Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. – Il pleuvra encore faiblement en début de matinée, puis les nuages et les belles éclaircies alterneront. Il fera de 6 à 8 degrés.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. – Sur la Champagne, il *pleuvra faiblement le matin*, puis les éclaircies reviendront l'après-midi. Ailleurs, de la pluie et de la neige mêlée tomberont le matin. L'après-midi, il neigera faiblement sur le relief, et la pluie ne concernera plus que la Franche-*Comté. Ailleurs, les nuages et* les éclaircies alterneront. Il fera de 2 à 5 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. – Sur Poitou-Charentes, les quelques pluies du matin laisseront place à de belles apparitions du soleil. Ailleurs, le temps restera couvert, avec quelques pluies éparses. Il fera de 10 à 13 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. – Sur le Limousin et l'ouest de l'Auvergne, il pleuvra faiblement le matin, puis le soleil reviendra par *l'ouest. Ailleurs, le* temps sera maussade avec quelques pluies et un peu de neige sur les Alpes du Nord. Il fera de 4 à 10 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. – *Les passages de nuages* élevés seront nombreux, avec un ciel voilé. Il fera de 10 à 13 degrés.

14 JANVIER 1999
Prévisions vers 12h00

Ensoleillé – Peu nuageux – Brèves éclaircies – Couvert – Brume brouillard – Averses – Pluie – Orages – Neige – Vent fort

METEO FRANCE

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **FRANCE.** Le passage à l'an 2000 pourrait se faire gratuitement dans les transports publics, a annoncé le ministre des transports, qui a demandé aux entreprises publiques, y compris la SNCF et la RATP, d'étudier cette mesure pour le 31 décembre 1999 et le 1er janvier 2000. Il leur a également demandé d'étudier un *service continu* cette nuit-là afin que chacun puisse participer pleinement aux festivités en assurant l'égalité d'accès aux transports et la sécurité des déplacements.

■ **SUISSE.** La neige tombée depuis dimanche 10 janvier en Suisse perturbe le trafic routier et a provoqué plusieurs accidents. De dimanche à mardi, il est tombé plus d'1,20 m dans la région du Simplon, et le col qui conduit à l'Italie a été interdit à la circulation des poids lourds en raison de risques d'avalanche. Zermatt a été recouvert de 80 cm de neige. Le danger d'avalanche reste marqué sur l'ensemble de la Suisse.

PRÉVISIONS POUR LE 14 JANVIER 1999
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; *C : couvert; P : pluie; * : neige.*

						PAPEETE	24/29	P	KIEV	-4/-1	N	VENISE	-2/5	S	LE CAIRE	12/19	S
						POINTE-A-PIT.	22/28	N	LISBONNE	6/12	S	VIENNE	-1/3	N	MARRAKECH	7/15	N
						ST-DENIS-RÉ.	23/29	N	LIVERPOOL	4/8	S	**AMÉRIQUES**			NAIROBI	17/26	S
						EUROPE			LONDRES	4/7	N	BRASILIA	19/24	P	PRETORIA	18/28	S
						AMSTERDAM	4/7	S	LUXEMBOURG	1/3		BUENOS AIR.	14/24	S	RABAT	10/16	S
FRANCE métropole			NANCY	-1/3	N	ATHENES	9/14	P	MADRID	-6/7	S	CARACAS	22/28	S	TUNIS	8/15	N
AJACCIO	3/13	N	NANTES	5/9	N	BARCELONE	4/12	S	MILAN	4/6	S	CHICAGO	-15/-12	C	**ASIE-OCÉANIE**		
BIARRITZ	6/13	P	NICE	3/12	N	BELFAST	0/5	C	MOSCOU	-8/-6	S	LIMA	19/25	C	BANGKOK	22/30	N
BORDEAUX	3/13	C	PARIS	3/8	N	BELGRADE	-2/4	S	MUNICH	-3/2	C	LOS ANGELES	11/18	S	BOMBAY	18/29	S
BOURGES	0/7	N	PAU	1/11	P	BERLIN	-2/3		NAPLES	5/11	S	MEXICO	11/20	S	DJAKARTA	26/29	C
BREST	7/9	N	PERPIGNAN	4/14	C	BERNE	-4/3		OSLO	-13/-8		MONTREAL	-26/-17	N	DUBAI	17/25	N
CAEN	5/8	N	RENNES	6/9	N	BRUXELLES	5/6	S	PALMA DE M.	3/14	S	NEW YORK	-5/1	P	HANOI	15/20	C
CHERBOURG	6/9	N	ST-ETIENNE	-2/5	C	BUCAREST	-1/3	N	PRAGUE	-2/2	C	SAN FRANCIS.	6/10	C	HONGKONG	14/20	N
CLERMONT-F.	-2/5	C	STRASBOURG	-2/4	P	BUDAPEST	-1/2	S	ROME	1/12	S	SANTIAGO/CHI	15/27	S	JERUSALEM	10/20	C
DIJON	-2/2	C	TOULOUSE	0/10	C	COPENHAGUE	-3/2		SEVILLE	5/15	S	TORONTO	-17/-12	C	NEW DEHLI	5/17	S
GRENOBLE	-3/3	P	TOURS	1/8	N	DUBLIN	1/7	C	SOFIA	-4/4		WASHINGTON	0/4	P	PEKIN	-11/-3	S
LILLE	2/7	N	**FRANCE outre-mer**			FRANCFORT	1/4		ST-PETERSB.	-8/-5		**AFRIQUE**			SEOUL	-8/0	S
LIMOGES	1/7	C	CAYENNE	23/27	P	GENEVE	-1/4		STOCKHOLM	-10/-2	N	ALGER	6/17	S	SINGAPOUR	25/29	P
LYON	-2/4	C	FORT-DE-FR.	23/28	S	HELSINKI	-11/-7		TENERIFE	10/13	N	DAKAR	16/20	S	SYDNEY	20/24	N
MARSEILLE	4/11	N	NOUMEA	25/30	C	ISTANBUL	8/12	N	VARSOVIE	-3/1	N	KINSHASA	23/27	P	TOKYO	4/9	S

Situation le 13 janvier à 0 heure TU

Prévisions pour le 15 janvier à 0 heure TU

JARDINAGE

Des chèvrefeuilles aux parfums et aux floraisons subtils

ON LE SENT avant de le voir, au détour d'une haie, en lisière de forêt. Sa floraison n'est jamais très abondante et son port toujours dégingandé : difficilement identifiables, le chèvrefeuille des haies – *Lonicera periclymenum* – et le chèvrefeuille des bois – *Lonicera caprifolium* – se ressemblent beaucoup et ne sont guère spectaculaires. Si leur transplantation au jardin est toujours possible, mieux vaut pourtant acheter *Lonicera belgica.* Semble-t-il repéré dans une haie, au XVIIe siècle, ce cultivar nettement plus florifère que le type sauvage aurait été mis en culture dès cette époque. Il n'a pas défailli depuis, même si de nombreuses autres espèces de chèvrefeuille sont venues depuis lui ravir la vedette dans les jardins, rapportées de pays lointains.

Cette grande famille compte cent quatre-vingts espèces réparties sur le globe. Le *Lonicera* peut être grimpant ou arbustif, persistant ou perdre ses feuilles à la mauvaise saison, parfumé ou inodore. Deux de ces espèces, plantées d'abondance dans les jardins publics et privés, y sont utilisées comme couvre-sol ou comme haies depuis bien longtemps. Peu de jardiniers savent que ce sont des chèvrefeuilles.

Lonicera nitida forme, s'il est laissé libre, un gros buisson recouvert de petites feuilles vert foncé et persistantes. Il atteint ainsi 3 bons mètres de diamètre, ne se dégarnit pas du tout avec l'âge, contrairement à ce que l'on peut lire dans la littérature jardinière – prompte au recopiage, comme la littérature musicographique –, jusqu'au jour où un gel particulièrement sévère détruit la majeure partie de ses branches – c'est arrivé en 1986. Rabattu sur son vieux bois, il repart généralement et, en trois ou quatre ans, retrouve son aspect.

À LA MANIÈRE DU BUIS

Cette espèce supporte si bien la taille que certains jardiniers le *maintiennent* à une hauteur de 40 centimètres de hauteur en l'utilisant à la manière du buis. Se bouturant facilement et poussant très vite, il peut constituer une magnifique haie sombre à très peu de frais. Sa floraison – quand elle intervient ! – passe aussi inaperçue que celle du *Lonicera pileata*, utilisé comme couvre-sol, un office qu'il remplit avec célérité et avec le charme des plantes « mal coiffées ». Beaucoup plus rares, les chèvrefeuilles arbustifs à floraison hivernale ou printanière valent le coup d'être essayés... si on les trouve, car pour des raisons inexpliquées ces plantes ne sont guère multipliées par les producteurs professionnels. *Lonicera tartarica* est pourtant magnifique, son allure ressemble un peu à celle du *Ceanothe impressus* qui fleurit en même temps, mais pas sa floraison, plus discrète, pas bleue, mais blanche et rouge délavé, et il tient beaucoup mieux au gel. *Lonicera fragantissima* porte bien son nom. Son parfum est entêtant, ses fleurs blanches à étamines jaunes apparaissent par vague de novembre-décembre à mars sur un buisson facile à vivre, semi-persistant, atteignant 2 mètres de hauteur. Pourquoi est-il si peu répandu ? Un mystère d'autant plus inexplicable que les hamamélis qui fleurissent en même temps, si exigeants quant à la nature du sol, qu'ils demandent acide et humide, se sont répandus ces dernières années : pour quels résultats dans les jardins ?

Restent bien sûr les grimpants. La vedette incontestable du genre, c'est le chèvrefeuille du Japon – *Lonicera japonica.* Semi-persistant, fleurissant abondamment, son cultivar *Halliana* a un comportement changeant selon l'endroit où il est planté. Il n'aime ni les terres trop sèches ni les terres franchement calcaires. L'idéal serait de lui mettre les racines à l'ombre et la tête au soleil ou à mi-ombre. Il n'aime pas du tout les murs plein sud. L'oïdium y a tôt fait de le déplumer. Il préfère de loin un grillage aéré, un pilastre qu'il recouvrira aussi vite qu'une cabane de jardin. Il accepte la culture en bac mais exige des arrosages suivis. Son parfum est subtil, comme sa floraison qui passe insensiblement du blanc au jaune durant de longs mois... sauf que l'un des deux nôtres ne fleurit qu'une fois en juin, quand un autre, obtenu pourtant de marcotte du premier, fleurit beaucoup plus longtemps ! Il fait merveille *planté* près de certains rosiers grimpants : Albéric Barbier, Excelsa et Dorothy Perkins lui feront d'excellents compagnons non parfumés, ce qui en l'occurrence tombe bien.

D'autres chèvrefeuilles pourront être essayés. Les jolies fleurs acidulées – rose foncé et crème – de *Lonicera americana* ont leurs partisans ainsi que celles du *Lonicera tellmanniana*, d'un beau jaune orangé mais sans le moindre parfum.

Un autre chèvrefeuille se trouve facilement dans les jardineries. Il s'agit du *Lonicera browni* Dropmore Scarlet. Cet hybride fleurit longtemps, ses fleurs orange inodores apparaissent sur des petites tiges groupées par trois qui émergent d'une feuille ronde. Il n'a aucun parfum mais est assez solide. Sa végétation est souvent malingre. Ceux qui vivent sous les climats épargnés par le froid pourront essayer *Lonicera hildebrandiana*, une liane qui atteint les 20 mètres, épanouit les plus grandes fleurs du genre – 15 bons centimètres de longueur –, et sent divinement bon. Un seul exemplaire suffit à embaumer une petite rue de l'île de *Madère.*

Alain Lompech

Attention à la taille

Planté dans une bonne terre de jardin neutre – le chèvrefeuille des haies supporte très bien le calcaire –, les espèces, variétés et cultivars grimpants ou arbustifs poussent sans problème pour peu que le sol ne se dessèche jamais. Vient pourtant le moment où il devra être taillé. Le mieux pour cette opération est de ne pas attendre trop longtemps, car certains grimpants n'aiment pas être sévèrement rabattus.

La taille doit être parcimonieuse et néanmoins fréquente pour le chèvrefeuille du Japon, qu'il faut sans cesse débarrasser de ses vieilles branches. Les variétés à floraison printanière – *Belgica* – pourront être taillées chaque année après fanaison, de façon à les contraindre à produire de nombreuses branches florifères.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 99012

● SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
I											
II								■			
III				■							
IV						■					
V										■	
VI			■						■		■
VII		■									
VIII				■			■				
IX					■			■			
X										■	
XI											

HORIZONTALEMENT

I. Jamais trop gros en fin de mois. – II. Un peu trop grosse. Lourde ou forte, mais pas grosse. – III. Toujours à la recherche de frontières. Cassée pour réfléchir. – IV. Trois couronnes pour un chef. Vénéneuse en épi. – V. Inversés mais parallèles. – VI. Attend les retours en cave. Invitée. – VII. Excellentes sur la tarte et en alcool. – VIII. Retourné. Possessif. Sa reine rendit visite au roi Salomon. – IX. Garde pour lui. Epreuve pour le jeune loup. Sans intérêt. – X. Ne fait pas le poids face à sa femelle. – XI. Ne laisse rien de côté.

VERTICALEMENT

1. Pied à terre pour la faire avancer. – 2. Ensemble d'inégalités. Courante dans l'escalier. – 3. Pour attraper un loup. Tranquille. – 4. Personnel. Bien rempli. Après la levée. – 5. Gardées par un prince. Démonstratif. – 6. Saison migratoire. Reconstruite à l'envers. – 7. Manifestations qui doivent être prises aux sérieux. Coule dans les pubs. – 8. Mettent les noirs et les blancs face à face. En permission. – 9. Sans défaut. Qui ne manque pas d'esprits. – 10. Fait une approche. Bossu *indien.* – 11. *Grandes eaux.* Félicité éternelle.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 99011

HORIZONTALEMENT

I. Introduites. – II. Narines. IME. – III. Tuants. Bled. – IV. Es. Coulisse. – V. Receleur. En. – VI. Te. Soties. – VII. Germera. – VIII. Tannisée. Or. – IX. Renie. Séti. – X. Edaf (fade). Ni. Ras. – XI. Sélénologie.

VERTICALEMENT

1. Intertitres. – 2. Nausée. Aède. – 3. Tra. Annal. – 4. Rincés. Nife. – 5. Ontologie. – 6. Désuètes. No. – 7. Us. Luire. Il. – 8. Birèmes. – 9. Tils (lits). SE. Erg. – 10. Emèse. Rotal. – 11. Sédentarisé.

BRIDGE

PROBLÈME N° 1823

LA SÉCURITÉ DE KERRI

Cette donne a été distribuée au cours du match Etats-Unis - Italie des quarts de finale du championnat du monde dames, à Santiago du Chili.

Nord : ♠ R 9 4 3 ♡ R 9 5 2 ♢ A 8 3 ♣ 10 3
Ouest : ♠ D 5 ♡ V 10 6 3 ♢ R D 6 4 ♣ R 7 6
Est : ♠ 8 7 ♡ 8 ♢ V 10 9 5 ♣ A V 9 8 5 4
Sud : ♠ A V 10 6 2 ♡ A D 7 4 ♢ 7 2 ♣ D 2

Ann. : E. don. E.-O. vuln.

Ouest	Nord	Est	Sud
–	–	passe	1 ♠
passe	3 ♠	passe	4 ♠

Ouest a entamé le Roi de Carreau pour le 3, le Valet et le 2, puis a cru bon de continuer avec le 4 de Carreau. *Comment Kerri Sanborn, en Sud, a-t-elle gagné* QUATRE PIQUES contre toute défense ?

Réponse

La déclarante avait pris soin de laisser passer l'entame en prévision d'un jeu d'élimination, au cas où les Coeurs seraient mal répartis. Elle a pris le retour à Carreau avec l'As du mort, puis elle a donné deux coups d'atout sur lesquels les *deux* adversaires ont fourni. Ensuite, après avoir coupé un Carreau, elle a tiré l'As de Coeur et a joué Trèfle. Alors l'adversaire, resté maître au deuxième tour à Trèfle, a dû jouer Carreau ou Trèfle pour la coupe d'une main et la défausse d'un Coeur de l'autre main. Si c'est Ouest qui prend à Trèfle et contre-attaque par exemple le 10 de Coeur, la déclarante fournira un petit Coeur du mort. Si Est fournit, la couleur est partagée, et, s'il défausse, il suffira (après avoir fait la Dame de Pique) de faire l'impasse du Valet de Coeur sur Ouest...

LA PROMOTION D'ATOUT

Cette donne a été distribuée dans un match que les Suédois ont joué contre les Tchèques au championnat d'Europe, à Menton. Dans ce coup, le problème était de « limiter la casse », car il était impossible de réussir « 3 Piques ».

Nord : ♠ 8 7 ♡ R 5 ♢ V 10 4 3 ♣ R D 9 8 6
Ouest : ♠ D 9 6 2 ♡ 10 6 3 2 ♢ D 9 5 ♣ A 2
Est : ♠ – ♡ A D V 8 7 ♢ A R 7 2 ♣ V 7 4 3
Sud : ♠ A R V 10 5 4 3 ♡ 9 4 ♢ 8 6 ♣ 10 5

Ann. : S. don. N.-S. vuln.

Sud	Ouest	Nord	Est
3 ♠	passe	passe	contre
passe	passe	passe	

Ouest entama le 2 de Coeur (quatrième meilleure) pour le 5 et le Valet d'Est, qui joua le Roi et l'As de Carreau (pour le 5 et le 9 d'Ouest). Il rejoua l'As de Coeur (pour le Roi du mort), puis le 4 de Trèfle pris par l'As d'Ouest, qui joua alors la Dame de Carreau. Sud coupa, puis il tira l'As de Pique (Est défaussa un Coeur). *Comment Morath, en Sud, a-t-il joué la suite du coup* pour faire *sept levées* (deux de chute) au contrat de TROIS PIQUES ?

Note sur les enchères

Avec deux levées pratiquement sûres, Ouest pouvait transformer le contre d'appel de son *partenaire* en contre de pénalité.

Philippe Brugnon

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437.
ISSN 0395-2037

Imprimerie du Monde
12, rue M. Gunsbourg
94852 Ivry cedex

PRINTED IN FRANCE
Le Monde PUBLICITÉ
Président-directeur général : Dominique Alduy
Vice-président : Gérard Morax
Directeur général : Stéphane Corre
21bis, rue Claude-Bernard - BP 218
75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01.42.17.39.00 - Fax : 01.42.17.39.26

DISPARITION

François Spoerry

Le créateur de Port-Grimaud

L'ARCHITECTE François Spoerry est mort lundi 11 janvier à son domicile de Port-Grimaud, dans le Var. Il était âgé de quatre-vingt-six ans.

Le concepteur de Port-Grimaud était l'un des architectes les plus mal vus des avant-gardes, ce dont pouvait le consoler une honorable notoriété mondiale. Ce renégat du mouvement moderne, né le 28 décembre 1912 à Mulhouse, avait fait ses études à l'Ecole des beaux-arts de Paris, puis à Marseille, dans l'atelier d'Eugène Beaudoin, chantre de l'industrialisation du bâtiment et des grands ensembles. Installé à Mulhouse à partir de 1946, où il construit les ensembles Pierrefontaine et Entremont ainsi que la tour de l'Europe, il pressent la débâcle des modèles urbains alors en vogue et se lance dans une aventure constructive solitaire, qu'il s'efforcera de théoriser en 1989, avec la publication de *L'Architecture douce*.

Grand amateur de voile, ce marin venu d'Alsace aime, et ne s'en cache pas, le pittoresque des ports provençaux, la modestie de ces maisons dont la cote immobilière commence son irrésistible ascension, l'atmosphère conviviale enfin des bonnes années de Saint-Tropez. Durant ces années-là, justement, la côte du Languedoc se voit bombardée de gros volumes de béton, comme à La Grande-Motte, qui suscitent de vives réactions d'hostilité. En 1966, alors que la France est en pleine frénésie des grands ensembles, il se lance dans l'opération Port-Grimaud, cité lacustre dont il restera le commandant en chef pendant près d'un quart de siècle : 200 000 m² sur 70 hectares, où l'on trouve, ou retrouve, tout ce qu'un plaisancier peut souhaiter – commerces, église, chantier naval et jusqu'au rejet prémonitoire des voitures au profit des piétons. Un réel succès populaire fait écho au mépris total de la plupart de ses confrères. En vingt ans, la valeur moyenne des propriétés aurait été multipliée par quatre.

Dès 1984, des promoteurs américains, conscients de l'exemplarité de ce modèle villageois, confient à François Spoerry un projet assez similaire, sur 60 hectares d'anciens docks, à Jersey, près de New York : Port Liberté, avec vue sur la statue du même nom et les gratte-ciel de Manhattan. A Port Louis (Louisiane), au Mexique, à Porto-Rico, aux Bahamas et sur tous les points vulnérables du golfe de Saint-Tropez, Spoerry est appelé, véritable Vauban des bastions de la plaisance.

RECHERCHE DE TRANQUILLITÉ

Son style ? Celui des traditions locales débarrassées de leurs scories d'inconfort, un pastiche agréable, frais, coloré et préservé de toute confrontation sociale. C'est une technique encore mal inventoriée et dont l'étude est plutôt abandonnée par les urbanistes aux mains expertes des promoteurs. La compagnie Disney en a fait ses choux gras (la ville de Celebration) et les Chinois eux-mêmes la testent depuis quelques années, de Pékin à Suzhou, dans des quartiers refaits « à la chinoise » pour le seul usage des touristes.

L'architecture de François Spoerry a ceci d'admirable qu'elle engendre l'insouciance dans les circonstances qui, précisément, la requièrent : les vacances. Son succès reposait sans doute sur le refus du massacre de la côte méditerranéenne et de la brutalité si fréquente du travail de ses confrères, sur la recherche aussi d'une tranquillité qu'on appelle désormais sécurité.

D'autres architectes, comme Bofill à Montpellier, ont utilisé des recettes approchantes, mais rarement avec la même simplicité. Cela assure la postérité de François Spoerry, à l'ombre des gratte-ciel du XXIe siècle.

Frédéric Edelmann

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Elisabeth et Quentin SANNIÉ
avec Corentin,
Gustave et Maël
ont le bonheur d'annoncer la naissance de

Emilion,

à Paris, le 7 janvier 1999.

6, rue d'Ulm,
75005 Paris.

Anniversaires de naissance

Thomas !

Te souhaitons une vie d'adulte réussie avec autant de bonheur que celui que tu nous as donné depuis ce 14 janvier 1981.

Papy, Mamy.

Décès

– Dominique et Antoine Franck,
Philippe et Sylvie Adler,
ses enfants,
Ses petits-enfants et arrière-petits-enfants,
ont la grande douleur de faire part du décès de

Mme Jacques ADLER,
née Lucienne SCHWOB.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité.

40, rue des Tilleuls,
92100 Boulogne.
29, rue Fernand-Pelloutier,
92100 Boulogne.

– Lyon. Paris. Sydney.

Alice Bernard-Richemont,
sa sœur,
Laurent et Arnaud Bernard,
ses neveux,
ont la tristesse de faire part du décès, dans sa soixante-quinzième année, de

M. Louis ANDRÉ,
chevalier de la Légion d'honneur,
administrateur honoraire de la FNMF,
trésorier de l'UNEMH,
administrateur national de la MGEN,
président de la section de Lyon.

Les obsèques ont eu lieu le 9 janvier 1999, à Echalas (Rhône), dans l'intimité familiale.

– Mme Christophorov,
son épouse,
Le professeur et Mme Boyan Christophorov,
ses enfants,
Nicolas et Catherine,
Pierre et Delphine,
Hélène et Jacques-Edouard,
Caline,
ses petits-enfants,
Victoria, Marina, Hugo et Maxime,
ses arrière-petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès du

professeur
Pierre CHRISTOPHOROV,
ancien professeur à l'université
de Sofia (Bulgarie),
professeur honoraire à l'université
de Bochum (Allemagne),
maître de recherches honoraire
au CNRS,
prix Guizot
de l'Académie française,

survenu le 11 janvier 1999, à l'âge de quatre-vingt-dix ans, à Paris.

La cérémonie religieuse sera célébrée le samedi 16 janvier, à 10 h 30, en la cathédrale Saint-Alexandre-Nevski, 12, rue Daru, Paris-8e.

L'inhumation aura lieu au cimetière du Père-Lachaise.

26-28, rue de Clichy,
75009 Paris.

– Mme Charles Dubreuil,
Mme Claude Mutis-Dubreuil,
M. et Mme Yves Cornelout-Dubreuil,
M. et Mme Richard Novak-Dubreuil,
M. Jean-Louis Dubreuil,
M. et Mme Philippe Dubreuil,
Caroline, Anne-Sophie, Julien, Stéphanie, Nicolas, Célia, Thomas et Hélène,
leurs enfants,
ont la tristesse de faire part du décès, dans sa quatre-vingt-treizième année, de leur belle-sœur, tante, et grand-tante,

Andrée DUBREUIL,
chevalier de l'ordre national
du Mérite,
chevalier des Palmes académiques,
ancienne élève
de l'Ecole normale supérieure
de jeunes filles,
agrégée de l'Université,
professeur honoraire de lettres
du lycée Pasteur, à Besançon (Doubs).

L'inhumation a eu lieu dans l'intimité familiale, le 12 janvier 1999, à Antony (Hauts-de-Seine).

Cet avis tient lieu de faire-part.

– La direction générale de Crédit agricole Indosuez
a le regret de faire part du décès de

Alain FELIX,
ancien directeur général adjoint
de la Banque Indosuez,

et s'associe à la douleur de ses proches.

– Jean-Christophe Raymond,
Monique Cols,
Gérard Guiraudon,
Jean-Claude Guiraudon,
ses fils, sœur et frères,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Edith GUIRAUDON,
épouse RAYMOND.

La cérémonie a eu lieu le 6 janvier 1999, *à Montpellier (Hérault), dans la plus* stricte intimité.

Monique Cols,
60, rue Pierre-Curie,
91240 Saint-Michel-sur-Orge.

– François-Xavier et Anne-Marie,
Elisabeth et Gabriel,
Marie-Noël,
Bertrand,
Emmanuelle et Olivier,
Romain, Mathieu, Quentin et Mélanie,
Pierre,
son frère,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Suzanne GUISES,
née Marie-Louise THOMAS,

survenu le 12 janvier 1999, à Paris-13e, dans sa soixante-douzième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 15 janvier, à 10 heures, en l'église Notre-Dame-de-l'Espérance, 13, rue Paul-Bert, à Ivry-sur-Seine.

6, rue Baudin,
94200 Ivry-sur-Seine.

– Juliette Haas,
son épouse,
Le docteur Gilbert Haas et Olga,
son fils et sa belle-fille,
Olivier Haas,
son petit-fils,
ont la douleur de faire part du décès de

Claude Raymond HAAS,
chevalier de la Légion d'honneur,
chevalier de l'ordre national
du Mérite,
administrateur, délégué général
du Bureau de vérification
de la publicité (BVP),
directeur de la communication
de la Fédération française
des banques alimentaires
et conciliateur de justice,

survenu le 2 janvier 1999, dans sa quatre-vingt-onzième année.

Son corps a été donné à la médecine.

60, avenue Jean-Jaurès,
92290 Châtenay-Malabry.
60, rue Saint-André-des-Arts,
75006 Paris.

« Ensemble, nous retrouverons la liberté. »

François Igersheim,
son époux,
Herrade Igersheim,
sa fille,
André et Marie-Thérèse Kelche,
Françoise Igersheim,
ses parents et beaux-parents,
Jean-Pierre et Yveline Kelche,
Françoise et Jean Kauffmann,
Christian Kelche et Martine Wonner,
Pierre et Jacqueline Igersheim,
Catherine et Pierre Kaltbacher,
Brigitte et Gérard Poyot,
Etienne et Marie-Claude Igersheim,
Fabienne et Serge Estadieu,
Nicolas et Françoise Igersheim,
Adrien Igersheim et Claudia Fleischner,
ses frères, sœurs, beaux-frères, belles-sœurs et leurs enfants, ses neveux et nièces,
ont la douleur de faire part du décès, survenu le 11 janvier 1999, de

Monique IGERSHEIM,
professeur d'histoire-géographie
au lycée Jean-Monnet de Strasbourg,
ancienne déléguée du SGEN-CFDT
au Conseil de l'enseignement général
et technique et au Conseil supérieur
de l'Education nationale (1972-1981),

à l'âge de cinquante-huit ans, après une lutte de dix mois contre un cancer.

La cérémonie religieuse aura lieu le vendredi 15 janvier, à 10 h 30, en l'église Saint-Pierre-le-Jeune (catholique) de Strasbourg.

11, place de Bordeaux,
Strasbourg.

– Le vicomte et la vicomtesse de Gaudart d'Allaines,
M. et Mme Dominique Guerin,
Les docteurs Olivier et Marie-Odile Bertrand,
M. et Mme Henri Jodin,
ses enfants,
Marie, Etienne et Bertrand de Gaudart d'Allaines,
Véronica et Ahmed De Ghamena,
Stéphane Guerin,
Eloi et Virgile Bertrand,
Leonor et Sébastien Maroutian,
Elodie et William Quevatre,
Charles Jodin,
ses petits-enfants,
Elisabeth et Charles-Edouard De Ghamena,
Agathe et Victoire Maroutian,
Hortense Quevatre,
ses arrière-petits-enfants,
Mme Jacques Le Verger,
Mme Louis Dufort,
ses sœurs,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Raymond JODIN,
***née Marie-Louise* BRUNET,**

survenu le 11 janvier 1999, dans sa quatre-vingt-treizième année.

La cérémonie religieuse aura lieu le jeudi 14 janvier, à 14 h 30, en la chapelle est du Père-Lachaise, 8, boulevard de Ménilmontant, Paris-20e.

Ni fleurs ni couronnes, des messes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Sa femme,
Ses enfants et ses petits-enfants
ont la douleur de faire part du décès du

docteur *Lazare* KATZ,
dit Victor LAFITTE,

survenu le 11 janvier 1999.

– Pau. Paris. Biarritz.

Jean-Léon, Sophie, François,
ses enfants,
Anne Spengler-Maitre,
Marie-Paule et Francis Delage,
ses *sœurs et beau-frère,*
Nicolas, Vanda et Elsa,
ses neveu et nièces,
ont la douleur de faire part du décès accidentel de

M. Bernard MAÎTRE,
expert-comptable,
commissaire aux comptes,

à l'âge de quarante-quatre ans,

et de son épouse,

Mme Isabelle MAGNAN,

survenu le dimanche 3 janvier 1999, à Parakou (Bénin).

Une cérémonie aura lieu ce mercredi 13 janvier, à 14 h 30, en la maison funéraire de Pau, 2, rue Pierre-Brossolette.

– Mme Pierre Malvy,
son épouse
a la douleur de faire part du décès de

Pierre MALVY,
préfet honoraire,
officier de la Légion d'honneur,
médaille de la Résistance,
commandeur de l'ordre
de Saint-Charles.

Les obsèques ont eu lieu le 12 janvier 1999, *dans l'intimité familiale.*

Le Giraglia,
Résidence des Iles,
20000 Ajaccio.

– Les chercheurs et collaborateurs du laboratoire de chimie minérale de l'université Claude-Bernard - Lyon-I
ont la grande tristesse de faire part du décès de leur patron, le

professeur René-A. PÂRIS.

Les obsèques auront lieu le jeudi 14 janvier 1999, à 9 heures, en l'église Sainte-Marie-de-la-Guillotière, à Lyon-7e.

152, cours Gambetta,
69007 Lyon.

– D'Eze. Lyon. Strasbourg. Nice.

Mme Blanche Vautel,
son épouse,
Jean-Marie, Annie, Françoise, Jean-*Barthélemy, Paul,*
ses enfants,
et leurs familles,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Marie Adrien VAUTEL,
chevalier de la Légion d'honneur,
commandeur du Mérite agricole,
chevalier de l'ordre national
du Mérite,
président de la chambre d'agriculture
des Alpes-Maritimes de 1976 à 1989.

Les obsèques ont eu lieu le lundi 11 janvier 1999, en l'église Saint-Antoine-de-Ginestière, à Nice.

Remerciements

– Mme Ghislaine Legueu,
son épouse,
Ses enfants et petits-enfants,
très touchés par les marques de sympathie que vous leur avez témoignées par votre présence, votre envoi de cartes et de fleurs, lors du rappel à Dieu de

M. Paul LEGUEU,

vous remercient très sincèrement.

Messes anniversaires

– Souvenez-vous de

Alice BERTHELOT,

décédée accidentellement le 14 janvier 1996, à l'âge de vingt-deux ans.

Une messe sera célébrée le vendredi 15 janvier 1999, à 19 heures, en l'église Saint-Germain-des-Prés, Paris-6e.

– La messe du dimanche 17 janvier 1999, à 10 heures, sera célébrée en l'église Sainte-Cécile, 44, rue de l'Est, à Boulogne-Billancourt, à la mémoire de

Jean-Baptiste LONGIN,
contrôleur civil honoraire

et de

Marie-Antoinette LONGIN,
née GENDRE.

Anniversaires de décès

– Il y a un an, le 13 janvier 1998,

Georges VIERS

nous quittait.

Tous ceux qui l'ont aimé n'oublient pas.

Conférences

Sciences-Po Formation,
service de formation continue
de l'Institut d'études politiques
de Paris,

organise un cycle de huit conférences ouvert au grand public.

L'Europe après Amsterdam.

Huit conférences, de 18 h 30 à 20 h 30, le lundi et le jeudi, à partir du **jeudi 21 janvier 1999.**

● Avec le concours du CERI, Centre d'études et de recherches internationales de la Fondation nationale des sciences politiques.
● Et la participation de Christian Lequesne, Anne-Marie Le Gloannec, John Crowley, Françoise de La Serre, Georges Mink, Marie Mendras, Anne de Tinguy, Jacques Rupnik.
Inscriptions à titre individuel : 600 francs par participant pour l'ensemble du cycle.
Sciences-Po Formation,
215, boulevard Saint-Germain,
75007 Paris.
Tél. : 01-44-39-07-41, 01-44-39-07-40.
Fax : 01-44-39-07-61.
E-mail : info@formation-continue.sciences-po.fr

« Un rêve de paix :
l'après-Utrecht (1712-1715) »
par Lucien Bély,
professeur à l'université Paris-IV,
le lundi 18 janvier 1999, à 18 heures,
au palais abbatial
de Saint-Germain-des-Prés,
5, rue de l'Abbaye, Paris-6e.
Conférence publique organisée
par le Centre d'études d'histoire
de la défense dans le cadre de conférences
« De la guerre à la paix ».

Formation continue

INALCO FORMATION CONTINUE
arabe, berbère, russe, vietnamien,
cours du soir, 4 heures par semaine,
à partir du 22 janvier 1999.
Tél. : 01-49-26-42-81/59.
Prise en charge FC possible.

CINÉMA **Dans une petite ville bretonne, un peintre misanthrope devient aux yeux de la population le coupable présumé du meurtre d'une fillette. En partant d'une intrigue policière classique, Claude Chabrol compose avec *Au cœur du mensonge* un subtil ballet de signes et livre une brillante réflexion sur l'inexistence de la vérité. ● LES FEMMES (Sandrine Bonnaire, Valeria Bruni-Tedeschi, Bulle Ogier) se placent, comme souvent chez Chabrol, au centre de l'histoire. *« Elles rendent plus complexes ou plus riches des situations qui risqueraient d'être binaires s'il n'y avait que les personnages masculins »*, explique le cinéaste. ● LE FILM peut être analysé comme une synthèse actualisée des thèmes qui ont traversé l'œuvre de Claude Chabrol, notamment l'idée de la rétention chez des personnages constamment au bord de l'explosion.**

Les vérités en trompe-l'œil de Claude Chabrol

Au cœur du mensonge. Sous des dehors de vaudeville policier, une fine réflexion sur la réalité. Le cinéaste français agence brillamment les pistes pour signer l'un de ses meilleurs films, servi par une interprétation exceptionnelle

Film français de Claude Chabrol. Avec Sandrine Bonnaire, Jacques Gamblin, Valeria Bruni-Tedeschi, Antoine de Caunes, Bernard Verley, Bulle Ogier. (1 h 53.)

On regarde ce couple qui se dit au revoir, le matin. Madame part au travail, monsieur reste à la maison. On reconnaît la plus banale des scènes quotidiennes, mais aussi Sandrine Bonnaire et Jacques Gamblin, qui joue comme Dutronc dans le *Van Gogh* de Pialat. Gamblin regarde sa femme partir du haut d'un escalier ; il regarde aussi la plage, la mer en contrebas. Le cadrage en contre-plongée le rend d'un coup inquiétant ; on songe à Norman Bates, le tueur joué par Anthony Perkins dans *Psychose* de Hitchcock. Une petite fille se promène dans la forêt et on songe au *Petit Chaperon rouge* ; le corps d'une gamine tuée est découvert et on songe aux journaux ou à tant de films de genre – policier ou d'horreur. Cette circulation des références est comme une deuxième musique de fond dialoguant avec celle (fort bonne) de Matthieu Chabrol.

Ce ballet de signes est à la fois le thème et le ressort de cette nouvelle fiction, conçue avec élégance et une adresse jouissive. Nous voilà repartis pour l'éloge du maître queux Chabrol, du savant cuistot du cinéma français ? Non. Le film et son auteur valent mieux que ces gadgets promo. *Au cœur du mensonge*, l'un des meilleurs films d'un des meilleurs cinéastes contemporains, est, sous des dehors de vaudeville policier distrayant, d'une autre ambition.

PLAISIR DU MOT

René, peintre boiteux et misanthrope, deviendra le coupable présumé du meurtre de la fillette aux yeux de la petite ville bretonne à l'écart de laquelle il vit, comme à ceux de l'inspecteur de police Frédérique Lesage. Viviane, sa femme, se bat contre la rumeur, mais la vedette médiatique Germain-Roland Desmot, en villégiature sur la côte, n'est pas dénuée d'attrait pour elle : son brio blasé lui semble, un moment, charmant. Apparences et faux-semblants, rumeurs et doubles jeux, la construction du réalisateur de *Masques* (l'une de ses précédentes collaborations avec la même scénariste, Odile Barski) semble une nouvelle variation sur le thème que le titre paraît désigner si explicitement. Mais il faut se méfier aussi des apparences. Chabrol n'est ni un professeur de morale qui dénoncerait le mensonge ni un cynique – quoiqu'il s'amuse parfois à en prendre la pause – qui l'encenserait.

Il ne s'agit pas de mensonge, mais de vérité. D'une réflexion particulièrement fine sur l'inexistence de la vérité et sur la nature des innombrables régimes de vérité, partiels, distincts, relatifs. Tout comme on se cogne et on saigne en heurtant un trompe-l'œil, qui est un objet réel, on se blesse et on blesse les autres, jusqu'à engendrer la terreur, à mélanger les statuts de vérité au nom d'un moralisme toujours dangereux, qu'on le nomme « intégrisme » chez les pauvres ou « correction politique » chez les riches. Diogène facétieux brandissant son inusable lanterne magique, Claude Chabrol le sait fort bien et dit qu'il faut en rire – justement parce que c'est l'horreur. Trafic d'objets d'art, mots à double sens – scabreux, poétiques ou potaches –, jeu sur les noms propres et plaisir du mot (pas du « bon mot » !) qui suffit à engendrer un personnage (avec le légiste léger, le verbe s'est fait chair) : *Au cœur du mensonge* pullule de pistes et de signes, agencés avec une grâce merveilleuse pour mettre en scène ce thème inquiet.

Cette histoire de vérité et de mensonge intéresse aussi tout particulièrement la mise en scène, le cinéma. Contre la vieille idée rance de la mise en scène comme mensonge (celle récemment défendue par des films comme *Un héros très discret*, de Jacques Audiard), Chabrol – qui, là aussi malgré les apparences, n'a jamais renié les principes fondateurs de la nouvelle vague, ceux d'une éthique du regard – met à l'épreuve les points de vue, questionne l'importance des formes pour comprendre la réalité. Un bref et simple apologue sur le cinéma à partir d'un paysage observé par la fenêtre rappelle comment le point de vue engendre le style ; quelques nuages dans le ciel suffisent, en modifiant la lumière, à mettre en évidence la relativité de l'artifice et les choix qu'elle impose ; un tableau où se condensent l'erreur sur les faits et la vérité des sentiments, un écran de télévision qui donne un fait exact mais une erreur de sens, jalonnent cette minutieuse étude des puissances du vrai de la mise en scène, menée avec une telle maestria *qu'on n'en sent jamais* le poids, seulement le souffle ludique.

L'INNOCENCE DE L'ORDURE

Jusqu'à la succession des cadres sur laquelle se termine le film, comme pour rappeler qu'on appartient toujours à plusieurs espaces. *Mais de tous les angles d'intervention de la mise en scène*, le plus réussi est sans doute celui de l'interprétation. Sandrine Bonnaire, bien sûr, exceptionnelle, bien sûr, dans sa façon de mener son personnage de femme forte avec une grâce qui vacille ; Valeria Bruni-Tedeschi, à contre-emploi, enfouissant en elle-même tout ce qu'elle exhibe d'ordinaire, pour donner la plus belle interprétation de sa carrière ; Bulle Ogier, miraculeuse. Comme souvent chez Chabrol, les femmes sont les plus intéressantes, mais Jacques Gamblin, tendu et tordu, terrifiant et bouleversant, tient impeccablement une note impossible ; Antoine de Caunes campe avec une sorte d'innocence sans laquelle la caricature grossirait trop le trait une ordure médiatique dont chacun reconnaîtra les modèles. Ensemble, cette troupe produit un ressac entre réalité et fiction, arpège les innombrables nuances de ce travestissement transi de sincérité qui font un grand film.

Tout à la fin, qu'on ne dira pas (il entre dans les élégances de maître Chabrol, ayant mis en place une énigme, de la résoudre, fût-ce avec une désinvolture jubilatoire), on entend une phrase. Une antiphrase plutôt, qui signifie : *« Bienvenue au royaume des vivants »*, en ayant l'air de dire le contraire. Les vivants : ceux qui ne sont plus innocents, ceux qui sont au monde, qui vivent dans et avec sa complexité, autant qu'ils le peuvent. Faire de cette phrase une bouleversante déclaration d'amour signe la grandeur du film et la générosité de Claude Chabrol.

J.-M. F.

★ **En même temps que sort *Au cœur du mensonge*, les éditions Denoël publient *Conversations avec Claude Chabrol. Un jardin bien à moi*, livre d'entretiens réalisés par François Guérif. 282 p., 139 F (22,5 €).**

Frédérique Lesage (Valeria Bruni-Tedeschi).

PHOTOS J. NASSIF/SIGMA



Viviane Sterne (Sandrine Bonnaire).



Yvelyne Bordier (Bulle Ogier).

Affaire d'actrices, affaire de femmes

SES DEUX premiers films s'appelaient Le Beau Serge *et* Les Cousins, *mais le quatrième* Les Bonnes Femmes... *Depuis,* Alice et la dernière fugue, Violette Nozière, Une affaire de femmes, Madame Bovary, Betty, L'Enfer, La Cérémonie *ont confirmé combien les femmes occupent un rôle central dans les films de Claude Chabrol. De la collaboration régulière avec Stéphane Audran (alors sa femme) à la complicité au long cours avec Isabelle Huppert et à la rencontre avec Sandrine Bonnaire, ses héroïnes ne sont pas seulement ses personnages les plus réussis. Ce sont elles qui portent, à l'écran, la distance critique et l'inquiétude qui sont celles du réalisateur lui-même, sous ses propres masques de façonnier efficace et de bon vivant rigolard. Claude Chabrol revient ici sur leur place dans son film, et dans son œuvre.*

« Le canevas de départ d'*Au cœur du mensonge* consistait en une ligne narrative principale (le triangle classique mari-femme-amant, avec ses caractéristiques particulières : la peinture et les médias, un mari faible et une femme forte qui perd relativement de sa *force, sans être vaincue*), et un contrepoint avec le crime pédophile et l'enquête. Ensuite, avec la scénariste Odile Barski, nous avons songé à introduire le contrepoint, qui est plus grave et plus effrayant, avant la ligne principale. Odile a même suggéré encore d'autres récits en sourdine, dont nous avons retenu un, le trafic d'objets d'art.

» Pour le premier rôle féminin, j'ai envisagé deux possibilités : Sandrine Bonnaire ou Juliette Binoche. J'ai préféré retrouver l'actrice avec laquelle j'avais déjà travaillé. Dans *La Cérémonie*, elle m'avait suffoqué par son intelligence *du personnage, j'étais persuadé* qu'elle jouerait Viviane formidablement. Avec Binoche, le rapport entre les comédiens aurait été différent : chaque nouvel interprète modifie le système de relations entre tous les personnages. Il *y avait aussi le fait que le visage de* l'héroïne devrait être dessiné et peint, il m'a semblé que le physique de Sandrine Bonnaire se prêtait à cette stylisation.

> « Le scénario prévoyait de faire du flic une femme ; j'ai cherché l'actrice que j'aimais bien et qu'on imaginait le moins en commissaire »

» Dans *Au cœur du mensonge*, le moment le plus difficile pour Sandrine est lorsqu'elle doit dire à Antoine de Caunes : *"Embrassez-moi"*. Je tremble à l'idée de tout ce que j'aurais dû faire avec d'autres actrices pour obtenir l'évidence qu'elle donne à la situation. J'ai pour principe de donner aux comédiens très peu d'indications, j'essaie juste de les mettre en situation de trouver par eux-mêmes le ton que je souhaite. Avec Sandrine, ça se fait naturellement. J'avais déjà rencontré cette certitude en travaillant avec Isabelle Huppert : chaque fois que je lui parle d'un personnage, je découvre qu'elle a tout compris depuis longtemps. Avec Sandrine, c'est pareil, mais *par d'autres voies. Pour la scène du* baiser, je lui dis simplement : *Il faut qu'il sente que tu as vraiment envie qu'il t'embrasse"*, alors qu'à Isabelle j'aurais dit : *"Ne te jette quand même pas à son cou."*

» Pourtant, le plus souvent, *j'ignore qui interprétera les rôles* au moment où je les écris. En général, écrire "pour quelqu'un" signifie lui faire répéter ce qu'il a déjà fait. J'ai tendance à fonctionner exactement à l'inverse. C'est ainsi que j'ai choisi Valeria Bruni-Tedeschi. Un des drames du cinéma français est qu'on a tendance à enfermer les *comédiens dans des emplois figés*. Le scénario prévoyait de faire du flic une femme ; j'ai cherché l'actrice que j'aimais bien et qu'on imaginait le moins en commissaire. La réponse était Valeria. Je n'ai surtout pas cherché à gommer l'écart entre elle et son personnage, je lui ai au contraire demandé de jouer telle qu'elle est, sans essayer de s'adapter au rôle, mais en restant sur la seule facette professionnelle, le travail policier. Ainsi, elle devient étrange, un peu inquiétante (tandis qu'en contrepoint, là aussi, Bernard Verley, qui interprète son adjoint, joue à fond le personnage-type du flic de cinéma).

» *Je me sens* à l'aise dans les récits très codés, comme le vaudeville ou le polar : on peut à la fois profiter des codes et les détourner. Plus ça va, plus j'aime travailler à l'intérieur d'un genre. Les acteurs aussi sont "codés" et on peut tirer parti de la rencontre entre ces différents systèmes de reconnaissance. Mais il faut se méfier des effets de répétition. C'est pourquoi, avec Isabelle Huppert, nous sommes convenus de tourner chacun deux films entre ceux que nous faisons ensemble. Je suis en train d'écrire notre prochaine aventure commune ; je veux lui donner un *personnage de pure méchanceté*. Ce ne sera pas mon prochain film, qui s'inspire, lui, d'un fait divers : l'enlèvement d'une personnalité pour laquelle le ministre de l'intérieur avait décidé de ne pas payer la rançon, du coup on a traîné le type *dans la boue*, on l'a calomnié. Sa femme se bat pour maintenir la réputation de son mari, un peu comme Viviane défend René dans *Au cœur du mensonge*, mais les gens qui sont censés l'aider sont en réalité ceux qui le débinent.

» Les femmes sont de plus en plus au centre de mes films. Elles rendent plus complexes ou plus riches des situations qui risqueraient d'être binaires s'il n'y avait que les personnages masculins. Il me semble que l'évolution de la société a modifié les personnages féminins plus que les autres. Par exemple, jusqu'aux années 70, une bourgeoise était un personnage *plus simple*, Stéphane Audran savait instaurer d'emblée ce type, à partir duquel on pouvait explorer d'infinies variations. Aujourd'hui, une bourgeoise aura à la fois une responsabilité dans une entreprise et chez elle, dramatiquement cela introduit un flou, une schizophrénie, de nouvelles contradictions. Le rôle (au sens de rôle social aussi bien que rôle dans un spectacle) est moins net.

» Lorsque j'ai commencé à filmer, on vivait une époque matériellement plus aisée, en période de vaches grasses les hommes reprennent le dessus, quand les temps deviennent durs, davantage de responsabilités reposent sur les épaules des femmes, les hommes ont tendance à se cacher. Ce n'est pas par hasard si la dernière fois que j'ai eu l'envie de confier un rôle à Stéphane Audran c'était dans *Betty*, où elle se faisait dévorer. »

Propos recueillis par Jean-Michel Frodon

Une galerie de héros au bord de l'explosion

ENTRE autres mérites, *Au cœur du mensonge* pourrait être la synthèse actualisée de ce qui a fait les plus beaux films de Claude Chabrol. Comme si la nouvelle réalisation du cinéaste renouait avec l'essence même d'un univers singulier et d'un regard unique dans le cinéma français. Le point de départ du récit, illustration à la fois outrée et faussement rassurante puisqu'elle rattache le film au genre balisé du cinéma policier, c'est le meurtre d'une petite fille, c'est-à-dire un crime que l'imaginaire contemporain renvoie dans le domaine d'une inhumaine monstruosité. L'assassinat d'enfants, qui rappelle *Le Boucher*, que Claude Chabrol réalisa en 1970, *exprime avant toute chose* l'incontrôlable passage à l'acte d'une pulsion irrépressible.

L'idée de rétention est au centre du cinéma de Claude Chabrol. Le refoulement, non seulement comme exigence de la vie civilisée mais comme comportement social, détermine les attitudes des *protagonistes. « Il ne peut pas se retenir »*, disait le personnage incarné par Michel Bouquet dans *La Femme infidèle* : condamnation sans appel de son associé, frénétique coureur de jupons. La rétention n'est pourtant pas seulement le comportement du bourgeois pompidolien, elle est le lot commun de personnages tiraillés entre une posture sociale obligatoire et un *acting out* définitif.

Le héros chabrolien est constamment au bord de l'explosion. De ce point de vue, les deux portraits de « méchants » que sont celui du personnage de Jean Yanne (garagiste provincial *et vulgaire*) dans *Que la bête meure* et celui incarné par Antoine de Caunes (petit marquis parisien du monde des lettres et de la télévision) dans *Au cœur du mensonge* en représentent des accomplissements extrêmes. Ils s'opposent radicalement en ce que le premier traduit ses impulsions en actes (rapports physiques, cris, coups), alors que le second, tout en représentation, a délaissé l'action jusqu'à l'impuissance.

LA PAIX DANS L'AVEU

Chez Chabrol, un mari trompé retient jusqu'à l'extrême limite de ses forces le recours à la violence contre l'amant de sa femme. La situation à l'origine de *La Femme infidèle* retrouve un écho contemporain dans le triangle formé par Jacques Gamblin, Sandrine Bonnaire et Antoine de Caunes dans *Au Cœur du mensonge*. Les deux films développent une vision identique de la conjugalité. Les liens qui unissent le couple paraissent, face au bouleversement de l'adultère et du meurtre, se raffermir d'une force obscure, quasi mystique. L'aveu et le pardon final dans le nouveau film rappellent la brève déclaration d'amour fou chuchotée par Michel Bouquet à Stéphane Audran à la fin du film de 1967. Cette confession de Jacques Gamblin à Sandrine Bonnaire rappelle aussi la force irrépressible et autopunitive qui agitait le personnage central de *Juste avant la nuit* (1972) : il ne trouve la paix qu'en avouant son crime – à des gens qui ne lui opposent alors que la mollesse insoutenable d'un pardon compréhensif.

Jean-François Rauger

Alexeï Guerman, réalisateur de « Khroustaliov, ma voiture ! »

« Le tournage a été un cauchemar, à l'image des maux dont souffre la Russie »

ALEXEÏ GUERMAN, né en 1938, a signé quatre films en trente ans d'une carrière marquée par la censure et la singularité de sa création. *La Vérification* (1972), *Vingt jours sans guerre* (1976) et *Mon ami Ivan Lapchine* (1982), découverts en France dans les années 80, l'ont imposé comme l'un des plus grands cinéastes russes en activité, tandis que commençait pour quinze ans, avec implosion soviétique en cours de route, la longue et chaotique préparation de *Khroustaliov, ma voiture !* Retour sur un itinéraire hors norme.

« Le cinéma, était-ce une vocation ?

– Pas vraiment. C'est plutôt la médecine qui m'attirait, mais comme je détestais la chimie, mon père, *qui était écrivain et introduit* dans le milieu du cinéma où on a adapté pas mal de ses romans, m'a conseillé de m'inscrire à l'école de cinéma. Moi, ça m'était plutôt égal, de toute façon je pensais qu'ici ou ailleurs, on allait me virer rapidement.

» Bon, ça n'a pas été le cas. C'est comme ça que j'ai commencé par travailler avec Gregori Aronov sur un film qui s'appelait *Le Septième Compagnon de route* et qui est sorti en 1967.

– De quoi parlait le film ?

– De la terreur rouge décrétée par Lénine en 1918. Vous savez, selon la formule célèbre, « non pas œil pour œil, mais mille yeux pour un œil », sous-entendu mille bourgeois *tués pour un bolchevik.* Mais le film, avant d'être interdit, est passé à peu près inaperçu, à cause du succès du premier film de Gleb Panfilov, *Pas de gué dans le feu*, qui était sorti en même temps. On m'a tout de même autorisé à faire mon premier film à titre personnel, j'ai donc réalisé *La Vérification*, et c'est là que les choses ont commencé à mal tourner.

– La censure a-t-elle beaucoup nui à votre carrière ?

– On a vite fait de résumer la situation : *La Vérification* a été interdite pendant quinze ans, avec ordre de détruire le négatif. Si le film existe aujourd'hui, c'est grâce à la monteuse qui, de sa propre initiative, n'a pas obéi aux ordres et a réussi à le cacher. *Vingt jours sans guerre*, dont le scénario était signé Constantin Simonov, *membre du parti et écrivain officiel*, n'en est pas moins resté un an et demi dans les tiroirs.

» Le plus drôle, c'est que Simonov m'avait promis, au cas où *Vingt jours sans guerre* ne serait pas un brûlot politique, de lever la censure qui pesait sur *La Vérification*. Le résultat, en dépit de sa notoriété, c'est que non seulement *La Vérification* restait interdite, mais que Simonov a passé un an et demi à leur arracher l'autorisation pour son propre film.

» Pour *Mon ami Ivan Lapchine*, l'affaire a été encore plus rondement menée : on m'a tout de suite viré du studio, et le film a été interdit pendant cinq ans.

J'ai toujours rêvé de cette histoire. De faire un film sur l'histoire russe en même temps que sur ma propre enfance

– Que vous reprochait-on ?

– *Beaucoup de choses. Officiel*lement, c'était bien sûr une question de ligne politique. On reprochait par exemple à ce genre de films d'encourager les événements de Pologne. Officieusement, dans une pièce fermée à double tour, on me disait que le film était remarquable mais qu'on allait quand même me virer. Ils ont tenu parole. *J'ai été contraint, pour vivre,* d'écrire des scénarios avec ma femme, qu'elle signait de son nom.

– Puis vient le projet de *Khroustaliov*. Quand l'avez-vous conçu et pourquoi aura-t-il été si difficile à mener à bien ?

– J'ai toujours rêvé de cette histoire. *De faire un film sur l'histoire* russe en même temps que sur ma propre enfance. Un film qui soit à la lisière du rêve et du souvenir, et qui se passe des conventions du cinéma traditionnel. Le projet existait concrètement à la fin des années 80 et plusieurs producteurs *français s'y sont intéressés,* avec lesquels les choses ne se sont pas faites. J'ai cru que je devrais y renoncer quand j'ai enfin trouvé un producteur avec qui travailler, Guy Seligmann. Mais entre-temps, la situation en Union soviétique était devenue absolument catastrophique, et les prix ont été multipliés par trois mille.

» Comme il s'agissait d'une coproduction franco-russe, la partie française a tenu ses engagements, mais il n'y avait plus d'argent du côté russe. Le tournage a été un cauchemar, car on était obligé de l'interrompre pour de très longues périodes, et il fallait à chaque fois plus ou moins recommencer à zéro.

– Quelle part revient à la nature de ce tournage et à la concertation dans cette organisation du chaos qu'est votre film ?

– *Beaucoup à la concertation.* Je le voulais comme ça, au plan près, au mouvement de caméra près. Il se trouve que le tournage a fini par ressembler à la réalité que décrit le film, ce qui prouve que le film, qui est si l'on veut une reconstitution historiquement datée, est aussi une chronique intemporelle des maux dont souffre la Russie.

– Le film est-il sorti en Russie ?

– Pas encore. Je pense que, vu la situation, il faut être très prudent, et le sortir dans de petites salles. Le pays vire au fascisme, les communistes reviennent, et les intellectuels n'ont plus aucun poids. Cette situation n'est pas *meilleure* que la précédente pour le genre de cinéma que je fais, ni pour le cinéma tout court d'ailleurs. »

Propos recueillis par Jacques Mandelbaum



OLIVIER ROLLER

Alexeï Guerman.

On a volé la moustache de Staline

Khroustaliov, ma voiture ! Tragédie burlesque post-soviétique pour régler quelques comptes avec la réalité

Film russe d'Alexeï Guerman. Avec Youri Tsourilov, Nina Rouslanova, Yakov Yarvet, Michaïl Dementiev, Alexandre Bachirov. (2 h 17.)

Le chaos. C'est bien l'épreuve à laquelle on a *l'impression d'avoir été* confronté au sortir de ce film, qu'on est tenté de qualifier par quelque puissante métaphore naturelle – ouragan, cyclone ou déluge. Sauf que cette œuvre est tout sauf naturelle. Etant elle-même une métaphore, elle n'en nécessite point davantage. Elle fait partie de ces très rares objets cinématographiques qui défient les catégories du goût. C'est sous le signe du Grand-Guignol qu'on aurait plutôt envie d'appréhender ce film, tel un bilan carnavalesque de l'ère soviétique dont la grimaçante surenchère exposerait à la bastonnade quiconque lui demanderait ses raisons.

L'action, pour autant que le cinéaste permette au spectateur d'en juger, commence au début des années 50 en Union soviétique, traverse l'apogée totalitaire et antisémite d'un régime qui s'invente pour les besoins de son délire un pseudo-complot de médecins juifs (procès des blouses blanches), et s'achève peu après la mort de Staline (1953). La figure centrale de ce récit désé*quilibré est le médecin-général de* l'armée rouge Youri Glinski, spécialiste du cerveau dans un hôpital moscovite. Colosse débonnaire, alcoolisé et slave jusqu'à la nausée, il fait figure d'icône dans sa famille et dans son travail, jusqu'au jour où l'Etat le fait disparaître.

Déporté, avili et brisé, puis libéré pour se rendre au chevet de Staline *agonisant, il finira par abandonner* les siens pour mener une vie d'outlaw dont le principal enjeu consiste apparemment à faire tenir un verre d'eau en équilibre sur sa tête.

Tel est le squelette narratif du film, dont la construction proliférante, nocturne et neigeuse est sans doute plus utile à sa compréhension. Dans une saturation de bruit et de fureur, d'incongruités sonores et de silhouettes agitées, tout concourt ici – depuis le contraste du noir et blanc jusqu'à la non-coïncidence de l'image et du son, en passant par la menace intrusive qui déstabilise chacun de ses plans – à la représentation d'un monde en proie au décalage paranoïaque entre la réalité et son *apparence. Un banal placard* peut ainsi receler deux fillettes juives tout droit sorties de Kafka, les portes d'un camion de « champagne russe » ouvrir sur un enfer où un médecin de l'armée rouge se fait sodomiser par des droits communs, un jumeau se tenir toujours prêt à vous remplacer au cas où vous disparaîtriez de la circulation.

Il apparaît donc que ce film est bien davantage qu'une bouffonnerie tragique sur la période soviétique. Il en est, au double sens du terme, la stricte réplique cinématographique, et rejoint à ce titre la lutte moderne qui oppose le politicien à l'artiste dans l'apanage de la mise en scène. Guerman fait ici à Staline, flatulente baudruche exhalant des bulles de savon, *ce que Syberberg a fait à la* marionnette Hitler (*Hitler, un film d'Allemagne*), tandis que son héros vole la moustache de Staline de la même façon que Hitler avait dérobé celle de Charlot. Serge Daney, dans *un remarquable texte consacré à Sy*berberg, évoquait le statut d'« *extraterritorialité* » de son film, qui s'arrogeait le pouvoir d'un Etat en faisant comparaître Hitler en justice cinématographique.

PHILOSOPHIE AMBIGUË

Guerman, pas moins génial ni mégalomane que Syberberg, a rele*vé ce défi en ouvrant – entre flux de* conscience et reconstitution lacunaire de l'Histoire – le titanesque procès d'un des plus sanglants systèmes politiques du siècle. Mais son principal accusé est moins le Staline historique, cadavre grotesque apparaissant à la fin du film, que l'éternel despote russe essentialisé sous les traits de sa victime ordinaire, Glinski, sympathique tyran domestique et incarnation pathologique du père de famille, comme l'autre l'était du *peuple. Deux implications contra*dictoires, d'où l'extrême ambiguïté de ce film, en résultent. La première tient dans ce coup de force qui consiste à emprunter les armes de l'adversaire pour les retourner *contre lui et l'anéantir. C'est la mise* au jour, par la dérision carnavalesque et la précarité délibérée du point de vue, d'un système d'oppression qui finit par se dévorer lui-même. La seconde, plus problématique, c'est cette philosophie nihiliste de l'histoire qui semble justifier la souffrance d'une nation au nom d'un déterminisme moral, et pis en*core, suggérer qu'il n'est pas de vic*time innocente.

Entre la première parole post-stalinienne de son titre (l'expression « *Khroustaliov, ma voiture !* » aurait été prononcée par Beria à l'adresse de son chauffeur à la mort de Staline) et la phrase indéterminée qui clôt le film (« *Tu l'as dans le cul !* »), Guerman aura incontestablement *eu le dernier mot, mais de quel* poids d'amertume l'aura-t-il payé !

J. M.

NOUVEAUX FILMS

LA VIE EST DURE, NOUS AUSSI

■ A priori, on se dit qu'un film au titre aussi stoïque ne saurait être tout à fait mauvais, ne serait-ce que parce qu'il aurait courageusement décidé de trancher, sans illusion mais avec légèreté, dans la morosité ambiante. Sous le signe annoncé d'une filiation distanciée avec la comédie classique américaine (*La vie est belle*, de Frank Capra), Charles Castella s'en tire, de fait, beaucoup plus dignement que Roberto Benigni. Tout simplement en interprétant Charles, un jeune homme plutôt rentré qui va tomber raide amoureux d'une jeune fille dont la principale vertu consiste à disparaître au début du film. Cela permet à Charles de la chercher en *faisant le tour des amis qui auraient* pu l'apercevoir à une fête où ils se sont rencontrés, et d'écoper en passant de leurs problèmes personnels, annexes à l'intrigue mais essentiels au film. Et vu que Castella a quand même davantage un faux air de Jean-Pierre Léaud que de James Stewart, vu qu'il tourne dans une modeste liberté avec quelques amis, on *aura compris* que sa comédie rejoint en définitive davantage l'esprit nouvelle vague que celui de Hollywood. Sans les fulgurances de la première et sans la magie du second, son film se contente d'être agréable, ce qui n'est déjà pas si mal. ***J. M.***

Film français de Charles Castella. Avec Fabienne Babe, Charles Castella, Alice de Poncheville, Laurence Côte. (1 h 35.)

ET PLUS SI AFFINITÉS

■ Il y a longtemps que le cinéma américain dit indépendant s'est emparé des sitcoms télévisés pour en donner une version plus fauchée, moins bien écrite, moins bien interprétée, moins inventive. Le scénario de *Et plus si affinités* est à peine digne d'un roman photo. Erin, une jeune infirmière, est larguée par son petit ami. *Elle préférerait rester* seule un moment, malgré les pressions de sa mère, qui va jusqu'à placer pour sa fille des petites annonces dans les journaux. Elle rencontre par hasard un jeune homme qui travaille à l'aquarium de Boston, et qui se révèle être l'homme de sa vie. Seul problème : ils n'arrêtent pas de se manquer. *Et plus si affinités* vise tous les publics, celui de *Friends*, celui amateur de comédies hollywoodiennes romantiques et celui friand de cinéma indépendant affichant des préoccupations plus réalistes que les grosses productions (d'où la présence dans le film de tout un discours ironique sur l'humanitaire). A force de vouloir tout être à la fois, *Et plus si affinités* devient insignifiant.

Samuel Blumenfeld

Film américain de Brad Anderson. Avec Hope Davis, Alan Geffant, Phil Hoffman, Victor Argo. (1 h 36.)

MARRAKECH EXPRESS

■ Inspiré d'un récit authentique, *Marrakech Express* raconte les pérégrinations au Maroc d'une jeune Anglaise et de ses deux très jeunes filles. Décidée à fuir la médiocrité de la vie londonienne, elle veut retrouver une raison de vivre dans un Orient loin de l'Occident décadent. Nous sommes dans les années 70 (une bande-son avec des morceaux du groupe America et des Beatles *vient nous le signaler*) : les hippies affluent de toutes parts (ils sont postés sur le rebord des fenêtres et ont un phrasé très lent dû à l'abus de différentes substances toxiques) ; le matérialisme occidental est à jeter à la poubelle ; la vérité se trouve désormais quelque part dans le désert ou dans le religieux. On ne sait pas où, mais elle est là, c'est sûr. Kate *Winslet, la jeune amazone de Titanic*, interprète la jeune hippie new age. Pour la première fois, un film arrive à la rendre laide. Le discours simplet assené par *Marrakech Express*, sa candeur stupide qui lui fait confondre le citoyen marocain avec Paul et Virginie et en arrive à reproduire le mythe du bon sauvage, son esthétisme de dépliant touristique, son *manichéisme* (presque tous les Marocains sont des voleurs, qui se révèlent d'ailleurs par la suite et sans distinction des individus au cœur grand comme ça) achèvent de rendre ce film antipathique. ***S. Bd***

Film anglais de Gilles McKinnon. Avec Kate Winslet, Saïd Taghmaoui, Carrie Mullan. (1 h 45.)

SOUVIENS-TOI... L'ÉTÉ DERNIER 2

■ La déclinaison, après le succès de *Scream*, de films gore, toujours centrés sur un groupe d'adolescents pourchassés par un tueur masqué, possède aussi peu d'intérêt que la vague des *Vendredi 13* et des *Halloween*. On ne peut prendre acte devant *Souviens-toi... l'été dernier 2* que de la mise en œuvre de formules destinées à assurer la pérennité de la série et à satisfaire son public. Cette fois-ci, un groupe d'adolescents se retrouve isolé sur une île des Bahamas à la merci de l'impitoyable Ben Willis, l'homme que l'un d'entre eux avait tué accidentellement dans le premier épisode de la série, et qui n'en finit pas de les poursuivre de sa vindicte avec son croc de boucher. Cette intrigue incohérente (comment quatre jeunes adolescents débarquant sur une île envahie par les touristes peuvent-ils se retrouver, en l'espace de quelques heures, complètement isolés dans leur hôtel ?) enlève tout réalisme au film et rend impossible toute peur puisque le réalisateur détruit ses propres effets. Une bande-son rap, des extérieurs filmés comme des cartes postales, des adolescentes dénudées, la présence de mots d'auteur en plein milieu du carnage censés dédramatiser l'action, un scénario copié sur celui de *Scream 2* assurent l'ordinaire de *Souviens-toi*. Il est vrai que Danny Cannon se comporte en réalisateur de films publicitaires et se préoccupe d'abord des objets que son film est censé vendre (fringues à la mode, bande originale). ***S. Bd***

Film américain de Danny Cannon. Avec Jennifer Love Hewitt, Brandy, Freddie Prinze Jr. (1 h 40.)

AMOUR, VENGEANCE ET TRAHISON

■ Deux candidats au suicide se rencontrent. Lui, Henri Bell, a été licencié et abandonné par sa femme. Elle, Karen Nightly, est une jeune héritière plaquée par son amant qui est revenu chez son épouse. Les *deux malchanceux décident* d'échanger leur vengeance. Karen Nightly s'occupera du cadre responsable du licenciement de l'homme et Henri Bell de la femme de son ex-amant. Les choses ne se passent pourtant pas comme prévu. Si la femme commence à tourmenter sa proie, l'homme en tombe amoureux. *Amour, vengeance et trahison* est tiré d'une pièce d'Alan Ayckbourn, l'auteur de *Intimate Exchanges*, qu'Alain Resnais avait adopté pour *Smoking* et *No Smoking*. Elle exhibe, jusqu'à la caricature, tout ce qu'on peut attendre d'une comédie théâtrale et britannique. Chassés-croisés sur fond de *chasse à courre, jeu sur l'ambiguïté* sexuelle, *understatement*, farce macabre et humour noir. Ceux qui n'aiment pas cela risquent de trouver l'ensemble vulgaire et sinistre. Reste Kristin Scott Thomas, qui échappe au jeu caricatural des autres comédiens. ***J.-F. R.***

Film britannique de Malcolm Mowbray avec Sam Neill, Helena Bonham Carter, Kristin Scott Thomas. (1 h 30.)

CASSES EN TOUS GENRES

■ Deux apprentis perceurs de coffres se font embaucher par un truand pour effectuer quelques cambriolages qui ratent lamentablement, ou ne réussissent que par un hasard incroyable. L'un d'eux, Sam, tombe amoureux de la fille d'un re*celeur qu'il est chargé de délester* d'un trophée que celui-ci conserve précieusement dans un coffre-fort. *Casses en tous genres* est une surprise pour qui s'aventure à la vision de ce film qui ne ressemble à aucun autre. Cette accumulation molle de saynètes pittoresques sur le milieu des truands juifs (les dernières vingt minutes sont tout entières consacrées *à la bar-mitzva* du fils du gangster), ses interminables bavardages dont on ne saisit pas les enjeux, cet humour au pittoresque dépressif en fait un objet dont on se demande à qui il peut être destiné. Une surprise, oui. Mais personne n'a parlé d'une bonne surprise. ***J.-F. R.***

Film américain de John Hamburg. Avec Sam Rockwell, Steve Zahn, Michael Lerner. (1 h 29.)

WITHOUT AIR

■ *Without Air* est la chronique, en noir et blanc, de quelques jours de la vie d'une jeune femme strip-teaseuse, droguée et chanteuse de blues (ou de rock, on ne sait pas, elle sait tout faire).

Errance nocturne, numéros de « danse exotique », tractations sordides avec des clients entreprenants, scènes de ménage avec son petit ami, répétitions musicales s'enchaînent inéluctablement. Réalisé par Neil Abramson, un auteur de clips vidéo (Dwight Yoakum, Deborah Harry, UB 40), et de films publicitaires, le film s'enlise très vite dans *l'imagerie pittoresque* (les paumés de l'Amérique, junkies, putes et beaufs) enrichie d'une bande-son où les dialogues, lorsqu'ils ne cherchent pas à battre le record du monde du plus grand nombre de « *fuck* » à la seconde, renvoient à de ridicules et très artificiels morceaux de littérature d'un existentialisme de supermarché. « *Je ne sais pas comment vivre avec toi, je ne sais pas comment vivre avec moi-même* », assène l'héroïne à son copain au cours d'un psychodrame conjugal. N'importe quoi. ***J.-F. R.***

Film américain de Neil Abramson. Avec Laurie Crook, Jack May, Michelle McGlockin. (1 h 28.)

AU CŒUR DU MENSONGE

■ *Lire page 26.*

KHROUSTALIOV, MA VOITURE !

■ *Lire ci-dessus.*

LE FLEUVE D'OR

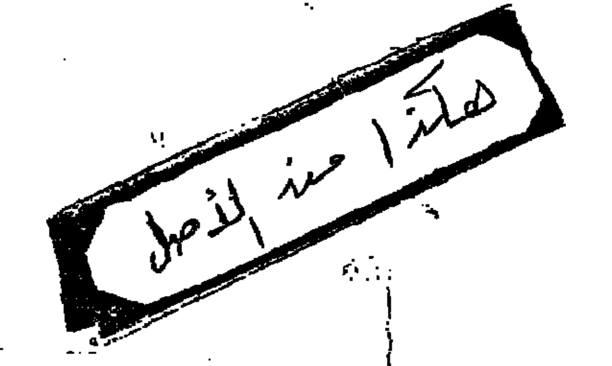
■ *Lire page 28.*

XIAO WU, ARTISAN PICKPOCKET

■ *Lire page 29.*

L'AMOUR... ET APRÈS

■ *La critique de ce film paraîtra dans une prochaine édition.*



هكذا من الأصل

Sang et or, couleurs des eaux folles du Douro

Le Fleuve d'or. Entre conte populaire, mélodrame latin et tragédie, une œuvre envoûtante, guidée par un principe secret

Film portugais de Paulo Rocha. Avec Isabel Ruth, Lima Duarte, Joana Barrcia. (1 h 43)

C'est un film envoûtant, secret, dont on n'oublie pas de sitôt l'impression qu'il fait sur vous. En voyant *Le Fleuve d'or*, on est d'abord frappé par la difficulté de le rapprocher d'une catégorie de récit connu. Conte populaire, fable, mélodrame latin, tragédie, toutes ces formes s'entremêlent au service d'une histoire implacable.

Une fleur parlante a dit au vieil Antonio, conducteur de bateau-drague, qu'il prendra femme. Il épouse effectivement Carolina, la garde-barrière. Celle-ci a une filleule, Melita, qu'il sauve un jour de la noyade. Carolina, jalouse de Melita et de l'influence probable qu'elle exerce sur son mari, devient la maîtresse d'un Gitan vendeur de bijoux. Celui-ci tombe amoureux de Melita. L'écheveau de sentiments et d'affects qui se tisse conduira au drame sanglant.

Le film de Paulo Rocha semble puiser dans le traitement de son récit à diverses sources dont la mise en scène restitue les conventions par une douce distanciation contemplative, oscillant entre un hommage à l'impressionnisme pictural et une exaltation panthéiste inquiète. Il donne pourtant le sentiment d'être guidé par une grande unité, un principe secret, organisateur caché des sensations du spectateur.

> L'eau représente la puissance mortifère, hypnotisante et terrible du « fatum »

Le film est en effet marqué par la présence entêtante du fleuve (le Douro) autour duquel se nouent les actes des personnages. La fluidité, caractère que symbolise le cours d'eau, devient le mouvement secret des choses. Ce flux est aussi celui du sang qui coule (rappelé par une des chansons populaires que l'on entend : « *Le sang commande ces gestes et l'or commande les faits* ») ; celui du souvenir et de l'image mentale prémonitoire (lorsqu'il rencontre Melita pour la première fois, Ze a la vision d'une malédiction attachée à la jeune fille) ; celui de l'inexorable chemin vers le meurtre que raconte ce film sous-titré, à la fois naïvement et fort à propos, « *l'histoire d'un grand et horrible crime* ».

Le Fleuve d'or est donc un opéra de la matière, un rituel organisé autour des qualités sensuelles de l'eau. Rocha utilise parfois de légers et très curieux mouvements d'appareil qui engendrent une sensation flottante, immergeant celui qui regarde au sein d'un monde ondulant et dangereux.

Vers la fin du film, lorsque le drame est consommé, Carolina sera emportée dans un ascenseur rudimentaire, plate-forme transparente flottant dans le vide, détachée des lois de la gravitation et qui transforme l'univers entier en espace aquatique. L'eau représente la puissance mortifère, hypnotisante et terrible du *fatum*.

C'est dans une très belle séquence qu'Antonio sauve Melita de la noyade et la ramène, dans un combat sensuel avec le corps inanimé de la jeune fille, sur une terre qui a la consistance noire d'un tas de charbon. Cette scène qui déclenchera la jalousie obsessionnelle et meurtrière de Carolina pose les premiers jalons d'une vengeance aboutissant à une conclusion d'une sauvagerie raffinée.

Enduite de miel par sa marraine, la jeune fille est attachée et livrée aux abeilles. Lorsque Carolina aura couvert les murs du sang de l'homme qu'elle a poignardé, que le fleuve engloutira les victimes de sa folie, un voile obscur aura absorbé le monde.

J.-F. R.


SUMA FILMES/SKYLIGHT

Isabel Ruth, dans « Le Fleuve d'or », de Paulo Rocha.

Le retour de Paulo Rocha, naufragé volontaire

PORTRAIT

Un auteur à l'avant-garde du génie cinématographique portugais

DOUZE ANS qu'on l'attendait, ce nouveau film de Paulo Rocha. Douze longues années durant lesquelles le nom de ce très grand cinéaste a eu le temps d'être rayé des tablettes, quand bien même aurait-il été secrètement choyé par la mémoire cinéphilique. On pourra découvrir son travail à la faveur d'une intégrale on ne peut plus opportune, soit onze films, dont seulement cinq longs métrages de fiction, réalisés en l'espace de trente-cinq ans.

Rocha n'avait pourtant pas disparu. On pouvait, depuis son précédent long métrage de fiction – *Les Montagnes de la lune* (1986), adaptation d'un classique de la littérature japonaise, le *Dit de Genji* –, suivre sa trace à travers quelques oeuvres clairsemées, tantôt sous la forme de l'essai (*Masque d'acier contre l'abîme bleu*, 1989 ; *Monsieur Wenceslau de Moraes à Tokushima*, 1993), tantôt sous celle du documentaire (*Oliveira, l'architecte*, 1992 ; *Imamura, le libre-penseur*, 1995). Soit quatre manières de portrait, du peintre Sousa Cardoso, du poète Wenceslau de Moraes et de deux cinéastes de prédilection, à travers lesquels on pouvait être tenté de penser que Paulo Rocha n'existait plus que par procuration, dans une sorte d'étiolement de l'inspiration qui devait pour se survivre puiser chez autrui la sève créatrice.

Lourde, très lourde erreur, prouvée par l'incandescente giclée de ce *Fleuve d'Or*, dictant dans l'urgence de sa beauté l'impératif de replacer Rocha, aux côtés de Manoel de Oliveira et de Joao Cesar Monteiro, à l'avant-garde du pléthorique génie cinématographique portugais.

Deux oeuvres magnifiques – *Nos vertes années* (1963) et *Changer de vie* (1965) – inaugurent ce qu'on hésite à appeler une carrière. Rocha a alors vingt-huit ans, il revient de Paris où il s'est formé à l'Idhec et a été assistant stagiaire chez Jean Renoir, avant de travailler avec Manoel de Oliveira.

Nos vertes années est une histoire d'amour moderne et tragique, où un jeune apprenti-cordonnier d'origine provinciale découvre à pas perdus le désamour dans un Lisbonne en pleine expansion urbaine. *Changer de vie* raconte le retour d'un homme dans son village de pêcheurs, où sa promise a épousé entre-temps son frère, tandis que la montée de la mer, d'un côté, de l'économie moderne, de l'autre, dévore inexorablement le legs de la tradition.

Ces deux films, influencés respectivement par la nouvelle vague et le néoréalisme, semblent faire procéder l'affolement des sentiments de la nature même du paysage. Ils parlent en tout cas de la même chose : de l'empire perdu des hommes sur le monde, de l'échec du désir d'absolu, de l'exil de soi-même. Question moderne, évidemment aiguisée par la condition portugaise.

Traduite par un réalisme qui spiritualise le problème du raccord entre le désir et la réalité (ainsi de l'alternance brutale de plans rapprochés et éloignés, cadrant l'intimité d'un couple pour le perdre aussitôt dans l'immensité d'un paysage), l'inadéquation de l'homme et du monde sera bientôt saisie dans un autre processus cinématographique qui, faute d'y remédier, tente désormais de l'assimiler.

LE DÉSIR ET LE MONDE

C'est l'impureté du cinéma, l'esthétique du plan-séquence, l'accusation maniériste des conventions. La littérature, la poésie, la peinture, et jusqu'à l'imprégnation d'une autre culture (celle du Japon) fournissent à Rocha les armes de ce combat qui aboutit à la théâtralité élégiaque de *L'Ile des amours* (1982), première évocation d'une figure qui va désormais hanter son œuvre, l'écrivain portugais exilé au Japon Wenceslau de Moraes. Ecrivain attachant mais mineur, l'exilé Moraes et ses amours malheureuses permettent essentiellement à Rocha de reconduire, d'une autre manière, la chaotique dialectique du désir et du monde, du proche et du lointain.

Quinze ans se sont en tout cas écoulés depuis *Changer de vie* : « *Les tournages faciles ne m'inspirent pas, je travaille mieux dans une atmosphère de naufrage* », déclare alors Rocha. Loin d'avoir sombré, son œuvre a plutôt suivi le cours sinueux d'un fleuve qui charrie les composants des reliefs et des affluents rencontrés sur son passage avant de se jeter à la mer. Ce n'est sans doute pas un hasard si Paulo Rocha, comme Imamura, appartient à ce courant qui, dans le sillage de la nouvelle vague, a cru changer sinon la vie, du moins le monde, en faisant du cinéma. Ils n'y sont pas parvenus, mais il y a manifestement une part de ce désir qui rend leur œuvre insubmersible dans la traversée du temps.

J. M.

★ Rétrospective Paulo Rocha. Latina, 20, rue du Temple, Paris 4e. Mo Hôtel-de-Ville, Rambuteau. Tél. : 01-42-78-47-86.

DÉPÊCHES

■ **Les recettes globales de *Titanic*** atteignent la somme record de 3,2 milliards de dollars (2,7 milliards d'euros). La bande vidéo a rapporté près de 1 milliard de dollars (850 millions d'euros) avec 58 millions d'exemplaires vendus, dont 25 millions aux Etats-Unis. En termes de recettes dans les salles de cinéma, le film a rapporté 600 millions de dollars (510 millions d'euros) sur le marché nord-américain et 1,21 milliard (1 milliard d'euros) hors des Etats-Unis. La bande musicale s'est vendue en 1998, aux Etats-Unis, à 9,2 millions d'exemplaires.

■ **La cinéaste Kira Mouratova recevra le Prix de l'art 99** à Berlin, décerné par l'Académie des arts de Berlin-Brandebourg. Ce prix, doté de 30 000 marks (15 000 euros), est remis traditionnellement le 18 mars en souvenir de la révolution qui éclata en mars 1848 à Berlin. Kira Mouratova est notamment l'auteur de *Brèves rencontres* (1967) et *Longs adieux* (1971), qui furent longtemps interdits en Union soviétique.

La diagonale du petit voleur

Xiao Wu, artisan pickpocket. Voyage dans la Chine contemporaine sur les pas d'un marginal

Film chinois de Jia Zhang-ke. Avec Wang Hong-wei, Zu Baitao. (1 h 48.)

C'est tout de suite bizarre, cette image un peu sale, comme volée à la sauvette, et pourtant élégamment exacte. Mais on sait depuis le *Pickpocket* de Robert Bresson – référence évidente de ce premier film d'un cinéaste chinois – quel art de précision est la subtilisation des deniers, ou des yuans, dans la poche des quidams. D'emblée, on perçoit le mélange d'urgence et d'aléas qui vibre dans chaque plan, l'humour un peu triste qui éclaire ce reportage inventé. Xiao Wu, comme le dit le titre, est donc pickpocket. Il revient à Fenyang, bourgade de la campagne de Chine du Nord (Shanxi), aux rues mornes et poussiéreuses. Touriste qui cherche de l'exotisme, passe ton chemin : ni soie ni concubine ici, et pas non plus les rouges éclatants de l'imagerie maoïste, ni de ceux qui ne se gênaient pas d'user des mêmes appâts pour prétendument les dénoncer.

Xiao Wu revient dans son village natal, sans doute après un séjour en prison. Son copain d'enfance, qui a quitté le vol à la tire pour des trafics plus lucratifs, lui tourne le dos : enrichi, il va se marier, prendre des poses à la télévision locale qui flatte ce parvenu exemplaire de la nouvelle bourgeoisie issue de la réforme économique. D'une rencontre amoureuse, mais sans lendemain, avec une entraîneuse dans un karaoké, jusqu'à une visite à sa famille de paysans pauvres, pour finir menotté, devant la télé, au commissariat, l'histoire de Xiao Wu le marginal est une succession de péripéties instructives (sur l'état de la Chine contemporaine) et décevantes (pour le héros), en même temps qu'une lumineuse démonstration de ce que peut le point de vue de la marge (sociale ou cinématographique) pour observer l'état de la collectivité. Cela n'importe guère.

L'important est le potentiel d'émotion rieuse, douce ou terrible qui imprègne chaque séquence. Jia Zhang-ke, jusqu'à hier inconnu y compris des sino-cinéphiles, est un grand cinéaste. Occupant une (improbable) position esthétique entre Pialat et Hou Hsiao-hsien à ses débuts, il filme chaque regard comme on enregistre un courant électrique, il capture l'air qui vibre entre les corps comme si cette vibration racontait des histoires autrement cruciales que la sociologie et la psychologie – ce qui est le cas, naturellement. Sa réalisation, très subtile et efficace sous les apparences d'un reportage tourné à la va-vite, dynamise les rapports entre les protagonistes en les enveloppant dans des mouvements qui les rapprochent ou les opposent sans cesse, dramatisant les relations les plus banales.



DR

Promenade tarifée dans la Chine modernisée.

DÉROUTANTE AMBIVALENCE

La promenade tarifée avec la fille dans les rues et au salon de coiffure, la douceur de Xiao Wu rendant visite à la petite prostituée malade, la vérité charnelle de son corps nu qui rayonne dans l'ombre du bain public d'une présence insensée, la richesse suggestive de la bande-son tissée de bruits de la ville, de ceux de la télévision, du mauvais goût de la pacotille qui parasite ouïe et regard (ce briquet qui joue *La Lettre à Elise*, c'est toute la modernisation chinoise) et auquel répondent des silences délibérés comme des refus radicaux... Chacune de ces scènes « pour rien » compose un film extraordinairement dense et touchant.

Il culmine au cours de la séquence où, arrêté par le policier – lui aussi personnage ironique d'une déroutante ambivalence –, le petit voleur est exhibé à la foule des villageois. Le panoramique de 360 degrés qu'effectue alors la caméra, du point de vue de Xiao Wu, ne se contente pas de signer l'immersion totale du personnage et du film dans leur réalité. Il ne signale pas non plus seulement que l'absence totale d'effets relevait d'un choix, non d'une impuissance. Il produit ceci d'inédit que les villageois, le peuple, regardant le voleur, nous regardent, nous spectateurs, et, nécessairement, regardent le réalisateur et l'appareillage cinématographique. Avec le plus simple des dispositifs, le jeune cinéaste fait sauter le voyeurisme qui guette toute représentation. Très simplement, il ouvre les abîmes critiques de la mise en scène, déploie ses mystères troubles, face auxquels nul n'est à l'abri. Ni le pouvoir ni le public.

J.-M. F.

Jia Zhang-ke, les risques de l'indépendance

PORTRAIT

Le dernier film de ce jeune réalisateur n'est pas distribué dans son pays

« *JE DANSAIS comme Michael Jackson.* » Pince-sans-rire, le petit Chinois au visage de pleine lune raconte ses tournées lorsque, lycéen, il faisait partie d'une troupe de cirque itinérante. Incongru ? Oui, mais pas plus que l'incroyable réussite de ce film sorti de nulle part, fils de tant d'héritages et pourtant ne devant rien à personne. Prolixe, enjoué, étonné encore de la reconnaissance qu'il ne cesse de susciter en Europe depuis que son film a été présenté au Festival de Berlin (*Le Monde* du 23 février 1998), Jia Zhang-ke raconte sa trajectoire comme une évidence.

Il naît à Fenyang, le petit bourg près du fleuve Jaune où se déroule *Xiao Wu*, en 1970. Son père est professeur de lycée, sa mère vendeuse. Il rêve de « *la grande ville* », Taiyuan, capitale provinciale du Shanxi, où il ira étudier les beaux-arts. Et où il découvre le cinéma. « *Depuis la répression de Tienanmen, beaucoup de jeunes cherchent à s'exprimer par des moyens artistiques. La plupart choisissent le rock, ou les arts plastiques, moi j'ai compris très vite que ce serait le cinéma.* » Faire du cinéma en Chine exige « *soit d'avoir des parents qui travaillent dans ce secteur* », soit de passer le concours d'entrée à l'Académie du cinéma de Pékin. Ce que fait Jia, après trois ans de préparation. « *J'ai étudié la théorie du cinéma, c'était passionnant, mais nous ne voyions pas bien comment cela nous aiderait à tourner nos propres films.* »

FAUSSEMENT INNOCENT

C'est l'époque, le milieu des années 90, où les réalisateurs de la « cinquième génération », celle qui a ressuscité le cinéma chinois au sortir de la révolution culturelle, grappille récompenses et succès en Occident mais renonce à ce qui avait défini son approche esthétique. Jia Zhang-ke affirme que c'est *La Terre jaune* (1986), le premier film du chef de file de cette génération, Chen Kaige (futur Palme d'or à Cannes pour *Adieu ma concubine* en 1993), qui a décidé de sa vocation. Hommage sincère, sans doute, mais aussi manière d'annoncer qu'à l'époque de l'Académie « *mes camarades d'études et moi nous rendions compte que ces cinéastes que nous aimions étaient sur le déclin* ». Avec quelques condisciples, il crée le Groupe du film expérimental de la jeunesse, pour « *proposer une nouvelle direction. On tournait en vidéo, en nous produisant nous-mêmes.* »

Son objectif : montrer la Chine telle qu'elle est, « *en plein changement* ». Trois courts métrages signés Jia naissent de cette initiative. Le premier, *Un jour à Pékin*, est un documentaire faussement innocent sur la place Tienanmen, le troisième, *Du Du*, une fiction de cinquante minutes sur les problèmes sentimentaux d'une étudiante. C'est le deuxième, *Xiao Xiao rentre à la maison*, qui ouvre l'étape suivante. Présentée dans un festival de courts métrages à Hongkong et aussitôt primée, cette fiction de cinquante minutes sur la visite d'un paysan dans la capitale permet au réalisateur de rencontrer deux jeunes étudiants en cinéma, diplômés de la Femis, qui se lancent dans la production. Ce sont eux qui vont rendre *Xiao Wu* matériellement possible.

« *Ils étaient d'accord pour produire le projet que j'écrivais alors : un court métrage sur la première nuit d'amour d'un jeune couple. Avant de commencer les repérages avec le chef opérateur, lui aussi venu de Hongkong, je suis allé passer le Nouvel An dans mon village natal, en sa compagnie. J'ai été sidéré par les changements intervenus en seulement deux ans, je me suis dit qu'il fallait plutôt filmer cela, et nous nous sommes immédiatement mis au travail. J'ai écrit le scénario de Xiao Wu très vite, je l'ai faxé aux producteurs, qui ont été d'accord pour transformer au débotté un projet de court métrage en 35 mm en long métrage en 16 mm.* »

DE L'ESSAI À L'ŒUVRE D'ART

Lors de son retour à Fenyang, Jia est choqué de découvrir que ses anciens copains d'enfance, obsédés par l'argent, ne se parlent plus entre eux, ayant rompu avec leurs familles, beaucoup même, qu'il n'avait connu que célibataires, étant déjà en instance de divorce. Pour ce qui deviendra un film en apparence très libre, il rédige un scénario précis, qu'il compare à un panier avec lequel il peut ensuite aller par les rues glaner incidents fortuits et improvisations : « *Plus le panier est solide, plus riche pourra être la récolte.* » Sans se soucier de la censure : production hongkongaise, *Xiao Wu* ne dépend pas du bureau du cinéma, mais... perd le droit d'être distribué en Chine. Il y circule pourtant, semi-clandestinement, « *dans les facs et en vidéo* ».

Les films indépendants restent marginalisés. « *Chaque réalisateur se sent seul, et cela continuera jusqu'à ce que le public ait accès à nos réalisations* », explique Jia. Il vient de publier un article retentissant, intitulé « La construction de la culture passe par la critique de la culture », dans *L'Hebdomadaire du Sud*, journal à gros tirage publié à Kwangju. Il y plaide que le cinéma « *est la mémoire du peuple : il ne peut pas dépendre seulement des marchands ou des fonctionnaires* ». Cet admirateur de Bresson et de De Sica, de Godard, de Fellini et de Hou Hsiao-hsien n'en affirme pas moins qu'un film n'est pas un essai sur la société, mais une œuvre d'art.

Le prochain, coproduit par la France, devrait s'intituler *Le Quai*, et raviver le souvenir des fameuses tournées de l'époque du lycée, qui permettait de découvrir « *toutes les facettes de la Chine* ».

J.-M. F.

Les meilleures entrées en France

	FILMS	nombre de semaines d'exploitation	NOMBRE D'ENTRÉES*	NOMBRE D'ÉCRANS	% d'évolution par rapport à la semaine précédente	TOTAL depuis la sortie
1	Ennemi d'Etat	1	530 199	500	–	530 199
2	Le Prince d'Egypte	4	244 337	648	- 61 %	2 905 828
3	Mulan	7	170 293	626	- 72 %	5 270 905
4	Rencontre avec Joe Black	2	149 119	351	- 40 %	438 814
5	Mary à tout prix	9	142 818	396	- 44 %	2 811 987
6	Pourquoi pas moi ?	1	109 246	126	–	109 246
7	Les joueurs	1	78 141	163	–	78 141
8	La vie est belle	12	70 043	285	- 40 %	3 464 849
9	Couvre feu	4	44 180	258	- 71 %	851 991
10	Piège à Hong-Kong	2	43 175	188	- 69 %	194 461

* période du mercredi 6/01 au dimanche 10/01 inclus

Ennemi d'Etat fait une entrée en force et réalise 1 060 entrées par écran. *Le Prince d'Egypte* et *Mulan* perdent respectivement 61 % et 72 % de leurs spectateurs par rapport à la période de vacances scolaires. Mais leur taux de fréquentation leur laisse entrevoir une carrière assez longue.

Pourquoi pas moi ?, de Stéphane Giusti, rate son entrée avec une moyenne de 109 000 spectateurs. *J'aimerais pas crever un dimanche* enregistre 28 000 entrées sur 45 écrans. *Lila Lili*, de Marie Vermillard, n'attire que 1 827 spectateurs dans trois salles parisiennes, *Tueurs à gages* 7 600 dans sept salles à Paris. *Les Joueurs* et *D'une vie à l'autre* n'ont eu respectivement que 78 000 et 26 000 amateurs.

SORTIR

PARIS

Nogent-sur-Marne célèbre Francis Poulenc
Nogent-sur-Marne (Val-de-Marne), où Francis Poulenc naquit le 7 janvier 1899, célèbre ce centième anniversaire. Le Musée de Nogent présente « Francis Poulenc, mes musiques de Nogent », une exposition regroupant photos, témoignages sur son enfance, partitions... Son enfance sur les bords de Marne a influencé un certain nombre de ses œuvres, qu'il appelait « *mes musiques de Nogent* », comme *La Grenouillère*, *Le Pont* d'après Apollinaire, ou *Cocarde* d'après Cocteau.
Musée de Nogent, Maison des jeunes, 36, boulevard Gallieni. 94 Nogent-sur-Marne. Tél. : 01-48-73-37-67 et 01-48-73-08-23. Jusqu'au 21 janvier.

Belmondo Big Band
Cet orchestre conduit par les frères Belmondo (Lionel au saxophone et Stéphane à la trompette) permet de retrouver des fidèles (Claude Egea, Denis Leloup, Laurent Fickelson, Philippe Soirat...) dont l'énergie farouche donne du panache à leur plongée dans les formes classiques du big band (Basie) autant que dans ses avancées qui remontent aux années 60 (Mingus). Caser cette quinzaine de solistes sur la petite scène du Sunset est aussi un beau pari.
Sunset, 60, rue des Lombards, Paris 1er. Mº Châtelet. Le 13, à 22 heures. Tél. : 01-40-26-46-60. 80 F.

Lauri Crook chante à l'Entrepôt
Le cinéma l'Entrepôt organise une rencontre avec la chanteuse de blues qui a inspiré et interprète le film *Without Air*, de Neil Abramson, qui sort dans cette salle. *Without Air* raconte la vie de la chanteuse Shay (Lauri Crook) et de son compagnon guitariste Radio (Jack May) dans un monde de drogues et de désespoirs.
L'Entrepôt, 7-9, rue Francis-de-Pressensé, Paris 14e. Le 13, à 21 heures. Tél. : 08-36-68-05-87. Entrée libre.

« Saint-Cinéma-des-Prés »
Avec « Saint-Cinéma-des-Prés », titre hommage aux trois numéros de la revue éponyme qui, dans les années 49-50, a su accueillir les films novateurs, le Forum des Images & Cinédoc consacre un programme au renouveau des années 50 à Paris, avec *Traité de bave et d'éternité* d'Isidore Isou (1955) et *Les Intrigues de Sylvia Kouski* d'Alfredo Arrieta (1974) : deux facettes du cinéma expérimental, deux visions de Paris, l'histoire de deux époques à travers leurs milieux artistiques.
Nouveau Forum des Halles, porte Saint-Eustache, Paris 1er. Mº Châtelet-Les Halles. Le 13, à 19 heures et 21 heures. Tél. : 01-44-76-62-00. 30 F.

GUIDE

FESTIVALS CINÉMA

Hommage à Dirk Bogarde
Douze films au programme de l'hommage consacré à l'acteur britannique : *The Servant* (1953), *La bête s'éveille* (1954), *Pour l'exemple* (1964), *Accident* (1967) de Joseph Losey ; *Les Damnés* (1969), *Mort à Venise* (1971) de Luchino Visconti ; *Victime* (1961) de Basil Dearden ; *Chaque soir à neuf heures* (1967) de Jack Clayton ; *Portier de nuit* (1973) de Liliana Cavani : *Despair* (1977) de Rainer Werner Fassbinder ; *Providence* (1977) d'Alain Resnais ; *Daddy Nostalgie* (1990) de Bertrand Tavernier.
Reflet Medicis Logos, 3, rue Champollion, Paris 5e. Mº Saint-Michel. A partir du 13 janvier. Tél. : 01-43-54-42-34. 35 F et 45 F.

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places du jour vendues à moitié prix (+ 16 F de commission par place). Place de la Madeleine et Parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.

La Maison du sourd
d'après les « Peintures noires » de Goya, par la compagnie L'Arche de Noé, création et mise en scène Guillaume Lagnel, poèmes Léon Felipe.
Cartoucherie-Epée de Bois, route du Champ-de-Manœuvre, Paris 12e. Mº Château-de-Vincennes. Le 13, à 20 h 30. Tél. : 01-48-08-39-74. De 55 F à 110 F.

Les Portes du ciel
de Jacques Attali, mise en scène de Stéphane Hillel, avec Gérard Depardieu, Barbara Schulz, Jean-Michel Dupuis...
Théâtre de Paris, 15, rue Blanche, Paris 9e. Mº Trinité. Le 13, à 20 h 45. Tél. : 01-48-74-25-37. De 170 F à 350 F.

Rimbaud, dernière escale
de Michel Rachline et Laurent Malet, mise en scène de Nada Strancar, avec Laurent Malet, Madeleine Marion et Ophélie Orrechia.
Théâtre Molière-Maison de la Poésie, 161, rue Saint-Martin, Paris 3e. Mº Rambuteau. Le 13, à 21 heures. Tél. : 01-44-54-53-00. 80 F et 120 F.

Willy Whynot
d'Henri Gruvman, mise en scène de l'auteur, avec Christiane Leprévost, Catherine Lascaut, Anne de Broca et Michèle Taïeb.
Espace Rachi, 39, rue Broca, Paris 5e. Mº Censier-Daubenton. Le 13, à 20 h 45. Tél. : 01-42-17-10-36. 80 F et 120 F.

Orchestre de Paris
Weber : *Obéron, ouverture*. Debussy : *La Mer*. Schubert : *Symphonie nº 8 « Inachevée »*. Ravel : *Daphnis et Chloé, suite nº 2*. Lorin Maazel (direction).
Salle Pleyel, 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris 8e. Mº Ternes. Les 13 et 14, à 20 heures. Tél. : 01-45-61-65-89. De 90 F à 320 F.

Ralf Gothoni (piano)
Schubert : *Sonates pour piano D 784 et D 960.*
Auditorium du Louvre, accès par la pyramide, Paris 1er, Mº Louvre. Le 13, à 20 heures. Tél. : 01-40-20-84-00. 135 F.

Salzburg Chamber Soloists
Haydn : *Concertos pour violoncelle et orchestre, Symphonie nº 44 « Funèbre »*. Florentz : *L'Ange du tamaris*. Mozart : *Symphonie nº 15*. Lavard Skou Larsen (violon), Dominique de Williencourt (violoncelle).
Théâtre des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne, Paris 8e. Mº Alma-Marceau. Le 13, à 20 h 30. Tél. : 01-49-52-50-50. De 40 F à 300 F.

Daunik Lazro, Thierry Madiot, Paul Rogers
Instants chavirés, 7, rue Richard-Lenoir, 93 Montreuil. Mº Robespierre. Le 13, à 20 h 30. Tél. : 01-42-87-25-91.

Têtes raides
Lavoir moderne parisien, 35, rue Léon, Paris 18e. Mº Château-Rouge. Le 13, à 20 heures. Tél. : 0-803-808-803. 100 F.

Mona Heftre chante Serge Rezvani
Gérard Daguerre (piano).
Sentier des Halles, 50, rue d'Aboukir, Paris 2e. Mº Sentier. Le 13, à 20 heures. Tél. : 01-42-36-37-27. De 80 F à 100 F.

Brassens, chansons
Maison de la culture, 1, boulevard Lénine, 93 Bobigny. Mº Saint-Denis Basilique. Le 13, à 21 heures. Tél. : 01-41-60-72-72. 140 F.

Zakia Belouti, Zahida, Karima, Nadia Tachaouit
Cabaret sauvage, parc de La Villette, Paris 19e. Mº Porte-de-la-Villette. Le 13, à 20 heures. Tél. : 01-40-03-75-15. 100 F.

Abderahman Kazzoul et l'ensemble Attourat
Café de la danse, 5, passage Louis-Philippe, Paris 11e. Mº Bastille. Le 13, à 20 h 30. Tél. : 01-40-21-70-70. De 80 F à 120 F. Dans le cadre des Belles Nuits du ramadan.

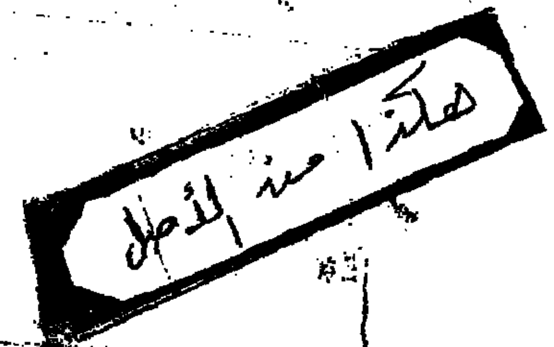
DERNIERS JOURS

17 janvier :

Stéphane Mallarmé (1842-1898)
Musée d'Orsay, 1, rue de la Légion-d'Honneur, Paris 7e. Tél. : 01-40-49-48-14. 40 F.

Khalil Gibran, artiste visionnaire
Institut du monde arabe, 1, rue des Fossés-Saint-Bernard, Paris 5e. Tél. : 01-40-51-38-38. Entrée libre.

Titouan Lamazou
Musée des arts décoratifs, palais du Louvre, 107, rue de Rivoli, Paris 1er. Tél. : 01-44-55-57-50. 30 F.



EN VUE

■ « *Là-bas, les malades dorment par terre, mais au moins ils ont des infirmières pour s'occuper d'eux* », se souvient un médecin du service des urgences du Saint George Hospital de Londres, qui a travaillé en Inde.

■ **Le Corbusier** avait fait ériger au centre de Chandigarh, en Inde, sa ville nouvelle construite dans les années 50, une statue en forme de main ouverte pour symboliser le rêve d'une cité pour tous : dix-huit bidonvilles envahissent aujourd'hui la capitale du Pendjab, décrépite et surpeuplée.

■ Après avoir boudé les cérémonies du 11 novembre, les sapeurs-pompiers de Vertolaye dans le Puy-de-Dôme, en désaccord avec leur maire qui, de son côté, a boycotté leur arbre de Noël, ont démissionné, lundi 11 janvier, pour obtenir un fourgon-pompe neuf.

■ **Mathieu Kérékou**, président du Bénin, qui, à son retour au pouvoir en 1996, avait vendu en pièces détachées l'avion présidentiel plaqué d'or et d'acajou, équipé d'un coin cuisine et d'une cave à vin contenant de grands crus, vient d'obtenir de son gouvernement 3 milliards de francs CFA (environ 4,5 millions d'euros) pour racheter un appareil d'occasion.

■ Après avoir fait demi-tour, vendredi 8 janvier, le commandant d'un appareil des Malaysia Airlines a remis à la brigade anti-rongeurs de l'aéroport de Kuala Lumpur, construit sur une ancienne plantation de palmiers à huile, un rat palmiste qui s'était embarqué pour l'Australie.

■ En raison des dangers que les pigeons font courir aux avions, la police de Meched en Iran met un numéro de téléphone à la disposition des habitants pour dénoncer les colombophiles de leur quartier.

■ Récemment, la cour d'appel de Grenoble condamnait pour « *conduite imprudente ou négligente d'un aéronef* » l'équipage britannique d'un planeur qui, en 1995, près de Gap, avait mortellement heurté un parachutiste en plein vol.

■ **Jeannine Van Sandt**, qui aime toujours son mari, **Ronny**, ouvrier au port d'Anvers, devenu **Priscilla** après une cure d'hormones et une opération chirurgicale, fait appel d'un jugement du tribunal d'Anvers la forçant à divorcer.

■ « *Avez-vous quelque chose à ajouter ? – Oui. Est-ce que je peux récupérer l'engin qui appartient à mon frère ?* », a répondu au président du tribunal correctionnel de Bonneville un mari de Megève, qui comparaissait, mardi 12 janvier, pour avoir forcé sa femme au devoir conjugal en découpant à la tronçonneuse la porte de sa chambre à coucher.

Christian Colombani

Le « Wall Street Journal » célèbre l'an 1000

Le développement n'est pas, n'a jamais été, une affaire linéaire ni même le monopole des nations occidentales, affirme le quotidien économique américain en évoquant ce qu'il aurait écrit au début du onzième siècle

LA FAMINE en France s'accroît ; le marché de l'or en Afrique du Nord reste dominé par le Ghana ; récoltes en forte augmentation en Chine ; nouvelle hausse des impôts à Byzance ; scandale sexuel à la cour du Japon ; les femmes scandinaves ont obtenu le droit au divorce ; le bogue de l'an 1000 n'a pas eu lieu... mais la fin du monde pourrait arriver en 1033, mille ans après la mort du Christ.

Le quotidien de Wall Street a publié un fac-similé du numéro daté du lundi 1er janvier 1000, au prix de 25 pièces d'argent. Il nous fournit les petites nouvelles politiques et économiques quotidiennes dont il est coutumier et qui nous rappellent que les choses n'ont guère changé en mille ans. Les souverains n'ont pas cessé d'être déposés comme le Toltèque Ce Acatl Quetzalcoatl, les empereurs germaniques de rêver d'expansion, les spéculateurs de spéculer, comme à l'époque sur le fer à cheval.

Mais l'article le plus intéressant porte sur l'écart béant entre pays riches et pays pauvres. Dans une correspondance datée de Kaifeng, alors capitale de l'empire du Milieu, le *Journal* écrit : « *Pour une croissance à court terme, certaines nations ont depuis longtemps eu recours aux pillages. Razzier les richesses de ses voisins peut fournir un coup de fouet économique. Mais c'est une stratégie risquée à long terme. Si les civilisations les plus avancées – les empires Song, byzantin et arabe – peuvent de plus en plus se vanter d'avoir une économie diversifiée, c'est qu'ils s'appuient sur l'esprit d'entreprise et d'ingéniosité. Leurs paysans ont trouvé les moyens d'améliorer leurs récoltes. Leurs marchands écument les routes commerciales avec des gadgets qui guident leurs navires à bon port, comme l'astrolabe.* »

« *Par contraste*, poursuit le *Journal*, *les nations retardataires d'Europe occidentale stagnent dans une situation lamentable. Anglais, Francs, Germains (...) semblent avoir cessé d'évoluer depuis l'an 500. Les produits de basse qualité qu'ils fabriquent sont peu attractifs sur les marchés mondiaux. Et, malgré la fertilité de leurs terres, ils sont bien moins productifs.* »

Pourquoi, se demande le quotidien économique d'une place qui n'était alors qu'une presqu'île en plein vent, Manhattan, « *alors que le monde entre dans son second millénaire, cet écart entre nations riches* et *pauvres demeure-t-il aussi grand ? Les marchés en développement d'Europe ne peuvent-ils pas apprendre des civilisations plus avancées comment rattraper leur retard ? Sont-ils, comme le prédisent nombre de prophètes, destinés à rester éternellement à la traîne ? La réponse est, bien évidemment, en partie politique : L'Europe demeure trop fragmentée, manque d'unité politique et d'une taille suffisante pour rivaliser avec les grands empires économiques* ». Elle tient aussi à la priorité accordée par ceux-ci à l'éducation et au développement des technologies de pointe, assure encore le *Wall Street Journal*.

L'article va plus loin qu'une simple évocation historique montrant que l'Occident n'a pas toujours été à la pointe du progrès et de la puissance politique. Il rappelle que l'histoire, comme les marchés financiers, suit des courbes ascendantes et descendantes et qui se croisent, et que les États, comme les sociétés cotées en Bourse, ont leurs bonnes et leurs mauvaises passes. Sans doute seul un quotidien d'un pays qui n'a que quelques siècles pouvait se permettre de donner aux vieilles nations une telle leçon d'histoire, et de modestie.

Patrice de Beer

DANS LA PRESSE

LIBÉRATION
Laurent Joffrin

■ Avant le calcul politique, avant la volonté de produire un « *effet d'annonce médiatique* », il y a une origine simple à la déclaration de Lionel Jospin annonçant « *l'éloignement* » des mineurs les plus délinquants : l'effrayante dégradation de la situation sur une dizaine d'années. Aussi hostile qu'on soit à l'égard des logiques sécuritaires, aussi méfiant qu'on se montre envers les discours alarmistes, il faut partir de cette réalité massive. Acceptant sans le dire de ne pas mettre la lutte contre le chômage en tête de ses priorités, la société française a produit dans ses quartiers déshérités une population rejetée, dont les enfants glissent de plus en plus jeunes dans l'illégalité permanente et la violence. (...) La rhétorique prévention contre répression, et vice versa, a laissé la place à une discussion plus utile – et tout aussi politique – portant sur les politiques concrètes à mettre en œuvre, qui sont – évidemment – une combinaison des deux.

LES ÉCHOS
Nicolas Beytout

■ Confronté à l'échec des 35 heures qui n'ont, en un an, créé que huit mille à dix mille emplois alors que la croissance en a naturellement et à elle seule fait naître cinquante fois plus, le gouvernement cherchait un accord exemplaire qui puisse relancer la fascination qu'éprouvait naguère son électorat pour le « *partage du travail* ». Cet accord, le voilà : il a été signé à EDF-GDF. Les 35 heures devaient être un exemple pour le monde développé et la nouvelle Europe sociale-démocrate. Elles sont devenues la caricature d'une société à deux vitesses où l'on donne toujours plus à ceux qui ont déjà. Sans parvenir à créer autre chose que quelques milliers d'emplois publics, là où il faudrait des centaines de milliers d'emplois privés.

THE FINANCIAL TIMES

■ L'anarchie qui s'installe en Sierra Leone est plus qu'une nouvelle tragédie dans un continent africain déjà ravagé par les guerres. Elle marque l'échec d'un vrai projet de force de maintien de la paix africaine ; elle menace aussi la transition vers la démocratie au Nigeria. Si l'Afrique ne peut pas fairer régner l'ordre chez elle – alors que l'appel à l'extérieur n'est guère plus efficace, comme le montre l'effondrement de l'Organisation des Nations unies en Angola –, l'avenir du continent paraît sombre, assurément. Pour le Nigeria, qui fournit l'essentiel des quinze mille hommes de l'Ecomog, la force africaine d'interposition déployée en Sierra Leone, la reprise de la guerre dans ce dernier pays est une humiliation dangereuse. Couplée à la baisse du prix du pétrole (...), à l'agitation dans le Delta (région pétrolifère du Nigeria), cette situation peut déstabiliser le Nigeria, ce qui porterait un coup dévastateur au continent africain.

www.thesync.com

Deux jeunes Américains veulent réinventer la télévision grâce à Internet

« *CECI N'EST PAS de la télévision recyclée, mais le début d'un média totalement nouveau.* » Thomas Edwards, vingt-sept ans, et Carla Cole, vingt-trois ans, fondateurs de la société The Sync, installée dans la banlieue de Washington, ont entrepris de réinventer la télévision en utilisant Internet. Leur ambition est d'imaginer ce que sera « *la vidéo pour la prochaine génération* », et de produire des émissions adaptées à une « *audience Internet* ». En même temps, ils entendent rester fidèles à la règle d'or de la télévision : séduire un large public en alternant divertissement et information. Techniquement, l'objectif est de créer un embryon de télévision interactive à la carte, grâce à une banque de programmes et d'archives vidéo en accès libre et gratuit.

The Sync, qui n'a pas les moyens de se lancer dans des productions coûteuses, s'est spécialisé dans les talk-shows décalés et provocateurs, réalisés dans ses propres studios.

Pour animer certaines de leurs émissions, Thomas et Carla ont déjà réussi à attirer des personnalités de la cyberculture. La plus en vue est sans doute « Jenny », qui s'est rendue célèbre sur le réseau en installant dans son appartement, y compris sa chambre à coucher, des appareils photo numériques connectés à Internet, ce qui permettait au monde entier de suivre les péripéties de sa vie quotidienne. Sur The Sync, Jenny s'est assagie : elle parle de sa vie, de ses rêves, de son statut inédit de star internationale du Net, et répond aux questions de ses innombrables fans.

Dans un registre plus sérieux, The Sync a fait appel à Brock Meeks, journaliste de la chaîne d'information MSNBC, pour animer une émission de plateau hebdomadaire consacrée à la « technopolitique », ce qui va du procès Microsoft aux nouveaux projets de loi de censure de l'Internet. The Sync expérimente avec cette émission une nouvelle forme d'interactivité : dès qu'un organisme – ou une entreprise – est cité dans la discussion, l'adresse de son site Web s'affiche à l'écran en hypertexte. Le spectateur peut se connecter au site en cliquant sur l'image vidéo, sans interrompre l'émission.

Pour le reste, The Sync donne la priorité aux programmes légers, avec « The Snack Boy », un one-man-show comique quotidien de cinq minutes, et surtout « CyberLove » : quatre jeunes animateurs, deux hommes et deux femmes, discutent librement de tout ce qui leur passe par la tête, à condition que ce soit sexuel. Un show « *garanti non censuré, destiné à ceux qui ont en marre des émissions pour les jeunes produites par des quinquagénaires* ».

Yves Eudes

SUR LA TOILE

INTERNAUTES BRITANNIQUES

■ Selon un sondage publié par le quotidien le *Guardian*, un tiers des adultes vivant en Grande-Bretagne ont déjà utilisé Internet chez eux ou au bureau, et 10 % pensent devenir utilisateurs avant la fin de l'année. 14 % des foyers britanniques sont déjà raccordés au réseau mondial. – *(AFP.)*

CRYPTAGE

■ Le ministère de l'économie et des finances a annoncé la prochaine libéralisation de la réglementation française en matière de cryptage des données transitant sur Internet pour faciliter le développement du commerce électronique. A ce jour, la loi française, beaucoup plus restrictive que celle de ses partenaires européens, n'autorise que les logiciels de cryptage, peu performants, et impose une procédure de dépôt des clés de chiffrement, rendue obsolète par les nouveaux logiciels à clé aléatoire.

LUTTE CONTRE LA PÉDOPHILIE

■ L'Unesco organise à Paris, les 18 et 19 janvier, une réunion internationale sur le thème : « Exploitation sexuelle des enfants, pornographie impliquant des enfants et pédophilie sur l'Internet : un défi international ».

L'établi d'Angelo

par Alain Rollat

L'ÉTABLI de l'éducateur Angelo ressemble à celui où Jean-Pierre Chevènement se flatte de façonner la délinquance. On y travaille le bois brut pour dégauchir les caractères. James y vient souvent. Recherche-t-il inconsciemment l'autorité d'un père dont il ne parle jamais ? Angelo, qui lui apprend à scier droit, l'aime bien. Il fait semblant de ne pas voir ses grimaces dans son dos. De toutes les « Graines de violence » confiées par la justice au foyer René-Birette de Marcq-en-Barœul (Nord), et décortiquées par la caméra délicate de Cédric de Bragança, mardi soir, sur France 3, James est à la fois la plus attachante et la plus effrayante.

Les éclats de rire de ce blondinet de quinze ans à l'apparence chétive et au regard clair sont trop aigus. Ils hurlent un infini besoin de tendresse. Mais James est le plus frimeur de tous les « sauvageons ». Les pulsions de désespoir qui l'habitent à son insu font des ravages. Il se fait gloire de chacune de ses convocations au tribunal de Lille. Il chaparde pour le plaisir : « *Moi, j'ai envie de m'amuser. Voler, c'est délire !* » Il joue à merveille son rôle de chef de bande : « *Moi, j'ai envie qu'on me respecte. J'ai le droit d'emmerder les autres mais les autres, ils ont pas le droit de me faire chier. Sinon, je les fracasse à coups de marteau. C'est ça, ma règle à moi !..* »

Angelo, qui pratique la main de fer dans le gant de crin, oblige James à respecter d'abord le trait de crayon qui guide la scie sur la planche. Chaque fois, c'est le même rituel. James proteste : « *C'est dur ! Je dérape...* » « *Tu dérapes,* lui répond Angelo, *parce que tu oublies toujours de mettre ton pouce.* » James contrôle un instant son geste. Le ruban de la scie glisse sur le pouce qui lui impose le respect du trait. La planche est d'équerre, le bois remercie James d'un jet de sciure. « *N'oublie pas le pouce* », répète Angelo. James marmonne : « *On dirait qu'on est des chiens...* » Car James est du genre roquet philosophe : « *La vie, elle est ennuyeuse. Tu nais, après tu meurs... Si tu ne fais jamais de conneries, la vie, c'est pas la peine. J'en profite un max...* »

Mais de « *max* » en « *max* », James s'est retrouvé une fois de plus chez le juge pour vol de baladeur au cours d'une sortie. Et, cette fois, le juge ne lui parle plus de réinsertion : « *Il m'a dit : "Si je te revois encore une fois, je t'envoie en taule"...* » Or, la prison, c'est la seule chose qui fasse peur à James : « *Il y a plein de pédophiles. Si je vais en taule, je me suicide...* » Il baisse les yeux pour la première fois. Comment dire à ce gosse que toute violence est une scie d'autodestruction ? N'oublie pas le pouce, James !

MERCREDI 13 JANVIER

FILMS DE LA SOIRÉE

20.30 Casablanca ■■■ Michael Curtiz (Etats-Unis, 1942, N., v.o., 105 min). Ciné Classics
20.30 Smoke ■■ Wayne Wang (Etats-Unis, 1995, 115 min). Ciné Cinémas
20.40 Secrets et mensonges ■■ Mike Leigh (Grande-Bretagne, 1996, 140 min). Cinéstar 1
21.00 ▶ Marius et Jeannette ■■ Robert Guédiguian (France, 1997, 95 min). Canal +
22.50 Mogambo ■■ John Ford (Etats-Unis, 1953, 115 min). Cinétoile
23.30 ▶ Le Sixième Sens ■■ Michael Mann (Etats-Unis, 1986, v.o., 120 min). 13ème Rue
0.35 Drugstore Cowboy ■■ Gus Van Sant (Etats-Unis, 1989, 100 min). Cinéstar 2
0.40 Mon grand ■■ Robert Wise (Etats-Unis, 1953, N., v.o., 105 min). Ciné Classics
0.55 ▶ Les Biches ■■ Claude Chabrol (France, 1967, 100 min). Arte

GUIDE TÉLÉVISION

MAGAZINES

18.00 et 21.00 Le Grand Journal. LCI
18.30 Nulle part ailleurs. Invité : Helena Bonham Carter, Marc EM, Roland Courbis. Canal +
19.10 Le Rendez-vous. LCI
20.00 20h Paris Première. Invité : Sinclair. Paris Première
20.10 Faits divers. La nuit des braconniers. RTBF 1
20.45 Les Mercredis de l'Histoire. Chili, la mémoire obstinée. Arte
20.50 Succès. Invité : Gérard Jugnot. TF 1
21.00 La Marche du siècle. Pauvreté : le cri du coeur. Invitée : Véronique Colucci, Lucien Duquesne, André Gardes, Marine Chéreau, Karim-Robert Morand-Kaci, Christine Lebas, Martine Lecorre. France 3
21.05 Droit de cité. Nous vieillirons ensemble. TV 5
22.40 Ça se discute. L'alcoolisme au féminin. France 2
23.00 Le Magazine de l'Histoire. Invités : Jacques Marseille, Michelle Perrot, Joël Cornette, Alain Decaux. Histoire
23.10 52 sur la Une. Les filles d'Evasan. TF 1
0.10 ▶ Hors série. Graine de violence. France 3
0.50 Le Canal du savoir. Les voies du sel. Paris Première

DOCUMENTAIRES

18.25 Cinéma et apartheid. [2/2]. Planète
19.00 Dirigeables dans le vent. Arte
19.35 Les Grands Compositeurs. [1/7]. Johann Sebastian Bach. Planète
20.00 On the Road Again. Istanbul. Odyssée
20.15 Reportage. 15 ans, 120 kilos. Arte
20.25 L'année dernière, la pluie est tombée un lundi. Odyssée
20.35 La Grande Pêche des Imraguen. Planète
20.45 ▶ Les Dossiers de l'Histoire. Vendre la guerre. Histoire
20.55 Normal, pas normal, paranormal. Téva
21.15 Chili impressions. [2/4]. Voyage au bout de la droite. Histoire
21.30 Les Tribus indiennes. [3/20]. Les Navajos. Planète
21.30 Légendes vivantes d'outre-mer. Les pêcheurs et les Saintes. Odyssée
21.55 Avec Matisse à Tanger. Odyssée
22.00 Les Maîtres du temps. Planète
22.30 ▶ Genèse d'un tueur. 13ème Rue
22.45 Plans de vol. Allure silencieuse. Odyssée
22.50 Un médecin traditionnel en Chine rurale. Planète
22.55 Absolutely Fabulous : Mode d'emploi. Canal Jimmy
23.00 ▶ Profil. Une chambre à soi. La vie de Virginia Woolf. Arte
23.10 Les Chasseurs du lac Te'nggano. Odyssée
23.40 50 ans de conflits. L'histoire de Taïwan. Odyssée
23.55 La Lucarne. Loco Lucho. Arte
0.05 La Grande Famine. [3/3]. L'héritage et les reproches. Planète
0.05 Winnie Mandela et le témoin manquant. TSR

DANSE

22.00 Bogus Pomp. Chorégraphie de Ralph Lemon. Musique de Frank Zappa. Par le ballet de l'Opéra de Lyon. Avec Nathalie Delassis, Pascal Doye, Nicolas Duflous, Anne-Sylvie Gaches, Dominique Lainé, Philippe. Muzzik
22.35 The Boy Who Never Came Back. Chorégraphie de Bert Van Gorp et Sean Twan John. Muzzik

MUSIQUE

18.00 Chet Baker. Avec Chet Baker, trompette ; Michel Graillier, piano ; Jean-Louis Rassinfosse, basse. Muzzik
22.55 Black Sessions. Paris Première

TÉLÉFILMS

20.50 Scarabée. William Mesa. M 6
20.55 La Balle au bond. Williams Crépin. France 2
20.55 Napoléon et Joséphine. Richard T. Heffron [3/3]. TMC
22.10 Marie la louve. Daniel Wronecki. Festival

COURTS MÉTRAGES

1.30 Habeas corpus. Jean-Philippe Grédigui. 13ème Rue

SÉRIES

20.30 Star Trek, la nouvelle génération. Vingt-huit minutes pour vivre. Canal Jimmy
20.40 Homicide. Pour l'amour de Sarah. Série Club
21.30 Two. Meurtre au consulat. Série Club
21.55 Presque parfaite. Sérénade à six (v.o.). Canal Jimmy
22.15 Oz. A ta santé ! (v.o.). Série Club
22.30 Friends. The One After Ross Says Rachel (v.o.). Canal Jimmy
22.40 Ally McBeal. Changement d'attitude. M 6
23.05 3e planète après le Soleil. I Brake for Dick (v.o.). Série Club
23.15 Michel Strogoff. [1/7]. TV 5
23.30 Townies. Dead Dogs Wag no Tails (v.o.). Série Club
23.35 Dharma & Greg. Classe Ex ! M 6
0.00 Susan ! La coqueluche de l'équipe. M 6

NOTRE CHOIX

● **20.45 Arte**
Chili, la mémoire obstinée
C'est en 1996 que Patricio Guzman, cinéaste chilien, décide de revenir pour la première fois dans son pays. Il emporte avec lui le film qu'il tournait alors, *La Bataille du Chili*, un film majeur – une trilogie sur l'expérience de Salvador Allende –, montré partout dans le monde sauf au Chili (la junte l'avait interdit). Vingt-trois ans après le coup d'Etat du général Pinochet, le réalisateur cherche à rencontrer ceux qu'il avait filmés, les militants profondément engagés dans le processus révolutionnaire. Il découvre que beaucoup ont « disparu », que leur mémoire est oubliée. Le travail du cinéaste consiste à ramener à la surface le passé devenu sujet tabou en même temps que l'état d'esprit, l'atmosphère d'une époque, sa vérité. Délicat travail. En projetant (entre autres) des images de *La Bataille du Chili*, Patricio Guzman déclenche un formidable retour du refoulé. Pour certains étudiants, c'est le choc de découvrir leur propre histoire. Pour ceux qui n'ont pas encore vu ce film, bouleversant par moments, « Les Mercredis de l'histoire » offrent une rediffusion opportune. – *C. H.*

● **23.30 13ème Rue**
Le Sixième Sens
Un ancien policier spécialisé dans la recherche de criminels psychopathes reprend du service pour découvrir un tueur massacrant des familles entières à la pleine lune. Réalisé par Michael Mann, d'après *Dragon rouge*, un roman de Thomas Harris où apparaît déjà Hannibal le cannibale, le monstrueux personnage du *Silence des agneaux*, c'est une histoire terrifiante, très bien traitée dans les rapports psychologiques ambigus. – *J. S.*

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

18.30 Exclusif.
19.05 Le Bigdil.
20.00 Journal, Météo.
20.50 Succès.
23.10 52 sur la Une. Les filles d'Evasan.
0.15 Minuit sport.
0.50 TF 1 nuit, Météo.
1.05 Histoires naturelles. Au soleil d'Hemingway.

FRANCE 2

18.45 Cap Dakar.
19.15 1 000 enfants vers l'an 2000.
19.20 Qui est qui ?
20.00 Journal, Météo.
20.55 La soirée continue. La Balle au bond. Téléfilm. Williams Crépin. 22.40 Ça se discute. L'alcoolisme au féminin.
0.30 Journal, Météo.
0.50 Paris-Dakar.
1.15 A l'occasion du Dakar, le cercle.
1.45 Mezzo l'info.

FRANCE 3

18.20 Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour.
18.52 L'Euro, mode d'emploi.
18.55 19-20 de l'information, Météo.
20.05 Le Kouij de 20 heures.
20.35 Tout le sport.
20.40 Le Journal du Dakar.
21.00 La Marche du siècle. Pauvreté : le cri du cœur.
22.45 Météo, Soir 3.
23.20 Les Noces de Figaro. Opéra de Mozart.
2.20 ▶ Hors série. Graine de violence.

CANAL +

▶ En clair jusqu'à 21.00
18.30 Nulle part ailleurs.
20.30 Le Journal du cinéma.
21.00 ▶ Marius et Jeannette ■■ Film. Robert Guédiguian.
22.45 Le Pic de Dante ■ Film. Roger Donaldson (v.o.).
0.30 South Park. Le charmeur de poules.
0.50 Spin City. Un après-midi de chien.
1.15 Le Septième Ciel ■■ Film. Benoît Jacquot.

ARTE

19.00 Connaissance. Dirigeables dans le vent.
19.45 Météo, Arte info.
20.15 Reportage. 15 ans, 120 kilos.
20.45 Les Mercredis de l'Histoire. Chili, la mémoire obstinée.
21.40 Les Cent Photos du siècle.
21.50 Musica. Le Voyage d'hiver. Film musical. Petr Weigl.
23.00 ▶ Profil. Une chambre à soi. La vie de Virginia Woolf.
23.55 La Lucarne. Loco Lucho.
0.55 ▶ Les Biches ■■ Film. Claude Chabrol.

M 6

19.20 Mariés, deux enfants.
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.10 Notre belle famille.
20.40 Décrochage info, Une journée avec...
20.50 Scarabée. Téléfilm. William Mesa.
22.40 Ally McBeal. Changement d'attitude.
23.35 Dharma & Greg. Classe Ex !
0.00 Susan ! La coqueluche de l'équipe.
0.30 Au-delà des limites. Janot Lamberton.

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.30 Agora. Pierre Lazlo.
21.00 Philambule. Invité : Bruno Curatolo.
22.10 Fiction. Eugène Ionesco.
23.00 Nuits magnétiques. [3/5].
0.05 Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUE

20.00 Festival de chefs. Œuvres de Weber, Debussy, Schubert, Ravel.
22.30 Musique pluriel. Œuvres de Coffy, Harvey.
23.07 Les Greniers de la mémoire. Invitée : Germaine Tailleferre.

RADIO-CLASSIQUE

20.15 Les Soirées. Œuvres de Berwald. 20.40 Jephtha. Oratorio de Haendel. Par le Chœur de chambre de la RIAS et l'Akademie für Alte Musik de Berlin, dir. Marcus Creed.
23.22 Les Soirées... (suite). Œuvres de Mendelssohn.

JEUDI 14 JANVIER

FILMS DU JOUR

13.45 Certains l'aiment chaud ■■■ Billy Wilder (Etats-Unis, 1959, N., v.o., 120 min). Cinétoile
13.50 Gervaise ■■■ René Clément (France, 1956, N., 120 min). Ciné Classics
14.10 Ladybird ■■ Ken Loach (Grande-Bretagne, 1994, 100 min). Ciné Cinémas
15.05 Les Caprices d'un fleuve ■■ Bernard Giraudeau (France, 1995, 110 min). Cinéstar 2
15.45 Le Fils du désert ■■■ John Ford (Etats-Unis, 1948, 105 min). Cinétoile
15.55 Secrets et mensonges ■■ Mike Leigh (Grande-Bretagne, 1996, 140 min). Cinéstar 1
17.20 Brooklyn Boogie ■■ Wayne Wang et Paul Auster (EU, 1995, 85 min). Ciné Cinémas
18.15 Un thé au Sahara ■■■ Bernardo Bertolucci (GB, 1989, 135 min). Cinéstar 1
18.45 Dune ■■ David Lynch (Etats-Unis, 1984, 135 min). Cinéstar 2
18.50 Casablanca ■■■ Michael Curtiz (Etats-Unis, 1942, N., 100 min). Ciné Classics
19.30 Jerry chez les cinoques ■■ Frank Tashlin (Etats-Unis, 1964, 90 min). Cinétoile
20.30 Tempo massimo ■■ Mario Mattoli (Italie, 1934, N., v.o., 80 min). Ciné Classics
20.30 20 000 lieues sous les mers ■■ Richard Fleischer (Etats-Unis, 1954, 125 min). Ciné Cinémas
20.35 Le Grand Embouteillage ■■ Luigi Comencini (Italie, 1978, 110 min). Canal Jimmy
20.50 La Nuit des généraux ■■ Anatole Litvak (France - Grande-Bretagne, 1966, 145 min). M 6
21.00 Secrets de femmes ■■ Robert Wise (Etats-Unis, 1950, N., v.o., 100 min). Paris Première
22.35 Voyage au bout de l'enfer ■■■ Michael Cimino (Etats-Unis, 1978, v.o., 180 min). Canal Jimmy
22.40 Les Drakkars ■■ Jack Cardiff (Grande Bretagne - Yougoslavie, 1964, 125 min). RTL 9
22.50 La Semaine du sphinx ■■ Daniele Luchetti (Italie, 1991, 95 min). Cinéstar 2
23.10 Le Souffle au cœur ■■ Louis Malle (France, 1970, 115 min). France 2
0.00 La Valse des pantins ■■ Martin Scorsese (Etats-Unis, 1983, 110 min). Cinéstar 1

GUIDE TÉLÉVISION

MAGAZINES

13.05 Droit de cité. Nous vieillirons ensemble. TV 5
13.25 Parole d'Expert. Invité : François Morel. France 3
13.30 Envoyé spécial, les années 90. Les oubliés de Saddam. La proie. Histoire
15.05 Le Vrai Journal. Les élections régionales à Lyon. La plainte Ecotel contre le FN. La condamnation de la société de production Carlton. Invité : Jacques Delors. Canal +
18.00 et 21.00 Le Grand Journal. LCI
18.30 Le Magazine de l'Histoire. Invités : Jacques Marseille, Michelle Perrot, Joël Cornette, Alain Decaux. Histoire
18.30 Nulle part ailleurs. Invités : Nora Ephron, Divine Comedy, Jean-Louis Arajol, Fode Sylla, Neil Hannon. Canal +
19.10 Le Rendez-vous. LCI
20.55 Envoyé spécial. La leçon des grands singes. Alzheimer mon amour. Les aventurières de Dieu. France 2
22.10 Pulsations. Les rêves. RTBF 1
23.00 De l'actualité à l'Histoire. Bilan de l'année 1998. Histoire
23.15 Si j'ose écrire. La géométrie des sentiments. Chansons de Léo Ferré. Dessins de Roland Topor. Invités : Patrick Roegiers, Jean-Claude Bologne, Françoise Lalande. RTBF 1
23.20 France Europe Express. La parité hommes/femmes. La privatisation du service public. La revue de presse d'Alex Taylor. Invitée : Nicole Notat. France 3

DOCUMENTAIRES

17.55 Couleur de l'Afrique. Tombouctou, le puits de l'esclavage. La Cinquième
18.20 Le Tunnel sous la Manche. [2/3]. Planète
18.30 Les Vautours. La Cinquième
18.30 On the Road Again. Istanbul. Odyssée
19.00 Voyages, voyages. Namibie. Arte
19.00 A ma zone. Odyssée
19.10 Tabary. Planète
19.45 Les Meilleurs moments des JO. [2/10] Franchir la ligne. Histoire
19.55 Les Chasseurs du lac Te'nggano. Odyssée
20.15 Reportage. Tendres cogneuses. Arte
20.20 Global Family VII. La faune inconnue d'Australie. Odyssée
20.35 Cinéma et apartheid. [2/2]. Planète
20.45 ▶ Soirée thématique. Scandales, mensonges et vidéos. Arte
20.45 Pablo Casals. Le chant des oiseaux. Mezzo
21.05 Des trains pas comme les autres. L'Inde du Sud. TV 5
21.20 50 ans de conflits. L'histoire de Taïwan. Odyssée
21.45 Les Grands Compositeurs. [1/7] Johann Sebastian Bach. Planète
22.45 La Grande Pêche des Imraguen. Planète
22.45 West Side Story. Le making of de l'enregistrement. Mezzo
22.45 L'année dernière, la pluie est tombée un lundi. Odyssée
23.40 Les Tribus indiennes. [3/20]. Les Navajos. Planète
23.50 Légendes vivantes d'outre-mer. Les pêcheurs et les Saintes. Odyssée

SPORTS EN DIRECT

20.30 Basket-ball. Euroligue. Asvel - Ulker Istanbul SC. AB Sport

MUSIQUE

18.00 The Charles Mingus Sextet. Oslo, 1964. Muzzik
19.45 Sonate pour violoncelle et piano n° 3, de Beethoven. Avec Hüseyin Sermet, piano ; Xavier Phillips, violoncelle. Mezzo
21.00 Hommage à Michel Petrucciani. 21.00 Lettres à Michel Petrucciani. 21.45 Concerts. *Bite* (1990), *Nuages* (1997), *Impressions* (1997), *Danser sur moi* (1997), *Saint Thomas* (1997), *Brasilian Like* (1998), *Little Peace in C for you* (1998). Muzzik
21.50 Concerto pour violoncelle, de Dvorak. Avec Mischa Maisky, violoncelle. Par l'Orchestre symphonique de Prague, dir. Petr Altrichter. Mezzo
23.15 Fedosseiev dirige. *Roméo et Juliette*, de Tchaïkovski. Par l'Orchestre symphonique de la Radio de Moscou. Mezzo
23.30 Beethoven par Davis et Arrau. Par l'Orchestre symphonique de Londres, dir. sir Colin Davis. Paris Première
23.10 Les Brigands. Opéra d'Offenbach. Mise en scène. Alain Marcel. Par l'Orchestre de la Suisse romande et les Chœurs du Grand-Théâtre de Genève, dir. John Miner. Muzzik

TÉLÉFILMS

20.30 Saint-Exupéry, la dernière mission. Robert Enrico. Festival
20.40 Un week-end meurtrier. Richard Friedmann. 13ème Rue
20.45 Masada. Boris Sagal [2/4]. Histoire
22.30 Baldipata. Claude D'Anna. TV 5
22.45 Made in America. Une trop belle cible. Dennis Hopper. TF 1
0.20 Piège du bonheur. Jürgen Bretzinger. Arte

COURTS MÉTRAGES

23.05 Paparazzi. Jacques Rozier (1963). Arte

SÉRIES

17.20 Seconde B. Le mystère Malika. TMC
17.50 Hartley, coeurs à vif. France 2
18.30 Urgence. TV 5
19.15 Michel Strogoff. [1/7]. TV 5
19.20 Force de frappe. Voie sans issue. 13ème Rue
19.50 La Vie de famille. L'arme. RTL 9
20.00 Fallen Angels. Une arnaque de première classe. Canal Jimmy
20.00 Dharma & Greg. Mon père ce zéro. Téva
20.00 Quoi de neuf docteur ? TMC
20.10 Happy Days. Bienvenue Roger. Série Club
20.35 Maigret. Meurtres dans un jardin potager. RTBF 1
20.40 Buffy contre les vampires. Dévotion. Série Club
20.50 Julie Lescaut. Le Secret des origines. TF 1
22.10 Highlander. Suspects irréprochables. Série Club
23.25 3e planète après le Soleil. Dick Behaving Badly (v.o.). Série Club

Le Monde publie chaque semaine, dans son supplément daté dimanche-lundi, les programmes complets de la radio et – accompagnés du code ShowView – ceux de la télévision ainsi qu'une sélection des programmes du câble et du satellite.
Le nom qui suit le genre de l'émission (film, téléfilm, etc.) est celui du réalisateur.

SIGNIFICATION DES SYMBOLES :
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■■ Ne pas manquer.
■■■ Chef-d'œuvre ou classiques
◆ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

NOTRE CHOIX

● **15.30 Planète**
Gerry Mulligan, 1927-1996
Compositeur, arrangeur, saxophoniste baryton, Gerry Mulligan aura beau avoir été l'homme des rencontres et des expériences musicales, ce que l'histoire du jazz retiendra avant tout, ce sont deux orchestres. D'abord, en 1949 et 1950, le nonette qui réunit Mulligan, Lee Konitz, Gil Evans et Miles Davis, puis en 1952, le quartette sans piano avec le trompettiste Chet Baker. Ce documentaire de Robert Mugnerot, réalisé en 1996 pour la « Jazz collection » d'Arte, en fait la démonstration en consacrant une bonne moitié du film à ces deux formations. Mais quand on a participé à l'élaboration d'un son, d'un style, peut-il en être autrement ? Avec le nonette de *Birth of the Cool* (« naissance du cool »), Mulligan et Evans mettent l'art de la fugue et du contrepoint au service des solistes du bop ; avec Baker, c'est le jeu en contre-chant des deux solistes, l'émancipation de la contrebasse.

Mulligan est dans l'histoire, donc, comme l'est sa dégaine de grand gaillard à la peau claire, aux cheveux et à la barbe très vite blancs. Dans l'histoire, comme l'est le jazz dit « West Coast », né en Californie, dans le soleil et l'insouciance des années 50, auquel Mulligan sera *souvent rattaché, contre son gré*. C'est la bohème des Blancs à laquelle sera régulièrement opposée celle des Noirs dans un New York tentaculaire et impitoyable.

Dans le temps qui reste, on voit, trop fugitivement, le Concert Jazz Band, grand orchestre somptueux et éphémère monté en 1960. On en apprend aussi plus sur le baryton – sa technique et ses quelques solistes, dont Mulligan reste le summum – avec Pierre-Olivier Govin. Mulligan, musicien isolé dans le déroulement du jazz, individualiste tranquille, reste au final un mystère dont les secrets sont toujours à découvrir. – *S. Si.*

★ Rediffusions : vendredi, 19.40 ; samedi, 21.55, dimanche, 17.45.

● **21.00 Muzzik**
Lettre à Michel Petrucciani
En hommage au pianiste disparu le 6 janvier (*Le Monde* du 8 janvier), « Muzzik » diffuse le film de Frank Cassenti consacré au premier voyage new-yorkais du pianiste en 1982. Des images simples, amicales, qui montrent la joie enfantine d'un Petrucciani en train de vivre son grand rêve, la conquête de l'Amérique du jazz. Des extraits de concerts, la plupart des deux dernières années, complètent le programme. – *S. Si.*

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

13.45 Les Feux de l'amour.
14.35 Arabesque.
15.25 La loi est la loi.
16.20 L'homme qui tombe à pic.
17.00 Sunset Beach.
17.45 Beverly Hills.
18.30 Exclusif.
19.05 Le Bigdil.
20.00 Journal, Météo.
20.50 Julie Lescaut. Le Secret des origines.
22.45 Made in America. Une trop belle cible. Téléfilm. Dennis Hopper.
0.25 Les Rendez-vous de l'entreprise.
0.50 TF 1 nuit, Météo.

FRANCE 2

13.50 Derrick.
14.40 Soko.
15.30 Tiercé.
15.45 La Chance aux chansons.
16.45 Des chiffres et des lettres.
17.15 Un livre, des livres.
17.20 Cap des Pins.
17.50 Hartley, cœurs à vif.
18.45 Cap Dakar.
19.15 1 000 enfants vers l'an 2000.
19.20 Qui est qui ?
19.55 L'Euro, Journal, Météo.
20.55 Envoyé spécial. La leçon des grands singes. Alzheimer mon amour. P-s : Les aventurières de Dieu.
23.10 Le Souffle au cœur ■■ Film. Louis Malle.
1.05 Journal, Météo.
1.25 Paris-Dakar.

FRANCE 3

13.25 Parole d'Expert.
14.25 Les Craquantes.
14.50 Simon et Simon.
16.40 Les Minikeums.
17.45 La Piste du Dakar.
18.20 Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour.
18.52 L'Euro, mode d'emploi.
18.55 19-20 de l'information, Météo.
20.10 Le Kouij de 20 heures.
20.40 Tout le sport.
20.45 Le Journal du Dakar.
20.55 Consomag.
21.05 Hudson Hawk, gentleman et cambrioleur. Film. Michael Lehmann.
22.50 Météo, Soir 3.
23.20 France Europe Express.
0.35 Espace francophone.
1.05 La Marche du siècle. Pauvreté : le cri du cœur.

CANAL +

▶ En clair jusqu'à 13.35
13.35 Le Journal du cinéma.
14.00 Créatures féroces ■ Film. Fred Schepisi et Robert Young.
15.30 Surprises.
15.45 Le Vrai Journal.
16.30 Gilbert Grape ■ Film. Lasse Hallström.
▶ En clair jusqu'à 20.40
18.30 Nulle part ailleurs.
20.30 Le Journal du cinéma.
20.40 El Che, enquête sur un homme de légende ■ Film. Maurice Dugowson.
22.25 Le Dentiste ■ Film. Brian Yuzna.
23.55 Un frère. Film. Sylvie Verheyde.
1.35 Hockey NHL.

LA CINQUIÈME/ARTE

13.15 Destination. Les Antilles françaises.
13.45 Le Journal de la santé.
14.00 Les Authentiques.
14.30 La Cinquième rencontre. Justice et société. 14.35 To Beef or Not To Beef. 15.25 Entretien avec Jacques Pulsais.
16.00 Pi égale 3,14...
16.30 Correspondance pour l'Europe.
17.00 Au nom de la loi.
17.30 100 question.
17.55 Couleur de l'Afrique.
18.25 Météo.
18.30 Le Monde des animaux.
19.00 Voyages, voyages. Namibie.
19.45 Météo, Arte info.
20.15 Reportage. Tendres cogneuses.
20.40 ▶ Soirée thématique. Scandales, mensonges et vidéos. 20.45 Fun, fun, fun. 21.45 Les Aventures scandaleuses de Mimi Papandréou. 22.15 Télémensonges. 23.05 *Paparazzi*. Court métrage. Jacques Rozier. 23.25 Paparazzi. Documentaire.
0.20 Piège du bonheur. Téléfilm. Jürgen Bretzinger.
1.50 Music Planet. John Cale.

M 6

13.30 Ben n'aura jamais dix ans. Téléfilm. Mike Robe.
15.15 Les Routes du paradis.
16.15 et 1.10 Boulevard des clips.
17.40 Les Nouvelles Aventures de Robin des Bois.
18.25 Loïs et Clark.
19.20 Mariés, deux enfants.
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.10 Notre belle famille.
20.35 Météo des neiges.
20.40 Décrochage info, Passé simple.
20.50 La Nuit des généraux ■■ Film. Anatole Litvak.
23.15 L'Appartement 512 ■ Film. Ben Verbong.

RADIO

FRANCE-CULTURE

19.45 Les Enjeux internationaux.
20.02 Les Chemins de la musique. [4/5].
20.30 Agora. Bernard Michel (*Histoire de Prague*).
21.00 Lieux de mémoire. Venise, Simplon, Orient-Express.
22.10 For intérieur. Jacques Duquesne.
23.00 Nuits magnétiques. La comédie du travail [4/5].
0.05 Du jour au lendemain. Patrice Covo (*Le Baladin et le Neuroleptique*).

FRANCE-MUSIQUE

19.00 Restez à l'écoute. Œuvres de Zanesi, Debussy, Boucourechliev.
19.40 Prélude.
20.00 Festival de chefs. Concert par l'Orchestre national de France, dir. Charles Dutoit : œuvres de Poulenc, Prokofiev, Chausson, Ravel.
22.30 Musique pluriel. Œuvres de Harvey, Zavaro.
23.07 Papillons de nuit. Invité : Philippe Eidi.

RADIO-CLASSIQUE

20.15 Les Soirées. Œuvres de Saint-Saëns. 20.40 Le Violoncelliste Pierre Fournier. *Sonate op. 5 n° 2*, de Beethoven ; *Concerto pour violoncelle n° 1*, de Martinu ; œuvres de Bach, R. Strauss, Elgar, Saint-Saëns, Popper.
22.33 Les Soirées... (suite). Œuvres de Kraus, Haydn, Mozart, Mendelssohn.

هكذا من الأصل

Le Monde

JEUDI 14 JANVIER 1999

Hôtel du Nord

par Pierre Georges

LE CROIRAIT-ON ? Il y a des cols de haute-montagne dans Paris. Notamment un fameux du côté du Panthéon, le redoutable col des Carmes, classé en première catégorie sur l'échelle des cataclysmes et désagréments hivernaux. Voilà qui devrait faire hurler de rire, d'un grand rire revanchard, les provinces qui, enfin, à l'unisson pourront crier : *« Parigots, chiens de traineaux ! »* Et exercer, sans le moindre scrupule, leur droit de moquerie sur ces étranges créatures franciliennes qui venaient de réinventer l'hiver.

Donc il neigeait sur Paris. Et il neigeait un peu plus sur les banlieues, cela leur apprendra à se dire de banlieue comme on s'affirme de la campagne. Une vraie tempête de neige. Incroyable en janvier ! Sans exagération, au moins cinq centimètres de neige ! La tourmente, mes aïeux, un fameux blizzard de bazar. Pour dire, et les photographies du *Parisien* en font foi ce matin, *« la neige fouettait les visages sur le pont Alexandre III »* qu'on eut dit jeté sur la Neva, face au Palais d'hiver, à Saint-Petersbourg.

C'est beau une ville la nuit, sous la neige. Très beau. Mais un peu con aussi. Vint donc, dans la soirée, après mûre réflexion, l'heure des grandes décisions. Dans tous les bureaux, de solides expéditions se préparèrent. Car ce n'était pas le tout de regarder tomber les flocons avec l'émerveillement d'un paradis perdu, encore fallait-il se lancer dans l'aventure polaire sans faiblir pour retrouver ses charentaises.

Oser, pas oser ? On en disserta longuement, voyez comme la vie est drôle, devant un doigt de rhum cubain, médaillé d'or à Leipzig (RDA) en 1966, c'est dire sa qualité. Le rhum et les enfants d'abord ! La prémonition était admirable et la précaution fort sage. Car la suite démontra qu'il ne fallait pas espérer de saint-bernard à tonnelet dans les secours en montagne Sainte-Geneviève.

On décida d'y aller. Bravement. Sans faiblir. Bras dessus, bras dessous, Mermoz et Guillaumet, et un troisième larron en bétaillère dans leurs Andes hostiles. Jusqu'au Panthéon, grand cimetière sous la lune neigeuse, ce fut sportif, mais correct. La voiture menait sa vie indépendante de voiture aux sports d'hiver parisiens, frétillant du croupion et chassant de l'avant. Mais, dans la descente de la rue des Carmes, redoutable piste noire, il fallut se rendre à l'évidence : trois hommes à la neige ! L'abandon s'imposait d'urgence, avec feux de détresse, et imprécations diverses du genre *« mais que fait Tibéri ? »*.

Bref, ce fut très drôle. Beaucoup plus que le sort réservé à des millions de gens, naufragés des routes et des banlieues hostiles. Sur toutes les radios, les témoignages concordèrent. La peine incompressible de neige avait frappé chacun. De plusieurs heures à une nuit entière de bagne blanc. Les malédictions montaient de partout : *« Mais que fait l'équipement, mais que fait la police, mais que fait l'armée ? »*

La position stratégique de chroniqueur fait que l'on vous raconte ces choses-là comme à un confesseur. Ainsi cette collaboratrice, l'œil vaguement satisfait, qui s'en vint dire : *« Mon mari n'est pas rentré de la nuit ! Bloqué pendant trois heures, il a mangé ses provisions de bord, trois barres chocolatées, bu son eau minérale. Puis il a fait demi-tour et est allé à l'hôtel. »* Du Nord ?

Les chutes de neige ont fortement perturbé les transports dans plusieurs régions françaises

6 300 foyers de la Drôme et de l'Ardèche restaient privés d'électricité mercredi matin

LA CIRCULATION a été fortement perturbée, mardi soir 12 janvier, à Paris et dans sa région, en raison des chutes de neige qui ont provoqué près de 300 kilomètres de bouchons sur les grands axes, où, par endroits, une couche de 3 à 5 cm de neige s'est déposée en moins de deux heures au moment de la sortie des bureaux. Les autoroutes autour de Paris ont très vite été engorgées en raison de la présence de poids lourds en difficulté sur les bretelles et rampes d'accès.

Mercredi matin, certains tronçons d'autoroute étaient fermés à la circulation. Sur l'A 11, dans le sens province-Paris, l'autoroute était fermée à la hauteur d'Ablis (Yvelines). Sur l'A 10, à l'entrée de Paris, un bouchon était survenu aux Ullis (Essonne) et l'entrée d'Artenay (Loiret) avait été fermée. Sur l'A 6, deux voies avait été été affectées au stationnement des poids lourds immobilisés. En revanche, les boulevards périphériques étaient fluides.

Les bus ont également subi des retards, mardi soir, à Paris et dans la banlieue, où trois centres, ceux de Vitry et Fontenay (Val-de-Marne) et de Pleyel (Seine-Saint-Denis), ont fermé plus tôt que d'habitude.

LE TRAFIC AÉRIEN TOUCHÉ

Le trafic aérien dans les aéroports parisiens a lui aussi souffert des mauvaises conditions météorologiques. De nombreux vols ont été annulés au départ de Roissy-Charles de Gaulle et d'Orly. Les services d'Aéroport de Paris ont mis en place un *« important dispositif de déneigement »* permettant de maintenir les différentes pistes ouvertes en alternance, mais les mauvaises conditions de visibilité ont entraîné une baisse du rythme des arrivées et des départs. Des compagnies aériennes ont réduit leur programme en annulant des départs en particulier sur les moyens courriers. D'autres ont dérouté quelques uns de leurs vols qui ont atterri sur les aéroport de dégagement, en particulier Bruxelles.

Dans la nuit, la perturbation a touché le centre et l'est du pays, où la circulation est difficile sur les grands axes routiers et très délicate, voire impossible, sur les réseaux secondaires en Champagne-Ardenne, en Lorraine, en Bourgogne, en Franche-Comté, en Alsace et dans la région Centre. Une cinquantaine de camions, incapables de gravir des côtes enneigées très raides, ont été bloqués en Haute-Marne.

Mercredi matin la neige tombait toujours dans l'Est, où la couche atteignait par endroits 20 cm. La formation de congères dans les Vosges rendait la circulation difficile et les équipements spéciaux sont nécessaires pour l'accès à tous les cols. Dans le Doubs, le Jura et le territoire de Belfort, la couche de neige en plaine atteint 40 cm.Situation tout aussi difficile en Rhône-Alpes, où la neige, apparue dimanche, tombait de nouveau mercredi matin. L'ensemble des axes autoroutiers a été dégagé, mais la circulation se fait difficilement sur le réseau secondaire, notamment en Ardèche, dans les secteurs d'Aubenas, Privas et Annonay, et dans la Drôme.

Dans ces deux départements, 6 300 foyers étaient toujours privés d'électricité, pour le troisième jour consécutif.

Quatre secteurs sont particulièrement affectés : les environs de Tournon-sur-Rhône et quatre villages du bassin de Privas, en Ardèche, le nord de la Drôme, près de Saint-Vallier, et le sud de Valence. Des moyens supplémentaires d'intervention ont été engagés depuis mercredi matin, notamment au sud-est de Valence. Dans les zones les plus sensibles, des groupes électrogènes vont être installés dans le centre des bourgs. Les équipements spéciaux sont obligatoires sur l'ensemble du réseau secondaire d'altitude des départements de l'Isère, de Savoie et de Haute-Savoie.

En Seine-Maritime, dans les Yvelines, en Eure-et-Loir, dans les Ardennes, dans l'Orne et en Essonne, les autorités ont décidé d'annuler les services de ramassage scolaire pour la journée de mercredi en raison des risques de verglas.

M. Bayrou : « Il faut, dans l'opposition, une liste pour les européens »

CHERCHER L'ERREUR. *« L'erreur, c'est d'imaginer que l'on peut, par l'intimidation, obtenir une opposition monolithique et enrégimentée »*, a expliqué François Bayrou, mardi 12 janvier, à l'occasion d'une cérémonie des vœux un peu particulière. Il y avait foule, Raymond Barre était là, et le président de la *« nouvelle UDF »*, rougissant, croulait sous les hommages. Trois jours après l'élection d'Anne-Marie Comparini (UDF-FD) à la présidence du conseil régional Rhône-Alpes, M. Bayrou n'entend pas désarmer.

« Une crise de nerfs, des cris d'orfraie, des injures, des moulinets avec des sabres de bois, et tout cela pourquoi ? Parce que nous avons conservé la région Rhône-Alpes à la droite républicaine », a ironisé M. Bayrou. Il y a *« deux cultures dans l'opposition »*, celle de l'opposition systématique, prônée par le RPR, une *« culture de guerre civile »*, et celle de *« l'opposition constructive »*, dont *« l'UDF est le parti »*. Cette analyse vaut avertissement pour l'avenir. L'Alliance doit être *« une maison commune, et pas un moyen de domination des uns sur les autres, gouvernée par les coups de gueule, les menaces et l'intimidation »*. A plus court terme, pour les élections européennes de juin, le président de l'UDF a pris un *« engagement »* : *« Dans la droite républicaine, les anti-européens, les eurosceptiques n'auront que l'embarras du choix. Mais où iront les pro-européens ? Il faut qu'il y ait dans l'opposition une liste pour les européens. »*

Et dire que cette journée devait être placée sous le signe de l'apaisement... Après un petit déjeuner partagé avec le chef de l'Etat, le président du groupe RPR de l'Assemblée nationale, Jean-Louis Debré, s'est chargé de faire passer le message. Il a tout d'abord apporté son soutien à Philippe Séguin pour les choix tactiques que le président du RPR a effectué en Rhône-Alpes. *« Je ne fais de procès d'intention à personne »*, a ensuite affirmé M. Debré, à l'intention des dirigeants de l'UDF, soupçonnés par Nicolas Sarkozy et Alain Madelin de préparer un changement de stratégie. *« Il ne faut pas nous laisser nous détourner de notre route par une péripétie locale »*, a-t-il ajouté, avant de se prononcer très clairement pour une liste unique de l'opposition aux élections européennes. *« L'Europe doit unir l'opposition »*, a-t-il dit.

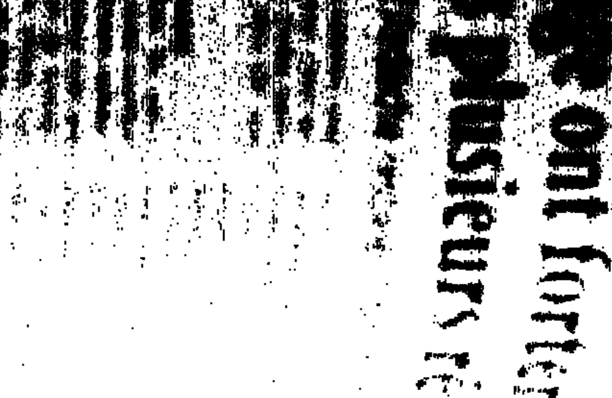
LA GAFFE DE M. MADELIN

L'Elysée a peu apprécié que M. Madelin rapporte, lundi, ce qui s'était passé *« à la table du président de la République »*, le 9 décembre, lorsque les dirigeants de L'Alliance avaient évoqué avec Jacques Chirac la situation créée par l'annulation de l'élection de Charles Millon à la présidence du conseil régional Rhône-Alpes. M. Bayrou le sait, qui a enfoncé le clou en accusant M. Madelin, mercredi sur Europe 1, de vouloir *« déstabiliser ou fragiliser le président de la République »*. Mais l'Elysée s'inquiète surtout des conditions de la préparation des élections européennes. L'entourage de Jacques Chirac continue de privilégier une logique politique, l'unité de la majorité présidentielle, plutôt que celle d'un scrutin à la proportionnelle qui permettrait pourtant de *« ratisser »* plus large. Or, M. Bayrou est de plus en plus poussé par ses amis à privilégier l'indépendance de l'UDF.

A gauche, on observe avec satisfaction le nouvel embarras de la droite. Lors du bureau national du Parti socialiste, le premier secrétaire, François Hollande, s'est ainsi félicité, mardi, du *« comportement honorable de l'UDF en région Rhône-Alpes »*, mais pour mieux l'inviter à adopter la même attitude dans les trois régions – Bourgogne, Languedoc-Roussillon et Picardie – gérées par la droite avec l'appui du Front national.

Jean-Louis Saux

Tirage du Monde daté mercredi 13 janvier 1999 : 507 460 exemplaires.

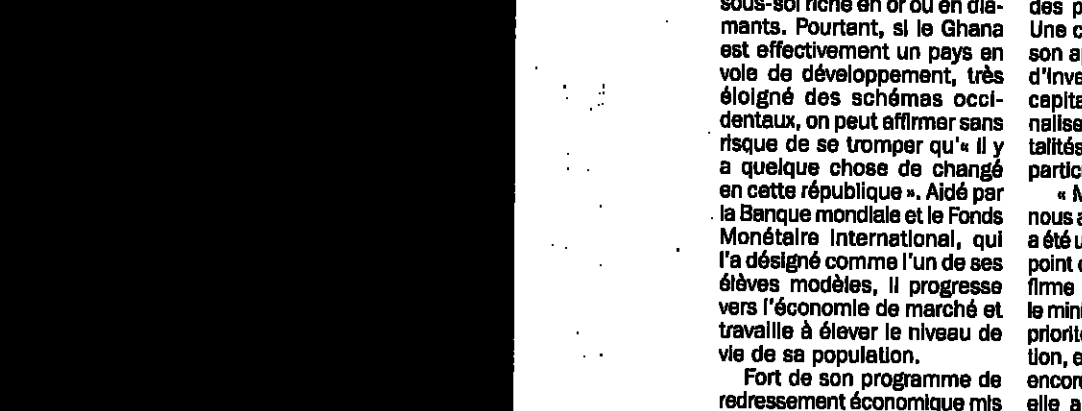


LE GHANA

Cette communication a été réalisée par la société Interfrance Média.

■ L'objectif du Ghana : entrer en 2020 dans le cercle des pays à revenus moyens

Vers l'économie de marché



Quarante ans après avoir obtenu son indépendance, le Ghana modifie ses structures économiques.

L'AFRIQUE est encore perçue comme un continent très en retard, dont les seules ressources se trouvent dans un sous-sol riche en or ou en diamants. Pourtant, si le Ghana est effectivement un pays en voie de développement, très éloigné des schémas occidentaux, on peut affirmer sans risque de se tromper qu'« il y a quelque chose de changé en cette république ». Aidé par la Banque mondiale et le Fonds Monétaire International, qui l'a désigné comme l'un de ses élèves modèles, il progresse vers l'économie de marché et travaille à élever le niveau de vie de sa population.

Fort de son programme de redressement économique mis en place en 1983, le Ghana a en effet opéré un tournant décisif. L'objectif avoué est d'entrer en 2020 dans le cercle des pays à revenus moyens. Une classe moyenne fait déjà son apparition ; avec l'arrivée d'investisseurs étrangers, la capitale, Accra, s'internationalise rapidement ; les mentalités se départissent de leurs particularismes régionaux.

« Malgré les difficultés que nous avons rencontrées, 1997 a été une très bonne année d'un point de vue économique », affirme Richard Kwame Peprah, le ministre des finances. « Notre priorité est de maîtriser l'inflation, elle régresse mais elle est encore trop haute. En 1996, elle a été ramenée à 32 %, puis réduite à 21 % en 1997. » Autre objectif auquel travaille le ministre : l'introduction de la TVA. « Beaucoup de personnes échappent encore au paiement des taxes directes, mais elles ne pourront pas éviter de payer la TVA que nous avons, dans un premier temps, fixée à 10 %. Nous sommes satisfaits d'avoir réussi à mettre le système en place », dit-il.

Cependant, tout ne va pas encore pour le mieux dans le meilleur des mondes. La Banque mondiale a accordé au Ghana un prêt équivalent à 11 % de son PIB (chiffres de 1996), soit 37 dollars par habitant. C'est l'un des plus importants consentis en Afrique où la moyenne est de 9 dollars par habitant. De plus, tous les Ghanéens n'en bénéficient pas, c'est le cas par exemple des fermes de petite taille. Le développement des zones rurales prendra encore de nombreuses années avant de devenir réalité.

« Nous sortons de plusieurs années d'instabilité », explique le président de la République du Ghana, Jerry John Rawlings. « Je suis convaincu que nous devons continuer à lutter pour ce en quoi nous croyons. Au Ghana, nous avons connu le socialisme, le capitalisme, un gouvernement unipartite, un autre multipartite, un régime militaire, tous ont échoué jusqu'à la révolution. La bataille continue mais sur un autre terrain cette fois. De nombreux progrès ont été réalisés mais beaucoup reste à faire. Vous parlez de l'Union européenne, nous voulons aussi créer une communauté économique et nous faisons appel à votre soutien pour y parvenir. Parce que notre développement est positif pour la France, parce qu'il contribuera inévitablement à une coopération enrichissante pour chacun. »



R. Kwame Peprah
Ministre des finances

Pour l'heure, la présence étrangère et les relations avec le reste du monde s'intensifient. La Chambre de commerce américaine a une antenne à Accra, le pays entretient de bonnes relations avec le Japon, des liens privilégiés existent toujours avec le Royaume-Uni et les membres du Commonwealth comme le Canada et la Malaisie. Les relations avec la France sont, de l'aveu même du président, de plus en plus positives.

Supplément LE GHANA édité par Le Monde

CETTE COMMUNICATION A ÉTÉ RÉALISÉE PAR LA SOCIÉTÉ INTERFRANCE MEDIA QUI EST SEULE RESPONSABLE DE SON CONTENU

صورة من الأصل

Réaliser l'union économique régionale

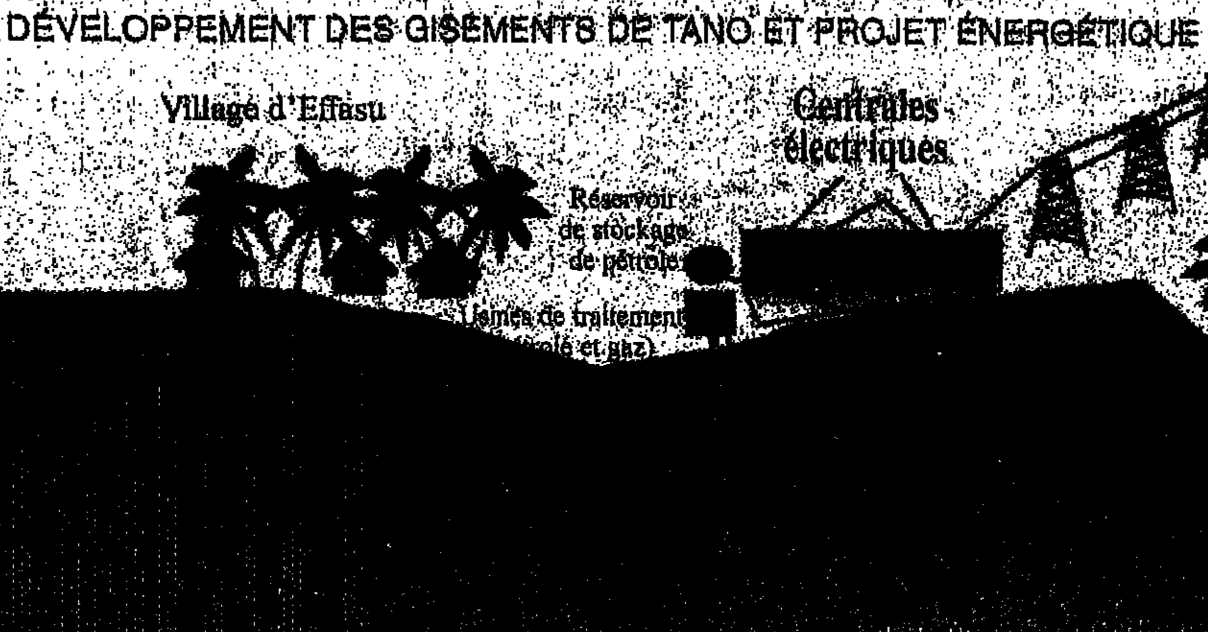
La force du Ghana : ses femmes

هكذا من الأصل

GHANA NATIONAL PETROLEUM CORPORATION

L'énergie pour le développement du Ghana

DÉVELOPPEMENT DES GISEMENTS DE TANO ET PROJET ÉNERGÉTIQUE



DÉVELOPPEMENT des gisements de Tano et projet énergétique

Le projet, actuellement mené par la Ghana National Petroleum Corporation (GNPC), prévoit une capacité de production additionnelle de 260 MW, qui sera fournie par des ressources gazières domestiques. Ce seront ensuite presque 400 MW additionnels qui seront produits grâce à l'apport d'une installation à cycle combiné.

Ce projet est devenu une première priorité en raison de l'accroissement de la consommation d'énergie électrique qu'a engendré le programme de redressement économique du gouvernement. La faible pluviosité a également affecté la capacité de production des deux barrages du lac Volta. Il est donc clair que le Ghana ne peut plus seulement compter sur l'énergie hydro-électrique.

Les réserves de pétrole et de gaz de Tano, situés à environ 20 et 35 km au sud-ouest de la côte du Ghana, sont actuellement en cours d'extension.

Le gaz naturel permettra d'alimenter les turbines situées sur les berges de la zone côtière toute proche. Au Ghana, ce projet représente le premier système de production énergétique fonctionnant au gaz.

Ce projet permettra également d'aider le gouvernement du Ghana dans son programme d'électrification des zones rurales, en introduisant l'énergie dans des régions jusque là absentes du réseau national de distribution d'électricité. Dans ce sens, environ 160 km de nouvelles lignes de transport d'énergie sont actuellement en construction.

Le projet énergétique de la GNPC est stratégiquement situé de manière à alimenter une zone qui a connu, depuis quelques années, une croissance rapide de la production aurifère et d'autres activités industrielles. Le projet aidera ainsi à développer cette région, tant sur le plan des ressources humaines que sur celui des ressources naturelles.

Dans le cadre de ce projet, la GNPC a créé une filiale qui lui est propre, la Western Power Company, pour laquelle est prévue la participation importante d'un investisseur privé. Une offre qui intéresse déjà de nombreux investisseurs stratégiques.

Ghana National Petroleum Corporation, Private Mail Bag, Tema, Ghana. Tél.: (233 22) 206020 & 204654 Fax: (233 22) 206088 Télex: 2188,2703, 2704
E-mail: padgncp@ncs.com.gh http://wwwgnpc.com.gh

GHANA NATIONAL PETROLEUM CORPORATION

De l'énergie pour le développement de l'Afrique

[illegible] particulièrement le Ghana, qui [illegible] sa base de distribution d'énergie et [illegible] pays a connu en raison d'une dépendance [illegible] envers l'énergie hydro-électrique. De cette façon, le Ghana est en mesure de maintenir son rang d'exportateur d'énergie vers ses pays voisins.

GHANA TOGO BENIN NIGERIA
Tema Lomé Cotonou Lagos Escravos

Tracé proposé du gazoduc ouest-africain

Ghana National Petroleum Corporation, Private Mail Bag, Tema, Ghana. Tél.: (233 22) 206020 & 204654 Fax: (233 22) 206088 Télex: 2188.2703. 2704
E-mail: padgncp@ncs.com.gh http://wwwgnpc.com.gh

La force du Ghana : ses femmes

■ Epouse du président du Ghana, Nana Konadu Agyeman Rawlings lutte pour l'émancipation des femmes de son pays. Présidente du « Mouvement pour les Femmes du 31 décembre », fondé en 1982, la Première Dame se bat pour améliorer la vie des 16 millions de Ghanéennes

Q : *Au moment où vous avez accédé au pouvoir, il est vrai que vous avez affirmé que les femmes devaient changer leur mode de vie et jouer un rôle plus important dans la société, idée très progressiste à ce moment-là en Afrique. D'où vous est venue cette idée ?*

NKAR : L'Afrique connaissait des bouleversements sociaux, politiques, culturels et économiques. Nous étions tombés si bas dans nos activités que la révolution a plongé le pays dans une véritable euphorie. Les gens ont pensé qu'après tout, ils pourraient échapper au chaos économique. Plusieurs commissions furent mises sur pied pour obtenir une participation populaire, et c'est à ce moment-là que nous nous sommes rendus compte que les femmes n'étaient pas impliquées, alors qu'elles aussi participaient à l'euphorie. Nous avons alors décidé de créer notre propre organisation. En fait, avant l'indépendance, ce sont les femmes qui ont soutenu l'idée d'indépendance et ce sont également elles qui ont décidé de boycotter tous les produits en provenance d'Europe et de n'acheter aucun produit fabriqué hors du pays.

Après l'indépendance, qu'a-t-on fait pour elles ? Rien. Elles sont retournées « à leur place », donc nous savions que si les choses se stabilisaient, nous ne ferions pas partie de la nouvelle situation, donc nous avons créé nos propres organisations et commencé à instruire les femmes politiquement. Nous nous sommes tenues à l'écart et nous sommes développées petit à petit ; finalement, après six ans, nous avons été remarquées. A ce moment-là, nous avions des femmes dans toutes sortes de commissions, car nous avions persisté.

Q : *Au cours des dix-sept dernières années, quelles sont les choses que vous avez réalisées ?*

NKAR : Nous nous sommes concentrées sur quatre domaines principaux. Dans le domaine économique, nous avons créé un revenu qui entraîne des activités, encourageant les femmes à former des coopératives, et les poussant vers des domaines tels que la production alimentaire ou l'artisanat, en les aidant toujours à être professionnelles. Mais il s'est aussi agit de leur accorder des emprunts à faible taux d'intérêt, leur enseigner la comptabilité et l'épargne, et les persuader de contribuer à la création d'un meilleur environnement social : les garderies, la distribution d'eau, les sanitaires, les centres médico-sociaux, tous éléments qui améliorent leur vie quotidienne.

Ce sont ces projets qui leur ont permis d'être appréciées par les hommes, car elles ont montré qu'elles ne faisaient pas uniquement que gagner de l'argent, mais qu'elles amélioraient aussi la communauté.

J'ai un bon exemple à vous donner : dans une assez grande région, les femmes n'avaient pas le droit d'utiliser d'outils pour cultiver le sol, mais elles voulaient établir leur propre plantation de coton, alors elles sont allées demander au chef le droit d'utiliser un tracteur, mais leur demande fut refusée. Finalement, elles ont demandé notre aide et nous avons découvert que les femmes de cette région avaient toujours été très travailleuses et que les hommes essayaient de refouler cela. Nous avons rencontré le chef et avons négocié que les femmes puissent utiliser les outils élémentaires pour la production, et maintenant, elles sont les premières productrices du coton du pays. Voilà un exemple de notre travail.

Q : *Il semble que les Ghanéennes soient plus disposées à progresser que les femmes d'autres pays africains, en particulier ceux voisins du Ghana. Qu'est-ce qui permet aux femmes d'ici d'avancer plus vite ?*

NKAR : Tout d'abord, notre organisation a redonné confiance aux femmes et leur a appris à remettre en question la place des hommes. Ensuite, au moment de la révolution, le président a dit que chacun devait faire partie du système démocratique, et pas uniquement les hommes. Enfin, je crois que je joue un rôle significatif. Je ne reste pas seulement assise au bureau en donnant des instructions. Je vais à la rencontre des femmes et je leur dis : « Regardez-moi, si j'ai réussi, vous le pouvez aussi, progressez ! Menez votre vie comme vous l'entendez ! ».

Q : *Combien de temps faudra-t-il, à votre avis, avant de voir la première femme présidente du Ghana ?*

NKAR : Demandez aux hommes ! Avant, il y avait toujours l'alibi d'une femme ministre adjointe, mais actuellement le nombre augmente et il y a dix-huit femmes parlementaires. Je pense que les choses changent et la possibilité de voir une présidente du Ghana existe, mais ce n'est pas facile.

Je n'ai pas encore parlé des crèches, qui sont au nombre de 921. Nous pensons que pour qu'une femme puisse acquérir un pouvoir économique, elle doit pouvoir disposer de structures pour y laisser ses enfants. La garderie lui permet d'être plus entreprenante et améliore son activité économique. Des repas y sont offerts et des programmes de vaccination pour les enfants y sont proposés.

Q : *Comment pouvez-vous étendre votre travail au reste de la région ?*

NKAR : Je crois que cette question se résume à l'engagement individuel. J'ai invité les femmes ici, mais dès qu'elles ont réalisé qu'elles devaient passer la nuit dans les villages pour voir les projets, elles ont décliné l'invitation. Si vous avez vraiment la volonté de vous impliquer, vous le faites, quelles que soient les conditions ; c'est un engagement qui vient du fond du cœur.



Femmes d'action : en haut, Nana Rawlings, Première Dame du Ghana ; en bas, des Ghanéennes plantent des arbres pour un projet de lutte contre l'érosion.

Réaliser l'union économique régionale

■ L'intégration économique des pays de l'Afrique de l'Ouest devrait mener à l'amélioration du niveau de vie pour tous

LE PRESIDENT de la République du Ghana, Jerry John Rawlings, laissera son fauteuil vacant dans moins de deux ans. D'ici là, il compte travailler à l'un des projets les plus chers au cœur des dirigeants et responsables ghanéens, à savoir la création d'une union économique et politique en Afrique de l'Ouest. Le discours est sur toutes les lèvres : il est temps de faire tomber les barrières douanières, de jeter des ponts entre pays francophones et anglophones, de réaliser l'union monétaire, de mettre en place les infrastructures nécessaires au développement économique et aux échanges entre régions. Ghana, Côte d'Ivoire, Sénégal, Gambie, Guinée... les pays africains veulent participer aux mouvements planétaires du moment.

« De nombreux progrès ont été accomplis en Afrique, mais il faut du temps pour faire évoluer les mentalités », explique le président. « Nous sommes encore divisés en petites entités régionales et c'est contre cela que nous devons nous battre. Les pays d'Europe ont eu la même ambition, nous souhaitons qu'ils nous apportent leur aide ; nous espérons qu'ils ne nous verront pas comme un obstacle au développement de leur propre marché. Quelles que soient les différences qui peuvent exister entre nous, nous parlons tous de politique et d'économie, et nous espérons que notre démarche sera prise au sérieux », poursuit-il.

L'union ouest-africaine assure la paix et la stabilité

Depuis sa création, la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) a permis de maintenir la paix et d'assurer la stabilité dans la région. Comme son nom l'indique, son objectif final est d'encourager une plus grande coopération entre les pays, et c'est dans cette perspective qu'un grand nombre de mesures doivent encore être prises. « Nous devons prendre des mesures urgentes et poser des actes concrets si nous voulons atteindre le but que nous nous sommes fixé », reconnaît Jerry Rawlings. Les pays francophones et anglophones doivent par exemple se rapprocher et tenter de réduire leurs différences historiques. En effet, les premiers ont déjà reçu l'appui de la France et ont tissé des liens étroits entre eux. Aussi bien en termes de contraintes douanières que d'union monétaire, ils ont pu harmoniser leurs systèmes et sont très nettement en avance sur les pays du Commonwealth. Résultat, ils ont tendance à organiser les échanges entre eux et à ignorer l'Afrique de l'Ouest en tant qu'entité. C'est en tout cas le point de vue du président, mais aussi celui de Kwesi Ahwoi, directeur général du GIPC, l'agence de promotion des investissements. « La France a longtemps aidé ses anciennes colonies. Aujourd'hui, elle commence à s'intéresser aux pays anglophones. Mais il y a un encore un fossé entre nous ; et la libre circulation des biens et des services entre tous les pays de la CEDEAO n'est pas encore réalisée », dit-il. Le GIPC a pour ambition de devenir l'interlocuteur privilégié des investisseurs potentiels, non seulement au Ghana mais aussi dans les régions environnantes. Ardent défenseur de la collaboration entre pays, M. Ahwoi croit qu'il faut voir loin et il insiste sur l'importance à l'avenir de la position centrale de son pays au marché régional.

Du côté des entreprises, on plaide également en faveur du partenariat. Sam E.K. Jonah, directeur général de la Ashanti Gold Company (AGC), la plus importante société productrice d'or du Ghana, porte un regard attentif sur l'intégration. « Par le passé, on ne parlait que des relations Nord-Sud. Pour la première fois dans l'histoire, nous montrons qu'une coopération entre les pays de l'hémisphère sud est possible. Je voudrais voir une Afrique politiquement et économiquement unifiée. Nous avons acquis notre indépendance mais, économiquement, les choses n'ont pas beaucoup évolué. Et que représente la fierté nationale si nous n'avons pas les moyens de nourrir notre peuple ? »

Quel rôle AGC peut-elle alors jouer dans le processus d'intégration ? « Nous sommes présents dans plusieurs pays du continent. Par le biais de nos relations d'affaires, nous formons les populations à de nouvelles techniques, nous payons des taxes aux différents gouvernements ; c'est en cela que l'entreprise est un véhicule d'intégration. »

Le président du Ghana, Jerry John Rawlings, poursuit sa vision d'intégration régionale à travers la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest.

Interfrance Media Ltd
Centre d'affaires Ateac
112, avenue Kléber
75116 Paris
Tél : 01.47.23.00.23 Fax : 01.47.23.00.28

Le Ghana : partenaire de la France en Afrique anglophone

SI, EN TOUTE logique, la France a privilégié les contacts avec les pays d'Afrique francophone, elle est de plus en plus présente dans les pays anglophones. Parmi ceux-ci, le Ghana occupe une place particulière ; il est au centre d'une coopération administrative, linguistique, culturelle, économique et technique ressentie comme un véritable partenariat.

Le premier accord de coopération entre la France et le Ghana a été défini en 1969. Depuis, les échanges se sont intensifiés, notamment en matière d'enseignement de la langue française. En particulier le ministère ghanéen de l'éducation a encouragé l'instruction du français au collège, des responsables ont été formés et une unité de production de documents a été créée. Au niveau universitaire, des relations avec les établissements supérieurs de l'Hexagone ont été nouées. L'Ecole française, ouverte en 1963, scolarise 250 enfants de la classe maternelle à la troisième et, en 1996, une semaine de la francophonie a été lancée. Un contexte qui devrait permettre au pays de mieux appréhender le programme d'intégration qu'il souhaite mettre en œuvre avec ses voisins francophones. Sur le plan économique, on note également la présence de l'Agence Française de Développement, qui apporte une aide financière sous forme de dons et de prêts.

On assiste en outre à une multiplication des implantations de sociétés françaises au Ghana. Ainsi, alors qu'on recensait 22 implantations directes en octobre 1993 ; elles étaient 63 en novembre 1997, époque à laquelle une vingtaine de projets étaient à l'étude. Les secteurs d'activités sont variés et concernent : l'agro-alimentaire (Pain d'Or, France-Agro...), l'énergie (Elf, EDF, Alcatel...), l'hôtellerie (Novotel...), l'industrie (Air Liquide, Alstom...), etc.

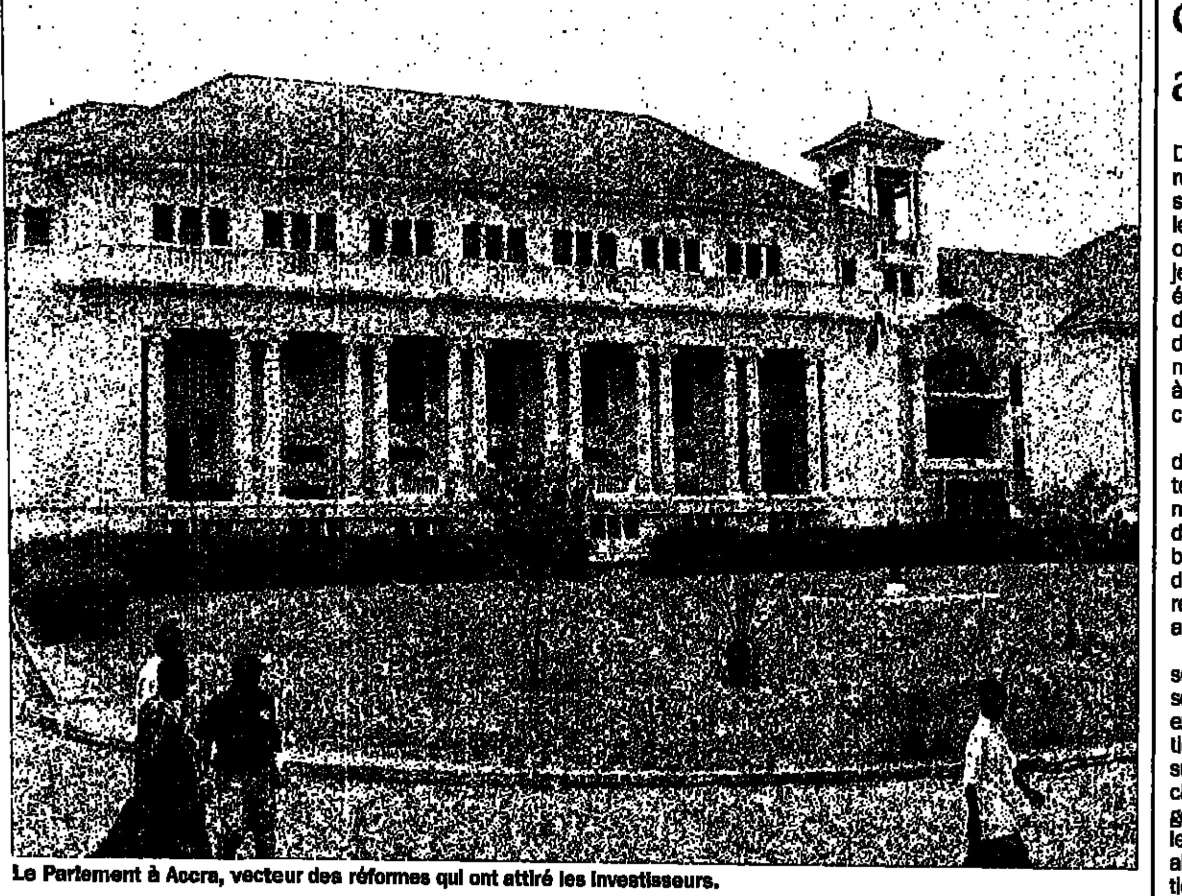
Une collaboration étroite existe entre les deux pays

Les zones franches mises en place récemment par les autorités ghanéennes ont aussi favorisé l'installation d'unités françaises de transformation. Ces zones, comme l'explique Francis Clément, conseiller commercial auprès de l'ambassade de France à Accra, permettent aux investissements étrangers d'être exemptés d'impôts pendant dix ans. « Ce qui a créé une quatrième famille d'implantations françaises », dit-il. « Jusque là, en effet, il y avait trois familles traditionnelles : les héritages du passé, les chefs de chantiers, et un troisième type qui consiste à financer une équipe de directeurs pour qu'elle prenne en main une entreprise ghanéenne, privée ou non, et la remette sur les rails. »

Il souligne également la volonté du Ghana de se positionner en tant que tremplin vers l'Afrique, et les possibilités offertes aux investisseurs français de consolider leurs parts de marché dans la région. « Dans le cadre de l'intégration régionale vers laquelle on se dirige, le Ghana est un pays à dimension humaine et beaucoup moins compliqué à approcher que le Nigéria par exemple », dit-il.

هكذا من الأصل

■ Les changements de politique de ces dernières années ont aidé à attirer plus d'investisseurs



Le Parlement à Accra, vecteur des réformes qui ont attiré les investisseurs.

Pôle d'attraction des investissements

LA POLITIQUE menée par le gouvernement pour inciter les décideurs à investir au Ghana semble répondre aux attentes. Les changements qui ont bouleversé le paysage de la république, conséquences du programme de redressement économique défini en 1983, ont réussi à inverser la tendance et à ramener la croissance ainsi que la crédibilité internationale. Comme beaucoup d'autres pays africains, le Ghana s'est ouvert à l'économie de marché. Depuis 1984, il connaît un taux de croissance annuel moyen de 5 % ; les lourdes contraintes bureaucratiques ont été supprimées, le secteur financier a été réorganisé, les procédures ont été simplifiées et les coûts réduits. Et, comme le souligne Kwesi Ahwol, directeur général du GIPC, l'agence de promotion des investissements créée en 1994, la stabilité politique est revenue et s'est étendue au-delà des frontières. « Notre organisme est chargé de susciter et d'attirer les investissements vers le Ghana. Pour y parvenir, notre premier geste a été dans les années 80 d'identifier les pierres d'achoppement qui constituaient un frein aux initiatives privées et paralysaient le pays. Un programme a ensuite été mis au point pour faire sauter les obstacles. Au niveau macroéconomique, les problèmes majeurs étaient l'instabilité et l'inflation. Politiquement, nous sommes arrivés à de bons résultats, que nous avons cherché à exporter vers les pays voisins », dit-il. Un système d'incitations a été mis en place tel que rapatriement des bénéfices, possibilité d'acquisition de sociétés à 100 % ou encore exonérations fiscales. Le pays s'est en outre positionné comme porte d'accès vers l'Afrique et les infrastructures nécessaires sont en construction. Le gouvernement ne pouvant pas gérer ces travaux d'envergure à lui seul, il a fait appel au secteur privé.

« C'est un endroit où l'on peut se promener dans les rues sans la moindre crainte, de nuit comme de jour »

« Notre agence cible les investissements étrangers et locaux », ajoute M. Ahwol qui appelle aussi au retour des Ghanéens résidant à l'étranger, parce qu'ils disposent du savoir-faire, du capital, de l'expertise et des contacts dont leur nation a besoin. Il lance également un message à tous ceux qui éprouveraient quelques craintes à l'idée de visiter le Ghana : « Le Ghana fait partie des dix pays les plus sûrs du monde, c'est un endroit où l'on peut se promener dans les rues sans la moindre crainte, de nuit comme de jour, et c'est exactement ce dont les investisseurs et les visiteurs ont besoin. »

Entre septembre 1994 et juin 1998, le GIPC a enregistré un total de 685 projets d'investissement, témoins de la confiance qu'inspire aujourd'hui le pays. Au mois de juin dernier, des visites effectuées sur 541 sites en projet ont permis de constater que 388 d'entre eux étaient déjà opérationnels et que 129 autres étaient en passe de l'être. Le Royaume-Uni est de loin l'investisseur le plus important. Viennent ensuite, par ordre décroissant de nombre de projets, les Etats-Unis, l'Allemagne, la Chine, l'Inde, le Liban, l'Italie, les Pays-Bas, la Corée, la Suisse, le Canada et la France. Sans surprise, une grande majorité de ces projets se concentrent dans et autour de la capitale Accra. Dans le rapport sur le commerce et le développement publié en 1996 par le Congrès de Nations Unies, le Ghana a par ailleurs été classé parmi les pays non-producteurs de pétrole de l'Afrique les plus attractifs en termes d'investissements.

Kwesi Ahwol
Directeur général du GIPC

Une liberté d'entreprise accrue

DANS LE cadre de son programme de redressement économique, le Ghana s'est doté en 1996 d'un organisme : le « Ghana Free Zones Board » (GFZB) ou Conseil des zones franches. Ses objectifs sont d'attirer les investissements étrangers, de créer des opportunités d'emploi, d'augmenter le volume et de diversifier les exportations ainsi que de mettre en place une infrastructure propre à favoriser les initiatives, à la fois locales et internationales.

La démarche a également pour but de positionner le Ghana en tant que porte d'accès vers l'Afrique de l'Ouest en matière d'exportation et d'importation, de stockage, d'assemblage, de distribution, de transbordement, ainsi que de production de biens et de fourniture de services vers les pays voisins et au-delà.

Plus précisément, les zones franches sont des espaces au sein desquels les sociétés bénéficient de conditions fiscales exceptionnelles, telles que des exemptions d'impôt et de droits de douanes sur une période de dix ans et autres incitations diverses. Le Conseil est chargé de définir les zones éligibles, d'accorder les licences et les permis d'exploitation, ainsi que d'aménager les sites (construction des routes, des égouts, mise en place des arrivées d'eau et d'électricité, traitement des déchets, etc.).

« A la fin des années 80, le gouvernement a réalisé qu'il fallait restructurer l'économie, se recentrer sur les exportations et sur les initiatives privées et donc diminuer l'intervention de l'Etat. C'était surtout le cas du secteur financier qui devait être libéralisé, mais aussi du commerce en général. En outre, nous ne pouvions pas nous contenter d'adopter un programme de redressement permettant au pays de recouvrer ses forces sans rien construire sur les nouvelles fondations, les problèmes seraient inévitablement réapparus, à court ou à moyen terme. La loi définissant les responsabilités du Conseil a été préparée en août 1995. En septembre 1996, nous avons approuvé les premières inscriptions de sociétés voulant s'implanter dans les zones franches que nous avions mises en place », explique George Aboagye, secrétaire exécutif du GFZB.

A la fin de 1997, 46 entreprises étaient effectivement enregistrées, notamment dans les secteurs du bois et de l'ameublement, de l'alimentaire et des produits de beauté. « Nous avons des investisseurs en provenance des Etats-Unis, de l'Afrique du Sud, du Liban, de la Malaisie, de la Chine, des Emirats Arabes Unis, du Royaume-Uni, de l'Autriche, d'Italie, d'Allemagne et même de la Côte d'Ivoire. Nous avons également quelques entreprises françaises ; France-Agro par exemple va diriger une usine de transformation du thon dont les filets seront exportés vers les Etats-Unis », précise George Aboagye.

■ La compagnie connaît une nouvelle phase de dynamisme

La seconde jeunesse de Ghana Airways

AU MOMENT où elle célèbre son quarantième anniversaire, Ghana Airways, la compagnie aérienne nationale, connaît une seconde jeunesse. Recapitalisation faisant appel à des fonds étrangers, privatisation envisagée, achat d'appareils, agrandissement de l'aéroport d'Accra, amélioration du service et du nombre de vols... Les projets innovants, déjà en cours ou à court terme, ne manquent pas.

La restructuration et la recapitalisation de Ghana Airways est la priorité pour les dirigeants de cette compagnie. « Nous cherchons à nous rapprocher d'un partenaire stratégique qui pourra apporter des fonds à la société, mais aussi lui faire profiter de son expérience du management et lui permettre de s'insérer dans le réseau mondial », explique Steve Akorli, le député ministre des routes et du transport. La récente présence à Accra de Jean-Paul Grimal, vice-président d'Airbus Industries, semble indiquer que le consortium européen pourrait vendre des avions à Ghana Airways. M. Grimal a d'ailleurs indiqué à cette occasion qu'Airbus souhaitait travailler avec la compagnie ghanéenne pour l'aider à acquérir de nouveaux appareils. Ghana Airways opère actuellement avec quatre avions : deux DC 10 et deux DC 9. Le transporteur national pourrait également être privatisé à court ou moyen terme : aucune date définitive n'a encore été arrêtée, mais le ministre des transports évoque fin 1999 comme une échéance réaliste.

Le trafic de passagers vers le Ghana a connu une progression annuelle de 8 % ces six dernières années

Cependant, au-delà des restructurations d'ordre financier, le renouveau passe également par l'extension des lignes desservies et l'amélioration des services proposés. Déjà troisième compagnie africaine après Air Afrique et South African Airways, Ghana Airways a en effet récemment ouvert de nouvelles dessertes. « Nous venons de reprendre nos opérations sur Monrovia (la capitale du Libéria, NDLR) et nous espérons ouvrir bientôt des lignes vers les capitales de pays sahéliens comme Bamako (Mali) et Ouagadougou (Burkina-Faso) », explique Emmanuel Quartey Junior, directeur général de Ghana Airways. La compagnie dessert également New York, Rome, Dusseldorf, Bruxelles et Londres. Le gouvernement libanais lui a aussi demandé de reprendre les vols directs entre Beyrouth et Accra, selon Michael A. Gizo, ministre du tourisme. Et un nouveau marché s'annonce prometteur : celui des Noirs américains qui se rendent en Afrique pour visiter la terre de leurs ancêtres.

Ghana Airways a également fait des efforts sur la qualité, à commencer par les horaires. « Autrefois, nos horaires étaient extrêmement peu attractifs », reconnaît M. Quartey Jr: « Nos avions partaient à une heure du matin, ce qui déplaisait à la plupart des passagers. Aujourd'hui, nous essayons au maximum d'avoir des heures de départ plus normales. Nous avons également un programme de fidélisation pour avantager les passagers qui empruntent régulièrement nos lignes. » Ces améliorations s'ajoutent aux efforts que fait la compagnie pour la formation de son personnel. Elle a en effet plusieurs accords informels dans ce sens avec KLM et Alitalia, et envoie certains de ses pilotes se former aux Etats-Unis.

Ces efforts de modernisation ont commencé à porter leurs fruits : selon Samuel Osei-Ansah, directeur des projets pour l'Autorité de l'aviation civile du Ghana (GCAA), le trafic de passagers vers le pays a connu une progression annuelle de 8 % ces six dernières années. Et pour le trafic de marchandises, ce taux est deux fois plus élevé.

Résultat, l'aéroport international de Kotoka à Accra a déjà été modernisé une première fois en 1993, et le GCAA vient de clore les appels d'offre internationaux pour la deuxième tranche. De nouveaux terminaux devraient être construits car, selon les prévisions, le trafic de l'aéroport devrait continuer à fortement augmenter dans les prochaines années.

Emmanuel Quartey Jr
Directeur général de Ghana Airways

■ Le réseau routier ghanéen a largement besoin d'être remis en état pour devenir le passage obligé des routes de ses voisins

Routes : la dernière ligne droite

Les travaux de réfection des routes s'inscrivent dans le cadre du développement économique du pays.

CENTRAL, incontournable, mais largement à refaire : le réseau routier ghanéen, plaque tournante potentielle du trafic terrestre entre les pays du golfe de Guinée, a largement besoin d'être remis en état. C'est l'un des objectifs prioritaires du gouvernement, et une opportunité intéressante pour les investisseurs étrangers.

Signe que les choses commencent à bouger dans ce secteur, le Ghana va recevoir 90 millions de dollars du Japon, sous forme de prêts et de subventions. La plus large partie de cette somme (80 millions de dollars) est destinée à financer la modernisation de l'autoroute Accra-Kumasi, sur la portion allant d'Achimota à Anyinam. Selon le ministre des affaires étrangères ghanéen, James Victor Gbeho, ce projet va permettre d'augmenter de manière importante les flux de biens et de services entre Accra et l'arrière-pays, grâce à une assistance japonaise qu'il a qualifiée de « remarquable ».

Des travaux de réfection qui s'inscrivent dans le cadre d'un ambitieux programme d'infrastructures routières, partie intégrante du programme de développement économique « Vision 2020 » : à cette date, 70 % des routes devront être en bon état. Une tâche gigantesque, quand on sait que, de l'aveu même de M. Sakibu, directeur général de la Ghana Highways Authority (GHA), l'organisme d'Etat qui contrôle les autoroutes, le pourcentage des voies en état satisfaisant ne dépasse pas actuellement 35 %. « Les infrastructures routières sont très onéreuses, et nous avons besoin de beaucoup d'investissements », explique M. Sakibu. « Nous cherchons actuellement des pistes, notamment du côté de l'Agence Française de Développement et de la Coface. Pour les cinq prochaines années, il nous faudrait au minimum 1,5 milliard de dollars. Nous en avons trouvé à peu près la moitié, mais il nous manque toujours 700 millions de dollars. D'autant qu'il ne s'agit là que d'un programme d'investissements restreint. Nos besoins réels seraient en fait plus proches des 2,5 milliards de dollars. »

Bashir Sakibu
Directeur général de la GHA

Le problème est crucial pour l'économie du Ghana, et même pour la continuité territoriale : la route est la seule voie de communication qui va à peu près partout dans le pays. Les fleuves et les rivières ne sont en effet pas navigables et il n'y a que 900 kilomètres de voie ferrée, reliant Accra à Kumasi, puis à Takoradi. Quant aux liaisons aériennes, elles sont encore peu développées. Pour le moment, il ne s'agit que de remettre en état le réseau existant, et non de construire de nouvelles voies, même si certaines zones du pays sont encore inaccessibles par la route. Une remise en état essentielle si le Ghana veut réaliser l'ambition de devenir le carrefour routier des pays de la région.

Pour ce faire, les autorités ont l'intention de faire de plus en plus appel aux capitaux privés. Actuellement, la GHA assure 90 % des travaux. Son ambition est de diminuer sa part à 10 % d'ici quelques années et de laisser le plus gros de la réalisation à des entreprises privées. Elle gardera principalement un rôle de supervision et de contrôle des opérations.

Le Ghana a déjà commencé à faire travailler divers maîtres d'œuvres, ghanéens mais aussi largement étrangers, sur ses routes. L'entreprise française Razel est ainsi présente dans le pays depuis 1995. Elle a déjà réalisé un échangeur entre deux boulevards d'Accra et est en train d'en construire un autre. « La Banque mondiale avait financé les travaux sur les grands boulevards d'Accra », se souvient Jean-Bernard Arnold, le responsable des opérations de Razel au Ghana, « mais pas ceux concernant l'aménagement des intersections entre ces boulevards. Nous avons proposé un projet, comprenant un plan de financement, au gouvernement ghanéen, qui l'a accepté. »

Les autorités ghanéennes souhaitent également construire un réseau de routes à péage dans le pays comme la route Tema-Accra. Un procédé qui leur semble naturel, et qui ne devrait pas, selon elles, effrayer les utilisateurs. « Le gouvernement considère qu'ils paient déjà pour l'eau et l'électricité, alors pourquoi ne devraient-ils pas payer également pour emprunter les routes ? », explique M. Sakibu. D'autant que ce concept existe déjà pour les ponts depuis 1962, et que les autorités sont en train de l'étendre. Avec un certain succès, estime M. Sakibu : « En 1995, nous ne disposions que de 7,4 millions de dollars pour l'entretien des routes. Aujourd'hui, nous disposons de 78 millions, et, pour l'année prochaine, nous tablons sur 104,3 millions. »

■ Le SSNIT ne s'occupe pas seulement de couverture sociale, il aide aussi au développement économique

Une sécurité sociale polyvalente

Charles K. Asare
Directeur général du SSNIT

PREMIERE institution financière non-bancaire du pays, le « Social Security and National Insurance Trust » (SSNIT) est une institution de service public créée pour permettre à la population active du Ghana de bénéficier d'une couverture sociale. Son rôle consiste notamment à gérer les fonds de pension qui couvrent la retraite, l'invalidité et l'assurance-vie, à percevoir les contributions et à maintenir les registres à jour. Mais elle participe également au développement du pays par le biais d'investissements dans différents projets d'intérêt général. Parmi ceux-ci, on trouve des programmes relatifs à la création de logements, à l'établissement d'un réseau de transports urbains et interurbains, à la construction d'hôtels et de toute infrastructure pouvant favoriser le tourisme, à la constitution de parcs industriels ou de marchés modernes où s'approvisionne la population, etc.

« Notre organisation a deux types d'activités. La première consiste à percevoir les contributions et à payer les allocations. Le nombre de personnes concernées étant en augmentation, nous veillons à utiliser les dernières technologies informatiques pour nous aider dans cette tâche. La seconde concerne les investissements, où le marché est de plus en plus complexe. Nous cherchons par conséquent à nous adjoindre les personnes les plus compétentes pour faire fructifier nos fonds de la meilleure manière qui soit. Nous faisons également appel à des services d'expertise extérieurs, ce qui ne signifie nullement que nous suivions une stratégie hors du commun. Travailler avec le secteur privé pour gérer certains fonds n'a rien d'extraordinaire », explique Charles K. Asare, directeur général du SSNIT.

« Notre priorité est de réaliser les meilleurs investissements et de payer les pensions »

Le SSNIT collabore notamment au programme gouvernemental intitulé « Vision 2020 » et ne manque pas d'idées pour faire évoluer la situation. « Le Ghana aspire à devenir une grande nation et cette ambition ne se réalisera que par étape », confirme Charles K. Asare. « En 2020, nous voulons faire partie des pays à revenus moyens. Nous faisons notre possible pour nous aligner sur cet objectif, mais notre priorité est toujours de réaliser les meilleurs investissements pour être en mesure de payer les pensions. Le SSNIT est là pour fournir des services aux travailleurs et aux habitants Ghanéens. J'adhère donc totalement au programme « Vision 2020 » à condition que cela ne mette pas notre fonds dans une situation inconfortable. Actuellement, nous nous concentrons sur deux domaines de développement social : les soins de santé et l'éducation. Nous avons assisté le gouvernement dans la construction d'hôpitaux et d'écoles, ainsi que dans la constitution de programmes de formation et la mise à disposition de nouveaux locaux aux élèves. Nous souhaitons en outre introduire une assurance-maladie et établir les infrastructures nécessaires à sa mise en œuvre. »

Une des dernières initiatives du SSNIT a reçu un accueil d'autant plus positif qu'elle s'attaque à l'un des obstacles majeurs à l'expansion économique : les ruptures d'alimentation en électricité sur le réseau. En aidant les entreprises à financer l'achat de générateurs d'énergie par leasing, le SSNIT leur a non seulement donné les moyens de maintenir le fonctionnement des lignes de production, mais il a également permis aux employés des entreprises bénéficiaires du programme de conserver leur emploi.

هكذا من الأصل

■ Le Ghana mène une politique de privatisation intensive afin d'élever rapidement le niveau de vie de ses habitants

La privatisation, à toute vapeur

LES ENTREPRISES, les installations portuaires, la distribution de l'eau… Le Ghana s'est engagé sur la voie des privatisations à la fin des années 80 pour relancer l'économie et élever le niveau de vie des habitants d'une part, pour permettre au gouvernement de se concentrer sur la gestion du pays proprement dite d'autre part. La république ouest-africaine a récemment décidé d'accélérer le processus. Au mois de juin dernier, le ministre des travaux et du logement, Isaac Adjei-Mensah, déclarait : « Le gouvernement n'a plus les moyens de financer à lui seul la distribution d'eau à une population en augmentation constante ; le moment est donc venu de privatiser. »

Les Français et les Britanniques ont d'ores et déjà exprimé l'intérêt qu'ils portent à la société de distribution d'eau. Le statut des deux principaux ports du pays, Tema et Takoradi, fait actuellement l'objet de modifications en vue d'accroître les participations privées, et plusieurs entreprises ont été ou sont en passe d'être reprises. La multinationale Unilever prendra 40 % des parts de Twifo Palm Oil pour un montant de six millions de dollars ; 40 % des parts de la Barclays Bank seront vendues pour 9,5 millions de dollars ; enfin, la division pharmaceutique du groupe GIHOC (Ghana International Holding Corporation) devrait être vendue pour plus de douze millions de dollars.

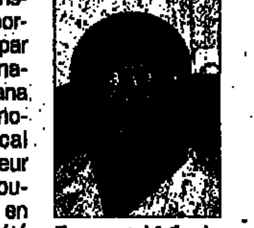
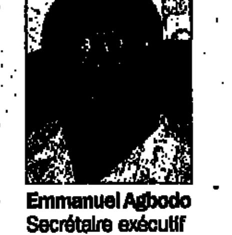
Une commission chargée de veiller au bon déroulement des opérations a été fondée en 1993 : le DIC (Divestiture Implementation Committee). Armé du slogan « Déverrouiller le potentiel économique du Ghana », il est géré par des comptables, des juristes et des économistes professionnels dont la

Le secteur privé a pour mission de déverrouiller le potentiel économique du pays

plupart ont suivi des études complémentaires à l'étranger pour affiner leurs connaissances en matière de privatisations. Ils en assurent le contrôle et la coordination, établissent les critères de sélection des entreprises et définissent la politique de communication à l'attention du grand public comme des investisseurs potentiels, insistant sur la transparence des opérations et des procédures adoptées pour éviter la corruption. Le DIC bénéficie du soutien financier et des conseils de la Banque mondiale ainsi que d'une aide légale et financière du ministère de la coopération au Royaume-Uni.

« Lorsqu'il a acquis son indépendance en 1957, le Ghana a choisi de remettre son économie dans les mains de l'Etat », explique Emmanuel Agbodo, secrétaire exécutif du DIC. « Malheureusement, le pays n'a pas réussi à atteindre les objectifs qu'il s'était fixés en termes d'emploi et de productivité ; les entreprises ainsi structurées n'ont pas contribué au développement économique du Ghana comme on l'espérait à l'époque. Par la suite, faute de moyens, les équipements vieillissants n'ont pas été remplacés, les réinvestissements nécessaires n'ont pas eu lieu. Les entreprises ont plié l'échine sous le poids de leurs dettes ; certaines ont fermé leurs portes. Par conséquent, la décision a été prise de confier au secteur privé le soin de faire fructifier nos atouts. Le principe est le suivant : nous vendons des actifs au secteur privé qui se charge de faire redémarrer les activités de la société et de créer des emplois, mais nous assumons la responsabilité du passif », poursuit-il.

Les investisseurs étrangers apportent dans leurs bagages leur expertise et leur technologie, transformant les opportunités offertes par les ressources naturelles du Ghana en réussite économique. Tropical Glass, producteur de bière en bouteilles autrefois en difficulté, a ainsi été repris par des investisseurs allemands et fait aujourd'hui partie des leaders de l'Afrique de l'Ouest. Le Golden Tulip Hotel, qui comptait 126 employés et 130 chambres avant sa privatisation en 1990, employait, sept ans plus tard, 339 personnes et comptait 243 chambres. Il a de plus été élu « hôtel de l'année » par l'office du tourisme ghanéen.

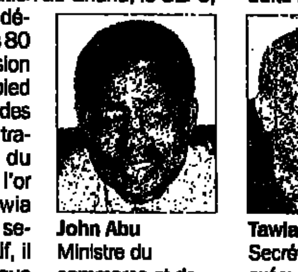


Emmanuel Agbodo
Secrétaire exécutif du DIC

Les responsables du programme mettent volontiers l'accent sur les succès déjà réalisés. Toujours est-il qu'en décembre 1997, 201 entreprises publiques étaient sorties du giron de l'Etat, soit en totalité, soit en partie, par le truchement de ventes d'actifs principalement, mais aussi de ventes de participations, de constitutions de joint venture ou de liquidations.

Priorité à l'exportation

L'EXPORTATION est un maître-mot au Ghana puisque, selon le gouvernement, c'est par elle que passe l'équilibre de la balance commerciale et la relance économique. Dans un premier temps, l'attention s'est portée sur les produits traditionnels ; dans un second, elle s'est déplacée vers les produits non-traditionnels pour étoffer les possibilités et faire progresser les revenus issus de l'exportation.

Le Conseil pour la promotion des activités d'exportation au Ghana, le GEPC, a été fondé au début des années 80 avec pour mission la remise sur pied de l'exportation des trois ressources traditionnelles du pays : le cacao, l'or et le bois. Tawia Akyea en est le secrétaire exécutif, il explique : « Lorsque cette tâche a été remplie, nous nous sommes concentrés sur d'autres produits d'exportation moins traditionnels tels que le thon, les fruits, etc. En 1986, il est en effet devenu clair que les exportations étaient en progression, mais pas suffisamment pour atteindre nos objectifs. Nous devions élargir la gamme de produits destinés à l'exportation, nous avons donc essayé de raviver un certain nombre de secteurs. »


John Abu
Ministre du commerce et de l'industrie

Tawia Akyea
Secrétaire exécutif du GEPC

Une politique qui s'est révélée efficace : alors qu'elle était de 2 millions de dollars en 1984, l'exportation de ces produits non traditionnels a rapporté 375 millions de dollars en 1997, 99 millions de plus qu'en 1996. Les exportations annuelles de produits issus de l'artisanat par exemple sont passées de 2,3 millions de dollars en 1994 à 4,7 millions en 1997. On est cependant encore très loin des objectifs fixés par le programme « Vision 2020 » qui estime à 11 milliards de dollars les revenus nécessaires provenant de l'exportation de produits non traditionnels et à 16 milliards ceux de produits traditionnels.

« C'est un grand défi que nous nous sommes imposé. Pour y arriver, nous avons besoin de la technologie et du capital de partenaires privés », reconnaît le Dr. John Abu, ministre du commerce et de l'industrie. « Pour générer des revenus, nous avons eu l'habitude de compter sur les matières premières. Mais ces dernières souffrent d'une grande instabilité des prix. Nous avons alors entrepris d'exploiter d'autres ressources et de proposer des produits à haute valeur ajoutée. Certains produits traditionnels comme le cacao ou le bois peuvent très bien être transformés sur place en produits semi-finis, comme les fruits, les légumes… Nous devons miser sur la valeur ajoutée. »

Engouement populaire pour les télécoms

■ Les télécommunications sont en plein boom au Ghana et ne cessent de fasciner la population. Un plan de privatisation a été adopté qui accompagne le mouvement


Les Ghanéens montrent beaucoup d'enthousiasme pour les nouveaux moyens de communication disponibles.

PRIVATISATIONS, téléphonie mobile, hautes technologies : les télécommunications sont au centre d'un large mouvement planétaire qui n'ignore pas les pays du continent africain. Au Ghana, beaucoup reste à faire mais les objectifs sont précis et le paysage se transforme. L'image du village perdu au fin fond d'une forêt, étranger à ce qui se passe dans les régions voisines et dans le monde, sera bientôt obsolète. Les nouveaux moyens de communication suscitent un grand intérêt auprès de la population et la demande excède largement les capacités. Internet, portable, boîte vocale et systèmes digitaux naissent à peine, mais sont déjà une réalité dans les grandes métropoles.

Pour être acteur et non spectateur sur le marché du XXIe siècle, le pays a entamé une restructuration profonde de ses installations et de ses modes de fonctionnement. Le programme mis au point par le gouvernement introduit d'une part la libéralisation et la réglementation du secteur, et met d'autre part l'accent sur la formation et la gestion des ressources humaines ainsi que sur le besoin d'investir pour étendre le réseau. Ekwow Spio-Garbrah, le ministre en charge des télécommunications jusqu'au mois de novembre 1997, délivrait alors un message clair : « L'Afrique a été trop longtemps passagère de son propre véhicule. Il est plus que temps de s'asseoir au volant et d'apprendre à conduire, je dirais même d'apprendre à construire ou acheter les voitures dans lesquelles nous roulons. » Il prônait une privatisation rapide et une réglementation transparente pour mettre fin à l'inefficacité et attirer les investisseurs étrangers. Il projetait d'investir un milliard de dollars sur une période de cinq ans, notamment à l'aide de fonds étrangers et appelait à la rigueur. « Nos projets ne sortiront pas de terre s'ils ne sont pas parfaitement préparés et négociables auprès des banques », ajoutait-il.

La privatisation tant souhaitée est en bonne voie. 30 % des parts de la société nationale de télécommunications, Ghana Telecom (GT), ont été vendues en décembre 1996 à un consortium emmené par Malaysia Telecom. La même

« L'Afrique a été longtemps passagère de son propre véhicule. Il est temps de s'asseoir au volant »

année, une licence a été octroyée à ACG Telesystems, contrôlé par l'américain Western Wireless Corp, pour la gestion d'une seconde ligne fixe. Ces opérations ont été rendues possibles grâce à la loi sur la promotion de l'investissement au Ghana de 1995 qui a instauré le contrôle des changes et une Bourse, adapté la loi aux exigences de la libéralisation et entamé la privatisation de deux cents entreprises d'Etat. En 1996, 75 000 personnes étaient connectées à GT ; la société compte désormais 120 000 abonnés et en prévoit un demi-million en 2001. Elle gérera en outre un réseau GSM dès 1999.

Aujourd'hui le pays dispose de trois opérateurs GSM privés : Millicom Ghana, avec 15 000 abonnés à son réseau Mobitel; Scancom Ghana/Spacefon, avec 10 000 abonnés ; et Celltel qui a 5 000 abonnés. La concurrence ne semble pas effrayer GT qui ambitionne de garder son rôle de leader et de devenir un pivot incontournable pour l'ensemble des opérations de télécommunications en Afrique de l'Ouest. Cette ambition l'incite à installer des infrastructures efficaces et à fournir un large éventail de services de qualité, le tout à un prix compétitif. « Actuellement, nous remplaçons nos infrastructures qui sont particulièrement vieilles et nous souhaitons installer 1500 cabines téléphoniques d'ici la fin de l'année », explique Adnan Rofiee, directeur général de GT, d'origine malaise. La Malaisie est en effet très engagée au Ghana ainsi qu'en Guinée, au Malawi et en Afrique du Sud. Des ponts ont été jetés entre les deux pays, notamment pour la formation d'une main-d'œuvre. « Les ressources humaines représentent un atout majeur pour l'entreprise, mais il faut les préparer aux technologies les plus avancées dans le domaine. Des employés sont partis en Malaisie pour y suivre des cycles de formation longs et courts. L'année dernière nous avons reçus des spécialistes malais qui sont venus enseigner sur place. »


Adnan Rofiee
Directeur général de Ghana Telecom

Celltel joue la carte de la modernisation

«NOUS allons apporter le téléphone dans chaque village.» Le Prince Kofi Kludjeson, président de Celltel Ltd, l'un des trois opérateurs de téléphonie cellulaire actuellement présents au Ghana, soutient un double objectif : faire fructifier son entreprise et participer au développement de son pays.

Basée à Accra, Celltel a été créée en 1994 à l'aide de capitaux apportés par AT&T. Au mois d'août dernier, elle a conclu un partenariat avec Hutchinson Telecommunications International Ltd (HTIK), division de Hutchinson Whampoa Ltd, un conglomérat de Hong-Kong qui, après la zone Asie-Pacifique et l'Europe, pose ainsi le pied en Afrique. La joint venture devrait permettre à Celltel de mieux se positionner et de conquérir de nouvelles parts de marché.

Prince Kofi Kludjeson
Président de Celltel

« Nous acquérons nos équipements technologiques via des accords comme celui récemment passé avec Hutchinson ; ils nous donnent la possibilité de mener à bien notre programme », commente Le Prince Kludjeson. Un programme volontairement ciblé sur les populations rurales du Ghana dans un premier temps, sur des zones plus vastes dans un second. Fax, portables, ordinateurs… Celltel veut offrir une palette complète de services de qualité à tous les Ghanéens. Sa théorie en matière de prix est de ne pas dépasser un certain plafond, de rendre les outils de télécommunications accessibles et donc de les proposer à des prix raisonnables.

« Partout dans le monde le nombre de lignes augmente de façon vertigineuse », poursuit le président de Celltel, « c'est le résultat de politiques qui sont définies de manière adéquate et adaptées à leur environnement. Le Ghana a besoin aujourd'hui d'un million de lignes, de deux fois plus peut-être si l'on prend en considération la totalité des services et notamment Internet qui connaît une véritable explosion. Le réseau ne compte encore que 150 000 lignes et ce chiffre inclut le réseau fixe. Ici, faire les choses convenablement implique de sortir des localités urbaines et d'étendre la téléphonie à tout le pays. Si l'on prend le cas du tourisme, les régions reculées dont le potentiel de développement est élevé, telles celles de la forêt de Kakum ou Cape Coast, disposent d'une infrastructure minimale. Améliorer les services de télécommunications, c'est de facto inciter les investisseurs à s'y intéresser de plus près», poursuit-il.

Suite de la page 20

urgentes pour mettre fin aux pratiques qu'il juge non professionnelles et qui gangrènent le réseau bancaire rural. Lors d'un discours prononcé au mois de juillet, il s'est plaint de leur maigre performance et du résultat peu satisfaisant de plus de la moitié d'entre elles, qui semblent faire peu de cas de leurs engagements envers la communauté et l'économie locales.

Il lance un mot d'ordre autour des trois axes cardinaux que sont l'intégrité, la proximité et la compétence. « Nous croyons fermement qu'une bonne politique managériale menée avec intégrité, doublée d'une meilleure formation des directeurs d'agences, viendra à bout des obstacles », dit-il, ajoutant que ces derniers peuvent encore obtenir des fonds sans avoir à suivre les règles en vigueur, ce qu'il juge inacceptable. « De nouveaux bâtiments bancaires ont été construits et nous voulons qu'ils soient le témoignage d'un professionnalisme reconnu, d'une intégrité sans faille et d'une confiance accrue du public ; ils seront le signe d'un nouveau départ et de la fin des manœuvres frauduleuses et des négligences dans ce domaine. »

Kwabena Duffuor
Gouverneur de la Banque du Ghana

■ Chaque semaine, trois millions de billets sont vendus dans le pays par la loterie nationale

L'important, c'est de jouer

GAGNER au loto.... 600 agents répartis à travers le Ghana sont agréés pour satisfaire la frénésie du jeu, stigmatiser la vision d'une vie dépouillée de toute préoccupation financière, et faire entrer des fonds dans l'escarcelle de l'Etat. Chaque semaine, trois millions de billets sont vendus dans le pays par la loterie nationale, ce qui représente en moyenne 434 000 dollars. En 1997, cette autre industrie du rêve a rapporté 24,3 millions de dollars. Et le pactole promet d'être plus séduisant encore en 1998 : les six premiers mois ont déjà généré 20 millions de dollars, et à la fin de l'année, les chiffres devraient atteindre 35 millions de dollars selon les estimations des responsables.

« La loterie nationale a été créée en 1958 à la suite d'un débat qui a divisé l'assemblée », explique le colonel Martin Gbikpi, directeur du département de la loterie nationale. « Certains n'y étaient pas favorables, arguant du fait que la légalisation du jeu entraînerait une dépendance dommageable au sein de la société ; d'autres y voyaient avant tout une source de revenus confortable pour l'Etat. La position des seconds s'est avérée être la bonne puisque la loterie contribue à présent de manière significative au développement économique. »

Mais il concède que des améliorations restent à faire, d'autant plus que des entreprises privées se sont introduites sur le marché. Pour résister aux assauts de la concurrence, les opérations, jadis centralisées à Accra, ont été décentralisées. La démarche a permis de distribuer les gains plus rapidement, ce qui était un argument de vente mis en avant par les autres opérateurs. De nouveaux jeux ont été proposés au public mais le choix, com-

La loterie ghanéenne devrait rapporter environ 35 millions de dollars en 1998

paré à la France, reste restreint. Le jeu le plus répandu est le 5/90 dont le tirage a lieu tous les samedis ; cinq numéros sont retenus sur un total de 90. Les billets gagnants sont honorés dès le lundi suivant.

« La compétition nous impose une réorganisation de tout le département si nous voulons être à même de relever le défi. Actuellement, le paiement rapide des gains a emporté le succès escompté et a attiré un grand nombre de joueurs. Ils savent que ces paiements sont garantis et que, s'ils ne gagnent pas cette fois-ci, leur argent sert malgré tout au développement du pays, tous les profits étant redistribués à l'Etat », poursuit le directeur du département.

A la suite de la décentralisation, le besoin d'informatiser le système s'est fait sentir. Il s'agit maintenant d'étendre le système des paiements électroniques à de nouvelles régions et de supprimer, au fur et à mesure, les opérations manuelles. En outre, le ministre des finances a récemment mis sur pied une nouvelle unité chargée de surveiller les opérations effectuées par les entreprises privées, et de veiller à ce qu'elles se soumettent à la taxe et aux obligations sociales qui leur sont imputées. Il a notamment été décidé que les reçus de loto seraient désormais imprimés par une maison d'édition particulière, ce qui permettra d'exercer un meilleur contrôle sur le nombre de billets émis et d'éviter les fraudes.

La loterie nationale du Ghana est affiliée à l'association des loteries des Etats d'Afrique, au sein de laquelle les pays membres discutent des bénéfices que pourrait rapporter une coopération à plus large échelle. « Nous sommes prêts à coopérer, nous travaillons actuellement à la création d'un jeu qui pourrait convenir indifféremment à tous les pays du continent », assure Martin Gbikpi.

Un centre diplomatique et d'affaires

■ Le Ghana joue un rôle actif sur la scène diplomatique internationale

REUNION, colloque ou séminaire, le centre de conférences international d'Accra (AICC) se place en tête des centres d'affaires du Ghana mais aussi de toute l'Afrique. « Depuis son indépendance, le Ghana a joué un rôle actif à l'avant de la scène internationale. Le besoin d'un centre de conférences moderne s'est spontanément fait sentir. En 1989, au moment où notre pays a été désigné pour accueillir le Xe sommet des pays non-alignés, ce besoin s'est commué en urgence. A cette époque, nous ne disposions en effet d'aucune infrastructure adaptée à un événement de cette importance. Le gouvernement a donc décidé de construire le centre de conférences international d'Accra », explique Kwabena Baah-Duodu, directeur de l'établissement.

Devenu opérationnel en 1991, l'AICC a été le témoin de conférences internationales et prestigieuses, dont notamment le sommet des pays non-alignés en septembre dernier. Il a été un lieu de rencontres pour de multiples personnalités officielles et du monde des affaires ; les membres des Nations Unies s'y sont donné rendez-vous ainsi que des ministres.

Le palais des congrès d'Accra appartient à l'Etat, plus précisément il est placé sous la tutelle conjointe du ministère des affaires étrangères et du ministère des travaux et du logement. Mais sa gestion est assurée selon les règles et principes qui ont généralement cours dans le privé. Ce qui veut dire que le palais est autofinancé puisque les rentrées directes suffisent à l'entretien des bâtiments et des équipements. Ses installations, quant à elles, sont maintenues dans des conditions qui répondent en tous points aux souhaits exprimés par les clients.

Comme le précise Kwabena Baah-Duodu : « Nous sommes et nous restons une organisation gouvernementale, mais nous essayons de ne pas recourir aux deniers de l'Etat pour en assurer le fonctionnement. Cette situation n'est pas unique, au contraire, elle correspond à ce qui a coutume de se faire au sein des entreprises publiques. »

Le centre de conférences d'Accra, l'un des plus importants en Afrique, est aussi un grand centre d'affaires.

Besoins en traductions, logements, moyens de communication, centres d'affaires : les services sont nombreux et fournis dans un cadre doté d'installations récentes. Six salles permettent de recevoir un total de plus de 2 000 personnes. Un amphithéâtre de 1 400 places peut être transformé pour accueillir des spectacles ou des concerts et atteindre jusqu'à 1 600 places. Deux salles de plus petite capacité permettent d'organiser des rencontres plus restreintes, tandis que trois salles de réunion au rez-de-chaussée et au premier étage sont également disponibles.

Le palais des congrès comprend en outre une clinique, un agent de change et une banque, des cabines pour la traduction simultanée en cinq langues dans les trois plus grands auditoriums, un magasin hors-taxe et une poste. La presse, quant à elle, dispose d'un accès et de couloirs intérieurs qui lui sont réservés, d'un bureau d'accueil et d'information ainsi que d'une pièce spécialement aménagée pour réaliser des interviews. Le centre de presse peut recevoir jusqu'à quatre-vingts journalistes qui ont à leur disposition tout le matériel nécessaire.

« Le futur est prometteur. Le Ghana est connu pour son hospitalité légendaire, nous bénéficions d'un environnement magnifique, d'hôtels de première catégorie et de restaurants de qualité. Il ne fait aucun doute que les affaires vont s'intensifier en conséquence de la politique que nous menons en faveur des investissements », ajoute Kwabena Baah-Duodu en guise de conclusion.

construction d'une deuxième unité d'une capacité de 14 000 barils par jour, qui

banques avant d'en retenir finalement une. Puis, le gouvernement a mis en place une commission de

vent dans une pièce voisine, guère plus confortable.



■ Des banques internationales accordent au Ghana un prêt de 320 millions de dollars pour la production de cacao

Le cacao reçoit la part du lion

ALORS QUE les bailleurs de fonds internationaux se méfient plus que jamais des marchés émergents et des pays en voie de développement, le Ghana vient de remporter une éclatante victoire au vu du contexte international. Un succès d'autant plus impressionnant que le prêt sollicité - et obtenu haut la main - ne concerne pas un projet industriel ou financier, mais la principale culture du pays : le cacao.

Un pool de 24 banques ghanéennes et internationales, emmenées par Standard Chartered et Ghana International Bank, vient en effet d'accorder un prêt de 320 millions de dollars au Cocobod, l'organisme qui supervise la production du cacao, pour le préfinancement de la récolte 1998-1999. Une performance d'autant plus impressionnante que le Cocobod avait déjà emprunté 275 millions de dollars l'année dernière.

« Il n'y a pas beaucoup de pays qui peuvent obtenir un tel prêt, surtout en Afrique et en période de crise financière internationale », se réjouit John Henry Newman, président du Cocobod. « Nous avons pu emprunter sur les marchés financiers pratiquement dans les mêmes conditions qu'une grande société occidentale. »



Le Ghana ambitionne d'occuper le deuxième rang mondial de la production de cacao.

Une opinion que partage Onnalee Cubit, responsable pour l'Afrique à la banque Standard Chartered : « Même dans des circonstances ordinaires, le fait que le Cocobod ait réussi à obtenir 320 millions de dollars, soit 45 millions de plus que l'année dernière, aurait déjà été un signe remarquable de sa crédibilité internationale. Mais qu'il ait réussi à le faire dans le contexte actuel est exceptionnel pour un emprunteur d'un marché émergent. »

Cet argent frais ne sera pas de trop car, si la production du cacao - qui a commencé à être restructurée à la fin des années 80 - est extrêmement dynamique, elle souffre également d'un certain nombre de handicaps que le Cocobod souhaite corriger. Certes, la production a augmenté et tourne autour de 400 000 tonnes par an (400 000 tonnes en 1997-1998, 380 000 prévues en 1998-1999). Et le Ghana ambitionne, avec la Malaisie, d'occuper le deuxième rang mondial derrière la Côte d'Ivoire. Mais les rendements sont faibles par rapport aux autres producteurs de la région : 0,2 tonnes par hectare, contre 0,5 en Côte d'Ivoire, où les récoltes annuelles tournent autour d'un million de tonnes.

Paul Awua
Directeur général de la Cocoa Processing Company

John Newman
Président de l'office du cacao, le Cocobod

L'un des problèmes du Ghana est que les agriculteurs sont peu motivés : ils ne perçoivent que 56 % du prix à l'export, un des taux les plus bas du monde, même si cette proportion devrait être portée à 60 % d'ici l'an 2000. Autre problème, les producteurs ont du mal à acheter les pesticides beaucoup trop chers pour eux. Et ils n'ont que très difficilement accès au crédit. De plus, l'Etat contrôle encore la totalité de l'exportation et une partie du marketing intérieur. « Nous avons veillé à ne pas libéraliser trop vite le secteur », justifie Clément Bugase, vice-ministre de l'alimentation et de l'agriculture, « afin de maintenir l'excellente qualité de notre cacao. Les opérateurs privés doivent acquérir l'expérience nécessaire afin que notre image soit préservée sur le marché mondial. »

Pour dynamiser le secteur du cacao, le Ghana a mis en place un groupe de travail chargé de proposer des réformes. L'objectif est de retrouver rapidement une production annuelle de 450 000 tonnes, le niveau atteint peu après l'accession du pays à l'indépendance. Le groupe de travail est divisé en quatre commissions : production, marketing et qualité, infrastructures et finances, taxation et politique des prix. L'un des objectifs est notamment de convaincre les producteurs de remplacer les arbres trop vieux. Les autorités souhaitent également attirer plus de jeunes vers la production de cacao.

Le Ghana espère aussi augmenter sa production de produits finis ou semi-finis. La Société de traitement du cacao (CPC), qui appartient à l'Etat, a ainsi annoncé qu'elle allait doubler sa capacité pour la porter à 50 000 tonnes d'ici 2002. Elle souhaite notamment augmenter sa production de liqueur de cacao ainsi que de beurre de cacao et dynamiser les exportations. « 95 % des fèves sont traitées et transformées en liqueur, beurre et poudre, très largement exportés vers l'Europe, les Etats-Unis, le Moyen-Orient et l'Asie », explique Paul Awua, directeur général de CPC. « Les 5 % restants sont transformés en chocolat et en confiseries. Ces derniers produits sont vendus sur le marché local, mais nous essayons de développer l'exportation. » Un objectif qui pourrait se réaliser à terme car CPC est en bonne santé et affiche de bons résultats : « Il y a cinq ans, nos bénéfices avant impôt étaient de 1,3 million de dollars. Ils sont à présent de 6,4 millions de dollars. »

La production d'alcool connaît un brillant succès

CE N'EST pas forcément la production pour laquelle le Ghana est le plus réputé, et pourtant la distillerie a le vent en poupe dans ce pays, avec un taux de croissance que beaucoup pourraient envier. « Nos bénéfices augmentent de 20 % par an », se félicite Sherry Ayite, directrice générale de la division distillerie du groupe GIHOC (Ghana International Holding Corporation), « et notre capacité de production connaît une croissance annuelle de 15 % ».

Fondée en 1958, la GIHOC Distilleries Company Limited, qui est passée sous le contrôle de GIHOC en 1968, est la plus ancienne distillerie moderne d'Afrique de l'Ouest. Elle produit toute une gamme d'alcools utilisant à 60 % des produits locaux, en particulier plusieurs marques de gin, du rhum, du vermouth et du whisky. De plus, elle embouteille localement des alcools étrangers importés en gros.

« 75 % de notre activité s'effectue sur le marché national », explique Mme Ayite, « mais nous voulons faire passer nos exportations de 25 à 50 % de notre production vers les pays d'Afrique francophone qui nous entourent. Nous souhaitons aussi étendre notre distribution en Afrique australe. » Pour arriver à ce résultat, GIHOC Distilleries souhaite que les tarifs douaniers entre les pays de la région soient harmonisés et, autant que possible, réduits, voire abolis. « Notre principal problème est que, avant qu'une cargaison de nos produits puisse atteindre une ville comme Abidjan, elle aura été contrôlée cinq ou six fois », constate Sherry Ayite.

Ce contrôle tâtillon est d'autant plus regrettable que GIHOC Distilleries a fait d'importants efforts pour développer des alcools spécifiquement adaptés aux goûts africains. Ainsi le Takai, une liqueur de cacao et de café, qui connaît un certain succès au Ghana. « Nous vendons le Takai dans les boutiques hors-taxe pour sensibiliser le public », explique Mme Ayite. « L'idée est que les Africains veulent des produits avec lesquels ils puissent s'identifier. »

GIHOC Distilleries a l'intention, à terme, d'être côtée en bourse. Elle souhaite attirer des investissements privés, notamment étrangers, et garde un bon souvenir de sa coopération avec les marques de cognac Martel et Hennessy, qu'elle a embouteillé pendant un certain temps au Ghana.

هكذا من الأصل

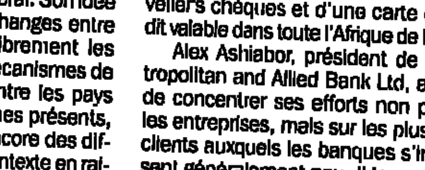
■ Suite à la dérégulation du secteur, les institutions bancaires se sont rapidement multipliées

Faire face à la compétition et constituer un réseau

LE SECTEUR bancaire a été restructuré et s'est considérablement développé ces dernières années, si bien qu'aujourd'hui une vingtaine de banques se partagent un marché relativement étroit, créant un climat de compétition intense. Certaines d'entre elles ont connu un essor important, tandis que d'autres se sont distinguées en trouvant une niche et en l'exploitant avec succès.

Tel est le cas d'Ecobank Ghana Ltd, banque commerciale privée qui compte 1 500 actionnaires et des filiales dans six pays : au Togo, au Bénin, au Burkina-Faso, en Côte d'Ivoire, au Nigéria et bien sûr au Ghana. Une autre filiale devait s'ouvrir au Mali au mois d'octobre, et cinq autres sont prévues l'année prochaine. Le nom comme le concept de la banque s'inspirent de la CEDEAO, la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest. Le pilier central de leur démarche est de jeter des ponts entre les différents pays de la région, francophones et anglophones réunis, et de favoriser la libre circulation des biens et des personnes.

En tant que groupe, Ecobank est la troisième institution bancaire la plus importante d'Afrique de l'Ouest, après la Société Générale en Côte d'Ivoire et First Bank au Nigéria. « Nous pensons que d'ici deux ans, nous serons sur la première marche du podium ; notre objectif est de constituer un réseau de cinq cents succursales d'ici 2001 », affirme Jean Aka, le directeur général. Son idée est de promouvoir les échanges entre pays et de prospecter librement les marchés voisins. « Les mécanismes de paiement sont rapides entre les pays dans lesquels nous sommes présents, mais nous rencontrons encore des difficultés en dehors de ce contexte en raison des échanges de devises. La banque centrale veut créer l'union monétaire, mais il faudra beaucoup de temps pour établir des critères de convergence et pour y satisfaire. Le Ghana et le Nigéria souffrent encore d'un taux d'inflation trop élevé par rapport à la plupart des pays francophones. » Pour l'heure, Ecobank travaille à l'émission de traveller's chèques et d'une carte de crédit valable dans toute l'Afrique de l'Ouest.



La GCB a le réseau le plus étendu.

Alex Ashiabor, président de la Metropolitan and Allied Bank Ltd, a choisi de concentrer ses efforts non pas sur les entreprises, mais sur les plus petits clients auxquels les banques s'intéressent généralement peu. Il leur propose toute la gamme de services offerts aux plus grands et met au point des produits originaux. Cette particularité n'est cependant pas sans contraintes. La banque doit par exemple éduquer sa cible, moins avertie des avantages que présentent les services bancaires, et le lui expliquer à travers des opérations marketing. Cet angle d'approche inhabituel est le corollaire de l'intérêt qu'Alex Ashiabor porte au développement de son pays ; c'est ainsi qu'il prône lui aussi l'intégration interrégionale : « A l'heure actuelle, il est plus facile pour moi d'ouvrir un compte à Londres qu'au Togo. Lorsque l'on voyage d'un pays à l'autre, on doit encore se munir d'argent liquide, ce qui limite le volume des transactions. Prendre ce problème en main, c'est œuvrer en faveur de la croissance économique du pays ; énormément d'échanges se font encore sous le manteau. »

La Home Finance Company Ltd, quant à elle, a été établie en 1990, au lendemain de la dérégulation du secteur, avec l'aide de la Banque mondiale. A l'époque, les conclusions d'un rapport de cette dernière mettaient en évidence le vide en matière d'emprunts immobiliers. L'idée consistait donc à introduire pour la première fois au Ghana un emprunt lié à l'inflation, accordé à des personnes à l'emploi stable et à la recherche de financement. « Nous sommes devenus publics en 1994 et, en 1995, nous étions inscrits à la Bourse du Ghana », explique Stéphanie Baeta Ansah, la directrice générale. « Le marché est vaste, les perspectives sont bonnes, de plus en plus de personnes souhaitent acheter leur maison et, de plus, nous ne souffrons pas de la concurrence. Notre intention est maintenant de nous allier ou de racheter une autre banque et de nous concentrer sur ce qui fait notre spécificité. »

Jean Aka
Directeur général d'Ecobank

Alex Ashiabor
Président de la Metropolitan Bank

Mais la banque qui a su créer le réseau le plus étendu du pays est la Ghana Commercial Bank Ltd (GCB). Elle offre ses services aussi bien à des PME, grandes entreprises et raffineries de pétrole qu'à des pêcheurs ou des agriculteurs. Elle mise avant tout sur son réseau et la qualité de ses services. « Notre avantage est d'avoir 134 agences réparties dans le pays ; nous sommes une banque de proximité, ce qui nous permet d'atteindre plus de monde. Nous proposons des services sur mesure et nous informatisons nos équipements », précise Archibald Tannor, le directeur général.

Plus de banques à la campagne : une priorité

INSTAURER une monnaie forte, sortir du carcan de la ville, renforcer la discipline. Ainsi pourraient se résumer les priorités définies par le gouverneur de la Banque du Ghana, le Dr. Kwabena Duffuor, qui livre bataille contre l'inflation, appelle à plus de professionnalisme et plaide en faveur d'une présence soutenue des banques dans les régions rurales.

Jusqu'à présent, la politique monétaire rigoureuse engagée par le gouvernement pour assurer la stabilité porte ses fruits : alors qu'elle était de 71 % en 1995, l'inflation est tombée à 20 % dans le courant du premier trimestre 1998 ; l'objectif pour l'ensemble de l'année est de 11 %. « Nous envisageons de la réduire encore et de la ramener à un seul chiffre dès 1999. Lorsque nous y serons parvenus, le secteur privé aura en main tous les atouts pour progresser et donc pour faire progresser l'économie du pays », explique le gouverneur.

Le futur du Ghana passe aussi, selon lui, par le soutien des banques rurales qui tendent à se réduire comme peau de chagrin alors que leur nombre devrait augmenter, au vu du rôle qu'elles ont à jouer dans le processus de croissance. Ce sont en effet les campagnes qui abritent la majorité de la population, il est donc essentiel de ne pas les isoler, mais de leur donner les moyens de concrétiser leurs ambitions. Actuellement, 132 banques sont installées en zone rurale, mais certaines grandes institutions y ferment leurs agences, préférant se concentrer sur leurs activités urbaines où la compétition est grande. La banque centrale, la Banque mondiale et le ministre des finances œuvrent au développement des succursales rurales qui maximisent leurs profits, proposent une large gamme de services et favorisent le crédit aux populations locales.

« Leur apporter le système bancaire, c'est les amener à accepter ses valeurs sous-jacentes. Il faut convaincre les populations d'investir, de lever un crédit pour monter une affaire ; nous devons les éduquer et leur faire comprendre les avantages que procurent les prêts. L'intégration régionale est un point crucial de notre politique », souligne le Dr. Duffuor, qui regrette que les banques rurales elles-mêmes accordent des prêts à une clientèle urbaine alors qu'elles négligent les petits emprunteurs, notamment les fermiers. Le gouverneur a pris une série de mesures

Lire la suite page 22

■ Le Ghana veut rattraper le retard sur ses voisins

La production de coton augmente de 16 % en 1997

SI LE coton n'est pas encore un des points forts du Ghana, il pourrait bien le devenir dans les prochaines années, avec l'aide de la France. Souhaitant diversifier l'agriculture et ne plus se contenter du cacao, les autorités ghanéennes ont en effet l'intention de faire passer leur production, qui est actuellement de 35 000 tonnes, à 50 000 ou 60 000 tonnes d'ici environ huit ans. Le pays semble être sur la bonne voie, puisqu'en 1997 la production a augmenté de 16 % par rapport à l'année précédente.

La France encourage largement cet effort : fin octobre, la Caisse française de développement (CFD) a débloqué une aide de 1,2 million de dollars pour favoriser le développement de l'industrie cotonnière. Il est vrai qu'un important groupe français, la Compagnie française pour le développement des textiles, a de nombreux intérêts dans les champs de coton d'Afrique occidentale, notamment en Côte d'Ivoire. Le développement du Ghana dans ce domaine ouvrirait de nombreuses possibilités.

Certes, le pays a un important retard à rattraper : alors que son voisin le Togo est plus petit que lui, sa production pour 1997 était plus de cinq fois supérieure. Quant au Burkina-Faso et à la Côte d'Ivoire, ils produisent respectivement 310 000 et 295 000 tonnes par an. Les rendements ghanéens sont également largement en dessous de la moyenne régionale, avec 775 kilos récoltés par hectare, contre 1 100 à 1 200 dans les autres pays. Et la qualité du coton laisse encore à désirer, estiment les analystes.

Pourtant, le potentiel du pays dans ce domaine est immense et l'année 1998 est particulièrement bonne pour tous les producteurs de coton d'Afrique de l'Ouest. Le Ghana en est conscient et a l'intention de mieux exploiter ses possibilités : Joe Bonafonte, le directeur exécutif de la Ghana Cotton Company Limited (GCC), la principale entreprise d'égrenage du coton, a annoncé que son groupe allait ouvrir une nouvelle usine à Bolgatanga, dans le nord du pays, en novembre 1998. Selon lui, avec 21 300 tonnes traitées en 1997-1998, GCC avait atteint les limites de ses capacités, d'où ce nouveau site.

Le Ghana compte deux autres entreprises d'égrenage, Nulux Plantations et Plantations Development Limited, qui traitent à elles deux entre 15 et 20 000 tonnes par an.

Des pêches miraculeuses

Le Ghana n'est pas seulement un pays de cultures, il tire également une part non négligeable de ses ressources de la pêche : en 1997, le pays a exporté pour 95 millions de dollars de poisson. Selon Dan Abodakpi, vice-ministre du commerce et de l'industrie, ce dernier représente 28 % des exportations non traditionnelles.

Le Ghana a d'ailleurs un partenariat privilégié avec le groupe américain Heinz, spécialisé dans les conserves de poisson et présent en France avec la marque Petit navire. A travers sa filiale Star Kist, Heinz est présent au Ghana depuis 1964 et y fabrique des conserves de thon, destinées à l'export, depuis 1976. Son principal investissement dans le pays est la conserverie Pioneer Food. Construite en 1994, elle traite 40 000 tonnes de thon chaque année, exporte pour 60 millions de dollars et emploie 1 500 personnes, y compris des centaines de pêcheurs qui lui fournissent le thon.

« Notre conserverie Pioneer Food au Ghana fait partie intégrante de notre stratégie globale pour le thon », explique Daniel J. O'Neill, vice-président exécutif de Heinz et directeur général de Star Kist. « Son emplacement est idéal et elle peut fournir l'Europe, l'un des marchés qui connaît la croissance la plus rapide de consommation de ce poisson. »

Pourtant, le Ghana doit veiller à ne pas sur-exploiter ses stocks de poisson, et donc à réglementer la pêche. Car les incidents sont fréquents : dans les derniers mois, la marine ghanéenne a intercepté au moins 60 bateaux qui pêchaient illégalement sur le fleuve Volta, une pratique qui a tendance à augmenter malgré les efforts du gouvernement à l'endiguer. Les braconniers de la mer utilisent entre autres des filets à petites mailles, qui attrapent les poissons trop jeunes pour être consommés, des produits chimiques et des explosifs. « Si les choses continuent ainsi », avertit Daniel Quaynor du ministère de l'alimentation et de l'agriculture, « il n'y aura plus assez de poissons dans les eaux ghanéennes et nous serons obligés d'en importer. »

C'est précisément pour enrayer le déclin du nombre de poissons que l'Association pour le développement international, un organisme qui dépend de la Banque mondiale, a envoyé au Ghana une mission d'évaluation de la pêche et de l'industrie poissonnière. La Banque mondiale finance également à hauteur de neuf millions de dollars un projet destiné à améliorer la qualité de la main-d'œuvre, les infrastructures et le savoir-faire.

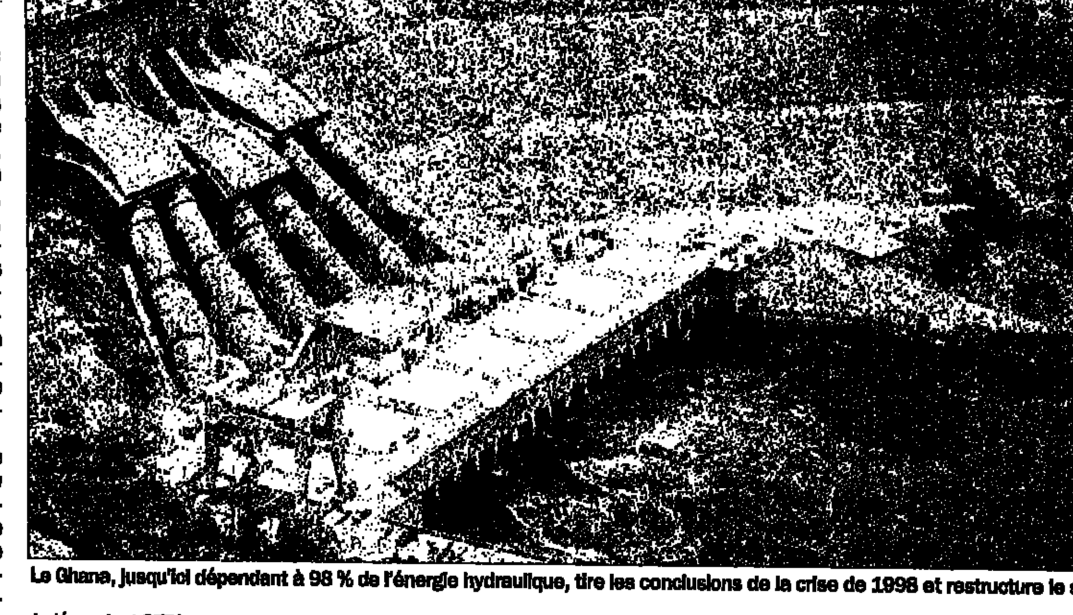
Dans les pas des esclaves

■ Après la brutale baisse des eaux du lac Volta, le secteur hydro-électrique a fait face à une grave crise de production

Diversifier pour mieux contrôler

L'ENERGIE hydro-électrique présente d'incontestables avantages... à condition que l'eau soit au rendez-vous. C'est ce qu'a appris à ses dépens le Ghana cette année, lorsque le niveau des eaux du lac Volta a baissé de manière brutale. A la suite de sécheresses inhabituelles, les deux barrages fournissant l'essentiel de l'électricité du pays, Akosombo et Kpong, ont accusé une diminution de production d'électricité de près de 40 %. Résultat : une sévère crise énergétique, aujourd'hui en passe d'être surmontée grâce à l'installation de centrales thermiques de substitution. A moyen terme, cette expérience déstabilisante produira des effets positifs puisqu'elle aura contraint le pays à se doter de nouvelles sources d'approvisionnement et à restructurer le secteur, le mettant à l'abri d'une nouvelle crise de cette ampleur.

« Le pays était dépendant à 98 % de l'énergie hydraulique », reconnaît Tsatsu Tsikata, directeur général de la Ghana National Petroleum Corporation (GNPC). Une dépendance qui s'est révélée porteuse de lourdes conséquences. La pénurie d'énergie a causé de sérieux dommages à l'économie du pays. De nombreuses entreprises ont dû substantiellement réduire leur production. Selon l'institut d'études indépendant CEPA, cette crise a fait perdre au Ghana 280 millions de dollars, soit l'équivalent de 4 % de son PIB. Alors que le gouvernement prévoyait une croissance de 5,6 % pour 1998, celle-ci sera pratiquement nulle selon le CEPA, pour qui le pays pourrait encore perdre 70 millions de dollars, soit 1 % de son PIB, en 1999.



Le Ghana, jusqu'ici dépendant à 98 % de l'énergie hydraulique, tire les conclusions de la crise de 1998 et restructure le secteur.

Pour résoudre la crise, la priorité absolue a été de mettre en place des sources d'énergie de substitution à l'hydro-électrique défaillant. En juin, la France, par le biais de l'Agence Française de Développement, a consenti un prêt de 12 millions de francs au Ghana pour l'installation de deux centrales thermiques pouvant produire 100 mégawatts dans le port de Tema. La compagnie britannique Agrekko a installé une centrale de 30 mégawatts au mois de juillet au même endroit. La situation a ainsi pu rapidement s'améliorer et, au mois de septembre, il était à nouveau possible de recevoir de l'électricité tout au long de la journée.



Fred Ohene-Kena
Ministre des mines et de l'énergie

Tsatsu Tsikata
Directeur général de la GNPC

Les efforts se sont ensuite concentrés sur l'ébauche d'un plan de diversification durable dont la construction d'un gazoduc ouest-africain est un élément-clé. Celui-ci transportera le gaz nigérian vers le Bénin, le Togo et le Ghana. Une première étude, concluante, a déjà été menée ; une seconde devrait s'achever en février 1999. Les travaux devraient commencer l'année prochaine et être achevés en 2002. Ils seront réalisés par un consortium regroupant six sociétés : l'anglo-néerlandais Shell, l'américain Chevron, la compagnie du gaz nigériane, la GNPC et les sociétés énergétiques béninoise et togolaise. Le Ghana souhaite également valoriser ses propres réserves de gaz de Tano. « La première partie du projet de Tano devrait démarrer vers le milieu de l'année prochaine », affirme Tsatsu Tsikata, le directeur général de la GNPC. « Elle sera financée par le Japon et devrait fournir 125 mégawatts et complétée par un réseau de lignes à haute tension construit par la société française Norelec. Mais nous pensons que nous pourrons produire encore 134 mégawatts supplémentaires grâce à un financement américain. » Cette diversification des approvisionnements s'accompagne d'une profonde restructuration du secteur de l'énergie. Trois institutions indépendantes ont ainsi été récemment créées par les autorités pour le rendre plus transparent et plus attractif pour les investisseurs étrangers. La première sera la Commission pour l'énergie, qui régulera les activités liées à l'énergie et délivrera les licences aux sociétés souhaitant investir dans ce domaine. La deuxième sera la Commission de régulation des services publics qui devra fixer les tarifs électriques payables par les consommateurs. Traditionnellement très bas au Ghana, ils dissuadaient les opérateurs étrangers. « Cette nouvelle autorité indépendante devra recommander les tarifs à appliquer en tenant compte des attentes et des contraintes des sociétés productrices d'énergie », remarque Fred Ohene-Kena, le ministre des mines et de l'énergie. Enfin, une fondation pour l'énergie devra sensibiliser les consommateurs à la nécessité des économies d'énergie. La privatisation à terme de la GNPC commence également à être évoquée.



Les canons d'Elmina rappellent les sombres heures de l'histoire.

Photo: Office du tourisme

Sur une période de trois cents ans, on estime à vingt millions le nombre de personnes d'origine africaine emmenées de force et envoyées à l'autre bout du monde. Grâce à ce commerce, les ports du Ghana ont rapidement prospéré. Les esclaves étaient emmenés à bord de navires spécialement conçus pour en transporter le plus grand nombre possible. Entravés par des chaînes qui leur liaient les pieds et les mains, ils étaient entassés dans l'entrepont. Beaucoup ne survivaient pas au voyage. Après leur débarquement sur les côtes du Brésil ou de la Nouvelle-Angleterre, il étaient vendus aux enchères en tant que domestique ou pour servir de main-d'œuvre dans les plantations de café, de coton et de canne à sucre. En 1792, le Danemark a été le premier pays à abolir l'esclavage, le dernier étant le Brésil en 1888. La France, quant à elle, mettra fin au règne des négriers dans ses colonies par le décret du 27 avril 1848.

Enchaînés, les esclaves étaient entassés dans les bateaux en partance pour le Nouveau Monde

Tout en mettant l'accent sur son passé, le Ghana n'ignore pas les autres attraits propres à attirer les touristes. Ses plages de sable fin se disputent les charmes des parcs nationaux, de la faune sauvage et des chutes d'eau, tandis que l'écotourisme connaît une popularité croissante.

« A travers le parc de Kakum, dans la région centrale, des promenades sont organisées où les visiteurs peuvent parcourir la forêt tropicale juché sur une passerelle, une opportunité unique en Afrique. Nous avons d'autres parcs à l'ouest où de nombreuses espèces cohabitent », précise Michael A. Gizo, ministre du tourisme. L'écotourisme représente un apport financier important pour le Ghana qui se bat pour préserver son environnement naturel riche en faune et en flore. Une partie des fonds récoltés est directement injectée dans des projets de conservation, dont le besoin se fait cruellement sentir pour faire face aux dégradations résultant de l'agriculture ainsi que de l'exploitation forestière et minière, celles-ci menaçant d'extinction plusieurs espèces de reptiles, de singes, d'éléphants, de papillons et d'oiseaux.

■ Nouvelle priorité du pays, le tourisme se développe

Porte ouverte sur l'Afrique touristique

LE GHANA est classé parmi les vingt destinations touristiques les plus prisées d'Afrique. Bien qu'en période d'apprentissage, le pays met tout en œuvre pour se développer. Après avoir évalué ses atouts majeurs, il se concentre actuellement sur l'écotourisme et les parcs nationaux, l'histoire et la période esclavagiste, les plages et les activités balnéaires, ainsi que sur l'organisation de conférences.

Signe de l'attachement national à ce secteur, la deuxième édition de la foire internationale du tourisme du Ghana, qui s'est tenue du 24 septembre au 3 octobre. Organisée sur le thème « Vision 2020, le Ghana : porte touristique de l'Afrique », elle avait pour mission de brosser le portrait des principales attractions du pays en vue de les promouvoir auprès des visiteurs étrangers. « Jusqu'en 1992-1993, le tourisme n'était pas considéré comme un priorité. Aujourd'hui le public et le privé doivent œuvrer ensemble à son développement », commente le ministre du tourisme, Michael A. Gizo. Il a lancé un appel aux investisseurs locaux, les invitant à se tourner vers cette nouvelle industrie qu'il considère comme l'une des plus sûres en termes de profits et à laquelle il souhaite donner un caractère résolument international.

Michael A. Gizo
Ministre du tourisme

Doreen Owusu-Fianko de l'office du tourisme

« Nous sommes vigilants et veillons à ce que la mise en place des routes et des réseaux de distribution d'eau ou d'électricité ne négligent pas l'aspect touristique. Nous espérons que quelque chose de tangible aura déjà été réalisé à l'aube de l'an 2000. Nous accusons un léger retard en ce qui concerne le nombre de lits disponibles, mais la construction de nouveaux hôtels a d'ores et déjà démarré. Très bientôt, nous aurons l'Ambassador, un cinq-étoiles géré par la chaîne Sheraton, un Intercontinental de 400 chambres près de la plage, et un de 200, le Palm Beach ; nous disposons déjà d'un Holiday Inn à Takoradi et d'un Novotel-Sofitel de cent chambres à Kumasi », précise-t-il. Quant à la question de savoir quel type de visiteurs il cherche à attirer, il répond : « Nous ciblons les Européens et les Noirs américains. Les premiers en raison de leur liens coloniaux, les seconds pour leur ancrage historique à nos terres. Les chiffres commencent à augmenter ; 85 000 entrées ont été enregistrées en 1985, elles sont au nombre de 350 000 en 1998. Mais nous ne visons pas des quantités énormes, nous n'y sommes pas préparés. »

« Le tourisme est un phénomène récent pour nous, la population n'y est pas encore vraiment habituée. Nous devons donc orchestrer des campagnes de marketing à la fois à l'intérieur du pays et à l'extérieur », explique de son côté Doreen Owusu-Fianko, de l'office du tourisme, chargée d'appliquer des décisions prises par le gouvernement. Et de poursuivre : « Nous avons des centres de conférence qui répondent aux normes internationales et des projets pour développer l'infrastructure hôtelière. Dans dix ans, je pense que le tourisme tiendra le haut du pavé. Aujourd'hui, la production minière prédomine, mais en 2010, lorsque la population aura réalisé qu'elle détruit l'environnement, elle s'en détournera au profit des activités touristiques. »

■ Pour renforcer ses atouts touristiques, le Ghana a choisi de commémorer une page de son histoire : la traite des esclaves

Dans les pas des esclaves

LA CÔTE ouest-africaine est parsemée de plages bordées de palmiers et de forts qui surplombent l'océan, les canons pointés vers le large. L'ombre des esclaves se dessine encore sur leurs murs blancs, attendant l'arrivée du prochain bateau qui les acheminera vers le Nouveau Monde... Les Américains d'origine africaine sont de plus en plus nombreux à venir visiter les endroits où leurs ancêtres ont perdu la liberté. Pour renforcer ses atouts et mieux se positionner sur le marché du tourisme, le Ghana, riche de savanes et de forêts mais aussi d'histoire, a choisi de partir à la rencontre de son passé et de retracer les routes empruntées par ces millions d'hommes, de femmes et d'enfants enlevés pour être asservis aux Amériques et aux Caraïbes. Le gouvernement participe notamment à un projet intitulé « La Route des Esclaves » en collaboration avec d'autres pays tels que le Sénégal, la Guinée ou le Mali. Environ trente des cinquante forts et châteaux que compte l'Afrique se trouvent au Ghana, que les Anglais surnommèrent la Côte-de-l'Or, ce qui donne une idée de la place qu'occupait le pays à l'époque coloniale et de ce qu'il représentait pour les explorateurs ou les marchands et trafiquants de tout acabit.

Un premier volet du projet concerne la création, en collaboration avec l'UNESCO, d'un musée qui figera dans l'Histoire la traite des Noirs, réhabilitera et restaurera cet héritage. Un second volet propose la mise en place d'un festival et la construction d'un mémorial dans les cimetières ghanéens. Dans le même cadre toujours, l'UNESCO a classé les châteaux de Cape Coast et d'Elmina ainsi que le Fort St Jago au registre du patrimoine mondial.

Le gouvernement a en outre décidé cette année de commémorer la loi du 1er août 1834 qui abolit l'esclavage dans l'empire britannique. Du 25 juillet au 4 août, dix jours de festivités ont célébré l'abolition et ont rendu hommage aux ancêtres. Le programme a été lancé à Accra par Owuraku Amofa, ministre délégué au tourisme, sous le thème « Emancipation : notre héritage, notre force ». Il comprenait notamment des rites

Le Ghana part à la rencontre de son passé et retrace la route de millions d'hommes et de femmes

funéraires, une marche représentant le voyage sur les vaisseaux négriers, des spectacles musicaux et culturels donnés par des artistes de la diaspora et par des groupes locaux, ainsi que l'enterrement du squelette d'un noir rapatrié d'Amérique.

C'est à partir de 1444 que les Portugais, alors maîtres du pays, organisent le commerce du « bois d'ébène » ; ils seront suivis par les Hollandais, les Danois, les Français et les Anglais. Au cœur d'un paysage luxuriant, les forts construits par les négriers se dressent toujours le long des côtes et des marchés de village.

Situé à deux cents kilomètres d'Accra, le château d'Elmina a été érigé en 1492. La forteresse est aujourd'hui un musée où les touristes découvrent le calvaire vécu par les prisonniers d'autrefois. Ils pénètrent dans des salles sans fenêtre, où règne une chaleur suffocante et où les fauteurs de troubles étaient enfermés sans eau ni nourriture, condamnés à y mourir. Ils visitent les donjons où les hommes étaient tenus prisonniers avant d'embarquer pour les Amériques, à nouveau sans fenêtre, sans ventilation. Lorsque le bateau était à quai, ils étaient emmenés par une voie d'accès différente pour éviter qu'ils ne laissent des messages aux nouveaux arrivants. Les femmes et les enfants se trouvaient dans une pièce voisine, guère plus confortable. ➡

■ La crise énergétique a conféré un nouveau dynamisme aux réformes prévues pour le secteur pétrolier



La raffinerie de Tema (ci-dessus) devrait faire, à terme, l'objet d'une privatisation totale.

Nouveaux débouchés pour le pétrole

EN REVELANT les limites du tout-hydraulique, la crise qui vient de priver le Ghana d'une partie de son approvisionnement en électricité a donné un coup de fouet aux autres sources d'énergie. En dépit de l'absence de gisements, le secteur pétrolier connaît ainsi un renouveau. Un regain de dynamisme d'autant plus fort qu'il s'inscrit dans la perspective du vaste plan de privatisation des entreprises publiques détaillé dans le programme « Vision 2020 ». Ce plan devrait à terme voir la cession au secteur privé de deux des sociétés pétrolières du pays : la raffinerie de Tema et Ghana Oil, qui distribue les produits dérivés du pétrole sur le marché intérieur.

C'est la raffinerie de Tema qui a le plus fait parler d'elle récemment : elle a en effet signé un contrat de 240 millions de dollars avec la société sud-coréenne Samsung, qui doit l'aider à s'agrandir. Il est prévu que le projet soit achevé en 2001. « En fait, il s'agit de la deuxième phase de notre collaboration avec Samsung », explique le directeur général de la raffinerie de Tema, W.S. Parker. « La première partie est déjà bien entamée : elle consiste à moderniser les installations déjà existantes, de façon à faire passer notre production de 26 000 à 45 000 barils par jour. La deuxième phase verra la poursuite de cette modernisation ainsi que la construction d'une deuxième unité d'une capacité de 14 000 barils par jour, qui produira de l'essence ainsi que du GPL. Les revenus de ces produits, une fois commercialisés, nous permettront de rembourser les prêts que nous avons souscrits. »

La restructuration de l'industrie pétrolière servira aussi à l'entretien des installations

Cette modernisation vise également à préparer la raffinerie à une future privatisation, nouvelle étape d'une histoire déjà longue. L'unité de Tema a en effet été inaugurée en 1963, quelques années après l'indépendance du pays, en 1957. A partir de 1965, elle a pris en charge l'importation du pétrole brut qu'elle raffine, une opération jusque-là effectuée par les compagnies pétrolières étrangères. L'approvisionnement en brut, notamment en provenance du Nigéria, a été ensuite supervisé par la GNPC (Ghana National Petroleum Corporation), jusqu'en 1996, date à laquelle la raffinerie recouvrait son autonomie vis-à-vis de la GNPC.

Le prochain enjeu pour la raffinerie concerne l'entrée de fonds privés dans son capital. Une préoccupation qui n'est pourtant pas entièrement nouvelle pour M. Parker : « Nous avions compris l'intérêt d'une privatisation dès 1992 », se souvient-il. « A cette époque, le gouvernement nous avait donné le feu vert pour entrer en relation avec des banques afin que celles-ci préparent l'opération. Nous avions contacté trois banques avant d'en retenir finalement une. Puis, le gouvernement a mis en place une commission de privatisations, la DIC, et nous a demandé de ne plus nous en occuper nous-même. Ce n'est qu'il y a dix jours que j'ai reçu une lettre de la DIC me demandant un complément d'information avant de nous autoriser à engager la privatisation ! » Pourtant, les candidats potentiels n'ont pas attendu si longtemps pour manifester leur intérêt pour la raffinerie, dont la valeur est estimée à 275 millions de dollars. « Elf et Total sont sur les rangs », assure M. Parker, « de même que Shell, Mobil et plusieurs autres sociétés, dont le britannique CDC. »

La privatisation représente également l'horizon de Ghana Oil, ou Goil, qui distribue les produits dérivés du pétrole dans le pays. « Un certain nombre d'investisseurs étrangers se sont déclarés intéressés, dont Total », déclare le directeur général de Goil, le lieutenant-colonel Ibrahim Abdullai. « C'est la DIC qui supervise l'opération. Je ne sais pas quand cette privatisation aboutira réellement, mais on nous a dit de nous préparer. »

William S. Parker
Directeur général de la raffinerie de Tema

Une préparation qui passe là aussi par une modernisation des opérations de Goil. La société contrôle actuellement 21 % du marché de la distribution des produits pétroliers au Ghana et possède 145 stations d'essence, dont près de la moitié sont des franchises. Elle s'est engagée dans un programme de modernisation de ses stations et de formation de son personnel, afin d'améliorer le service et de prendre des parts de marché à ses concurrents. Pour répondre à l'augmentation de la demande, elle souhaite également ouvrir de nouvelles stations, mais il lui faut pour cela trouver et surtout acquérir de nouveaux terrains, ce qui n'est pas aisé.

Toutes ces restructurations dans l'industrie pétrolière s'accompagnent également d'un relèvement des tarifs à la consommation. Une augmentation qui doit financer les travaux d'entretien des installations pétrolières, mais aussi des centrales et du réseau électriques, bien nécessaires. « Quand je suis arrivé à la tête de la raffinerie en 1992, je me suis rendu compte que nous souffrions souvent de coupures de courant. Pas parce qu'il n'y avait pas assez de courant, mais parce que le système tombait régulièrement en panne », raconte M. Parker.

Enfin, les forages pétroliers se poursuivent au large de la côte ghanéenne, jusqu'ici sans résultat. Pourtant, le golfe de Guinée est riche en pétrole, comme le prouve le cas du Nigéria, et il n'est pas impossible que des gisements finissent par être découverts. « En tant que Ghanéen, je prie chaque jour pour que nous découvrions du pétrole », avoue M. Parker.



Éviter tout gaspillage

L'or maintient son avance

■ Plusieurs centrales et de nouvelles infrastructures doivent être construites avec le soutien de partenaires étrangers

Dans une vague de contrats

Gilbert O. Dokyi
Directeur général de la Volta River Authority

LE CLIMAT de sécheresse qui a sévi au Ghana cette année ne se manifestait pas pour la première fois dans le pays mais ses conséquences sur l'approvisionnement en énergie ont été plus sévères que par le passé. Les particuliers et les petites entreprises ont vu leur approvisionnement limité à douze heures par jour ; les grandes entreprises ont pu recevoir du courant sans interruption mais pas plus de quatre jours par semaine : le tout-hydraulique a entraîné le Ghana dans une crise sans précédent. « C'est vrai, la Volta a notamment connu une sécheresse importante en 1983 », rappelle Gilbert O. Dokyi, le directeur général de la Volta River Authority (VRA), la société d'Etat responsable de toutes les centrales électriques, aussi bien hydrauliques que thermiques, du bassin de la Volta. « Cependant, à l'époque, la charge supportée par les centrales électriques était moins importante, ce qui fait que le phénomène a été ressenti de façon moins aiguë. Après 1983, nous avions conduit une étude qui nous avait déjà amené à conclure qu'un complément thermique à nos installations hydro-électriques était nécessaire, qu'il valait mieux ne pas mettre tous nos œufs dans le même panier. Mais, à l'époque, la Banque mondiale nous a refusé un financement pour la construction d'un site d'une capacité de 600 mégawatts à Takoradi-Tema. Par la suite, elle a cependant donné son aval pour un site d'une capacité de 300 mégawatts, celui-ci devrait être achevé dans le courant de cette année. »

Face à la crise de 1998, les autorités ont réagi vigoureusement et ont entamé la restructuration et la diversification du secteur qui connaît actuellement une activité intense. La Volta River Authority a récemment signé plusieurs contrats et accords avec des partenaires étrangers.

En novembre dernier, la VRA, associée à l'entreprise de distribution ECG, (the Electricity Company of Ghana), a signé un accord portant sur l'achat de matériel pour la construction d'une nouvelle centrale de production pour Accra avec quatre sociétés. Il s'agit de : ABB Transformatori (Italie), Crompton Greaves (Inde), Samsung (Corée du Sud) et Norelec (France). Cette centrale permettra de répondre à la demande croissante de la capitale qui est le troisième plus important client de VRA, derrière Ashanti Goldfields Company et Volta Aluminium Company. Le contrat s'élève à 7,7 millions de dollars, une somme financée à concurrence d'un million par les deux entreprises ghanéennes et de 6,7 millions par la Société suédoise de coopération et de développement.

En juillet, le Ghana a signé un protocole d'accord avec une société américaine, la Marathon Power Antares of Houston. Les discussions concernant les investissements et la collaboration technique devraient conduire à la réalisation effective de l'accord c'est-à-dire à la construction d'une autre centrale thermique d'une capacité de 300 mégawatts près de la ville industrielle de Tema, à 30 km à l'est d'Accra. Le coût total de ce projet est estimé à 200 millions de dollars dont 70 % doivent être supportés par Marathon et 30 % par VRA. Ce protocole est d'autant mieux accueilli au Ghana que la Banque mondiale a fait savoir qu'elle ne pourrait plus à l'avenir soutenir de manière adéquate l'expansion du secteur énergétique dans les pays en voie de développement. Le Ghana est donc à la recherche d'autres capitaux pour garantir la réalisation de son programme d'expansion.

Le Ghana passe également des accords de coopération avec d'autres pays africains

En septembre, la VRA a passé un ➡

■ Le Ghana se spécialise toujours dans l'industrie minière

Des diamants pas si éternels ?

EN 1997, le Ghana a extrait 300 000 carats, dont 85 % de diamants industriels et 15 % destinés à la bijouterie, exportés vers l'Inde et Israël par l'intermédiaire de comptoirs anversois. Les principaux pays producteurs en Afrique de l'Ouest sont la Sierra Leone et la Guinée, dont les pierres sont de belle qualité et utilisées en joaillerie. Viennent ensuite la Côte d'Ivoire et le Ghana où les pierres sont de taille plus petite et de qualité inférieure. En creusant, les chercheurs trouvent parfois de l'or, et celui-ci intervient à concurrence de 17 % dans les revenus totaux de la Ghana Consolidated Diamonds Company Ltd (GCD).

Mais le secteur se trouve aujourd'hui dans une impasse. En effet, si un diamant est éternel, une mine se dégrade, ses ressources s'épuisent, les équipements se détériorent et doivent être remplacés. « Nous pourrons encore extraire des diamants pendant trois ans, à la suite de quoi nous devrons fermer et nous diversifier ou trouver d'autres moyens de subsistance », constate Joe Ansafo-Mensah, directeur général de la GCD.

« Nous pourrons encore extraire des diamants pendant trois ans, puis nous devrons diversifier »

C'est dans la deuxième moitié des années 70 que la production commence à décroître. Son exploitation démarre en 1924 dans la vallée du fleuve Birim, sous le contrôle d'une société anglaise, la Consolidated African Selection Trust. En 1971, quand l'Etat prend une participation majoritaire (55 % des parts), la société est rebaptisée Ghana Consolidated Diamonds. La concession s'étend le long du fleuve dont les alluvions sont riches en pierres précieuses. Elle comprend également les Akwatia Terraces, une mine de surface. Entre 1966 et 1974, elles fournissent l'une et l'autre 2,4 millions de carats par an. La situation décline dans la seconde moitié des années 70 en raison de la dégradation du site et d'un environnement macroéconomique défavorable. Des difficultés financières se font jour et freinent le renouvellement du matériel d'extraction.

La Caisse française de développement (CFD) apportera à plusieurs reprises son aide pour tenter de redresser les affaires. Une enquête est réalisée en 1982-1983 pour évaluer les réserves. Bien que ses conclusions établissent un potentiel de 24,3 millions de carats disponibles, la production poursuit sa chute ; en 1989, elle n'est plus que de 184 000 carats. En 1988-1989, une étude de faisabilité, financée par un prêt de la CFD, est conduite par la Société française d'études minières. Celle-ci confirme l'évaluation des réserves, mais ajoute que des mesures d'urgence doivent être prises en ce qui concerne les équipements et suggère une privatisation de la GCD.

En août 1991, un groupe composé de Lazare Kaplan International (LKI) et de l'International Nickel Company of Canada (Inko) signe un protocole d'accord et se charge de renouveler les outils pour lesquels la CFD débloquera les fonds nécessaires. Inko se retire en 1992, un nouveau partenariat se forme avec l'entreprise De Beers. Leur intention est de parvenir à une production de 45 000 carats par mois, ce qui leur donnerait les moyens de rembourser les créanciers, mais le but n'est pas atteint. Ils invoquent le matériel trop vieux et mal entretenu, la difficulté de trouver des zones intéressantes et la chute du cours du diamant. En 1995, ils opèrent un revirement et se retirent de la GCD.

M. Ansafo-Mensah reste cependant optimiste quant à l'avenir de l'industrie minière en général dans son pays : « L'industrie minière a encore de beaux jours devant elle au Ghana ; elle restera, je pense, le secteur le plus important du pays. Il n'y aura plus beaucoup de diamants, mais il y aura de la bauxite, du manganèse et de l'or. Nous avons de grandes quantités d'or. »

Suite de la page 16

Cette recherche comporte des risques. Si beaucoup de sites sont explorés, peu s'avèrent rentables. De plus, un long délai s'écoule entre le moment où le site est retenu et l'exploitation proprement dite. Ceci explique pourquoi Ashanti a repris trois entreprises en 1996 et y a appliqué sa propre technologie. Il ne s'agit pas pour le moment de prospecter en Alaska ou au Canada, car, comme le note M. Jonah : « Le potentiel est énorme au Ghana et c'est ici que nous souhaitons rester ; nous voulons que les Ghanéens prennent en main leur destinée. »

Son second cheval de bataille concerne la réduction des coûts de production, une politique en réalité adoptée par l'ensemble des entreprises du secteur. D'après le syndicat des travailleurs de la mine, cette politique aurait déjà entraîné la suppression de 8 000 emplois depuis le début de cette année. M. Jonah explique : « L'efficacité est un maître-mot sans lequel nous ne pouvons pas rivaliser sur les marchés internationaux. Les sept plus grands producteurs d'or ont des coûts avoisinant les 200 dollars par once ; à Ashanti, nous en étions à 222 dollars par once au second trimestre 1998. » La crise de l'énergie est partiellement responsable de cette différence, le manque de pluie ayant fait grimpé le prix de l'électricité. Comme les entreprises du secteur n'ont que très peu de prise sur les quantités produites et sur le cours de l'or, elles compensent en maximisant la gestion des coûts. Elles opèrent donc des coupes dans les effectifs et créent des synergies là où c'est possible.

■ Le Ghana est-il un pays en or ? Plusieurs éléments permettent de répondre par l'affirmative

L'or maintient son avance

Photo: Ashanti Goldfields

La mine d'Obuasi dans le centre du pays espère faire des émules à travers l'Afrique.

LA MINE d'Obuasi, située au centre du pays, a cent un ans d'activité derrière elle se classe parmi les cinq premières du monde en termes de rendement. Actuellement en cours d'élargissement et d'automatisation, elle est gérée par Ashanti Goldfields Ltd, la figure de proue du secteur et l'unique entreprise africaine à être cotée à la Bourse de New York. Un privilège dont Sam E.K. Jonah, son directeur général, ne tire aucun orgueil : « Je souhaite que l'ensemble des affaires s'intensifie sur le continent et qu'elles ne restent pas en marge de la mondialisation », répond-t-il à ce sujet.

Pour l'heure, il semble que l'horizon soit radieux pour le métal jaune et pour Ashanti. La production est en augmentation, des programmes d'exploration sont menés dans la plupart des régions de l'Afrique sub-saharienne, et une nouvelle mine pourrait être ouverte dans un futur proche. Seule ombre au tableau : les coûts de production que Sam Jonah juge trop élevés et qu'il entend réduire rapidement pour mieux se positionner sur les marchés internationaux.

Sam E.K. Jonah
Directeur général d'Ashanti Goldfields Ltd

D'après les données publiées par le département des mines, seize compagnies minières ont totalisé une production de 27 556 kilos d'or durant le premier semestre 1998, soit une augmentation de 35,25 % par rapport aux chiffres de 1997 (il y avait alors treize entreprises). Le Ghana s'attend à un peu moins de 325 millions de dollars de revenus provenant directement de l'exploitation de l'or pendant les six premiers mois de 1998 contre 260 pendant la même période en 1997. Ce résultat fait écho aux déclarations de Sam E.K. Jonah. « Notre entreprise s'est ouverte au public en 1994. De 1986 à 1996, Obuasi, qui était alors notre seule et unique mine, a produit de l'or en progressant de 15 % par an. Cette performance a aiguisé l'appétit des actionnaires, déterminés à ce que les profits continuent leur poussée vers le haut. Nous étions nous-mêmes décidés à ce que le phénomène de croissance dure, ce qui était impossible avec un seul site d'exploitation. Nous avons défini une stratégie et nous avons exploré d'autres régions. » Au Ghana, en Guinée, au Zimbabwe : aujourd'hui, six mines sont opérationnelles, une septième est en construction. Une étude de faisabilité est en voie d'achèvement pour un site en Tanzanie, tandis qu'Ashanti poursuit ses recherches dans tous les pays du continent.

Lire la suite page 17

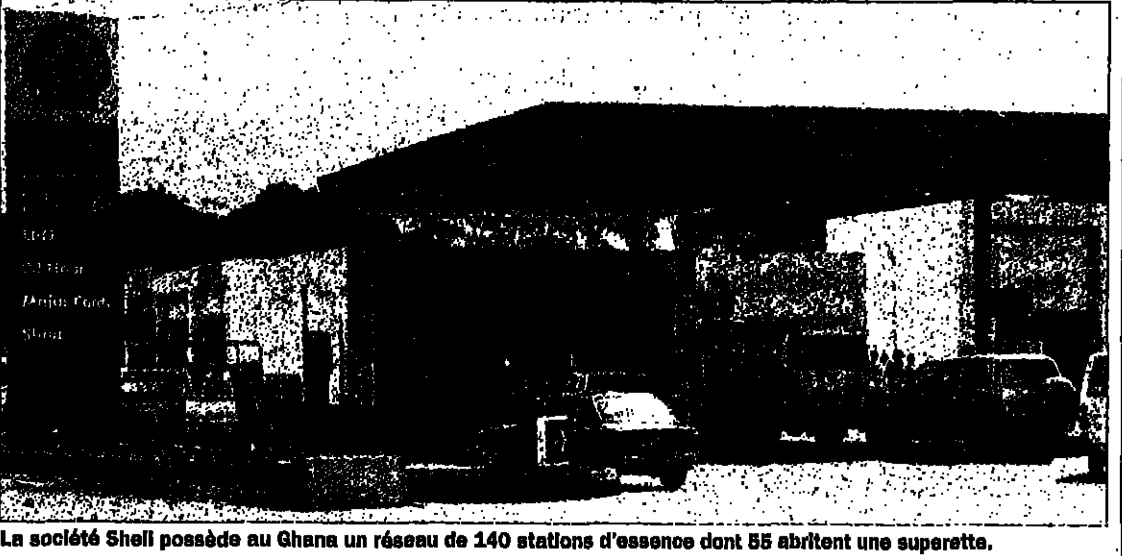
➡ accord avec la société sud-africaine Eskom en vue d'une collaboration concernant la production, la transmission et la distribution d'électricité. Eskom a l'intention de consacrer 50 % des investissements consentis en Afrique (hors Afrique du Sud) au Ghana. Ce dernier a encore conclu un accord de coopération avec le Burkina Faso pour l'utilisation en commun des ressources du bassin de la Volta, en particulier dans le domaine de la production d'électricité. Enfin, il a signé en mai dernier un contrat de 15,5 millions de dollars avec Norelec qui doit construire 160 kilomètres de lignes à haute tension.

Les centrales thermiques présentent l'avantage d'être mises en place rapidement, mais elles fonctionnent au pétrole, ce qui est onéreux, le Ghana essaye donc de lui substituer le gaz. « Effectivement, Takoradi fonctionne au brut, ce qui revient plus cher que le gaz naturel », confirme M. Dokyi. « Notre principal objectif est donc d'acheminer

« Notre principal objectif est d'acheminer du gaz le plus rapidement possible »

du gaz le plus rapidement possible. » Dans un premier temps, celui-ci pourrait venir de Côte d'Ivoire mais dès que le gazoduc en provenance du Nigéria sera opérationnel, il est prévu d'utiliser le gaz nigérian.

Des investissements seront également consentis pour les centrales hydro-électriques et de nouvelles pourraient être construites. « Nous avons un projet de 400 mégawatts à Bui dont l'étude a été effectuée par une société française, Conebeler, et dont le financement provient du gouvernement français. Ce site permettrait de stabiliser l'approvisionnement en électricité du nord du Ghana et du Burkina Faso. Le Ghana collabore étroitement avec la France dans le domaine de l'énergie : « Il s'agit d'une collaboration très fructueuse », précise Gilbert Dokyi. « Les prêts de l'Agence française pour le développement nous ont en particulier aidé à financer l'approvisionnement en électricité du nord-ouest du pays et une partie de la centrale de Takoradi. Plusieurs entreprises françaises, dont Norelec et Cegelec, contribuent de même à élargir notre réseau de lignes à haute tension. Et de nombreux techniciens Ghanéens ont pu travailler ou parfaire leur formation technique avec elles. »



La société Shell possède au Ghana un réseau de 140 stations d'essence dont 55 abritent une superette.

Carburant et investissements

SHELL est l'une des principales sociétés pétrolières au Ghana - avec Mobil et Elf Aquitaine - où elle détient un quart du marché pétrolier. Elle y a fait d'importants investissements durant ces trois dernières années et poursuit plusieurs types d'activités, principalement la distribution du pétrole. Elle possède notamment un large réseau de stations d'essence abritant des superettes. Celles-ci, au nombre de 55 pour 140 stations, ont d'ailleurs été désignées « supermarchés de l'année » à la suite d'importants investissements réalisés ces trois dernières années.

La société anglo-néerlandaise participe également au projet de construction du gazoduc ouest-africain transportant du gaz du Nigéria vers le Ghana, ainsi que vers le Togo et le Bénin. Shell sponsorise des études pour le projet, qui devrait être complété d'ici 2002. La société a aussi récemment gagné un contrat pour la livraison de 90 000 tonnes de gasoil à la raffinerie de Tema, durant le dernier trimestre de cette année. Cette commande fait suite à la pénurie d'énergie qui a affecté le pays tout au long de cette année.

Peter Erich
Directeur régional de Shell Ghana

Shell Ghana a ainsi annoncé un profit record de 4,5 millions de dollars pour 1997. Peter Erich, le directeur régional de Shell au Ghana, explique que l'Afrique de l'Ouest est une région privilégiée pour les investissements pétroliers. Elle a bénéficié à la fois de la crise asiatique et du fait que l'industrie pétrolière européenne se concentre maintenant plus exclusivement sur les activités en aval. « En termes de capacité pétrolière, de capacité de raffinage, on a pu constater une réduction continue de la demande en raison de l'introduction de voitures plus économiques. L'Europe et l'Asie sont en train de devenir de moins en moins attirantes », explique-t-il. « Dans ce contexte, l'Afrique de l'Ouest est, elle, attrayante ; c'est une région stable, elle est en croissance depuis plusieurs années », dit-il. « Je crois que nous avons été l'un des plus gros investisseurs en Afrique occidentale ces deux dernières années. »

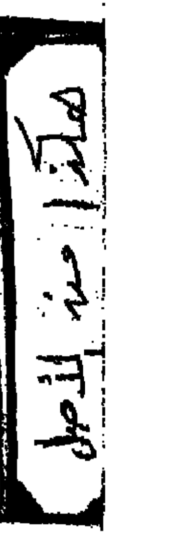
Il dit en particulier apprécier le fait que l'Etat, dans plusieurs pays africains, dont ceux de l'ouest, soit de moins en moins dirigiste vis-à-vis du secteur pétrolier, qu'il y ait plus de transparence dans les affaires et dans l'accès aux produits. En ce qui concerne la production de pétrole au Ghana, M. Erich estime qu'un certain potentiel existe pour la production offshore, mais que la question reste de savoir si ces champs pétrolifères pourraient entrer en compétition avec ceux, « immenses », du Nigéria.

Eviter tout gaspillage

LES ECONOMIES d'énergie sont récemment devenues une priorité au Ghana, et ce particulièrement depuis la crise énergétique qui a frappé le pays et la sévère pénurie d'électricité qui s'en est suivie. Le lancement cet été de la Fondation pour l'énergie, organisation à but non lucratif chargée de sensibiliser les consommateurs à la nécessité d'économiser les sources d'énergie, correspond à une prise de conscience des problèmes dans ce domaine. Cette organisation indépendante, placée sous la tutelle du ministère des mines et de l'énergie, a pour fonction première la propagation de l'information par le biais de campagnes de sensibilisation sur le gaspillage. Ces campagnes visent les particuliers aussi bien que les entreprises. La fondation s'occupe également du développement de nouveaux projets visant à renforcer « la chasse au gaspillage » à travers l'adoption et l'utilisation efficace de sources d'énergie renouvelables.

Lors du lancement de la fondation, le ministre des mines et de l'énergie, Fred Ohene-Kena, a déclaré que sa création représentait une nouvelle étape dans le processus de réforme du secteur énergétique, et que la fondation reprendrait les projets du ministère. L'électricité et le pétrole représentent deux sources de combustible importantes au Ghana, mais les plus populaires sont le bois, le charbon et les résidus des récoltes, traditionnellement utilisés par la population. Ceux-ci représentent 67 % de la consommation d'énergie, alors que 10 % seulement proviennent de l'électricité et moins d'un cinquième du pétrole.

Ces chiffres sont alarmants du fait des conséquences écologiques qu'ils impliquent, comme la tendance au déboisement. Ils soulignent la nécessité de rapidement recourir à des sources alternatives de combustible, comme le pétrole, le gaz ou l'électricité, tout en poursuivant les économies de combustibles traditionnels.





République du Ghana

Privatisation d'entreprises d'Etat

Le gouvernement du Ghana, dans le cadre de son Plan de Redressement Economique, poursuit un programme de privatisation d'entreprises publiques et a créé à cet effet le Divestiture Implementation Committee ("DIC").

Ce programme de privatisation a pour objectif de réduire la taille du secteur public et d'améliorer les performances de ses entreprises en mobilisant les systèmes de gestion et le capital du secteur privé. La charge financière et gestionnaire du gouvernement sera ainsi réduite, permettant à l'Etat de gérer de manière plus efficace les activités gouvernementales. Les recettes issues de la vente de ces entreprises seront utilisées pour améliorer les infrastructures, les services sanitaires, l'éducation, etc.

Processus de privatisation

Dans un premier temps le DIC se documentera sur chaque entreprise figurant sur la liste des privatisables afin de définir le processus de privatisation le mieux adapté. Dans la majorité des cas, cela revient à la vente du capital de l'entreprise par un appel d'offres. Il existe cependant d'autres options telles que la vente d'actions (particulièrement lorsque l'entreprise bénéficie déjà d'investissements privés), la création de joint-ventures entre l'Etat et les investisseurs du secteur privé et le crédit-bail du capital d'une entreprise à des investisseurs du secteur privé.

Accélération du programme de privatisation



Le gouvernement, à travers le DIC, s'est engagé à accélérer ce programme, et ce, en déléguant certaines cessions au secteur privé. Le DIC contrôle étroitement ce travail de sous-traitance qui doit être réalisé selon les procédures de le DIC ainsi que selon le système de responsabilités réglementaire.

Le DIC tient à jour un registre d'entreprises pré-qualifiées jugées capables de se charger de cessions d'entreprises. Petites missions ou circonstances exceptionnelles mises à part, le DIC prépare, pour chaque mission, une sélection d'entreprises appartenant à cette liste et réunissant les conditions nécessaires. Les entreprises choisies sont ensuite invitées à présenter des propositions en rapport avec la mission concernée et une entreprise est finalement élue sur la base de ces propositions.

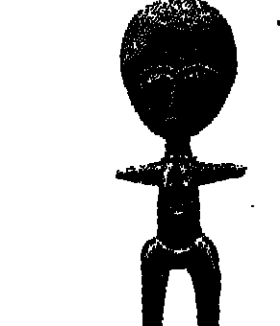
Climat d'investissement

Dans le cadre du programme de privatisation, les investisseurs privés profitent des réformes macro-économiques et sectorielles introduites par le Plan de Redressement Economique du gouvernement et tout particulièrement de la réhabilitation des infrastructures économiques et sociales, la libéralisation des importations et du change ainsi que de la facilitation du rapatriement de bénéfices, de profits et de taxes. De plus, les régimes commerciaux exempts d'intervention publique et les réformes qui ont permis de réduire les charges des sociétés ont aidé à rendre le climat des affaires plus propice à l'investissement.

Invitation à la participation

Le gouvernement, totalement engagé dans le programme de privatisation, invite tous les investisseurs, aussi bien nationaux qu'internationaux, à venir y prendre part.

Le DIC fournira des détails précis quant à la procédure de privatisation qui doit être suivie pour chaque cas particulier.



Demande d'informations

Pour de plus amples renseignements concernant le programme de privatisation, merci de prendre contact avec:

M. le Secrétaire de Direction
Divestiture Implementation Committee,
F35/5 Ring Road East, North Labone,
P. O. Box C102, Cantonments, Accra, Ghana.
Tél.: (233-21) 772049 - 773119 - 760281
Fax: (233-21) 773126
E-mail: dicgh@ncs.com.gh